

LE DRAME MAÇONNIQUE

LE

POUVOIR OCCULTE

Contre la France

PAR

COPIN-ALBANCELLI



PARIS

LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Société d'Editions

52, PASSAGE DES PANORAMAS

LYON

LIBRAIRIE EMMANUEL VITTE

Imprimeur-Editeur

3, PLACE BELLECOUR, 3

1908

LE DRAME MAÇONNIQUE

LE POUVOIR OCCULTE

CONTRE LA FRANCE

Qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie ?

Pourquoi cette association présente-t-elle l'étrange phénomène de deux organisations, l'une qu'elle montre, l'autre qu'elle dissimule ?

Qu'a-t-elle fait dans notre pays depuis bientôt deux siècles ? Qu'y fait-elle actuellement ?

Par quelles méthodes parvient-elle à accomplir les destructions qu'elle entreprend ?

Par qui un si extraordinaire instrument a-t-il pu être imaginé ?

Dans quel but ?

Telles sont les questions que doit soulever une étude complète de la Franc-Maçonnerie, — celles qu'il faut élucider pour que la France puisse se sauver.

Je suis aux prises avec elle depuis vingt-quatre ans. Mais mon travail définitif, celui de ces dernières années, a été fait en collaboration avec

*la Ligue Française Antimaçonnique : pour elle,
et aussi par elle.*

C'est pourquoi,

A mes deux collaboratrices :

*La Ligue Française Antimaçonnique et sa
branche féminine, la Ligue Jeanne-d'Arc, dans
lesquelles se sont groupés tant d'êtres choisis et
si purement dévoués,*

Je dédie le présent ouvrage.

COPIN-ALBANCELLI.

PRÉLIMINAIRES

I

Les états successifs de la question maçonnique.

CE QU'EST CETTE QUESTION.

Le *Nouvelliste de Bordeaux* publiait, le 20 octobre 1907, un document que nous avons le droit de considérer comme authentique, ainsi que l'étaient tant d'autres qui ont été divulgués par le même journal au cours de sa belle campagne contre la Franc-Maçonnerie. Ce document, bien qu'il ne fasse que manifester une fois de plus un état d'esprit maçonnique connu, a sa place au début d'une étude sur les vrais secrets de la Franc-Maçonnerie.

Il s'agit d'une circulaire adressée par le Grand Orient de France aux Vénérables des Loges de l'Obéissance. Voici ce qu'on pouvait lire dans cette circulaire :

« *La qualité distinctive de tout bon F. : M. : c'est assurément la discrétion, qui résulte de l'observation étroite de la discipline...*

« *Par discrétion, j'entends la réserve et la prudence que nous devons apporter dans nos relations avec les profanes, lorsqu'il s'agit de nos travaux, de nos projets, de nos espérances.*

« Vous savez bien, mes frères, que notre éternel ennemi est là continuellement à l'affût, qui nous observe et qui nous guette ; qui cherche à saisir le sens de nos symboles pour s'en moquer ; à connaître nos intentions pour les interpréter à sa guise ; à savoir nos bonnes œuvres pour les déprécier ; à entraver en un mot notre marche en avant, parce qu'il sait que lorsque nous aurons livré notre dernière bataille, il sera réduit au néant, c'est-à-dire à « ce je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue ».

« Prenons pour modèles et pour guides les Anciens, qui ont observé, relativement aux rites, aux principes, aux enseignements de leurs Mystères, des Mystères d'Eleusis, par exemple, une discrétion si religieuse et si absolue qu'aujourd'hui, encore, malgré toutes les recherches des savants, nous ne pouvons pas dire au juste en quoi ils consistaient.

« Pourquoi donc les Anciens conservaient-ils avec un soin si jaloux les secrets de leurs mystères ? Pourquoi leurs préceptes n'étaient-ils pas écrits ? Pourquoi la peine capitale était-elle réservée aux traîtres, aux indiscrets et aux renégats ?

« Parce qu'ils savaient, mes F. : F. :, que les œuvres les plus grandes et les plus bienfaisantes se fondent dans le silence ; que les grandes et nobles idées se propagent bien plus purement si ce sont les adeptes seuls qui les répandent ; parce qu'ils savaient que tout ce qui est mystérieux ou obscur a beaucoup plus de prestige aux yeux du vulgaire, et qu'une institution, qui connaît le monde et n'est pas connue de lui, est d'une puissance irrésistible ; car aucun élément étranger ne l'al-

tère ni ne la dénature ; aucun obstacle ne l'arrête : à la longue, elle accomplit son œuvre avec une sage lenteur, mais avec la sûreté de la goutte d'eau qui creuse le granit.

« Soyons donc discrets, à la manière antique, mes F.:. F.:. et nous aurons bien mérité de la Maçonnerie universelle. »

Ses travaux, ses projets, ses espérances, voilà donc ce que la Franc-Maçonnerie veut qu'on ignore. L'ombre à laquelle elle aspire, c'est celle qui couvre ces mystères antiques dont la violation était punie de la peine capitale.

Voilà les aveux auxquels elle se laisse aller, lorsqu'elle parle pour ses seuls initiés. Et lorsqu'elle s'adresse aux profanes, elle leur affirme qu'elle ne se cache pas !

Donc la Franc-Maçonnerie ment.

Elle essaye de faire croire dans ce document que son œuvre est « grande et bienfaisante », que les idées auxquelles elle se dévoue sont « nobles et pures ». Mais les faits la démentent ; car il y a des membres marquants de la congrégation maçonnique qui s'appellent : Wilson ; Mayer, ancien directeur escroc de la *Lanterne* ; Geyer, percepteur en rupture de caisse ; Thomas, le dévaliseur d'églises ; il y en a d'autres, en grand nombre, qui comptent parmi les panamistes les sudistes, les humbertistes, les fraudeurs du midi, les falsificateurs de toute espèce et les pot-de-viniers de tout rang. Il est bien extraordinaire qu'une doctrine « noble et pure » produise de tels fruits, — et en si grand nombre !

D'ailleurs, quel besoin de se tant cacher, de se rappeler les meurtres antiques, d'avoir recours à l'assassinat comme le fait la Franc-Maçonnerie, — j'en sais quelque chose, — lorsqu'on se borne à prêcher « des vérités bienfaisantes » ? Camille Desmoulin ne comprenait pas cela, lui qui disait : « Il n'y a que les filous qui aient peur des réverbères. »

D'autre part, tout le monde sait que la Franc-Maçonnerie se donne comme étant avant tout une association fraternelle. Or, dans le document que nous venons de citer, elle nous parle d'un ennemi ; et, cet ennemi, elle se propose de le réduire à « ce je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue ». N'est-ce pas là un étrange esprit de fraternité ?

L'odeur de mensonge et d'hypocrisie qu'exhale ce document est celle que l'on trouve dans tout ce qui vient de la Franc-Maçonnerie. C'est le parfum qui est particulier à « la Veuve ».

Les lecteurs qui voudront bien aller jusqu'au bout de ce volume auront la preuve que l'œuvre de la Franc-Maçonnerie n'est ni grande, ni noble, ni généreuse, ni bienfaisante. Cette œuvre, c'est tout simplement la destruction du Christianisme, et, avant tout, du Catholicisme et de la France. C'est l'anéantissement de tout un monde et son remplacement par ce que nous dirons.

Cela semble monstrueux ; si monstrueux qu'on est tenté de le croire impossible.

Pour comprendre que ce puisse être vrai, il faut d'abord se rendre compte que la Franc-Maçonnerie

ne jouit pas de son libre arbitre, parce que ses membres sont rendus inconscients par le travail de déformation intellectuelle et morale auquel on les soumet ; qu'elle n'est qu'un simple outil forgé par une Puissance qui n'est pas française, mais antifrançaise ; qui n'est pas chrétienne, mais antichrétienne ; et qui, en travaillant à la destruction de notre patrie, ne fait que servir à la fois sa religion et son patriotisme particuliers. Les mobiles qui font agir cette Puissance ne sont donc pas si vils qu'il nous semble, à nous, ses victimes. Mais il n'en est pas de même de ses méthodes ; car c'est elle qui a inventé la formule : la fin justifie les moyens ; et les procédés dont elle use sont le mensonge, l'hypocrisie, la fourberie, la trahison.

C'est ce dont le lecteur trouvera ici la démonstration.

Nous disons la démonstration ; car cette étude n'est ni un récit, ni un simple rassemblement de documents, c'est-à-dire d'affirmations plus ou moins suspectes par cela seul qu'elles émanent de la Puissance prodigieusement mensongère qui a créé la Franc-Maçonnerie. Elle est poursuivie avec la méthode positive et rigoureuse qu'exigerait l'étude d'un problème d'algèbre. Ceux qui voudront bien nous suivre constateront que les francs-maçons, auxquels on fait croire qu'ils sont « initiés », sont au contraire les premiers trompés par cette Puissance mystérieuse qui se fait appeler « la Veuve », et qui les déclare ses enfants. Ils ne savent, des plans de cette marâtre, que ce que savent, de ceux d'un général en

chef, les mulets qui traînent l'artillerie de son armée. C'est ainsi que s'explique leur collaboration insensée à l'œuvre de destruction nationale.

DIFFICULTÉS QU'ON ÉPROUVE A ENTRAINER
LES PROFANES
A L'ÉTUDE DE LA QUESTION MAÇONNIQUE.

C'est parce que la question se présente comme nous venons de le dire qu'il est si difficile de convaincre les profanes de la nécessité de son étude.

Et, pourtant, la Franc-Maçonnerie se rencontre partout dans le monde ; et voici deux cents ans qu'on la voit établie parmi les nations. C'en devrait être assez pour piquer notre curiosité.

Ce qui devrait la provoquer bien plus, c'est que cette association prend des figures diverses, selon les lieux, les époques et les circonstances.

Néanmoins le public ne lui a encore demandé d'explications nulle part. Ou, plutôt, il a accepté partout ce qu'elle a raconté sur elle, même lorsque les choses qu'elle disait ne se recommandaient que par la plus complète déraison.

Quelques-uns ont murmuré avec des airs mystérieux qu'elle était une association secrète et que, par conséquent, il était tout naturel qu'on ne sût pas ce dont elle s'occupait. Mais qu'est-ce qu'une société secrète ? On n'en a pas la moindre notion. Pourquoi une société est-elle secrète ? On ne se le demande même pas. On a entendu dire que la Franc-Maçonnerie prend de multiples précautions pour que le pu-

blic ignore ce dont elle s'occupe dans ses temples. Par quelle peur est-elle donc travaillée? Elle appelle ses adhérents des initiés. Initiés à quoi? Elle exige d'eux « le serment du silence ». Le silence sur quoi? Elle les oblige à jurer « qu'ils aimeraient mieux avoir la gorge coupée et être ensevelis sous les sables de la mer afin que le flux et le reflux les emporte dans un éternel oubli », plutôt que de trahir ses secrets. Quels secrets?

Autant de choses qu'on ignore. Et pourtant les méfiances ne sont pas excitées. Nous trouvons tout naturel que la Franc-Maçonnerie nous cache ses œuvres. Nous n'admettons même pas que certains d'entre nous cherchent à se les expliquer. Et si, par hasard, quelqu'un, surpris à juste titre de tant d'étrangetés, s'efforce d'en pénétrer le mystère, immédiatement, c'est un tolle général contre lui. Prenez garde à cet homme-là, s'écrie-t-on de tous côtés! Il veut se rendre compte de ce qu'est la Franc-Maçonnerie! C'est un illuminé!

Il n'y a, paraît-il, que ceux qui consentent à ne rien savoir qui ne soient pas des illuminés...

AVERTISSEMENTS INUTILES DES PAPES.

Presque seuls, les Papes firent tous preuve de clairvoyance, en signalant la Franc-Maçonnerie comme une entreprise de haine et comme un organisme de destruction.

Malheureusement, ils ne fournirent jamais d'indications sur les puissances humaines pour le compte

desquelles cette association travaille. Et, pourtant, il y en a. Ils la montrèrent comme étant, purement et simplement, une Société d'esprit satanique.

Ce n'était pas assez pour qu'en un temps comme celui-ci une lutte sérieuse fût entreprise méthodiquement contre elle. En effet, une telle conception de la question pouvait bien être acceptée par certains. Mais elle devait forcément être repoussée par d'autres.

C'est ce qui explique que, jusqu'en ces dernières années, quelques catholiques croyants et pratiquants furent à peu près les seuls antimaçons.

Il arriva même un moment où les plus ardents parmi eux se montrèrent oublieux des avertissements de leurs pontifes et se détournèrent de la question maçonnique. Ce fut après l'affaire Léo Taxil.

Au moment où celle-ci fut organisée, les chefs secrets de la secte se sentaient en situation de pousser la Maçonnerie au pouvoir ; ils avaient résolu de s'emparer, par elle, du gouvernement de la France. Ils crurent utile d'épaissir tout d'abord autour d'eux, par le mensonge, l'obscurité qui devait leur permettre d'exécuter leur envahissement en toute sécurité. C'est dans ce but qu'ils imaginèrent l'immense mystification que l'on sait. Les catholiques s'y laissèrent prendre. Ils écoutèrent les histoires à dormir debout que Taxil leur racontait, sans les appuyer sur aucun raisonnement. Bien peu nombreux furent, même parmi les antimaçons plus éclairés d'aujourd'hui, ceux qui ne tombèrent pas dans le piège. Les ecclésiastiques furent les plus complètement mystifiés.

Il fallut les cyniques déclarations de Taxil lui-même pour les arracher à leurs illusions. Lorsque l'évidence devint enfin écrasante, l'antimaçonisme catholique perdit pied. Il se sentit comme noyé sous le ridicule dont il venait de se laisser couvrir. Il y eut alors quelques années pendant lesquelles presque personne n'osa plus s'occuper de la question maçonnique. C'était précisément ce que voulaient les chefs mystérieux de la secte.

LES AUTEURS QUI FONDÈRENT LA SCIENCE ANTIMAÇONNIQUE.

Il était nécessaire de s'appuyer sur d'autres données pour appeler l'attention sur les méfaits maçonniques.

Ces données ne manquaient pas; car des ouvrages de grande valeur avaient été publiés sur la Franc-Maçonnerie, et depuis longtemps. Malheureusement, leur étude exigeait de sérieux efforts. Et c'est pourquoi le public catholique avait commis la faute de les dédaigner. Il avait trouvé plus commode, le fait maçonnique étant mis sur le dos du diable, de prier Dieu de terrasser son ennemi. Il oubliait le mot de Jeanne d'Arc : « Les hommes d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. » C'est cette faute de paresse qu'il paye aujourd'hui.

Parmi les auteurs qui s'étaient fait particulièrement remarquer par leurs travaux sur la question maçonnique, il faut citer en premier lieu l'abbé Barriel qui publia, en 1797, un ouvrage en cinq volumes

intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*. Dans cet ouvrage, Barruel, s'appuyant sur une documentation abondante, dénonçait la Franc-Maçonnerie comme l'organisatrice de la Terreur.

Après lui, un homme qui n'était pas dominé par ce qu'on a pris l'habitude d'appeler le préjugé catholique, le protestant saxon Eckert, recommença, de 1840 à 1850, la même démonstration, qu'il appuya sur des éléments nouveaux, en l'étendant à la Révolution de 1830. Il dépensa toute sa fortune et il s'usa lui-même dans son effort de dix années contre la Franc-Maçonnerie.

Trente ans plus tard, Deschamps et Claudio Janet reprirent et développèrent la thèse de l'abbé Barruel et du protestant Eckert. Dans leur ouvrage : *Les Sociétés secrètes et la Société*, qui représente plus d'un quart de siècle de recherches documentaires, ils montrèrent la Maçonnerie inspiratrice et organisatrice de la Terreur, de la Révolution de 1830 et de celle de 1848. Ils lui attribuèrent la création de l'unité italienne, celle de l'unité allemande, la Révolution du 4 Septembre et la Commune.

Mais tout cela était si peu en rapport avec l'apparence de bonhomie, voire même de niaiserie, que prenait la Société maçonnique à l'heure où paraissaient les études dont nous venons de parler, que non seulement le grand public, mais même la fraction la plus éclairée de ce public, dédaignèrent de regarder ce qu'on leur démontrait pourtant avec documents à l'appui. Il fallait quelque chose de plus simple et qui, en même temps, fût corroboré par les événements.

NOUVEL EXPOSÉ DE LA QUESTION.

Ces deux circonstances se trouvèrent heureusement réunies ; et ce fut précisément à l'heure même où Léo Taxil cherchait à égarer les catholiques et y réussissait trop bien.

En 1892, la question maçonnique prit, un beau jour, un autre aspect que celui sous lequel elle était apparue jusqu'alors. Elle fut présentée sous forme de simple problème d'arithmétique politique, dans un petit livre qui parut alors et qui avait pour titre : *La Franc-Maçonnerie et la Question religieuse*.

L'auteur de ce livre commençait par appeler l'attention sur le petit nombre des francs-maçons français, pas même vingt-cinq mille à cette époque. Il fournissait les preuves de ce petit nombre. Puis il montrait l'énorme quantité de pouvoir politique que cette infime minorité était parvenue à absorber.

« Il y a en France, écrivait-il, environ neuf millions et demi d'électeurs, et sur ces neuf millions et demi, cinq cent soixante-seize députés, ce qui fait un député pour seize mille cinq cents électeurs environ.

« D'après cette proportion, un groupe quelconque de vingt-quatre mille électeurs n'a même pas droit à un député et demi.

« Les quatre fédérations maçonniques, qui ont leur siège en France, n'y réunissant pas vingt-cinq mille initiés, ne devraient donc être représentés que par un député et demi ; et, en conséquence, il ne devrait y avoir à la Chambre qu'un député plus une moitié de député francs-maçons.

« Telle serait la proportion légitime ; et, si cette proportion existait, il est certain que la Franc-Maçonnerie serait dans l'impossibilité de menacer la liberté du pays.

« Malheureusement, elle n'existe pas ; et, au lieu d'un franc-maçon et demi qui devraient siéger à la Chambre, sait-on combien il y en a ? Plus de cent-cinquante (1).

« Un journal républicain, Le XIX^e Siècle, donnait leurs noms il y a quelques mois. Il est vrai qu'il n'arrivait qu'au total de cent-vingt-sept ; mais il en omettait un grand nombre notoirement connus pour appartenir à la Franc-Maçonnerie.

«..... Dans ces conditions, tandis que neuf millions et demi d'électeurs ordinaires sont représentés à la Chambre par quatre cent vingt-six députés, vingt quatre mille francs-maçons le sont par cent cinquante députés.

« Si nous divisons neuf millions et demi par cinq cent soixante-seize, le quotient que nous trouvons donne UN DÉPUTÉ SUR VINGT-DEUX MILLE citoyens ordinaires.

« Si nous divisons, d'autre part, vingt-quatre mille par cent cinquante, en regard de cette proportion d'un député sur vingt-deux mille citoyens, nous trouvons cette autre, vraiment incroyable, d'UN DÉPUTÉ SUR CENT SOIXANTE francs-maçons.

« Les francs-maçons sont donc cent trente-sept fois

(1) Que le lecteur n'oublie pas que le livre cité date de 1892. Le nombre des députés francs-maçons est beaucoup plus considérable maintenant.

plus favorisés que les autres Français; et ces vingt-quatre mille privilégiés accumulent dans leur petit groupe la même puissance d'éligibilité que possède une masse de trois millions trois cent mille électeurs.

« En considérant la situation d'autre façon, nous nous trouvons en présence de la constatation suivante :

« Vingt-quatre mille francs-maçons, répartis dans les cinq cent soixante-seize circonscriptions électorales, donnent à peine quarante-deux maçons pour chacune d'elles. Or, dans cent cinquante de ces circonscriptions, le député, au lieu d'être pris parmi les seize mille quatre cent cinquante-huit électeurs qui ne sont pas francs-maçons, est pris parmi les quarante-deux qui le sont.

« Telle est la disproportion colossale qui existe entre les francs-maçons et ceux qui ne le sont pas.

« Les premiers possèdent près du tiers de la représentation nationale. Ils sont proportionnellement plus nombreux encore au Sénat qu'à la Chambre. Quant au Conseil des Ministres, ils l'absorbent presque tout entier. »

Et l'auteur de la *Franc-Maçonnerie et la Question religieuse*, après avoir montré comment les efforts de ces sénateurs et députés francs-maçons étaient coordonnés par une autorité directrice inconnue du public, concluait en disant qu'en fait, la Franc-Maçonnerie française se transformait, peu à peu, en une sorte de *Société anonyme des éligibles français*.

On sait à quel point les événements ont donné raison à cet auteur, dont la thèse de 1892 s'est trouvée corroborée par tous les documents maçonniques qui ont été mis au jour depuis cette époque.

Ainsi ramenée à une proportion arithmétique, dont les données se trouvaient d'ailleurs vérifiées par les faits existants, la question maçonnique allait-elle enfin appeler l'attention des Français? Pour en reconnaître la gravité, il n'était plus nécessaire de s'astreindre à une longue étude, de lire de volumineux ouvrages dont les exemplaires se font de plus en plus rares. Il suffisait de compter sur ses doigts en regardant autour de soi. Il n'était plus besoin non plus d'être un croyant. Ceux auxquels la religion était indifférente se trouvaient convaincus que la religion n'était pas seule menacée. La Franc-Maçonnerie était en train d'absorber le Gouvernement de la France. Le fait en valait la peine. Et il était établi d'une manière si précise que tous ceux qui savaient faire une règle de trois pouvaient s'en administrer la preuve.

De plus, l'auteur de *La Franc-Maçonnerie et la Question religieuse* citait dans sa petite étude l'article de ses statuts dans lequel l'association maçonnique affirmait solennellement jadis qu'elle ne s'occupait pas de politique. Par là, il prouvait qu'elle mentait à la nation.

Enfin, par certains rapprochements établis sur des faits connus et par quelques documents extraits des archives maçonniques, le même auteur montrait que, bien qu'elle affirmât également dans ses Statuts qu'elle respectait toutes les convictions religieuses la Franc-Maçonnerie était en réalité la véritable initiatrice de la guerre religieuse qui était poursuivie dès lors en France avec une violence tous les jours grandissante.

La puissance politique de cette association, qu'on s'obstinait depuis si longtemps à regarder dans le grand public comme purement philosophique et inoffensive, sa méthode de mensonge et son plan de destruction de la tradition religieuse nationale, c'était presque toute la question maçonnique française qui se trouvait ainsi ramassée en quelques pages ; et elle était présentée d'une façon telle, qu'elle devait intéresser non plus seulement les catholiques, mais aussi tous les vrais républicains : ceux-ci parce qu'on leur fournissait la preuve de l'attentat commis contre la souveraineté nationale ; ceux-là parce qu'il leur était clairement montré par qui la liberté de leur conscience était menacée.

C'était la thèse du bon sens qui se trouvait ainsi dressée en face de la mystification de Taxil.

Il eût suffi d'une énorme publicité donnée à une exposition si simple pour que bien des déchirements, survenus depuis, fussent épargnés à la France.

Mais, si claire que fût ma démonstration, — car j'étais l'auteur du petit livre dont je parle, — elle passa inaperçue du grand public, parce que j'étais alors complètement inconnu et parce que je ne disposais pas de moyens d'action suffisants. Les catholiques d'alors ne m'entendirent pas. Ils préférèrent suivre Taxil, qui les conduisit où l'on sait.

Toutefois, la thèse s'était imposée à un certain nombre d'esprits réfléchis ; et il pouvait suffire d'une circonstance favorable pour déterminer enfin un mouvement antimaçonnique sérieux. L'affaire Dreyfus survint. Elle fut cause de la naissance des ligues d'op-

position. Celles-ci créèrent des Comités dans les départements. Par là, elles offraient la possibilité de l'exposition de la question maçonnique par la parole, dans les réunions privées qu'elles organisèrent dans toutes les villes de France. C'était la circonstance favorable qui se présentait. Il fallait la saisir au passage. Je m'en rendis compte; et, bien que je ne fusse nullement conférencier, j'essayai, soutenu par Jules Lemaitre, de présenter la thèse antimaçonnique dans une des réunions de la *Patrie Française*. J'eus la chance d'y réussir. *L'Action Française*, qui venait d'être fondée par le colonel de Villebois-Mareuil, Jules Caplain et Henri Vaugeois, m'offrit l'occasion d'une seconde conférence qui fut un vrai succès. Dès lors c'en était fait; l'exposition de la question maçonnique était admise dans les réunions des groupes qui, bien que se disant d'opposition, ne savaient pas à qui ils devaient s'opposer, parce qu'ils ignoraient la Franc-Maçonnerie.

Un millier de conférences firent ce que n'avaient pu ni Barruel, ni Eckert, ni Deschamps et Claudio Janet, parce qu'elles supprimèrent le travail pour le public, qui consentit à écouter ce qu'il n'aurait eu ni l'idée ni le courage de lire.

On peut se demander si, sans cette circonstance, les Français, dévorés par l'hydre maçonnique, se douteraient seulement à l'heure qu'il est de l'existence de celle-ci.

Ce fut Jules Lemaitre, je tiens à le répéter, qui, comprenant l'importance de cette question, bien qu'il ne la connût pas dans son ensemble, me per-

mit de faire ma première conférence antimaçonnique et la présida, malgré l'opposition de la plupart des personnes de son entourage. Je lui en serai toujours reconnaissant.

Lors des élections municipales de 1900, je condensai ma thèse dans les quelques lignes suivantes publiées dans un petit journal : *A bas les Tyrans!* que je fondai alors, en collaboration avec Louis Dasté.

Les chiffres n'y étaient plus les mêmes qu'en 1892. C'est qu'en huit ans, les faits que j'avais signalés avaient produit les conséquences que j'avais annoncées.

« Les francs-maçons, disais-je, ne sont que vingt-cinq mille en France, et ils ont plus de quatre cents sénateurs ou députés, soit un sénateur ou député sur soixante francs-maçons, tandis que pour le reste des Français la proportion est d'un sénateur ou député sur dix-huit mille électeurs. Les francs-maçons se trouvent donc trois cents fois plus favorisés que la masse des Français.

« C'est le principe d'égalité qui est violé !

« D'autre part, leurs chefs donnent des ordres aux députés et aux sénateurs francs-maçons ; et, par l'intermédiaire de ceux-ci, ils agissent sur le gouvernement auquel ils imposent leur cléricisme.

« C'est le principe de liberté qui est violé !

« Enfin, ces chefs francs-maçons veulent qu'à tout prix les Français soient en guerre les uns contre les autres afin de les dominer, grâce à leurs divisions. Pour

y arriver, ils ont créé et ils entretiennent la guerre religieuse.

« C'est le principe de fraternité qui est violé ! »

« Les francs-maçons ont donc attenté à tous les principes républicains. Ils exercent une dictature d'autant plus odieuse qu'elle est plus hypocritement masquée.

« Il n'y a plus qu'un cri de ralliement possible aux républicains français :

« A BAS LES TYRANS ! »

Les conférences qui ont été faites jusqu'en ces derniers temps depuis que la thèse fut ainsi définitivement posée n'ont guère été que le développement de ces idées très simples et dont la vérification était d'ailleurs écrite dans les faits de chaque jour. Et c'est pourquoi elles ont porté.

L'ŒUVRE QUI RESTE A ACCOMPLIR.

C'est par là qu'il fallait commencer. Mais il ne faudrait pas croire maintenant que cela suffit.

Si nous voulons combattre en toute connaissance de cause et ne pas être exposés à voir de nouveau la Maçonnerie reculer, s'effacer, disparaître momentanément comme elle a déjà fait plusieurs fois, pour reparaître ensuite plus puissante qu'elle n'était, si nous voulons la vaincre définitivement, il est indispensable de savoir ce qu'elle est vraiment, dans quel but elle agit, pour le compte de qui, et surtout comment, par quels mystérieux procédés et grâce à quelle orga-

nisation supérieurement combinée, elle peut produire des résultats aussi extraordinaires que ceux auxquels nous assistons.

Tâche difficile, par cette raison que nous n'avons pas affaire à une association travaillant comme toutes les autres au grand jour, mais au contraire à une société dont les fondateurs ont défendu les approches en y accumulant les embûches propres à tromper la curiosité et à dérouter l'entendement.

Voici, pour ma part, des années que je suis tourmenté par le besoin de me rendre compte de tous les bouleversements dont est remplie notre histoire depuis que la Franc-Maçonnerie existe, bouleversements que je sentais n'être pas sans relation avec l'action maçonnique, sans parvenir à m'expliquer comment.

Une chose surtout me paraissait extraordinaire. Durant des siècles, l'existence de notre pays s'est déroulée de la façon logique qui correspond aux lois naturelles. Un beau jour, une sorte de crise s'est déclarée dans notre organisme national. Une tempête a bouleversé la France de fond en comble. Une anarchie s'est manifestée, que Taine a crue « spontanée », dans ce peuple qui s'était astreint, le premier parmi les peuples européens, à une discipline nationale. Notre tempérament a été, semble-t-il, complètement retourné par cette crise. Nous sommes devenus le contraire de ce que nous étions.

Considérant que l'anarchie des années qui précédèrent la Révolution existe encore aujourd'hui, mais qu'elle n'est nullement spontanée, qu'elle est bel et

bien voulue, préméditée, organisée par la Franc-Maçonnerie ; ayant pu toucher cela du doigt ; considérant d'autre part que cette Franc-Maçonnerie existait déjà au dix-huitième siècle et que, par conséquent, elle a pu y organiser l'anarchie comme elle le fait maintenant ; ayant acquis, grâce à Barruel, Eckert, Deschamps et Claudio Janet, la conviction qu'elle l'avait fait ; mais, d'autre part, constatant qu'elle est composée d'êtres inférieurs, incapables par conséquent de concevoir et de préparer avec suite les immenses destructions qui ont été accomplies et qui sont en train d'être parachevées par leur fait, — j'ai été tout naturellement amené à me demander s'il ne se dissimulait pas sous l'association maçonnique quelque puissance politique, qui se serait ingéninée à demeurer invisible afin d'agir plus sûrement, et si cette puissance ne serait pas celle qui, toujours par l'intermédiaire de la même Franc-Maçonnerie, aurait produit l'anarchie d'il y a cent vingt ans, grâce à des moyens semblables à ceux qu'on peut la voir employer aujourd'hui. Ayant acquis la preuve qu'il en était ainsi, j'ai cherché quelles raisons peuvent pousser cette puissance mystérieuse à agir comme elle le fait, pourquoi elle s'attaque à nous plutôt qu'à d'autres, et grâce à quelle extraordinaire et invisible combinaison de procédés elle parvient à produire de tels dérangements dans un organisme national qui avait pourtant fourni jadis les preuves de sa solidité.

Après bien des hésitations, des tâtonnements, des corrections imposées à mes premiers jugements, je suis

enfin parvenu à trouver une explication logique de tant de circonstances qui ne sont illogiques qu'en apparence. J'ai pu édifier une théorie de la question maçonnique basée sur des réalités indiscutables, mais qu'il fallait coordonner, théorie grâce à laquelle les faits de notre histoire qui se sont succédé depuis un siècle et demi ont pris un sens à mes yeux.

J'ai été grandement aidé en cela par une circonstance : celle de mon passage dans la Franc-Maçonnerie.

Dire brièvement mon *curriculum vitæ* maçonnique et antimaçonnique n'est pas chose inutile. Le lecteur qui voudra bien le suivre, et dont certaines conceptions seront peut-être heurtées au cours de cette étude, comprendra mieux par un simple récit que par de longs raisonnements combien, dans un sujet comme celui-ci, il faut se garder des idées toutes faites. Précisément parce que la Franc-Maçonnerie cherche à se dérober par tous les moyens imaginables, précisément parce qu'elle multiplie les fausses pistes pour égarer ceux qui tentent de pénétrer son secret, un grand nombre de versions se trouvent répandues sur son compte et sont activement propagées. Or, il n'y en a qu'une qui soit la vraie. Laquelle? Comment la reconnaitrons-nous? Ce ne sera évidemment pas sans être tombés plus d'une fois dans les embûches qui nous sont tendues par l'adversaire. C'est ce que démontrera l'histoire de mes variations et des raisons par lesquelles elles ont été produites. Le lecteur, je l'espère, me pardonnera de lui parler de moi pendant tout un chapitre. Si je le fais, c'est pour lui présenter

tout d'abord la question maçonnique pour ainsi dire vécue. C'est en passant par certains chemins que j'ai appris ce que je sais. Ceux qui voudront bien y repasser avec moi pourront s'instruire ainsi beaucoup plus facilement que je ne l'ai fait moi-même.

II

La question maçonnique vécue.

COMMENT ON ENTRE DANS LA FRANC-MAÇONNERIE.

Voici vingt-quatre ans que je suis aux prises avec la question maçonnique. C'est, en effet, en 1884, que je demandai l'initiation au F. : Caristie Martel, pensionnaire de la Comédie-Française et Vénérable de la loge l'*Avant-Garde maçonnique*. J'y avais été amené par un ami franc-maçon. C'est à peu près toujours ainsi que les choses se passent. Cet ami, dont j'ignorais la qualité maçonnique, s'était mis en tête de faire ma conquête, lorsqu'il se fut aperçu que j'avais perdu la foi catholique. Pour y arriver, à différentes reprises, il m'avait vanté les mérites de la Franc-Maçonnerie. D'après lui, cette association était une société d'élite dans laquelle toutes les vertus étaient pratiquées, en particulier celles de tolérance et de fraternelle solidarité. Cette dernière, m'affirmait-il, était étendue non pas seulement à tous les francs-maçons, mais à tous les hommes, sans distinction de cultes ni de nationalités. On ne s'occupait en loge que de philosophie, d'histoire, de sciences et d'œuvres d'assistance. On n'y faisait pas de politique. Jamais

on n'y discutait sur les choses de religion, par cette raison que le respect de toutes les croyances y était admis comme un dogme.

Comme je me montrais incrédule, mon ami me fit lire le premier article de la Constitution du Grand Orient. Le texte en était formel. Aucun doute ne semblait possible. Je fus persuadé que les choses étaient bien telles qu'elles m'étaient dépeintes et, en conséquence, j'adressai ma demande d'initiation au F. Caristie Martel, acteur au Théâtre Français et Vénérable de la loge *l'Avant-Garde maçonnique*, à laquelle appartenait mon ami.

Je passe sur la cérémonie au cours de laquelle on me donna la lumière. J'en ai raconté ailleurs tous les détails comiques (1).

COMMENT ON FIT DE MOI UN ANTICATHOLIQUE FANATIQUE.

Ainsi que je l'ai dit, j'étais entré dans la loge *L'Avant-Garde* au moment où je venais de perdre la foi catholique dans laquelle j'avais été religieusement élevé par une mère qui fut une chrétienne héroïque. Je connaissais depuis de longues années l'ami franc-maçon qui avait été mon introducteur. Tant qu'il m'avait senti catholique, il s'était bien gardé de me faire savoir qu'il était un chevalier de la truelle.

(1) *Comment je suis entré dans la Franc-Maçonnerie et comment j'en suis sorti.* Brochure, 1 fr. Librairie Académique, Perrin, quai des Grands-Augustins, Paris.

Jamais il ne m'avait parlé de la Maçonnerie. Il ne le fit que lorsqu'il s'aperçut du changement qui s'était opéré en moi. L'heure était favorable, en effet. Dès lors que j'entrais, à cette heure psychologique, dans la Franc-Maçonnerie, il était fatal que je deviendrais un anticatholique fanatique, et il y avait de grandes chances pour que ce fût jusqu'à la mort. Mais, sur ce dernier point, il était écrit qu'il en serait autrement. Je devais subir, dans toute sa violence, la crise que traverse mon pays tout entier ; mais je devais aussi y échapper, comme j'espère qu'il y échappera.

Qu'ai-je fait dans la Maçonnerie ? C'est là une question que le lecteur doit me poser. C'est celle en effet qu'on entend toujours : Que fait-on dans les réunions maçonniques ?

La réponse est simple, si simple, qu'elle étonne toujours ceux qui l'entendent pour la première fois.

Dans les réunions maçonniques, on commence par écouter des prédications ; et, plus tard, on en fait soi-même. Les Loges sont des lieux où l'on est prêché, et où l'on prêche. Rien de plus.

Sur quels sujets ont lieu ces prédications ? Sur deux thèmes qui sont comme des *leit-motiv* revenant sans cesse, à propos de tout et à propos de rien.

Premier thème : la Franc-Maçonnerie est une institution sublime, sainte et sacrée. Elle est l'éternelle initiatrice de tout ce qui se fait de bien, de bon, de grand dans l'humanité.

Deuxième thème : Cette association, si haute, si respectable, si vénérable, a un ennemi. Cet ennemi,

c'est le catholicisme. D'où on tire cette conclusion : Puisque le catholicisme est l'ennemi de la Maçonnerie, il est l'ennemi de toutes les grandes causes auxquelles celle-ci déclare se dévouer. En conséquence, si on aime vraiment ces grandes causes, il faut combattre le catholicisme. Ça n'est pas plus malin que cela. Naturellement toute une politique est basée là-dessus. Et voilà tout le secret du fanatisme anti-catholique de nos gouvernants.

J'acceptai avec la plus grande facilité le premier thème. Pourquoi me serais-je défié? Pourquoi aurais-je suspecté ceux qui m'affirmaient la sublimité de la Maçonnerie? Pourquoi, étant sincère, eussé-je douté de leur sincérité? Ces hommes, au lieu de parler entre eux de leurs affaires ou de leurs plaisirs, comme ils faisaient en dehors des réunions maçonniques, ne juraient plus, une fois en loge, que par la Raison, le Progrès, la Vérité, l'Égalité, la Fraternité... N'était-ce pas impressionnant?

Ce devait l'être d'autant plus pour moi que j'étais, ainsi que je l'ai expliqué, à l'heure favorable entre toutes pour cela. Je venais de perdre la foi catholique. Mais je n'avais pas perdu ce à quoi elle avait correspondu en moi jusqu'alors, je veux dire la soif d'idéalisme, le besoin d'une croyance en un « au-delà », en un « au-dessus » des contingences matérielles. Au contraire, ce besoin ne se trouvant plus satisfait, j'étais d'autant plus porté à me jeter avec avidité, et par conséquent sans réflexion, sur les idées exprimées par les grands mots dont on se servait comme d'autant d'appeaux. J'étais bien choqué

par certaines pratiques ridicules auxquelles je ne comprenais rien. Mais on me disait que si on les conservait, c'était « par respect pour les antiques traditions de l'Ordre ». Ainsi qu'on avait grand soin de me le faire remarquer, quoi de plus respectable que des traditions !...

Je fus donc impressionné comme tant d'autres. J'acceptai pour vérité démontrée ce qui n'était qu'une affirmation dénuée de preuve ; et je crus sincèrement que la Franc-Maçonnerie était la sublime initiatrice qu'on me disait.

Ce fut comme une nouvelle religion qui succéda à l'ancienne. J'eus la foi en la Maçonnerie, comme j'avais eu la foi catholique. Cela fait, le reste devait aller tout seul. Par le reste, j'entends le fanatisme anticatholique.

En effet, il est assez naturel que celui qui se donne à une nouvelle religion se laisse entraîner à la haine contre celle qu'il quitte. Dès lors qu'il admet l'une comme vraie, c'est qu'il croit l'autre fausse. Il sera donc tout disposé à en vouloir à ceux qu'il doit logiquement considérer comme l'ayant trompé, surtout si l'on sait l'y exciter habilement. Et c'est pourquoi les nouveaux initiés acceptent sans révolte la seconde partie de l'enseignement maçonnique.

Il est vrai qu'elle est en contradiction avec l'affirmation de l'esprit de tolérance contenue dans les statuts. Mais, ainsi que nous le verrons, les choses sont faites avec assez d'habileté pour que les esprits ne soient pas trop heurtés par la contradiction entre l'universelle tolérance qui est annoncée et le fanatisme

anticatholique qui est pratiqué. C'est ainsi qu'à l'époque où j'entrai dans la Franc-Maçonnerie, on en était encore à la fameuse distinction entre le catholicisme et le cléricalisme. On prétendait qu'on respectait le premier et qu'on n'attaquait que le second. On usait de cette précaution selon les circonstances, et on parvenait ainsi à exciter la haine contre la religion catholique, tout en ayant l'air de ne pas manquer aux prescriptions de « respect pour toutes les convictions religieuses » qui étaient alors imprimées dans les statuts.

Grâce à la perfidie d'une telle méthode, contre laquelle on est d'autant plus mal défendu qu'on est plus idéaliste et plus sincère, je devins fanatiquement anticatholique. Et, pourtant, le fanatisme n'était pas dans mon tempérament. Cela est bien certain, puisqu'ayant été un catholique de conviction jusqu'à l'âge de trente ans, jamais je ne m'étais senti le moindre mouvement de haine, ni contre un protestant, ni contre un juif.

COMMENT JE PUS ÉCHAPPER AU FANATISME
QU'ON M'AVAIT INCULQUÉ.

MES DÉCOUVERTES. — LUTTE INTÉRIEURE.

La meilleure preuve d'ailleurs que le sectarisme n'était pas dans ma nature et qu'il était produit en moi, comme en la plupart des francs-maçons, par la culture spéciale et intensive à laquelle je fus soumis, c'est que je parvins à y échapper.

J'étais, heureusement pour moi, d'une bonne foi

absolue. J'avais en outre la chance de n'éprouver, en fait d'ambition, que celle d'être utile, de servir à quelque chose.

En raison de l'habile tactique dont je viens de donner l'idée, il y avait chance que je devinsse assez aveugle pour ne pas m'apercevoir de ce qu'il y avait de contradictoire, de louche et d'hypocrite dans les procédés maçonniques. Mais en raison de ma nature d'esprit, il pouvait aussi suffire d'heureuses circonstances pour que je fusse ensuite désabusé.

J'eus la bonne fortune de rencontrer à temps ces circonstances. Je fus amené à réfléchir avant que le système d'éducation auquel j'étais soumis m'eût à jamais fait perdre toute liberté d'esprit. Certains excès de fanatisme me mirent en défense, d'abord contre moi-même, puis contre les influences ambiantes dont j'apercevais de mieux en mieux l'action 'pernicieuse, à mesure que je reprenais possession de mes facultés de raisonnement.

Si cette reprise de moi-même s'était accomplie rapidement, j'aurais quitté beaucoup plus tôt la Maçonnerie, comme le font un certain nombre de franc-maçons, dès que leur bonne foi s'étonne des contradictions dont ils s'aperçoivent, ou dès que leur ambition s'irrite des déconvenues qu'elle rencontre. Mais je croyais si sincèrement au Progrès, à la Raison, à la Justice, à la Vérité, à la Fraternité, à toutes les grandes idées qu'on avait agitées devant mon esprit ! Je m'étais fait un nouvel idéal auquel je m'étais si complètement donné ! Je ne m'apercevais pas alors du manque absolu de base qui le caractérisait, non

plus que de la façon perfide dont on en usait, pour me conduire peu à peu à un but tout autre que celui dont on me parlait. Je croyais, je voulais croire malgré tout à la sincérité de la Franc-Maçonnerie. Au lieu de m'en prendre à elle de ce qui m'apparaissait dans certains de ses actes comme incompatible avec la loyauté, j'accusais certains frères, les politiciens, qui, pensais-je, entraînaient, pour les besoins de leur ambition, notre sublime association dans une mauvaise route. Je résistais aux évidences. Je me faisais la guerre à moi-même...

Le temps passait ainsi. Je l'employais à aller de loge en loge. Je parlais, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre, lorsque j'en trouvais l'occasion, de l'esprit de tolérance, que je montrais comme ayant été celui de l'ancienne Maçonnerie. J'en déplorais l'abandon. J'essayais d'y ramener mes frères...

Mes prédications ne portèrent pas les fruits que j'aurais voulu. Elles ne furent pourtant pas sans résultat; car elles me permirent de m'apercevoir que dans toutes les loges se commettaient journellement des actes politiques d'une importance extrême, bien qu'on nous répétât constamment que la Maçonnerie était une association purement philosophique.

D'autre part, mon attention se trouva portée sur un autre fait non moins grave. En effet, dans la plupart des loges où j'allais, je rencontrais, presque toujours, parmi les cinquante ou soixante membres dont chacune d'elles se composait, un député ou un sénateur, ou même un député et un sénateur faisant partie du même atelier. C'était la preuve évidente, la preuve

par le fait, que la Franc-Maçonnerie était parvenue, sans que le pays s'en doutât, à s'emparer d'une très grande quantité de sièges législatifs. Ceux qui les occupaient n'avaient été choisis par le suffrage universel que parce que celui-ci les avait crus libres. En réalité, ils ne l'étaient pas. La Maçonnerie les tenait par les serments qu'elle avait exigés d'eux, par la formation intellectuelle qu'elle leur avait sournoisement imposée et par bien d'autres liens dont ce n'est pas encore l'heure de parler. En raison de la domination qu'elle exerçait ainsi sur l'esprit de ces députés et de ces sénateurs francs-maçons, elle pouvait substituer sa politique à la politique nationale.

Et, en fait, je me rendis compte qu'en ce qui concernait la question religieuse, la Franc-Maçonnerie était, toujours sans que le pays le sût, l'initiatrice de la guerre qui le divisait en l'affaiblissant.

Cette substitution de la volonté de la Franc-Maçonnerie à la volonté de la France, qui était en contradiction flagrante avec le principe du gouvernement républicain, se manifestait à mon esprit d'une manière tous les jours plus évidente, avec les désastreuses conséquences qu'elle entraînait. Si bien qu'une heure vint où je me demandai si je n'avais pas le devoir de faire connaître ce dont je m'étais aperçu.

Ce fut alors une autre lutte en moi. Je sentais bien ce qu'exigeait l'intérêt de mon pays. En ne considérant que lui, je devais parler. Mais la Franc-Maçonnerie avait pris soin de me lier la langue et de faire ma volonté prisonnière. Elle m'avait en effet imposé, le jour de mon initiation, comme elle le fait

vis-à-vis de tous les francs-maçons, le serment de « ne rien dire ni écrire de ce que je pourrais voir ou entendre dans les assemblées maçonniques, sans en avoir reçu la permission expresse, et seulement de la manière qui pourrait m'être indiquée ».

Elle me tenait par là.

J'avais pourtant formulé hautement certaines réserves en faveur de la liberté de ma conscience, avant de m'engager. Je me rendais bien compte aussi qu'on m'avait extorqué mon serment, puisqu'on m'avait fait en échange des déclarations fausses et des promesses qu'on ne tenait pas. Je me répétais qu'un homme ne pouvait être lié par un engagement pris dans de telles conditions, surtout alors que l'intérêt de son pays est en jeu. Je demeurais néanmoins hésitant.

C'est que la Franc-Maçonnerie ne se contente pas de faire prononcer un serment à ses initiés. Elle leur rappelle ce serment à chacune des réunions auxquelles ils assistent dans les loges. Elle déclare que le succès de son œuvre sainte est attaché à l'observation de la « loi du silence ». Elle crée ainsi en eux une tournure d'esprit très particulière d'où résulte une sorte de religion du secret. On ne saurait se figurer, lorsqu'on ne l'a pas subie, l'influence d'une telle formation, ni l'utilité dont elle est pour la Franc-Maçonnerie. J'ai pu mesurer l'une et l'autre à mes incertitudes, à mes hésitations, à mes révoltes de conscience, dans les jours dont je parle.

Autre chose me retenait encore. En admettant que je me décide à faire des révélations, me disais-je,

est-ce que la Maçonnerie n'aura pas vite fait d'infirmier la valeur de ces révélations, rien qu'en prononçant contre moi ce simple arrêt : c'est un traître ! Car j'en serai un à ses yeux. Qui me croira dans de telles conditions ? Qui m'écouterà seulement, lorsque je parlerai, moi, chétif inconnu, contre elle, toute puissante et disposant de tant de ressources insoupçonnées ?

COMMENT J'ENTREPRIS LA LUTTE
CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE, ALORS QUE J'ÉTAIS
ENCORE FRANC-MAÇON.

Un jour vint pourtant où le devoir m'apparut très net et où je me dis que l'important, pour un homme qui veut être vraiment un homme, n'est pas tant de réussir en faisant ce qu'il doit, que de le faire : je résolus donc une bonne fois de dire ce que je savais, et ce que la nation avait le droit de savoir comme moi.

Seulement, comme je considérais que j'avais commis une faute en promettant le secret, le jour de mon initiation, sans savoir sur quoi pouvait bien porter ce secret, je décidai qu'en réparation de cette faute, je me devais d'affronter la colère de « la Veuve » avant d'avoir mis entre elle et moi la barrière protectrice de ma démission.

En conséquence, au cours de la période électorale boulangiste de 1889, j'offris mes services dans un journal de Vervins, mon pays natal, au candidat conservateur, M. Godelle, qui se présentait contre le docteur Dupuy, député gouvernemental sortant, franc-maçon fanatique, qui avait prononcé en pleine Chambre

cette parole si digne de la Franc-Maçonnerie : « En politique, il n'y a pas de justice. »

Je fis savoir à M. Godelle que j'étais franc-maçon et je lui exposai les raisons pour lesquelles je désirais combattre la Franc-Maçonnerie avant de la quitter. Il accepta mon concours dans ces conditions ; et c'est ainsi que je pus accuser publiquement la Maçonnerie d'intolérance, de fanatisme antireligieux et d'ingérence occulte dans les affaires politiques de la France.

J'eus la chance de voir le F. : Dupuy rester sur le carreau. Il put ainsi se convaincre qu'il y a quelquefois une justice en politique.

Ce premier succès acquis, je revins à Paris, résolu à faire connaître ma conduite à mes frères de la loge *l'Avant-Garde* et à provoquer ma mise en jugement.

Je n'obtins celle-ci qu'après une véritable bataille qu'il me fallut livrer. On commença par essayer de m'impressionner par la violence, dans une séance où éclatèrent les colères que j'avais provoquées. Ce fut sans résultat. Alors on revint aux moyens de persuasion. On essaya de me convertir. Mais il était trop tard. La cause était définitivement entendue devant ma conscience. J'avais la vision trop nette du mensonge maçonnique.

COMMENT JE L'EMPORTAI SUR LA FRANC-MAÇONNERIE DANS CETTE PREMIÈRE LUTTE.

Lorsqu'on fut assuré que ma détermination était irrévocable, il fallut bien qu'on se décidât à entamer contre moi la procédure ordinaire. On poussa alors

les choses avec autant de vigueur qu'on avait employé de persuasion douceuse pour tenter de me reprendre. L'Orateur chargé de soutenir la cause de la Franc-Maçonnerie demanda que mon exclusion fût prononcée solennellement.

C'était ce qu'exigeait l'intérêt maçonnique. Puisque je voulais engager définitivement la lutte, il fallait du moins qu'on pût dire que j'avais été chassé.

L'intérêt de ma future campagne exigeait le contraire.

Je l'emportai sur la Maçonnerie dans cette circonstance, grâce à ce que, d'après les règlements, les membres de l'atelier dont je faisais partie avaient seuls droit de vote sur mon cas. Or, plusieurs d'entre eux étaient de jeunes étudiants initiés depuis peu de temps et incomplètement intoxiqués par le virus maçonnique. Tous les autres me connaissaient d'ailleurs assez pour n'avoir aucun doute sur ma bonne foi. La plupart ne s'érigeaient en juges de ma conduite qu'à contre-cœur et parce que je les y forçais. Un certain nombre avaient été plus ou moins impressionnés par ma propagande en vue du retour à ce que j'appelais les traditions de tolérance maçonnique. Ils condamnaient le fanatisme qui régnait dans les loges, et encore plus l'action politique exercée par la Franc-Maçonnerie, contrairement aux prescriptions inscrites dans ses statuts. Maintes fois, j'avais pu m'en convaincre. En me condamnant, ils se seraient donc condamnés eux-mêmes. Tout en considérant que j'avais manqué au serment maçonnique en dénonçant publiquement l'association, « sans en avoir

reçu la permission expresse », ils reconnaissaient que mes attaques avaient leur raison d'être et qu'en les formulant, je n'avais peut-être fait que remplir strictement mon devoir de citoyen. Enfin je devais aussi bénéficier de ce que, le vote étant secret, chacun prononcerait sur mon sort en toute liberté de conscience. Je comptais que, grâce à ces circonstances, on ne parviendrait pas à recruter dans ma loge une majorité contre moi.

En effet, malgré la déclaration formelle faite par moi, au cours de ma défense, que j'entendais continuer, quoi qu'il advînt, la guerre que j'avais commencée contre la Franc-Maçonnerie, mes jeunes frères de *l'Avant-Garde* ne me condamnèrent qu'au minimum de la peine que j'avais encourue, c'est-à-dire à trois mois de suspension de mes droits maçonniques, — trois mois de « mise en sommeil ». C'était pour moi une seconde victoire.

Par égard pour leur bienveillante équité, je me fis un devoir de dormir maçonniquement pendant trois mois, comme ils m'avaient condamné à le faire. Je veux dire par là que je m'abstins de paraître en loge durant ce laps de temps. Après quoi, estimant que j'étais quitte envers la Veuve, puisque j'avais payé ma révolte au prix que ses juges avaient eux-mêmes fixé, j'envoyai ma démission au Vénérable de ma loge et je commençai ma préparation en vue de la lutte que j'avais résolu de poursuivre.

PRINCIPALE RAISON POUR LAQUELLE
LA LUTTE CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE EST SI
PARTICULIÈREMENT DIFFICILE.

Pour cela, je me donnai, aussi complètement que je le pus, à l'étude de la question maçonnique.

On sera sans doute tenté de croire que je devais la connaître parfaitement, cette question, puisque j'avais passé six ans dans les ateliers de la Veuve.

Il n'en était pourtant rien. Je pouvais m'imaginer la connaître. En réalité, je ne la connaissais pas. Je n'en savais que ce que j'avais vu. Or, ce qu'on voit de la Maçonnerie, ce qui vous en est montré, — que vous soyiez ou que vous ne soyiez pas franc-maçon, — n'est jamais qu'une apparence destinée à vous tromper sur ce que vous ne voyez pas. Et c'est seulement lorsqu'on s'est aperçu de cela qu'on se trouve dans les conditions voulues pour commencer à apprendre quelque chose. J'en puis parler, car j'en ai fait l'expérience personnelle.

J'avais été successivement apprenti, compagnon maître et rose-croix. J'avais occupé les offices de secrétaire, d'orateur et de premier surveillant dans ma loge. J'y avais disposé deux fois de celui de Vénérable, que j'avais fait attribuer à ceux que je croyais plus capables que moi d'assurer la prospérité de l'atelier. J'avais aussi, dès mon entrée dans le chapitre *La Clément Amitié*, été bombardé secrétaire de ce chapitre. J'avais donc été « une lumière » capitrale. Bien plus ! Une circonstance dont j'aurai occasion de parler plus loin m'avait permis d'entre-

voir qu'un monde existait derrière le monde maçonnique, plus secret encore que celui-ci, insoupçonné de lui, tout comme du monde profane.

Ma vie maçonnique s'était ainsi trouvée beaucoup plus remplie que celle de l'immense majorité des francs-maçons ; et, par là, j'avais acquis une expérience pratique de la question qui devait me garder des erreurs que commettent presque inévitablement ceux auxquels manque cette expérience.

Malgré cela, je le répète, je ne me doutais pas de ce qu'était l'association dont j'avais été membre très actif. Tant les choses y sont habilement disposées pour illusionner les francs-maçons, tout comme ceux qui ne le sont pas !

De sorte que ce sont surtout mes réflexions et mes études ininterrompues depuis 1890, études et réflexions appuyées, il est vrai, sur ce que j'avais regardé sans voir ou vu sans comprendre pendant six années, qui m'ont permis d'envisager la question et de la concevoir telle que je l'exposerai au cours de cette étude.

MES PREMIÈRES ERREURS.

Je commençai par rester un certain nombre d'années dans l'erreur commune qui consiste à envisager la Franc-Maçonnerie comme une société dont le but est réellement philosophique, humanitaire et progressiste. J'avais pourtant bien vu qu'en fait il en allait tout autrement. Mais, ainsi que je l'ai dit, je me figurais alors que les contradictions entre les actes et les

principes devaient être attribuées à la mauvaise influence exercée par les politiciens. C'étaient eux, pensais-je, qui après avoir envahi la Maçonnerie l'avaient fait dévier de sa vraie route, afin d'assurer un tremplin à leur ambition par l'exploitation des passions mauvaises. Les recherches auxquelles je m'étais livré dans les bibliothèques maçonniques n'avaient fait qu'enfoncer davantage cette erreur dans mon esprit. Elles m'avaient donné l'occasion de lire les discours prononcés par les francs-maçons de l'ancien temps. Or, je les voyais animés d'un souffle si chrétien ! Ils semblaient remplis d'un amour si vrai de l'Humanité ! Ne proposaient-ils pas Jésus-Christ comme le modèle sur les traces duquel tout vrai franc-maçon devait marcher ! Il ne me venait pas alors à la pensée que les idéalistes d'autrefois et les misérables politiciens que je voyais autour de moi pouvaient bien avoir été attirés, dans un but inconnu des uns comme des autres, par quelque volonté supérieure à la Maçonnerie et dissimulée derrière elle.

Aussi est-ce contre les francs-maçons de mon temps, bien plus que contre la Maçonnerie elle-même, que je commençai ma campagne. C'est plus tard seulement que je me demandai ce que pouvait bien être cette Franc-Maçonnerie universelle et séculaire que je regardais comme distincte d'eux et qui, en effet, depuis deux siècles, avait vu passer dans ses temples tant de Francs-Maçonneries différentes auxquelles elle avait survécu.

POINTS D'INTERROGATION RÉVÉLATEURS.

Quel était le secret de sa naissance et celui de sa durée? Comment avait-elle pu traverser tant de régimes politiques et s'adapter à tant de milieux différents? Comment était-elle universelle? Pourquoi avait-elle été constituée? Si c'était dans un but, — et il n'en pouvait être autrement, sans cela elle ne fût pas née, — qui lui avait donné ce but? Si elle y tendait toujours, — et il n'en pouvait encore être autrement, sans cela elle fût morte, — qui la maintenait attachée à ce but? D'autre part, comment pouvaient s'allier les diversités de caractère que présentaient à mes yeux les Francs-Maçonneries instituées dans les différents pays, avec l'existence d'une Maçonnerie se disant universelle et paraissant en effet telle à certains signes? Comment se conciliait l'ampleur d'une aussi gigantesque création avec la nullité de la plupart des adhérents français et avec la médiocrité de ceux qui m'apparaissaient comme leurs chefs?...

A partir du jour où ces questions assiégèrent mon esprit, je me suis dit bien des fois : Il faut que, derrière ce qui nous apparaît, il y ait autre chose qui n'apparaît pas et qu'au-dessus des chefs visibles, il y en ait d'invisibles...

Mais, bien des fois aussi, je repoussai cette pensée, trompé que j'étais par des apparences savamment combinées.

Par exemple, j'avais constaté qu'on nommait à l'élection les officiers des loges, les délégués au Convent et les membres du Conseil de l'Ordre. J'en dé-

duisais tout naturellement que, dans l'association maçonnique, l'autorité et, par suite, l'inspiration venaient d'en bas. Je me persuadais qu'un pareil système était justement le contraire de celui qui eût permis la transmission d'une volonté occulte directrice et permanente, et j'en conclus, comme ont fait et comme continuent de faire tant d'autres, que cette volonté directrice et permanente ne pouvait exister, puisqu'elle était dans l'impossibilité de transmettre ses ordres.

C'était encore là une erreur dont je ne fus tiré que le jour où je réfléchis que, si l'organisation administrative mettait, par l'élection, la source de l'autorité en bas, il existait dans la Franc-Maçonnerie une autre organisation, qui reposait sur un principe exactement contraire. Or, pourquoi cette dualité? et à quoi correspond-elle?...

Pourquoi l'organisation des grades est-elle dissimulée aussi complètement que possible, non seulement aux profanes, mais aux francs-maçons eux-mêmes, tandis qu'au contraire l'organisation administrative est étalée tout au long dans les statuts?

L'organisation qu'on montre, c'est celle qui est de nature à faire croire que l'autorité vient d'en bas. L'organisation qu'on cache, c'est celle qui pourrait permettre à une autorité invisible de s'exercer. Cela ne doit-il pas nous faire réfléchir?

Cette particularité est déjà bien étrange par elle-même; mais il est bien plus étrange encore qu'on la trouve dans les Maçonneries de toutes les époques et de tous les pays. Est-ce qu'elle se serait ainsi main-

tenue à l'état universel, si elle ne correspondait à un plan arrêté et obstinément suivi? Est-ce qu'elle ne trahit pas un invincible entêtement dans la résolution de tromper? Est-ce qu'enfin elle ne nous révèle pas l'importance de cette organisation des grades dont le mécanisme et la signification nous sont si soigneusement dérobés?

Une fois aux prises avec ces réflexions, je compris que ce n'était pas par le rassemblement de quelques centaines de documents recueillis au hasard des rencontres parmi les millions qui existent ou ont existé, que ce n'était pas par la lecture de quelques rituels et la connaissance de quelques emblèmes, que ce n'était pas par la simple fréquentation des francs-maçons ou par l'assistance quotidienne aux travaux des loges qu'on avait chance d'aller au fond de la question maçonnique et de découvrir ce qu'elle nous a dissimulé jusqu'ici. En une pareille matière, les observations ne sont rien, si le jugement ne les coordonne et ne cherche la loi des choses, ainsi que les relations entre les effets et leurs causes.

Est-ce à dire que je regarde comme inutiles et sans valeur les travaux des autres antimaçons, et en particulier ceux des auteurs qui ont écrit sur la question dans les époques antérieures à celle-ci?

J'en suis bien loin. J'ai toujours considéré au contraire qu'il serait d'une extrême utilité que les thèses exposées par Barruel, Eckert, Deschamps et Claudio Janet fussent connues d'un public nombreux. Mais les ouvrages de ces écrivains, que je considère comme les fondateurs de la science antimaçonnique, exigent

une étude patiente et difficile. Ils sont d'ailleurs devenus assez rares. Un travail de condensation s'imposait donc à leur sujet, pour assurer une plus grande circulation aux idées qu'ils contiennent.

Ce travail a été accompli par Henri Delassus, dans les deux volumes qu'il a publiés sous ce titre : *Le Problème de l'heure présente*.

Cet auteur a résumé et coordonné les belles études de Barruel, d'Eckert, de Deschamps et Claudio Janet, ainsi que celles de Crétineau-Joly, qui écrivit son *Eglise Romaine en face de la Révolution*, sur des documents recueillis au Vatican. Il a, en outre, montré comment les événements de ces vingt-cinq dernières années s'adaptent à la théorie fondée par ces maîtres. Ceux-là seuls qui ont entrepris l'exposition de l'obscur problème maçonnique peuvent se rendre compte de la difficulté de l'œuvre de Delassus. J'estime que la lecture de son ouvrage est indispensable à quiconque veut se faire une opinion générale exacte de la question maçonnique.

Il ne suffit pourtant pas à tout expliquer.

La Franc-Maçonnerie, en effet, est composée d'éléments absolument inférieurs au rôle qu'on leur fait jouer. C'est la parfaite coordination d'une multitude d'efforts infimes et épars qui produit les immenses destructions sous lesquelles la France est menacée de se voir ensevelie. Comment les metteurs en scène du drame prodigieux qui se joue peuvent-ils arriver à leurs fins ? C'est une question dont s'est préoccupé un solide champion de la cause antimaçonnique, Maurice Talmeyr, dans une étude des plus curieuses qui

porte ce titre suggestif et révélateur : *Comment on fabrique l'opinion*. Mais Maurice Talmeyr s'était imposé de n'explorer qu'un côté de l'immense question. Il a donc laissé à faire.

D'autre part, ces metteurs en scène dont je viens de parler, les ordonnateurs du grand œuvre maçonnique, les créateurs de l'association, qui sont-ils ?

Un autre auteur, nouveau venu sur le champ de bataille antimaçonnique, comme Maurice Talmeyr, mais bien armé, lui aussi, a voulu, pour son coup d'essai, répondre à cette question, la plus difficile de toutes à résoudre, et sur laquelle, à mon sens, il est impossible d'avoir une certitude absolue tant que ne seront pas élucidées beaucoup d'autres qui l'entourent et qui la protègent de leur propre obscurité. Je veux parler de M. Max Doumic dont l'ouvrage : *Le Secret de la Franc-Maçonnerie*, d'abord publié sans nom d'auteur, s'est imposé, comme il le méritait, à l'attention.

Il est impossible de n'être pas impressionné par la conception de M. Max Doumic et par la façon dont il a su la présenter. Il faut donc lire aussi son ouvrage. Mais, si remarquablement établie que soit sa thèse, elle laisse beaucoup d'esprits insatisfaits.

Après tant de travaux si recommandables, — et je n'ai pas rappelé tous ceux qui devraient l'être, — il reste donc quelque chose à faire pour que l'investissement de la question maçonnique soit complet. C'est ce quelque chose que j'ai voulu tenter.

Je me suis efforcé de pénétrer les cinq secrets maçonniques suivants :

Qui a inventé la Franc-Maçonnerie?

Pourquoi l'a-t-on inventée?

Quel est le mécanisme invisible qui rend possibles ces deux choses impossibles : l'existence d'un Pouvoir occulte et l'asservissement d'un pays comme la France à un groupe de trente mille imbéciles?

Quelles sont les méthodes grâce auxquelles ce mécanisme est mis en action?

Enfin quel est le caractère de l'œuvre accomplie jusqu'ici par la Franc-Maçonnerie ; ou, en d'autres termes, quel est le sens de la marche du Pouvoir occulte et comment empêcher celui-ci d'arriver à son but?

Le lecteur trouvera dans les chapitres qui suivent le résultat de mes recherches sur ces questions.

PREMIÈRE PARTIE

Réalités masquées par les apparences.

CHAPITRE PREMIER

Qu'est-ce qu'une société secrète ?

La Franc-Maçonnerie en est-elle une ?

LA SOCIÉTÉ SECRÈTE.

Qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie ?

A cette question, on répond généralement : c'est une société secrète.

En disant cela, on n'a rien dit. Car qu'est-ce qu'une société secrète ? On l'ignore généralement.

On touche pourtant là un des points sensibles de la question maçonnique. Et la preuve, c'est que les défenseurs attitrés de la Franc-Maçonnerie nient énergiquement que cette association soit une société secrète.

L'un des francs-maçons qui parlent et écrivent le plus volontiers sur la Franc-Maçonnerie, le F.: Limousin, directeur-fondateur de la revue maçonnique

l'Acacia, m'affirmait, au cours d'une polémique, en 1903, que je commettais la plus grossière des erreurs en prétendant que la Franc-Maçonnerie était une société secrète. « Société discrète », spécifiait-il ; discrète, non secrète.

Le F.: Limousin est revenu sur cette même question dans un discours prononcé à la *Société de Statistique de Paris* et inséré dans le numéro de juillet 1907 du journal de cette société. Notons que celle-ci est reconnue d'utilité publique ; ce qui ne l'empêche pas, ainsi qu'on va le voir, de publier les assertions les plus contraires à la vérité en ce qui concerne la Franc-Maçonnerie.

Voici ce que disait et écrivait le F.: Limousin :

« Avant d'aller plus loin, il est une opinion très répandue que je dois détruire. La Franc-Maçonnerie, dit-on, est une société secrète. Sur la valeur de cette expression, il faut s'entendre. On ne saurait appeler secrète une association dont personne n'ignore l'existence, dont on connaît les lieux de réunions et un grand nombre de membres, qui compte parmi ses membres des ministres, des sénateurs, des députés, des magistrats, des commissaires de police, sans parler de beaucoup d'hommes connus dans les sciences, les arts et les lettres. En France, sous le second Empire, le Grand-Maître du Grand Orient de France était proposé par l'empereur, et le poste fut successivement occupé par le prince Murat, membre de la famille impériale, le maréchal Magnan et le général Mellinet. En Danemark et en Suède, le Grand-Maître est le roi ; dans ce dernier pays, les grades supérieurs

de la Franc-Maçonnerie constituent même un ordre de chevalerie officiel.

« En Angleterre, le roi Edouard VII est Grand Protecteur des Grandes Loges d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, après en avoir été Grand-Maître pendant qu'il était prince de Galles. Le Grand-Maître actuel de la Grande Loge d'Angleterre est le duc de Connaught, frère du roi ; dans les trois grandes Loges figurent des membres de la plus haute noblesse. Si nous traversons l'Atlantique, nous trouvons que les présidents de la République des Etats-Unis et du Mexique, MM. Théodore Roosevelt et Porfirio Diaz, sont francs-maçons. Ce dernier même est membre honoraire du Grand Orient de France. En parcourant l'Amérique hispano-portugaise, il est probable que nous trouverions plus d'un autre président de République, plus d'un ministre Frère Trois-Points, comme disent les ennemis de la Maçonnerie.

« Dans ces conditions, ce serait aller contre tout bon sens que de soutenir que la Franc-Maçonnerie est une société secrète ; une expression, employée dans un rapport présenté au Conseil d'Etat sous le second Empire, est plus exacte : « Une société ayant des secrets. » La règle de ne pas admettre à ses séances des étrangers, si elle est plus rigoureuse dans la Maçonnerie qu'ailleurs, ne lui est pas propre ; elle lui est commune avec presque toutes les autres associations, même la nôtre. »

Le F. : Limousin a évolué, ainsi qu'on le voit. En 1907, il dit à la *Société de Statistique* : « Société qui a des secrets. » Et même, il semble incertain, prêt à

évoluer encore : Cette expression *serait plus exacte*, se contente-t-il de dire. Il n'est pas sûr. Et néanmoins il affirme que ce serait « aller contre tout bon sens » que de soutenir que la Franc-Maçonnerie est une société secrète.

Alors qu'est-ce donc qu'une société secrète? C'est ce que le F. : Limousin aurait dû commencer par nous dire ; mais c'est ce qu'il s'est bien gardé de faire.

Pour éblouir ses auditeurs les « statisticiens », pour les détourner du point principal : la définition de la société secrète, le chevalier de *l'Acacia* comptait manifestement sur la brillante énumération qu'il leur fit des hautes personnalités politiques qui appartiennent à l'association maçonnique. Il aurait pu y faire figurer les membres les plus qualifiés de notre aristocratie française du XVIII^e siècle, avec, à leur tête, le duc d'Orléans et les frères du roi Louis XVI. Mais quelle signification devons-nous attacher à la présence de tant de grands personnages dans les loges? Un autre maçon va nous le dire, qui est plus qualifié que l'orateur de la *Société de Statistique* ; nous voulons parler du juif désigné dans la secte sous le nom de *Piccolo-Tigre*.

Ce *Piccolo-Tigre* était membre de la Haute-Vente, c'est-à-dire du groupe maçonnique supérieur auquel fut confié, pendant la Restauration, la direction en Italie de la lutte contre la Papauté.

Piccolo-Tigre avait fondé une Vente de carbonari à Turin. Il écrivait aux membres de cette Vente, le 18 janvier 1822, une lettre contenant des instructions sur les moyens à prendre pour racoler des francs-ma-

çons. Cette lettre fait partie de la collection des documents mis par le Vatican à la disposition de Crétineau-Joly, pour écrire son livre : *L'Eglise romaine en face de la Révolution*. L'authenticité de ce document, contestée comme on peut s'y attendre par les francs-maçons, — puisqu'ils nient tout, — est établie par la déclaration du secrétaire des Lettres latines et par le Bref de Pie IX, imprimé en tête de l'ouvrage de Crétineau-Joly.

Dans cette lettre, Piccolo-Tigre écrivait :

« La Haute-Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de princes et de riches que l'on pourra. Les princes de maisons souveraines, et qui n'ont pas l'espérance légitime d'être rois par la grâce de *Dieu*, veulent tous l'être par la grâce d'une révolution... Il n'en manque pas, en Italie et ailleurs, qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. D'autres sont déshérités ou proscrits. Flattez tous ces ambitieux de popularité ; accaparez-les pour la Franc-Maçonnerie : la Haute-Vente verra après ce qu'elle pourra en faire d'utile à la cause du progrès. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas-là. Faites-en des francs-maçons. La loge les conduira au carbonarisme. Un jour viendra où la Haute-Vente, peut-être, daignera se les affilier. En attendant, ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besogneux. Ces pauvres princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. C'est une magnifique enseigne, et il y a

toujours des sots disposés à se compromettre au service d'une conspiration dont un prince quelconque semble être l'arc-boutant. »

On comprend que si les princes sans héritage sont une si bonne enseigne pour la Franc-Maçonnerie, à plus forte raison en est-il ainsi des princes régnants, lorsqu'ils sont assez naïfs pour s'imaginer que la Franc-Maçonnerie fait leurs affaires, tandis qu'au contraire, ainsi que vient de nous le faire comprendre *Piccolo-Tigre*, ils font surtout les affaires de la Franc-Maçonnerie.

Après cet aperçu qui nous est donné par le célèbre membre de la Haute-Vente, nous sommes fixés sur la signification de l'énumération du F.: Limousin.

Il y a quelques années, un autre franc-maçon s'est essayé sur le même sujet. Alors que le directeur de *l'Acacia*, vieux routier, a toujours soin, en 1907 comme en 1903, d'éviter la définition qu'il devrait donner de la société secrète, ce nouveau champion, plus présomptueux, a tenu à aborder carrément la difficulté. Il a défini.

« Une société secrète, a-t-il dit, est une réunion d'hommes travaillant dans des endroits cachés, inconnus, se réunissant secrètement, en un mot, se dissimulant avec le plus grand soin dans les ténèbres. Sommes-nous cela? Non. Et la preuve, c'est que tout le monde connaît l'existence de la Franc-Maçonnerie. On ne peut donc que sourire en songeant aux histoires ridicules répandues encore maintenant sur nos façons soi-disant mystérieuses d'exécuter nos travaux. »

C'est très simple, comme on voit. Il n'y a qu'un malheur, c'est que la définition donnée est fausse.

En effet, on doit considérer que toute société « qui a des secrets », pour parler comme le F. : Limousin, est une société secrète. Elle est secrète, précisément quant à ce sur quoi elle garde le secret.

C'est là un principe qu'on peut admettre, disons-nous. Mais ce qui est absolument indiscutable, ce qui ne souffre pas contradiction, c'est qu'on doit surtout regarder comme société secrète celle qui cache son but.

Lorsque des hommes se réunissent, c'est toujours en vue d'un but qui leur est proposé. Ils ne se réuniraient pas sans cela. Ceux qui veulent fonder une société quelconque sont donc bien obligés de faire connaître le but de celle-ci. S'ils croient que ce but ne peut porter ombrage à personne, ils le déclarent tout franchement. La société qu'ils constituent est, en ce cas, une société comme toutes les autres. Elle a un objet connu de tout le monde, des non intéressés aussi bien que des intéressés. Et c'est pour cela qu'elle n'est pas qualifiée secrète.

Mais un autre cas peut se présenter : celui où des hommes, ayant le désir de constituer une société en vue d'un certain but, sentent que ce but risque de froisser des intérêts, ou de heurter des opinions, ou de blesser des convictions ; bref, de se trouver en opposition avec un état d'esprit ou un état de choses régnant.

Alors quel parti peuvent-ils prendre ? Ils ont à choisir entre deux : ou bien déclarer hautement l'ob-

jet de leur société, quoi qu'il puisse s'ensuivre ; ou bien user de moyens quelconques pour que le public soit induit en erreur, pour qu'il ignore le but de la société, pour qu'il s'en figure un autre que celui qu'elle a réellement. L'association ainsi constituée sera une société essentiellement secrète, parce que son but sera secret.

La société secrète est donc surtout celle dont les fondateurs ont pris des précautions pour que le but en demeure inconnu. Comment y arriveront-ils ? Peu importe. Les moyens peuvent varier. Mais la société dont les fondateurs ou leurs successeurs emploient des procédés quelconques pour que le véritable objet en soit ou caché ou dissimulé, cette société-là n'est plus une société ordinaire. C'est une société dont on est obligé de dire qu'on ne sait pas ce en vue de quoi elle travaille ; c'est donc une société secrète. Ou bien les mots n'ont pas de sens.

Lorsqu'ils nous parlent « d'hommes travaillant dans des endroits cachés, inconnus, se réunissant secrètement, etc. », les francs-maçons essayent tout bonnement de nous donner le change. *Ils énumèrent quelques-uns des moyens qui peuvent être employés pour que le but d'une société demeure inconnu*, et ils tirent de cette énumération incomplète une conclusion frauduleuse, en nous disant :

« Puisque la Franc-Maçonnerie n'emploie pas ces moyens-là, ou ne les emploie que partiellement, elle n'est pas une société secrète. »

Nous leur répondons :

« A côté des moyens que vous énumérez, il y en a

d'autres que vous passez sous silence et qui précisément sont ceux employés par la Franc-Maçonnerie pour que son but véritable demeure ignoré. »

DEUX TYPES DE SOCIÉTÉS SECRÈTES. — PREMIER TYPE.

Sans doute, il y a eu, il y a même peut-être encore, des sociétés secrètes qui se sont constituées sur cette idée : que le seul procédé à employer pour cacher leur but, c'était de cacher tout ce qui pouvait révéler leur existence elle-même, et les noms de tous les adhérents, et les lieux de réunions, etc.

Mais, lorsqu'on regarde les choses d'un peu près, on s'aperçoit que ces sociétés secrètes-là, au lieu d'être les plus parfaites, comme on est porté à se l'imaginer, sont au contraire les plus naïves. Ce sont celles dont le secret est le plus facile à pénétrer, et cela, en raison des nécessités de leur recrutement, à moins que ce recrutement ne s'opère exclusivement dans des milieux spéciaux, où règne une grande passion commune, religieuse ou patriotique, par exemple ; ou encore dans des milieux déjà travaillés par une propagande préalablement organisée.

Un exemple va le faire toucher du doigt.

Il y a quatre ans, un inconnu m'écrivit pour me demander quelques instants de conversation. Il avait, me disait-il, une communication très grave à me faire au nom d'un groupe de personnes dont il se prétendait le délégué. Je lui donnai rendez-vous. Lorsque nous nous trouvâmes en présence, il commença par me demander le secret sur ce qu'il avait à me dire. Je

répondis à cette demande en faisant observer à mon interlocuteur que j'avais autrefois promis le secret à la Franc-Maçonnerie et que ma conscience m'avait ensuite imposé l'obligation de manquer à ma promesse ; que cette première expérience m'avait éclairé sur le danger qu'il y avait pour un homme à s'engager au secret avant de savoir sur quoi pourrait porter ce secret ; que, dans ces conditions, je ne lui promettais rien du tout, sinon que je m'empresserais de divulguer notre conversation si l'intérêt de mon pays me paraissait pouvoir être servi en quelque chose par une pareille divulgation.

Mon visiteur fut quelque peu interloqué. Mais il se remit et me dit que, même en l'absence d'engagement de ma part, il pouvait parler, qu'il en avait le droit, parce que la campagne que je menais depuis cinq ans lui donnait toute garantie ; que d'ailleurs il avait reçu de ceux au nom desquels il venait à moi, pouvoir d'agir selon les circonstances et comme il le jugerait utile.

Il m'exposa alors l'objet de sa visite.

« — Combattre la Franc-Maçonnerie comme vous le faites, me dit-il, montrer ce qu'elle est, la secouer sans relâche, comme un dogue secoue la jambe d'un voleur, c'est très bien. Mais c'est insuffisant. On ne peut lutter utilement contre un adversaire qu'à condition de lutter à armes égales. La Maçonnerie est une société secrète ; donc il faut lui opposer une société secrète. Vous n'avez pas compris cela ; mais un certain nombre de Français, eux, l'ont compris ; et c'est en leur nom que je vous parle en ce moment. Ils se

réunissent sans que personne le sache, dans un endroit ignoré et ils agissent à l'insu de tout le monde. En procédant ainsi, ils ont déjà obtenu des résultats considérables. Ils pensent que votre présence parmi eux pourrait être utile. Je suis muni de leurs pleins pouvoirs, ainsi que vous le prouvera la lecture des pièces que voici, pour vous faire connaître le but et l'existence de l'association qu'ils ont constituée et pour solliciter votre adhésion. »

Ce disant, mon visiteur tira de dessous son manteau et me présenta un parchemin revêtu des sceaux de la société dont il se disait le représentant.

Je lus cette pièce très attentivement. Puis, ne sachant encore si j'avais affaire à un naïf ou à un émissaire de la Maçonnerie, je la remis à mon visiteur sans dire un mot, désirant le laisser s'avancer, afin de pouvoir l'étudier.

Il continua, mais avec une gêne qui augmentait visiblement. Il n'avait évidemment pas prévu qu'il serait obligé de parler si longuement sans être interrompu.

Lorsqu'il fut au bout de son rouleau, il me dit :

« — Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai à vous exposer. Je vous prie de vouloir bien répondre à la demande que j'ai été chargé de vous adresser. »

Je sortis du silence que j'avais gardé jusqu'alors, pour lui poser la question suivante :

« — Vous êtes absolument sûr, Monsieur, que l'association au nom de laquelle vous avez bien voulu venir ici est une association secrète? »

— Absolument sûr.

— Excusez-moi, mais je suis, de mon côté, absolument sûr du contraire.

— Veuillez vous expliquer, Monsieur.

— Mon explication est très simple. Vous m'avez dit que votre association n'avait d'autre objet que de lutter contre la Franc-Maçonnerie. C'est bien cela, n'est-ce pas ?

— Tel est son but en effet.

— D'autre part, vous m'avez appris son existence. Dès lors que je sais et son existence et son but, moi qui n'en fais pas partie, ne sentez-vous pas qu'elle a cessé, par cela seul, d'être secrète ?

— Oh ! Monsieur, nous sommes sûrs de vous.

— Vous avez tort. Je vous ai expliqué pourquoi, dès le début de notre entretien. A l'heure actuelle, je me regarde comme libre de faire connaître le nom de votre société, le vôtre, ainsi que le but que vous poursuivez. J'aurais d'autant moins scrupule à le faire que vous êtes voué à un insuccès certain. Votre société soi-disant secrète est une société secrète pour enfants. Vous ne pouvez en effet vous recruter qu'en procédant comme vous venez de faire vis-à-vis de moi. Or, chaque fois que vous agirez ainsi, vous livrerez le secret de votre association.

— Mais, monsieur, comment voulez-vous donc que nous fassions ?

— Il existe d'autres systèmes de sociétés secrètes et d'autres procédés pour les recruter.

— Lesquels, Monsieur ? Ce serait un service signalé que vous nous rendriez en me le disant.

— Cela c'est mon secret. Vous avez bien voulu me dire le vôtre. Excusez-moi si je suis obligé de ne pas vous confier le mien. »

Mieux qu'aucun raisonnement, ce récit doit faire comprendre qu'il est impossible à une société secrète de garder son secret bien longtemps, si elle se borne à se cacher du public profane et si elle fait connaître à ses membres le but en vue duquel elle les a groupés. Chaque fois qu'elle voudra attirer un nouvel adhérent, une telle société sera obligée d'agir comme il fut fait vis-à-vis de moi dans la circonstance que je viens de narrer, et, par cela seul, chaque fois, son secret se trouvera livré, ou tout au moins compromis. Ainsi, je n'avais qu'à accepter l'offre qui m'était faite et à pénétrer dans l'association dont la porte m'était ouverte, et je me trouvais en possession de la méthode de la dite société, de ses moyens d'action, du nom de tous ses adhérents, etc.

D'autre part, chaque fois qu'un membre quittera une telle association, soit par mauvaise humeur, soit par dépit, par contrariété, ou par toute autre raison, le secret de celle-ci se trouvera également compromis.

Il se peut pourtant, ainsi que je l'ai dit, qu'il existe des sociétés qui se croient secrètes et qui correspondent au type dont nous venons de parler. Toutes celles qui sont fondées par des débutants doivent même correspondre à ce type. Mais elles sont les moins redoutables des associations secrètes et elles ne peuvent jamais durer bien longtemps, si ce n'est dans certaines conditions absolument spéciales qui ne sont

nullement celles que présente une association mondiale comme la Franc-Maçonnerie, telle qu'elle nous apparaît.

SECOND TYPE DE SOCIÉTÉ SECRÈTE.

Les vrais conspirateurs ont senti le défaut d'une pareille conception de la société secrète.

Ils se sont dit :

« Ce qu'il faut, c'est cacher le but de l'association que nous voulons créer. Cela seul est essentiel. Pouvons-nous espérer le cacher bien longtemps alors que nous sommes obligés, pour opérer notre recrutement, de nous ouvrir à ceux dont nous désirons faire des adhérents? Evidemment non. Il faut donc trouver autre chose. » Et ils ont abouti, sans doute après bien des tâtonnements, à cette conclusion : que le plus sûr était de ne prendre aucune précaution pour cacher l'existence de la société secrète ; mais qu'il fallait organiser celle-ci de telle façon qu'elle apparût au public et même aux adhérents comme ayant un but tout autre que celui qu'elle est destinée à réaliser.

Procédé par trop extraordinaire, est-on peut-être tenté d'objecter, et qui n'a pu venir à la pensée de personne.

Pas si extraordinaire qu'on pense ; et, la preuve, c'est qu'il est bel et bien employé, même dans le monde profane au milieu duquel nous vivons.

En voici deux exemples :

L'opinion publique s'est occupée, il y a une trentaine d'années, d'un faux monnayeur qui s'était ins-

tallé dans une commune des environs de Paris pour s'y livrer à la confection d'imitations de billets de cent francs et dont la femme, chargée du placement des dites imitations, finit par se faire prendre aux Grands Magasins du Louvre. Voici dans quelles conditions il avait organisé son entreprise. J'ai connu les détails que je vais raconter par un de mes amis, voisin du faux-monnayeur en question, qui fut de son intimité et qui n'en eut pas peu de honte lorsque, la vérité ayant été découverte, il s'aperçut qu'il avait, sans le vouloir, contribué à protéger et à couvrir le crime.

Notre filou avait fait comme la Franc-Maçonnerie. Il n'avait pas caché le siège de son industrie. Au contraire, il avait ouvert sa maison à un certain nombre de personnes de choix, des rentiers, des fonctionnaires, le percepteur, le juge de paix, un jeune vicaire, etc., qu'il avait su attirer chez lui par ses bonnes manières et par les largesses d'une aimable hospitalité. Seulement, il s'était, comme on peut penser, donné pour tout autre chose que ce qu'il était. Il se disait peintre. Un peintre a un atelier. Il était donc tout naturel qu'il eût le sien, où il travaillait à graver ses faux billets, et cela avec un rare talent, au dire des experts qui déposèrent, lors du procès qui termina l'aventure.

Mais s'il est naturel qu'un peintre ait son atelier, il ne l'est pas que cet atelier demeure aussi obstinément fermé aux amis de son propriétaire que l'est la « Chambre du Milieu » aux francs-maçons qui ne sont pas encore parvenus au grade de maître. Et pourtant, il

était de première nécessité que notre faux peintre ne fût pas surpris dans son travail par les personnes honorables dont il recherchait l'amitié.

Pour répondre à cette double nécessité, il avait imaginé une curieuse manière de les tromper.

Il se manifestait à elles comme un de ces imbéciles vaniteux et comiques qui, dans leur nullité, se considèrent comme des hommes de génie et veulent surtout passer pour tels. Il leur parlait de son talent avec une outrecuidance dont la bêtise apparente était si intelligemment jouée qu'il était impossible de ne pas s'y laisser prendre et de ne pas s'en amuser. Il fallait l'entendre se désoler de ce qu'il appelait sa pudeur artistique; pudeur d'une impressionnabilité telle, affirmait-il, qu'il se sentait incapable de travailler à l'achèvement d'une œuvre sur laquelle quelqu'un aurait jeté les yeux avant qu'elle fût arrivée à ce qu'il jugeait la complète perfection. Cela lui donnait l'occasion de parler d'une toile qu'il prétendait avoir sur le chevalet et qui devait, d'après lui, causer une véritable révolution dans la peinture, mais qu'il s'excusait de ne pouvoir montrer, tant qu'elle ne serait pas devenue le chef-d'œuvre d'exécution qu'il avait rêvé. Et c'est pourquoi, ajoutait-il, ses amis devaient comprendre qu'il s'enfermât dans son atelier. Il dépensait des trésors d'ingéniosité dans la combinaison d'une foule de petites manœuvres destinées à entretenir la légende de vanité qu'il voulait créer autour de lui. Ses amis se faisaient les propagateurs de cette légende qui leur procurait le plaisir de décocher au soi-disant homme de génie des railleries dont il était le

premier à rire, tout en s'efforçant de donner l'impression qu'il ne les comprenait pas. C'est ainsi qu'à la fin des bons dîners auxquels ils étaient invités, ils ne manquaient jamais de boire à Balaam (c'était le prétendu sujet du fameux tableau) et surtout à son âne. Cela, avec des clignements d'yeux dont notre homme faisait semblant de ne pas comprendre la signification, ce qui doublait leur plaisir.

L'âne de Balaam ! C'était tout aussi ridicule comme sujet de tableau, surtout à cause de la figure que savait prendre l'inventeur du truc, que le sont les épreuves physiques à l'entrée de la Franc-Maçonnerie. Et c'était tout aussi utile.

Pour compléter la mise en scène, notre faux monnayeur avait soin de placer, toujours dans son atelier, juste en face la porte, quelque horrible croûte confectionnée tout exprès par lui. Il comptait bien que ses amis seraient démangés du désir de regarder par le trou de la serrure pour avoir la preuve de sa nullité dans ce qu'il appelait pompeusement « son art ». Il s'assurait par cette précaution le bénéfice de leur indiscretion. Ceux qui tombaient dans le piège, en effet, ne manquaient pas de raconter aux autres leurs plaisantes découvertes. C'était alors à qui courrait coller son œil au trou de la serrure, à qui raconterait à son tour ce qu'il y avait vu. Ils enracinaient ainsi l'erreur en eux. Mais ils l'enracinaient aussi autour d'eux et, sans s'en douter, ils se faisaient par là même les complices de la supercherie, puisqu'ils contribuaient à cacher le but du travail criminel auquel se livrait leur amphitryon. En effet, protégé par cet habile en-

semble de manœuvres, celui-ci, en butte à de constantes railleries, mais d'autant moins soupçonné, travaillait tranquillement à la confection de ses faux billets.

« Il croûtonne », se disaient gaîment entre eux ses amis, lorsqu'ils le savaient enfermé dans son atelier. « Balaam et son âne sont en face l'un de l'autre. » Et sa femme, qui savait de quoi il retournait, le raillait avec eux ; mais elle y mettait une bienveillance affectueuse qui semblait implorer grâce : « Voyons ! Vous pouvez bien lui passer cela, soupirait-elle. Ça ne cause préjudice à personne ; et ça lui fait tant de plaisir ! » Elle ajoutait ainsi aux suggestions utiles...

En fait, les naïves personnes qui se moquaient si volontiers de leur amphitryon, lequel se moquait encore bien mieux d'elles, constituaient avec lui et sa femme, une véritable société secrète qui avait pour but le faux-monnayage. Dans cette société, il n'y avait que deux initiés : l'auteur du truc de Balaam et sa moitié. Seuls, ils savaient le véritable but de l'inconsciente collaboration que leur prêtaient leurs amis. Seuls même, ils savaient l'existence de cette collaboration. Quant aux dits amis, bien qu'ils fussent à cent lieues de se douter de la réalité, bien qu'il leur semblât n'avoir là que de simples relations comme celles qu'on a partout et tous les jours, ils étaient bel et bien associés à une entreprise criminelle puisque, inconsciemment, ils la couvraient de leur honorabilité. Ils étaient même des associés intéressés. Car ils tiraient de cette entreprise un bénéfice : celui des

bons diners et des joyeuses soirées dont les frais étaient payés avec les faux billets fabriqués.

Faux-monnayeurs sans le savoir ; mais, dans un certain sens, faux-monnayeurs tout de même, par inconsciente complicité, de même nature que celle des membres de toute société secrète qui, ayant un but illicite, cache ce but à ses soi-disant initiés.

Ceci se passait, je l'ai dit, il y a quelque trente ans.

Plus près de nous, M^{me} Thérèse Humbert nous a donné le modèle d'une société secrète du même type, bien qu'un peu plus compliqué.

Dans ce nouveau cas, au lieu de la fabrication et de l'écoulement de faux billets de banque, c'est de l'exploitation d'un coffre-fort vide qu'il s'agissait. Là aussi, le but était soigneusement dissimulé. Quant au procédé, il était celui de toute société secrète habilement constituée : l'enrôlement des inconscients qui, par leur situation ou par une raison quelconque, peuvent servir à l'obtention du but. Plus ils étaient haut placés, plus leur assiduité était utile. Société secrète moins savamment organisée que la Franc-Maçonnerie, sans aucun doute, mais plus compliquée que celle formée par notre faux-monnayeur et ses amis, en ce qu'il devait y avoir près de M^{me} Humbert, des quarts d'initiés, des demi initiés, des trois-quarts d'initiés. Il est bien difficile d'admettre, en effet, que, parmi tous ces hauts magistrats et fonctionnaires dont la grande Thérèse s'était fait une vertueuse ceinture, tous aient été dupes au même degré, et pendant vingt ans ! Le supposer, ce serait méconnaître les lois de la nature et celles de la logique.

SUPÉRIORITÉ DU SECOND TYPE
SUR LE PREMIER.

Les organisateurs de sociétés secrètes politiques peuvent procéder comme ont fait tour à tour notre faux-monnayeur et la belle-fille du franc-maçon garde des Sceaux, Gustave Humbert, femme et sœur d'autres francs-maçons. Et dès lors, il faut conclure qu'il peut exister, non pas une seule espèce de sociétés secrètes, comme essayent de nous le faire croire les défenseurs de la Franc-Maçonnerie, mais bien deux types au moins de ces sociétés.

Les unes s'efforcent de cacher leur existence, parce qu'elles s'imaginent qu'elles cacheront ainsi plus facilement leur but. Le peu que nous en avons dit doit suffire à faire comprendre que ce sont les plus imparfaites, à moins qu'elles ne se recrutent ainsi que nous l'avons dit, dans des milieux spéciaux. Leur secret n'est, au bout d'un certain temps, qu'une simple fiction; et il arrive le plus souvent que, dans de telles sociétés, les membres qui manifestent le plus de zèle sont ceux qu'y envoie la police.

Les autres, créées par des conspirateurs plus habiles, ne se préoccupent nullement de cacher leur existence. Mais elles accumulent toutes les ressources que leur fournit une organisation intentionnellement compliquée, pour dissimuler leur but.

Le public profane étant absolument naïf en ce qui concerne les sociétés secrètes, cette distinction, pourtant essentielle, lui échappe totalement. Il n'y a même jamais réfléchi; et ce ne sont pas, on le comprend, les

francs-maçons qui appelleront son attention sur ce point. Ceux-ci ont actuellement trop d'intérêt à faire croire que la maçonnerie n'est pas une société secrète.

Y ont-ils d'ailleurs jamais réfléchi eux-mêmes? J'affirme que non. Car pour les vrais fondateurs de sociétés secrètes, l'art véritable et nécessaire est d'arriver à ce que le but de ces sociétés soit caché à l'immense majorité des adhérents. Il faut qu'il n'apparaisse qu'aux chefs : pas même à tous les chefs, à quelques-uns d'entre eux seulement. Les deux exemples qui précèdent suffisent à faire comprendre cela.

Montrez-nous, dira-t-on peut-être ici, les procédés par lesquels une société qui cache son but à ses adhérents peut néanmoins les faire travailler à la réalisation de ce but.

C'est précisément ce qui sera exposé au cours de l'étude que nous entreprenons.

Pour ne pas nuire à l'ordre de cette étude, je me bornerai pour l'instant à faire remarquer qu'on peut déjà trouver une indication à ce sujet dans les deux cas que je viens de citer. Les amis du faux-monnayeur jouaient le rôle qui leur était dévolu par celui-ci. Ils travaillaient à la réalisation de son but. Et, pourtant, ils ne le connaissaient pas. C'est même parce qu'ils n'en avaient pas l'idée qu'ils prêtaient leur concours. On peut en dire autant de certains amis de M^{me} Humbert.

J'ajouterai que, de même qu'on met, au besoin, un régiment en marche, en lui faisant connaître seulement le lieu de sa première étape, — laquelle peut

d'ailleurs n'être qu'une feinte, — de même, on peut proposer un certain but aux adhérents d'une Société, sans leur laisser supposer que ce but, lorsqu'il sera atteint, servira de point de départ pour tendre à autre chose. Un bateau à voiles est souvent obligé de ne pas marcher directement à sa destination. Il louvoie, il tire des bordées, selon les nécessités. Le patron sait pourquoi. Mais il n'est nullement nécessaire que les mousses le sachent pour qu'ils prennent leur part utile dans les manœuvres.

C'est de telles constatations que s'inspirent les vrais conspirateurs, les profonds organisateurs qui veulent créer des sociétés réellement secrètes. Ils partent de ce principe qu'ils doivent conduire leurs adeptes par des chemins tortueux et accidentés qui, comme les routes de montagne, obligent souvent le voyageur à tourner le dos au sommet qu'il doit atteindre. Leur expérience ou leur génie leur a appris que c'est ainsi seulement qu'ils peuvent se garder contre l'inévitable danger des indiscretions. S'ils ont la prudence de ne pas faire connaître à leurs adhérents le but auquel tend, en définitive, l'association, il est clair que ceux-ci ne pourront jamais le révéler. S'ils leur en indiquent un autre et s'ils parviennent à leur faire croire que c'est à la réalisation de cet autre qu'ils travaillent, ce sera bien mieux encore, puisque, dans ce cas, plus les initiés parleront, et plus ils répandront l'erreur; plus, par conséquent, ils fortifieront le secret. Une société secrète ainsi constituée se trouve protégée contre les bavardages, les imprudences et les maladresses de ses membres. Elle l'est

contre le désir de lui nuire que pourraient avoir certains d'entre eux, le jour où ils la quittent ; elle l'est enfin contre les espions que la police des différents gouvernements peut y introduire, afin d'être informée de ce qui s'y passe.

On comprend la supériorité d'une pareille organisation, et l'on doit déjà se rendre compte que les vraies sociétés secrètes, les seules qui aient chance de garder leur secret, les seules vraiment redoutables par conséquent, ce sont celles qui ont été construites sur le modèle que nous venons d'indiquer.

PREUVE QUE LA FRANC-MAÇONNERIE
EST BIEN UNE SOCIÉTÉ SECRÈTE DU SECOND TYPE,
C'EST-A-DIRE DU PLUS DANGEREUX.

Revenons maintenant à la Maçonnerie et examinons son cas particulier.

Appartient-elle à l'une ou à l'autre des deux catégories de sociétés secrètes dont nous venons de donner l'idée, et, en cas d'affirmative, à laquelle des deux ? Pour nous faire une opinion raisonnée sur ce point, nous allons pouvoir partir d'un fait certain. En effet, la Franc-Maçonnerie, nous l'avons dit, existe en France, telle que nous la voyons, depuis près de deux siècles. C'est là un minimum de durée au sujet duquel aucun doute n'est possible. En outre, moins de vingt-cinq ans après l'apparition des premières loges, il y en avait non seulement dans toute la France, mais dans toute l'Europe. Or, malgré qu'un si long espace de temps se soit écoulé depuis lors, et bien qu'on ren-

contre la Franc-Maçonnerie partout, on ne sait pas encore au juste quel est le but de cette association.

Est-elle philosophique? Ou mutualiste? Ou politique? Ou anticatholique? Ou libérale? Ou récréative? Ou pornographique? Ou satanique? Chacune de ces hypothèses compte des partisans ; et ceux-ci ont tous sur quoi appuyer leur opinion.

La Franc-Maçonnerie a donc caché son but. Si elle l'avait manifesté, tout le monde serait d'accord.

Elle a caché son but, puisque son caractère et ses statuts ont varié ; puisque non seulement ils ont varié, mais qu'encore leurs variations ont toujours été en rapport avec certaines nécessités ambiantes. Ces variations étaient donc voulues, préméditées. La Franc-Maçonnerie s'est montrée, toujours et partout, ce qu'il fallait qu'elle fût pour qu'on la laissât vivre. Donc le caractère qu'elle se donnait, le but qu'elle affirmait dans ses statuts et qu'elle modifiait selon les temps et les circonstances, n'étaient ni son vrai caractère, ni son véritable but. C'est un point acquis, dont l'évidence ne saurait être discutée.

En voici un autre qui n'est pas moins certain. La Franc-Maçonnerie n'a pas seulement caché son but aux profanes. Elle l'a caché même à ses adhérents. Et la preuve c'est qu'eux non plus ne sont pas d'accord lorsqu'on les interroge sur la Franc-Maçonnerie. Et surtout ils ne seraient pas d'accord si on pouvait mettre face à face, ou les francs-maçons de tous les pays du monde, ou tous les francs-maçons français qui ont existé depuis deux siècles. Un grand nombre de ces derniers furent des catholiques croyants qui

tenaient pour sincères les déclarations de « tolérance », de « respect de toute foi religieuse », qui ont figuré à certaines époques dans les statuts maçonniques. En regard de ceux-là, un grand nombre se présenteraient au contraire comme d'enragés anticatholiques et affirmeraient que la mission de la Franc-Maçonnerie est d'anéantir le catholicisme. De même, au point de vue politique, presque tous les francs-maçons de l'ancien temps protesteraient que la Franc-Maçonnerie est une association qui enseigne le respect de la monarchie; et ils appuyeraient cette manière de voir sur des documents authentiques.

A côté de ceux-là, il en est qui prétendraient que la Maçonnerie est dévouée à la cause des Bonaparte, qu'elle a en effet servie deux fois, mais pour la trahir deux fois ensuite. D'autres enfin, ceux de 1793 et ceux de maintenant, jureraient que la République est le seul gouvernement dont puisse s'arranger la Franc-Maçonnerie, à ce point que République et Maçonnerie se confondent et que, selon le mot de l'un de ses membres, la Franc-Maçonnerie, c'est la République à couvert, tandis que la République, c'est la Franc-Maçonnerie à découvert.

Ici encore, nous pouvons dire : si la Maçonnerie avait fait connaître son véritable but à ses adhérents, nous n'aurions pas à constater de pareilles contradictions entre eux.

Il ne peut exister aucun doute sur ces deux points :
Premièrement, la Franc-Maçonnerie dissimule son but. Donc elle est une société secrète.

Secondement, elle n'est pas une de ces sociétés se-

crètes conçues d'une manière infantine, qui correspondent au premier type que nous avons indiqué. Elle est bâtie sur un tout autre plan. Elle ne cache pas son existence. Elle se borne à dissimuler son but ; mais elle le dissimule à ses adhérents, tout comme aux profanes.

Elle rentre donc dans la seconde catégorie des sociétés secrètes, celles que nous avons reconnues être les sociétés secrètes perfectionnées, les plus perfides, les plus dangereuses par conséquent.

Peut-être objectera-t-on que la Franc-Maçonnerie pourrait avoir eu plusieurs buts dans un même pays, mais à des époques différentes, ou encore plusieurs buts à une même époque, mais dans différents pays.

Cela n'est pas possible, par la raison très simple que voici :

C'est une loi reconnue scientifiquement que l'organisation d'un être est toujours adaptée à la fin de cet être. Une telle adaptation est la condition même de l'existence des organismes. Dans une société, ce qu'on appelle l'organisation n'est autre chose que l'adaptation des moyens dont dispose cette société au but qu'elle veut réaliser. Si le but changeait, l'organisation devrait par suite changer aussi. Or l'organisme maçonnique ne présente pas de variations. Les fédérations ne se sont pas modifiées avec le temps, si ce n'est dans le sens du perfectionnement. D'autre part, si, au lieu de les considérer dans le temps, on embrasse d'un seul regard toutes celles qui existent à notre époque, on constate qu'elles sont toutes organisées de la même manière. Elles présentent bien quelques

différences dans les rituels et les règlements. Mais l'organisme maçonnique à proprement parler, que nous étudierons bientôt, est partout et toujours le même. Donc le but est unique et invariable. Il n'y a que les déclarations et les attitudes qui changent ; et, comme nous le verrons, elles ne changent que selon ce qu'exige la réalisation ou la sauvegarde de ce but unique.

Les francs-maçons auraient-ils, au contraire, l'audace de soutenir qu'il est naturel que l'organisme maçonnique n'ait pas varié, attendu que leur but non plus n'a jamais varié ? Prétendraient-ils que leurs adhésions successives à tel ou tel régime politique n'étaient que de pure forme, et que leur association n'a jamais eu qu'un idéal, celui qu'ils expriment par les mots : progrès, civilisation, lumière, justice, démocratie, liberté, égalité, fraternité ?

Alors, la réponse serait simple. Nous leur dirions :

— Progrès, civilisation, lumière, justice ? Commencez par préciser ce que vous entendez par ces mots nébuleux. Pas de discussions dans le vide ! En allant au fond des choses, vous nous mettriez vite à même de constater que, dans votre pensée, tout cela se résume en une seule et même chose, celle que vous affirmez maintenant être le but de la Franc-Maçonnerie : la destruction du catholicisme. Or, là-dessus, nous avons vu que vous avez menti pendant plus d'un siècle. Vous avez menti de même au point de vue politique. Aujourd'hui encore, vous mentez en parlant de démocratie. Vous êtes tout-puissants, en effet, et vous n'usez de votre toute-puissance que pour mettre la

nation sous vos pieds. Vous cherchez à créer l'égalité en bas, oui ; mais vous vous mettez à part et au-dessus. Vous établissez l'égalité dans la servitude. Quant à la liberté et à la fraternité, on a vu ce que vous avez fait en 1793 de l'une et de l'autre, et l'on voit ce que vous en faites aujourd'hui. Votre but n'est donc pas celui que vous dites. Ou bien vous nous le cachez, en mentant ; ou bien on vous ment, en vous le cachant. Dans un cas comme dans l'autre, la Franc-Maçonnerie est une société secrète, ainsi que nous l'avons démontré.

Les francs-maçons peuvent donc affirmer tant qu'ils voudront que la Franc-Maçonnerie n'est pas une société secrète. Les faits s'inscrivent en faux contre leurs affirmations. Plus nous avancerons dans cette étude, plus nous nous en rendrons compte.

La Franc-Maçonnerie n'est d'ailleurs pas une société secrète seulement parce qu'on ignore quel est son but ; elle est secrète à bien d'autres points de vue : parce qu'on ignore quels sont ses fondateurs, quelles sont ses méthodes, quel est le caractère de l'œuvre accomplie par elle jusqu'ici, quelle est son organisation. Elle cache tout cela, à ses adhérents comme aux profanes, de même qu'elle leur cache son but.

Ajoutons enfin que, lorsque nous étudierons son organisation, nous constaterons que la Franc-Maçonnerie est plus qu'une société secrète, car elle est une superposition de sociétés dont les unes sont secrètes pour les autres ; de telle sorte que les soi-disant initiés ne sont initiés à rien du tout, si ce n'est au culte, à la passion irraisonnée, à la religion du secret. De

telle sorte encore qu'au milieu de cet enchevêtrement de sociétés de plus en plus cachées, il en existe une qu'il serait impossible de constituer au milieu du monde profane, complètement secrète. celle-là, en ce sens que tout le monde, sauf ceux qui en font partie, ignore tout d'elle, jusqu'à son existence.

Voilà comment la Franc-Maçonnerie n'est pas une société secrète.

CHAPITRE II

La Franc-Maçonnerie est un colossal organisme de mensonge.

LA FRANC-MAÇONNERIE EST OBLIGÉE DE MENTIR.

De ce que nous avons constaté dans le chapitre précédent, il nous faut conclure que la Franc-Maçonnerie est, de par son principe constitutif même, inexorablement condamnée au mensonge. Nous pouvons l'affirmer *a priori*, sans crainte de nous tromper, avant même de connaître les déclarations et les actes maçonniques.

Il faut, en effet, toujours proposer un but aux êtres humains qu'on désire grouper. Or, comment pourront bien s'y prendre les fondateurs d'une société pour recruter des adhérents s'ils ne veulent pas dire ce en vue de quoi ils constituent cette société? Ils n'ont qu'un seul moyen à leur disposition. Dès lors qu'ils refusent de faire connaître leur vrai but, il faudra nécessairement qu'ils en proposent un faux. Ils seront donc dans la nécessité de mentir. C'est là une de ces déductions contre lesquelles il n'y a pas d'arguments.

Nous allons voir qu'il en est bien ainsi pour la

Franc-Maçonnerie. Nous n'aurons pour cela qu'à la regarder telle qu'elle est, et à écouter en même temps ce qu'elle nous dit d'elle-même.

LA FRANC-MAÇONNERIE DES PAYS PROTESTANTS
ET CELLE DES PAYS CATHOLIQUES.

Nous sommes tout d'abord frappés des figures diverses sous lesquelles cette société se présente dans les différents pays.

C'est, par exemple, un propos courant et presque banal que de dire qu'en Angleterre, en Amérique, en Allemagne, la Maçonnerie n'est pas du tout ce qu'elle est en France. Dans ces trois pays et dans d'autres, on la voit religieuse, conservatrice, traditionaliste, patriote. Il en va tout autrement dans la Maçonnerie française actuelle.

Ces différences dans la manière d'être des maçonneries des différents pays sont-elles dues au hasard? Non; car en établissant les rapprochements nécessaires, on s'aperçoit qu'elles correspondent toujours à une circonstance déterminée. En effet, la Franc-Maçonnerie s'est montrée jusqu'ici à peu près la même dans tous les pays protestants, et à peu près la même dans tous les pays catholiques.

C'est dans les premiers qu'elle est religieuse, conservatrice, traditionaliste et patriote. Le fait a été cent fois constaté. Il est pour ainsi dire de notoriété publique, et même il n'a pas peu contribué à ce que bien des idées fausses soient répandues sur l'institution maçonnique. Nous aurons à nous rendre compte

plus tard de la raison à laquelle est due cette particularité.

Au contraire, il est maintenant reconnu par les francs-maçons eux-mêmes que la Franc-Maçonnerie est résolument antireligieuse dans les pays catholiques. Ils l'ont nié longtemps. Ils ne le nient plus maintenant.

Nous pourrions ajouter que, dans ces pays-là, la Franc-Maçonnerie n'est pas seulement antireligieuse, mais qu'elle est aussi révolutionnaire et destructrice au point de vue politique et social. Cela, les intéressés le nient encore, comme ils ont nié, tant qu'ils ont cru y avoir intérêt, le caractère antireligieux. Peut-être l'avoueront-ils un jour. En attendant, c'est prouvé par les brochures de propagande qui sont répandues dans les loges françaises et distribuées par les membres de celles-ci dans le monde profane.

En Autriche, c'est un fait avéré que la Franc-Maçonnerie poursuit la destruction de la monarchie catholique des Habsbourg, après lui avoir arraché la suprématie sur l'Allemagne qu'elle a attribuée à la famille protestante des Hohenzollern. C'est là un point d'histoire maintenant connu, dont la démonstration est faite dans le grand ouvrage de Deschamps et Claudio Janet : *Les Sociétés secrètes*, et dans celui d'Henri Delassus : *Le Problème de l'heure présente*.

En Espagne, la Franc-Maçonnerie veut détruire le gouvernement des Bourbons catholiques pour le remplacer par un gouvernement révolutionnaire et athée. C'est ce qui a été déclaré au Convent du Grand

Orient de France, en 1902, entre francs-maçons espagnols et francs-maçons français.

M. Jean Bidegain a fourni un renseignement intéressant sur ce point. Les journaux nous avaient déjà appris que l'auteur de l'attentat qui fut commis contre le roi d'Espagne, le jour de son mariage, était membre de l'*École Moderne*, centre anarchiste espagnol des plus importants, dont M. Ferrer était le directeur « Or, écrivait M. Bidegain à l'*Éclair*, au commencement du mois de juillet 1906, ce M. Ferrer jouait, au point de vue maçonnique international, un rôle important. Il entretenait d'Espagne, au nom de la Grande Loge régionale de Catalogne, les rapports les plus étroits avec le Grand Orient de France. Il poursuivit même des négociations tendant à ce que la Grande Loge de Catalogne fût reconnue comme unique autorité symbolique en Catalogne et dans les Iles Baléares, tandis que le Gouvernement dogmatique et administratif des ateliers supérieurs catalans serait réservé au Grand Orient de France.

Tels sont les renseignements que M. Jean Bidegain a fournis au public sur le F. : Ferrer, qu'il a connu professeur d'espagnol aux *Cours Commerciaux du Grand Orient*, membre de la loge parisienne *les Vrais Experts*, et du Chapitre *Les Amis Bien-faisants*, et qui figure en effet sur les annuaires maçonniques.

Le F. : Ferrer compte donc dans la Maçonnerie comme personnalité importante. Il négocie avec le Grand Orient de France au nom de la Grande Loge régionale de Catalogne, et il est en même temps le

directeur d'un centre anarchiste dont l'assassin du roi faisait partie. D'autre part, les projets d'établissement d'une république espagnole ont été affirmés au Convent du Grand Orient. Et enfin la Grande Loge régionale de Catalogne a pour programme politique le renversement de la monarchie espagnole. C'est assez d'éléments d'appréciation pour que nous puissions dire qu'en Espagne, la Maçonnerie est révolutionnaire et perturbatrice comme dans les autres états catholiques, et qu'elle n'y est pas sans liens avec les propagandistes par la dynamite.

L'assassinat du roi don Carlos et de son fils a prouvé qu'il en est de même en Portugal.

Quant à l'Italie, si la Maçonnerie s'y est montrée favorable à la constitution de l'unité italienne sous la maison de Savoie, c'est que cela lui parut être le procédé indiqué par les circonstances pour arriver à la destruction du pouvoir temporel de la Papauté. Aujourd'hui que cette destruction est un fait accompli, la Maçonnerie italienne se retourne contre la maison de Savoie. Elle devient révolutionnaire comme les Maçonneries des autres pays catholiques.

La Franc-Maçonnerie montre donc des visages différents selon qu'elle est en pays catholique ou en pays protestant. C'est là un fait désormais acquis et qui est, nous le répétons, reconnu par les francs-maçons eux-mêmes.

VARIATIONS DE LA FRANC-MAÇONNERIE
DANS LES PAYS CATHOLIQUES,
SELON LES ÉPOQUES ET LES CIRCONSTANCES.

Un autre fait n'est pas moins certain : c'est que le visage de la Franc-Maçonnerie varie dans les pays catholiques selon les époques et les circonstances.

Aucune netteté d'attitude dans cette association ; au contraire, une habitude et même une sorte d'appétit très marquée à courber l'échine aussi bas qu'il le faut et à changer de manière d'être selon qu'elle le juge utile à son intérêt.

C'est ainsi, par exemple, que les airs qu'elle se donne lorsqu'elle doit compter avec les pouvoirs établis est juste le contraire de l'allure qu'elle prend dès qu'elle devient maîtresse.

Le désir, la volonté de tromper apparaissent nettement ici. Et, par cela même, nous sommes légitimement fondés à penser que la différence existant entre la Maçonnerie des pays catholiques et celle des pays protestants est, elle aussi, la conséquence d'une manœuvre tendant à la réalisation d'un but mystérieux.

Lorsqu'elle est introduite dans les pays catholiques, la Franc-Maçonnerie commence toujours par se montrer conservatrice comme dans les pays protestants. Elle ne devient révolutionnaire et destructrice que lorsqu'elle se rend compte qu'elle peut le faire impunément. C'est ainsi que les choses se sont passées en France.

Voici, par exemple, les déclarations d'un F. :

Orateur rapportées par un certain F. : de la Tierce qui écrivait, en 1747, une *Apologie pour l'ordre des francs-maçons*.

« Tâchons de définir le maçon pour le mieux connaître disait le F. : Orateur en question.

« Représentez-vous *un homme craignant Dieu, fidèle à son prince*, rendant à chacun ce qui lui est dû, ne faisant à autrui ce qu'il ne voudrait lui être fait à lui-même : voilà le maçon. Voilà ses mystères ; voilà son secret...

« J'ai dit : le Maçon est un homme craignant Dieu ; en effet *celui qui s'écarte des devoirs de la Religion n'est point maçon*. Il en usurpe le nom ; il n'a jamais mérité de le porter. Ce n'est plus qu'un composé bizarre d'orgueil, d'ambition, de cupidité, de fureur et de haine. Quel tableau se présente à mes yeux ! Quelles horreurs ! Je vois la force et la violence soumettre tout à leur empire. Qui pourra dissiper ces monstres ? *Lois sacrées de la Religion, c'est à vous que cet honneur est dû* (1). »

D'après ces déclarations, la Maçonnerie serait une association « d'hommes craignant Dieu, fidèles à leur prince » ; et l'on pourrait tirer la même conclusion de beaucoup d'autres qui ont été faites depuis l'apparition de la Franc-Maçonnerie jusqu'à la veille de la Révolution, et depuis 1815 jusqu'à 1870.

D'ailleurs, les statuts des fédérations françaises portaient autrefois *l'interdiction de s'occuper de poli-*

(1) Cité par M. Louis Dasté, dans *La Bastille*, journal anti-maçonnique illustré, n° du 19 mai 1907.

tique dans les loges et inscrivaient comme obligation fondamentale « le respect de toute foi religieuse ».

C'est ainsi que la Franc-Maçonnerie commence dans les pays catholiques, nous le répétons. Mais attendez qu'elle se soit fait tolérer d'abord, puis accepter : et vous la verrez, en France, par exemple, s'emparer du pouvoir, ainsi qu'elle l'a fait en 1793 et à notre époque, assassiner ou proscrire ces princes auxquels elle avait tout d'abord déclaré qu'il fallait demeurer fidèle pour être un vrai maçon, et massacrer ou dépouiller, après avoir essayé de les déshonorer, les ministres de cette religion dont elle invoquait « les lois sacrées ». Ce sont là des faits.

En dehors des faits, le langage maçonnique se modifie d'ailleurs avec les circonstances. En effet, cette même Maçonnerie française qui déclarait, par la bouche de ses Orateurs du XVIII^e siècle et de ceux de la première moitié du XIX^e, que « celui qui s'écartait des devoirs de la Religion n'était pas maçon », cette même Franc-Maçonnerie donnait d'elle, tout récemment, en 1902, la définition suivante : « La Franc-Maçonnerie c'est la contre-Eglise, le contre-catholicisme, l'Eglise de l'Hérésie. » (Article programme de la revue maçonnique *l'Acacia*.)

Le *Bulletin du Grand Orient de France* de septembre 1885 contenait une profession de foi qui vient à l'appui de la définition de *l'Acacia* :

« Le catholicisme, nous devons, nous francs-maçons, en poursuivre la démolition définitive. »

Un mémorandum du Suprême Conseil confirmait de son côté les déclarations précédentes par celle-ci :

« La lutte engagé entre le catholicisme et la Maç. est une lutte à mort, sans trêve ni merci. »

En 1902, le F. Delpech, dans son discours au banquet du Convent, inséré au compte rendu officiel, prononçait les paroles suivantes, dont l'accent ne saurait tromper :

« Le triomphe du Galiléen a duré vingt siècles. Il se meurt à son tour. La voix mystérieuse qui, jadis, sur les monts de l'Épire, annonçait la mort de Pan, annonce aujourd'hui la fin du Dieu trompeur qui avait promis une ère de justice et de paix à ceux qui croiraient en lui. L'illusion a duré bien longtemps ; il disparaît à son tour le Dieu menteur ; il s'en va rejoindre dans la poussière des temps les autres divinités de l'Inde, de l'Égypte, de la Grèce et de Rome, qui virent tant de créatures abusées se prosterner au pied de leurs autels. Francs-maçons, il nous plaît de constater que nous ne sommes pas étrangers à cette ruine des faux prophètes. *L'Église Romaine, fondée sur le mythe Galiléen, a commencé à déchoir rapidement le jour où s'est constituée l'association maçonnique.* Au point de vue politique, les francs-maçons ont souvent varié. Mais, en tout temps, la Franc-Maçonnerie a été ferme sur ce principe : Guerre à toutes les superstitions, guerre à tous les fanatismes ! »

« La Franc-Maçonnerie a toujours été ferme sur ce principe », dit le F. Delpech. Alors que faut-il penser des déclarations faites par les francs-maçons du XVIII^e siècle et par ceux de la première moitié du XIX^e ? Et, d'autre part, comment expliquer l'attitude

des loges anglaises et américaines protestantes, où il y a encore des chapelains?

Allons-nous tenir compte de toutes ces déclarations pour nous former une opinion sur la Franc-Maçonnerie? En ce cas, auxquelles nous fierons-nous? A celles qui ont été répandues de 1730 à 1789 et de 1815 à 1870, ou à celles qui sont audacieusement formulées maintenant?

Ce qu'il y a de curieux, c'est que, soit que nous adoptions l'un ou l'autre parti, nous entendrons les défenseurs de la Franc-Maçonnerie nous en faire grief.

L'opinion du F.:. de la Tierce, nous disent ces messieurs, n'engage que le F.:. de la Tierce. Celle du F.:. Delpech n'engage également que son auteur. Il en est de même de la définition de la revue l'*Acacia*. Le Grand Orient de France, lui-même, n'a pas qualité pour parler au nom de la Franc-Maçonnerie. Celle-ci est au-dessus des FF.:. de la Tierce, Delpech et autres. Elle est également au-dessus de la revue maçonnique l'*Acacia*, et même du Grand Orient.

Alors, où est-elle? C'est ce qu'on se garde bien de nous dire.

LES DÉCLARATIONS DES STATUTS MAÇONNIQUES.

Prenons maintenant la peine d'écouter ce que la Franc-Maçonnerie française dit d'elle-même dans sa Constitution et dans ses statuts. Nous verrons se manifester d'une manière évidente sa constante volonté de tromper.

La Franc-Maçonnerie a commencé par déclarer

dans ses statuts, pendant cinquante ans avant la Révolution et pendant quatre-vingts après, qu'elle est une association uniquement « philosophique, philanthropique et progressive » ; que son esprit est celui de « tolérance » ; qu'elle « respecte la foi religieuse de chacun de ses membres ». Elle a ajouté qu'elle ne s'occupe pas de politique et qu'elle ne permet pas de discussions sur cette matière dans ses réunions, non plus que sur les questions religieuses. Enfin, elle s'est affirmée comme professant la croyance à « l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme ».

Ces déclarations se trouvent ou se sont trouvées dans les constitutions de toutes les fédérations maçonniques. Elles présentent donc un caractère de solennité ; et, puisqu'elles sont en même temps universelles, on doit les considérer comme constituant le credo de la Franc-Maçonnerie, dont elles font une association spiritualiste, déiste, respectueuse de toutes les religions, c'est à-dire de toutes les formes du spiritualisme et du déisme.

Mais alors, comment, à côté de cette déclaration formelle affirmant la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme, peut-il se trouver place pour une autre qui proclame au contraire « la liberté absolue de conscience », et qui est comprise et pratiquée de manière très différente selon les pays et les époques ?

En France, voici ce qui s'est passé. Au moment où la Maçonnerie se donnait comme spiritualiste, déiste et respectueuse de toutes les religions, elle admettait chez ses adhérents toutes les théories, religieuses ou antireligieuses, déistes ou antidéistes, spiritualistes

ou antispiritualistes, sociales ou antisociales. Elle en est venue depuis quelques années à donner asile aux théories antipatriotiques aussi bien qu'aux patriotiques, en attendant sans doute qu'elle exclue ces dernières, comme elle l'a fait pour les croyances religieuses et les conceptions déistes. Monthéus, Malato, Sébastien Faure, Hervé et bien d'autres antimilitaristes et prédicateurs d'antipatriotisme sont francs-maçons. Et cependant la Franc-Maçonnerie affirme son patriotisme. Que signifie une pareille confusion de principes dans une association qui se dit philosophique et qui se recommande avec tant d'emphase de la Raison?

« — Vous êtes une société déiste, aurait-on pu dire à la Maçonnerie française de jadis : alors vous ne recevez pas les antidéistes dans vos temples?

— Au contraire, nous leur faisons le meilleur accueil.

— Alors vous les obligez à admettre votre programme déiste?

— Non, nous ne les y obligeons pas.

— Alors, vous n'avez pas de programme déiste comme vous le dites.

— Si, nous avons un programme déiste. Nous croyons au « Grand Architecte de l'Univers » et à l'immortalité de l'âme.

— Vous avez un programme ; mais vous permettez que vos adhérents n'y adhèrent pas. C'est exactement comme si vous n'en aviez pas. Et, dès lors, on se demande pourquoi vous affirmez que vous en avez un. »

Se figure-t-on, en effet, une société qui se déclarerait société d'honnêtes gens et qui, néanmoins, accepterait comme membres des voleurs qualifiés?

Quelle est l'explication d'une pareille contradiction entre la doctrine et les actes?

On ne peut le comprendre que si on attache l'importance qui convient au processus qui a été suivi par notre Maçonnerie. A l'origine, nous l'avons dit, elle fut traditionnaliste chez nous, comme elle l'est encore dans les pays protestants. Elle acceptait, toutefois, les non catholiques, les matérialistes, comme les déistes. Elle ne le faisait qu'en s'en défendant lorsqu'il le fallait (voir les déclarations du F. : de la Tierce cité plus haut : « Celui qui s'écarte des devoirs de la religion n'est point maçon. ») Mais tout en s'en défendant, elle le faisait tout de même, en alléguant la tolérance et la liberté de conscience. Puis, au nom de ces mêmes principes de tolérance et de liberté de conscience, elle a exclu un jour les catholiques d'abord, et les déistes ensuite. S'il n'y a pas eu là une manœuvre destinée à tromper le public, que signifie une pareille évolution?

Les preuves de la haine féroce de la Franc-Maçonnerie à l'égard du catholicisme sont tellement éclatantes aujourd'hui, elles ont été si bien étalées au grand jour que toute hypocrisie est devenue impossible. La Franc-Maçonnerie le comprend ; et c'est pourquoi, avec la même énergie qu'elle a mise à affirmer pendant cent cinquante ans (sauf dans la période révolutionnaire) son respect de la religion, elle proclame maintenant qu'elle a pour but « la destruction

de l'Eglise », qu'elle est « la contre-Eglise » ! « le contre-catholicisme », « l'Eglise de l'Hérésie ». Elle s'oublie même jusqu'à déclarer que sur ce point elle n'a jamais varié. D'où il faut conclure qu'ayant dit le contraire pendant cent cinquante ans, elle a menti pendant ces cent cinquante ans-là.

A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS.

La Franc-Maçonnerie française a inscrit son spiritualisme partout, avec la formule : « A la gloire du Grand Architecte de l'Univers » qui figurait au frontispice de ses temples, en tête de sa Constitution et de ses règlements, à la première page de toutes ses publications et jusque sur son papier à lettres. Elle l'a fait entendre dans toutes ses cérémonies, à l'ouverture de tous ses travaux. Non seulement elle a proclamé « le Grand Architecte de l'Univers », comme toutes les autres Maçonneries du globe, mais elle l'a béni, elle l'a chanté avec amour.

Voici, pour en témoigner, le premier couplet d'un cantique qui fut d'usage au Grand Orient pour les cérémonies de consécration d'un temple maçonnique. C'est le Vénérable qui chantait ce couplet :

O Dieu, dont la bonté propice
Nous avait faits pour le bonheur
Et nous suit dans le précipice
Où nous a plongés notre erreur !
Nous t'adorons quand la lumière
Se répand pour nous éclairer.
Quand l'ombre couvrira la terre
Nous viendrons encor t'adorer !

Et tous les maçons répétaient avec le Vénérable :

Quand l'ombre couvrira la terre,
Nous viendrons encor t'adorer !

(En frappant du pied) :

Oui, t'adorer ! t'adorer ! t'adorer !
Oui, t'adorer ! t'adorer ! t'adorer !

Après le Vénérable, c'était le premier surveillant, puis le second, qui chantaient tour à tour leur couplet au « Grand Architecte ». Le Vénérable en disait encore un pour conclure. Et après chacun de ces couplets, tous les frères scandaient les deux derniers vers en frappant du pied :

Oui, t'adorer ! t'adorer ! t'adorer !
Oui, t'adorer ! t'adorer ! t'adorer !

Ainsi donc les francs-maçons français adoraient le Dieu « dont la bonté propice les avait faits pour le bonheur et les suivait dans le précipice où les avait plongés leur erreur » !... Ils l'adoraient « quand la lumière se répandait pour nous éclairer »... « Quand l'ombre couvrait la terre », ils venaient encore l'adorer ! Ils l'adoraient en frappant du pied ! Ils l'adoraient ! l'adoraient ! l'adoraient ! C'était de leur part une frénésie d'adoration...

Or, subitement, le Grand Orient de France tourna irrévérencieusement le dos à ce même Grand Architecte ! Cela lui prit le 14 septembre 1877. Avant cette date, c'est à la gloire du Grand Architecte qu'il travaillait, à sa gloire qu'il banquetait, à sa gloire qu'il inaugurait des loges. Pas une parole qui ne fût pro-

noncée, pas un vœu qui ne fût exprimé, sinon à cette gloire; pas une lettre qui ne fût écrite, pas une commission qui ne fût donnée, si ce n'est sur papier portant le pieux en-tête ! Et en ce jour du 14 septembre 1877, c'est-à-dire à une époque où il s'est senti suffisamment libre de manifester ses vrais sentiments, le Grand Orient a renié sans vergogne son Grand Architecte ! Il a même été plus loin : il s'en est déclaré l'ennemi. A tel point qu'en dépit des professions de foi libérales qui sont contenues dans les statuts de cette fédération, cela devint une très mauvaise note pour un profane demandant l'initiation que de déclarer qu'il n'était pas absolument convaincu que le Grand Architecte ait jamais été autre chose qu'un mythe. Après le déisme en musique, tout d'un coup c'est le matérialisme fanatique et intransigeant. Quelle extraordinaire association philosophique !

LA DÉCLARATION RELATIVE A LA POLITIQUE.

Nous éprouverons les mêmes surprises si nous examinons les déclarations maçonniques relatives à la politique.

Pendant cent cinquante ans, la Franc-Maçonnerie a affirmé, elle a proclamé dans ses statuts, ainsi que nous l'avons dit, qu'elle ne s'occupait pas de politique et même qu'elle interdisait dans ses loges toute discussion pouvant avoir trait à ce sujet. Or, chose vraiment extraordinaire de la part d'une association qui ne s'occupait pas de politique, elle apparut subitement en possession de tous les postes de l'Etat pen-

dant la Révolution, et on la voit de nos jours renouveler ce miracle !....

Ajoutons qu'il faudrait des volumes pour citer tous les documents qui prouveraient que les réunions de ses ateliers sont remplies par les discussions politiques, en dépit de la déclaration qui était contenue dans les statuts.

Il est à noter que, même alors qu'elle tenait déjà la République, la Franc-Maçonnerie persistait à affirmer son renoncement à la politique. C'est qu'elle se flattait de ne pouvoir être surprise en flagrant délit de mensonge sur ce point. Son premier envahissement avait été opéré sous le voile d'un anonymat dont quelques rares initiés comme Barruel, Eckert, Deschamps et Claudio Janet avaient presque seuls pu percer le voile. Le public français n'avait jamais rien su, jusqu'en ces dernières années, de ce premier envahissement.

C'étaient « les Jacobins » qu'il avait généralement rendus responsables de la Terreur, et il n'avait pas vu que ce mot : le Jacobinisme, ne dit rien par lui-même, qu'il ne représente en réalité qu'une des figures de la Maçonnerie. Celle-ci espérait bien que le même procédé qui lui avait réussi en 1793 lui réussirait de nouveau. Se faufilant derrière le libéralisme d'abord, puis derrière l'opportunisme, enfin derrière le radicalisme, qu'elle avait successivement enfantés pour mieux se dissimuler, elle était déjà installée au pouvoir, que personne ne parlait encore d'elle. Il fallut que la question fût portée devant le public sous cette forme de proportion arithmétique que j'ai établie

dans mon ouvrage de 1892 (*La Franc-Maçonnerie et la Question religieuse*), pour que l'attention fût attirée sur l'artifice grâce auquel « la Veuve » était parvenue à édifier un trône au-dessus de la République et à l'occuper sans qu'on s'en aperçût. Une fois ce second envahissement mis au jour avec une telle évidence, il devenait aussi impossible à la Maçonnerie de persister à soutenir qu'elle ne faisait pas de politique, qu'il le lui était de parler de son soi-disant respect du catholicisme. Elle l'a bien compris; et, résolument, elle a supprimé de ses statuts le paragraphe qui interdisait les discussions politiques en loge. Cette suppression accomplie, elle s'est tournée vers ceux qui lui faisaient grief de son ingérence dans les affaires de l'Etat, et, cyniquement, elle leur a dit :

— Eh bien ! Oui ! Les francs-maçons s'occupent de politique en loge. Mais pourquoi donc ne le feraient-ils pas ? Lisez nos statuts. Vous n'y trouverez rien qui s'y oppose.

Il semblerait qu'une fois arrivée à ce point, la Maçonnerie ne peut plus feindre. C'est une erreur. Il suffit qu'elle se sente pressée par la nécessité pour que, dédaignant toute vergogne, elle essaye, à l'occasion, de reprendre les paroles et même les actes qui lui ont échappé.

C'est ainsi qu'en plein Convent de 1906, on a pu voir les francs-maçons radicaux entrer en lutte avec les socialistes qui prétendaient se servir à leur tour de la Maçonnerie pour arriver au pouvoir. Pour les besoins de leur cause, les premiers s'efforçaient de faire croire aux seconds que la Maçonnerie est une

association philosophique et non politique. Et ils ajoutaient, de l'air le plus convaincu, que « prétendre l'entraîner dans l'arène des partis, ce serait méconnaître ses principes »...

On se sent pris d'une telle envie de rire en présence d'une aussi phénoménale hypocrisie qu'on oublierait presque de s'en indigner.

LES MENSONGES MAÇONNIQUES.

BONNE FOI FRÉQUENTE DES MENTEURS.

Nous voici donc en présence des étranges constatations suivantes :

Bien que la Franc-Maçonnerie française ait commencé par se dire, comme toutes les autres, spiritua-
liste et déiste, elle a toujours, en fait, tendu à opé-
rer la concentration des matérialistes et des athées.

Bien qu'elle annonçât sur son enseigne, et tant qu'elle crut y avoir intérêt, qu'elle travaillait à la gloire du « Grand Architecte de l'Univers », elle s'est empressée de renier celui-ci, dès qu'elle se sentit libre de toute contrainte.

Bien qu'elle persiste à proclamer la liberté de conscience, elle ne veut plus qu'on affirme l'existence, ni même qu'on prononce le nom du Grand Architecte que ses initiés adoraient jadis en cadence.

Bien qu'elle affirme son respect de toute foi religieuse, elle mène une guerre fanatique contre la foi catholique.

Enfin, bien qu'elle ait déclaré qu'elle ne s'occupait pas de politique, elle s'est installée deux fois au pou-

voir qu'elle a occupé pendant la Révolution comme elle l'occupe maintenant, en manifestant son esprit de tolérance, tantôt par les massacres en masse, dans les prisons et ailleurs, tantôt par les proscriptions, les persécutions et le monopole de l'enseignement qu'elle se prépare à établir à son profit exclusif.

Dans ces conditions, peut-on croire à une seule des déclarations de la Franc-Maçonnerie ?

Une fois qu'on a commencé de remarquer les contradictions de cette extraordinaire association, on n'en a pas fini. On les rencontre à chaque pas, aussi bien dans les détails que dans les grandes lignes. C'est à ce point qu'on en arrive à se demander si la Franc-Maçonnerie ne serait pas tout simplement une société incohérente.

L'incohérence ! Serait-ce donc là tout le secret maçonnique ? C'est ce qu'admettent volontiers la plupart de nos compatriotes, soit pour s'éviter de plus longues recherches, soit parce qu'ils ont connu un trop grand nombre de francs-maçons qui ne se faisaient remarquer que par leur bruyante et encombrante nullité.

Mais qu'ils prennent garde ! S'ils admettent cette hypothèse, ils vont se trouver en face d'une difficulté insurmontable.

La Franc-Maçonnerie est toute-puissante en France. Elle y exerce un véritable despotisme. Et, ainsi que nous l'avons déjà dit, c'est pour la seconde fois. Il est donc impossible de nier les forces réelles de cette association. Or, l'incohérence et l'inintelligence ne sauraient engendrer la force. D'ailleurs, comment admet-

tre l'incohérence, alors que, si la Franc-Maçonnerie ne cesse de se contredire dans les périodes où elle est obligée de compter avec les autorités existantes, en revanche, on la voit tendre implacablement à un seul et même but dès qu'elle se sent maîtresse? Ce n'est donc pas par l'incohérence que peuvent être expliquées les contradictions que nous avons signalées. Dès lors, il faut conclure que ces contradictions sont voulues, calculées, préméditées, bref, qu'elles constituent des manœuvres tendant à tromper les gouvernants et l'opinion.

Il n'y a donc aucun doute : dès que nous demandons à la Franc-Maçonnerie française de rendre témoignage sur elle-même, nous constatons que pendant cent cinquante ans, elle a dit devant la nation juste le contraire de ce qu'elle a ensuite manifesté comme étant sa vraie pensée, dans les deux circonstances où elle s'est sentie maîtresse, où par conséquent elle était libérée de toute contrainte.

Si nous avions le temps de rassembler ici les comptes rendus officiels des délibérations des loges et des Convents, ce serait bien autre chose ! Nous verrions que les contradictions et les mensonges dont fourmillent ces documents sont si nombreux qu'ils suffisent à remplir plusieurs volumes. Ces volumes ayant été écrits, il est inutile de les rééditer ici. Il serait d'ailleurs impossible de les résumer. On ne résume pas des accumulations documentaires. S'il est des lecteurs qui, plutôt que de croire sur parole, préfèrent obéir au désir viril de s'instruire complètement par eux-mêmes, qu'ils étudient les ouvrages dont nous

parlons. Ils y trouveront des documents en nombre suffisant pour se faire une opinion raisonnée. Plus ils les examineront de près, et plus ils se convaincront que le mensonge est bien la loi profonde de la Franc-Maçonnerie, sa nécessité la plus naturelle et la plus constante.

Dans ses écrits comme dans ses paroles, dans ses manifestations comme dans ses abstentions, cyniquement ou hypocritement, de toute manière qui lui paraît utile à ses intérêts, la Veuve ment. Et c'est précisément à ceux qu'elle se propose de détruire que s'adressent ses mensonges les plus audacieux. Cela se comprend. Elle leur dissimule ses plans comme un assassin cache son poignard à la victime qu'il médite de frapper.

Les mensonges maçonniques présentent un certain caractère très particulier.

La Maçonnerie ne se trouve représentée en aucun lieu par un corps constitué visible ou par une personnalité officiellement chargée de parler en son nom. Ce sont donc les mensonges des francs-maçons que nous attribuons à la Franc-Maçonnerie. Or, dans bien des circonstances, ces francs-maçons mentent sans s'en douter. A l'heure où ils disent les choses les plus contraires à la vérité, (celles auxquelles les faits donnent ensuite les plus éclatants démentis), ils sont le plus souvent sincères vis-à-vis d'eux-mêmes. C'est là l'impression que donne l'étude attentive de la question maçonnique. Cette impression, je puis la corroborer. J'ai connu, pendant les six années que j'ai passées dans la Franc-Maçonnerie, un grand nombre de

francs-maçons absolument sincères ; et, ainsi que je l'ai déjà dit, j'étais de ceux-là.

Ceux qui affirmaient, il y a cent vingt-cinq ans, que la Franc-Maçonnerie était monarchiste exprimaient le contraire de la vérité. Mais ils ne le savaient pas. Ils ignoraient les évolutions qui devaient se produire par la suite. On en peut dire autant de ceux qui protestaient, il y a cent ans, du dévouement de leur association au premier Empire et, il y a cinquante ans, de sa fidélité au second. Les uns et les autres étaient tenus dans l'ignorance de ce qui s'était fait antérieurement dans la Maçonnerie, ou, tout au moins, ils se disaient que le passé était mort, que le présent seul était vivant. De même encore pour ceux de 1789 et ceux d'il y a quelque vingt-cinq ans, lorsque les uns et les autres proclamaient un pur idéal de fraternité républicaine, patriotique ou humanitaire. De même enfin pour ceux qui jadis affirmèrent le respect de la Maçonnerie pour toute foi religieuse et en particulier pour la foi catholique. Individuellement, ils éprouvaient ou croyaient éprouver le respect dont ils parlaient et ils attribuaient à la Franc-Maçonnerie universelle leurs propres sentiments. Quant aux francs-maçons d'aujourd'hui, ils s'imaginent que la Franc-Maçonnerie a toujours été telle qu'ils la voient. Tous ceux dont nous venons de parler, s'ils pouvaient se rencontrer, ouvriraient la bouche avec une égale conviction, pour jeter en même temps vers le ciel leurs attestations contradictoires. Ils parleraient à la façon des hallucinés, des hypnotisés. Chacun jurerait de ce qu'on lui apprit, de ce qu'on lui fit croire à une

certaine heure. Il en jurerait avec bonne foi. Et, cependant, ce qu'ils pourraient dire, tous à la fois, serait mensonge, eu égard à la Franc-Maçonnerie, puisque cela se contredirait, et puisque ce serait en outre en opposition avec les actes commis par ceux d'entre eux qui vécurent aux époques où leur association fut maîtresse du Pouvoir.

L'ORGANISATION DU MENSONGE.
CONSÉQUENCES QUI EN DÉCOULENT.

La Franc-Maçonnerie ne peut faire autrement que de mentir ; et c'est pour cela, par nécessité inéluctable, qu'elle ment sans discontinuer.

Dissimuler ses desseins est pour elle un besoin primordial tellement impérieux qu'il ne peut être comparé qu'à celui qu'éprouvent tous les êtres d'aspirer l'oxygène indispensable à la conservation de leur existence. Supposez que puisse être supprimée la possibilité du mensonge pour la Franc-Maçonnerie, et vous vous rendrez compte que la possibilité de l'existence de cette association serait aussi supprimée. Par cela seul que ses créateurs inconnus ont prétendu faire d'elle une société dont le but devait rester ignoré, bien qu'elle se manifestât elle-même, tout leur effort devait forcément tendre à constituer en elle un organisme dissimulateur du but, et dissimulateur à ce point, que la seule mise en mouvement de cet organisme produisît, pour ainsi dire automatiquement, des apparences contraires aux réalités, c'est-à-dire des mensonges. S'ils n'y avaient pas réussi, la Franc-

Maçonnerie, telle qu'ils l'ont conçue, n'aurait pas vécu.

Mais aussi ce besoin de mentir toujours, cette tare originelle et immonde, nous pouvons nous le dire avec certitude, c'est la maladie honteuse par laquelle est rongée la Veuve et de laquelle elle mourra.

De cette constatation en découle une autre. *A priori*, nous sommes non seulement en droit, mais dans la nécessité de nous méfier lorsqu'un franc-maçon s'avise de discuter sur la Franc-Maçonnerie.

Puisque l'association dont il fait partie ne veut pas qu'on connaisse son but, il est dans l'obligation, s'il s'avise de parler de ce but ou de quelque chose qui ait avec lui une relation si lointaine qu'elle soit, de trahir ou son association ou la vérité, en supposant qu'il soit parmi les rarissimes auxquels on ait fait connaître celle-ci. Il n'y a de choix pour lui qu'entre ces deux trahisons. Et encore convient-il d'ajouter que, ce choix, la Franc-Maçonnerie ne le lui laisse pas.

En effet, avant même que le nouvel initié sache rien de l'association dans laquelle il a demandé à entrer, alors qu'il a encore sur les yeux le bandeau qu'on lui a appliqué dans « les parvis du temple », la Franc-Maçonnerie prend soin de lui lier la langue par un serment. Elle exige de lui la promesse « de ne rien dire, ni écrire de ce qu'il aura vu dans les assemblées maçonniques, sans une permission expresse et *seulement de la manière qui pourra lui être indiquée* ».

« De la manière qui pourra lui être indiquée » est un euphémisme d'une assez belle hypocrisie, mais

qui se laisse tout de même comprendre. La manière qui pourra être indiquée aux francs-maçons ne peut être celle de la vérité, car la vérité n'a pas plusieurs manières. Elle n'en a qu'une ; et celle-là n'a pas besoin d'être « indiquée ».

Tels ou tels francs-maçons pourront, nous l'avons dit, être sincères vis-à-vis d'eux-mêmes, parce qu'ils ont été trompés comme les profanes. En ce cas, leur parole, même lorsqu'elle sera l'expression exacte de leur pensée, n'exposera jamais que le mensonge de l'association. Et c'est pourquoi nous devons considérer les francs-maçons comme disqualifiés lorsqu'il s'agit de discuter sur la Franc-Maçonnerie. Dès que l'un d'eux ouvre la bouche sur ce sujet, nous sommes en droit de la lui fermer par ces seuls mots : « Tu parles, donc tu mens ! Sciemment ou inconsciemment, tu ne peux faire autrement, à moins que tu n'aies arraché la loi maçonnique de ton cœur. Si ce n'est ton mensonge que tes lèvres vont exprimer, c'est celui de ton association. »

Jugement sévère, dira-t-on. Sévère, soit ; mais jugement légitime et nécessaire ; car tout ce que la Franc-Maçonnerie apprend aux francs-maçons sur elle-même est nécessairement faux. Il n'y a qu'une seule chose qu'elle est obligée de ne jamais leur enseigner, de peur qu'ils ne la répètent au dehors : c'est la vérité.

De sorte que si, arrivés à ce point de notre étude, nous avons à définir d'un mot la Franc-Maçonnerie, l'attestation la plus certaine, la moins sujette à caution que nous pourrions produire serait celle-ci : La

Franc-Maçonnerie, c'est un colossal organisme de mensonge, construit tout exprès pour créer l'illusion sur lui et sur ceux qui l'ont imaginé.

SUSPICION LÉGITIME
DONT SONT FRAPPÉS LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES
DANS UNE ÉTUDE
SUR LE BUT ET LA NATURE DE LA FRANC-MAÇONNERIE.
NÉCESSITÉ D'UNE DÉMONSTRATION RAISONNÉE.

Dans ces conditions, ceux-là se trompent grandement qui s'imaginent qu'une étude sérieuse sur les origines et le but de la Franc-Maçonnerie doit être, avant tout, documentée. Si toutes paroles, tous écrits et même tous actes maçonniques ne peuvent être acceptés que sous bénéfice d'inventaire, toute documentation devient par là même suspecte, au point de vue des conclusions à en tirer sur le but auquel tend la Franc-Maçonnerie. Pendant certaines époques parfois très longues, cette association a parlé, écrit, délibéré, agi, uniquement dans le but de tromper les gouvernements existants sur son compte. Pendant d'autres périodes, non moins longues, elle a parlé, écrit, délibéré, agi, en vue de certains buts qu'elle laissait apparaître, mais qui n'étaient que des étapes disposées avec infiniment d'habileté pour préparer la réalisation du but final, tout en le dissimulant. C'est pour cela que les paroles, les délibérations et les actes maçonniques ne cessent de se contredire selon les lieux et les moments, les nécessités permanentes ou les circonstances accidentelles.

Les documents maçonniques sont tellement contradictoires qu'ils ont servi de base à des études qui, loyalement conduites, ont abouti à des conclusions absolument opposées. Les unes nous ont montré une Maçonnerie insignifiante, sans portée, sans plan et, par conséquent, sans danger. Les autres, une Maçonnerie dominée par une certaine idée et attachée à un certain but. Mais lesquels? Selon qu'on a porté les investigations ici ou là, qu'on a suivi telle ou telle piste, la Maçonnerie a pu paraître religieuse ou philosophique ; respectueuse du culte national ou adverse a acharnée de ce culte; idéaliste ou arriviste ; monarchiste, impérialiste, républicaine, aristocratique, bourgeoise, démocratique, socialiste ou même anarchiste. Car il y en a pour tous les goûts. De même, pour ce qui concerne l'origine de la Franc-Maçonnerie, on peut présenter plusieurs versions, suivant qu'on choisit telle ou telle catégorie de documents.

Par cela seul qu'elle nous fait pénétrer dans un véritable labyrinthe de mensonges, l'étude de la question maçonnique n'est donc point une étude ordinaire. L'objet de cette étude n'est point un sujet inerte qui, une fois qu'il est rencontré, se laisse regarder. Nous avons au contraire affaire à un sujet qui se défend, qui ne veut pas qu'on l'observe et dont la préoccupation constante est de multiplier les pièges et les obstacles sous les pas de ceux qui font mine d'approcher de ses obscures demeures.

La Franc-Maçonnerie a été créée pour travailler dans l'ombre, le secret et le mystère. Elle a été dotée par ses fondateurs de l'organisation qu'il faut pour

cela ; et, en conséquence, elle ne saurait sortir de cette ombre, de ce secret et de ce mystère, qui sont ses éléments naturels, sans perdre la plupart de ses moyens d'action. Ainsi en est-il du crocodile hors de l'eau ou de la taupe hors de son trou. Comment donc ne résisterait-elle pas aux investigations !

Mais alors, on se rend compte des difficultés que présente la recherche des véritables secrets maçonniques. Essayer de les découvrir, c'est s'aventurer dans une véritable guerre de Peaux-Rouges.

Il ne faut pas s'y risquer si, dès les premiers pas, on n'est en garde contre les causes d'erreur qui sont répandues à profusion par une puissance partout invisible et qui, pour demeurer telle, est sans cesse occupée à tromper. Discerner, parmi les paroles, les écrits et les actes maçonniques, ceux qui ont une valeur probante et ceux qui n'en ont pas, ceux qui tendent à créer de fausses pistes et ceux qui, au contraire, sont susceptibles d'indiquer le sens et la marche vers le terme final, telle doit être la constante préoccupation des chercheurs qui aspirent à découvrir le but, la nature et l'origine de la Franc-Maçonnerie.

Sans doute, les documents peuvent nous faire connaître l'attitude de la Franc-Maçonnerie à telle époque, dans tel pays. Mais lorsqu'il s'agit des conséquences générales à tirer, il faut se préoccuper moins des documents que des contradictions qu'ils présentent entre eux, et moins de ces contradictions que des conditions dans lesquelles elles se sont produites.

Il en résulte que, dans une étude sur le but final

de la Franc-Maçonnerie et sur l'action de cette Société dans l'histoire de notre pays, ce n'est pas à la documentation qu'il faut donner la première place. Compter sur elle, ce serait compter sur la parole du menteur pour apprendre ce qu'il voudrait nous cacher. En un pareil sujet, une seule méthode est possible : c'est celle qui consiste à chercher quelques données certaines et à s'appuyer sur elles pour remonter des effets aux causes. C'est à celle-là que nous nous astreindrons dans le présent ouvrage.

CHAPITRE III

La Société secrète maçonnique est la souveraine de la France.

TOUTE-PUISSANCE DE LA FRANÇ-MAÇONNERIE EN FRANCE.

PREUVE PAR LES CHIFFRES.

COMMENT CETTE PREUVE EST ÉTABLIE.

Parmi les faits absolument certains qui peuvent servir de base à notre étude, il y en a un dont l'évidence éclate maintenant aux yeux de quiconque veut se donner la peine d'observer : c'est celui de l'asservissement auquel la Franc-Maçonnerie a réduit la France. Il est tellement visible et il a été si souvent et si surabondamment démontré qu'il peut sembler inutile d'en refaire ici la preuve.

Il est pourtant nécessaire de s'y arrêter pour un nombre encore considérable de citoyens qui s'obstinent à ne pas le voir, à ne pas même vouloir le regarder tout en continuant d'ailleurs à le nier, et aussi pour certains autres qui n'ont pas le courage ou qui n'ont pas le temps d'étudier la question maçonnique dans les si nombreux ouvrages publiés ces dernières années.

Nous referons donc une fois de plus la démonstration de la puissance politique de la Franc-Maçonnerie

en France. Nous ne nous attacherons toutefois qu'aux faits essentiels et nous renverrons les lecteurs désireux d'une plus ample information aux ouvrages dont nous venons de parler.

La preuve la plus irrésistible est celle qui nous est fournie par les chiffres.

La souveraineté nationale étant déléguée en France à un Parlement composé d'un Sénat et d'une Chambre des Députés, il est facile de comprendre que si un corps constitué, un syndicat, une congrégation, une association, secrète ou non, parvient à introduire au Parlement un nombre suffisant de ses membres, la souveraineté lui appartiendra.

C'est précisément le cas de la Franc-Maçonnerie.

Actuellement, sur environ neuf cents sénateurs et députés dont se compose notre Parlement, il y en a plus de la moitié qui sont francs-maçons.

Comment cela s'est-il fait ? Tout simplement parce que ces sénateurs et ces députés francs-maçons se sont bien gardés de révéler aux électeurs leur qualité maçonnique. Parce que, d'autre part, dans notre pays complètement désorganisé au point de vue social et politique, les dits sénateurs et députés ont bénéficié de l'appui de la seule organisation politique et sociale existante : la Maçonnerie. Parce qu'enfin celle-ci, sans qu'on s'en doute, a su se contraindre à un travail préparatoire de très longue durée, que nous montrerons par la suite et auquel personne n'a pu s'opposer en raison du secret et du mensonge derrière lesquels il était abrité.

Ce nombre de quatre cent cinquante sénateurs et

députés francs-maçons, sans compter les maçonni-sants, est d'autant plus disproportionné que la Franc-Maçonnerie française compte à peine trente mille mem-bres, tant en France qu'aux colonies.

Une pareille situation est tellement invraisembla-ble qu'il faut dire sur quoi nous nous appuyons pour l'affirmer.

A mesure que, depuis une vingtaine d'années, des documents maçonniques sont tombés entre les mains de certains adversaires de la Maçonnerie, ceux-ci ont recueilli les noms des francs-maçons qu'ils y trou-vaient. Ils sont ainsi parvenus, à la longue, à former des listes qu'ils ont eu soin d'authentifier, autant que faire se pouvait, en notant, pour chaque nom, le document maçonnique sur lequel ils l'avaient sur-pris.

On ne saurait se figurer de quel esprit de laborieuse persévérance doivent être doués ceux qui s'adonnent à un pareil travail, et pour n'arriver, malgré les plus persévérants et les plus louables efforts, qu'à des ré-sultats fort incomplets.

Il faut savoir qu'ils se heurtent à d'énormes diffi-cultés, dont quelques-unes leur étaient même incon-nues au moment où ils ont entrepris la tâche qu'ils se sont donnée.

Ils ont eu tout d'abord à compter avec les ruses employées par les francs-maçons pour échapper à toutes les investigations. Les enfants de la Veuve ne veulent pas qu'on sache qu'ils le sont. On en a vu qui allaient jusqu'à se faire inscrire sous de faux noms dans leur loge. D'autre part, les documents

maçonniques qui circulent et qu'on peut collectionner sont relativement peu nombreux, et ils contiennent toujours très peu de noms. Il en est ainsi tout particulièrement depuis quelques années, certaines loges ayant résolu, par mesure de prudence, de remplacer les noms propres par de simples initiales. De plus, les mêmes noms se représentent fréquemment, parce qu'en Maçonnerie comme ailleurs, ce sont toujours les mêmes hommes qui se mettent en avant. Il est donc nécessaire de rassembler un nombre considérable de documents pour recueillir seulement quelques centaines de noms. Il faut ajouter que sur ces documents ne figurent jamais les noms de l'immense majorité des francs-maçons. J'ai été particulièrement bien placé pour le constater lorsque j'étais secrétaire de loge et de chapitre. Par ces différentes raisons, j'estime que sur cinq francs-maçons, il y en a trois ou quatre pour échapper aux recherches. Et, parmi ceux-là, il peut s'en trouver dont la situation maçonnique et l'influence soient considérables. En dépit des efforts qui ont été faits, nous ne pouvons donc raisonnablement espérer connaître qu'un franc-maçon sur cinq, à moins que ne se présente quelque circonstance exceptionnelle qui nous rende le service que nous a rendu à un autre point de vue l'affaire des fiches.

Si encore on avait une certitude complète au sujet de tous ceux qui sont désignés sur les listes ! Mais c'est impossible, par suite d'une cause d'erreur qui est inconnue de ceux qui n'ont pas vécu dans la Franc-Maçonnerie. Elle résulte de ce qu'un grand nombre de francs-maçons quittent la Franc-Maçon-

nerie très peu de temps après y être entrés. De mon temps, c'était un va-et-vient continuel. Le flot des sortants équivalait presque au flot des arrivants. Cela tient à ce que beaucoup de profanes sont attirés dans la Franc-Maçonnerie par surprise. On leur a dit le contraire de la vérité. S'ils s'en aperçoivent avant d'avoir été aveuglés par les suggestions, ils s'en vont. D'autres sont dégoûtés, dès le premier contact, par le ridicule des épreuves de l'initiation, et ne remettent jamais une seconde fois les pieds dans les loges. D'autres encore ne trouvent pas près de leurs frères l'appui commercial qu'ils espéraient. Pour ces raisons et pour d'autres encore, un grand nombre de francs-maçons ne font que passer par les loges et deviennent les adversaires de la Maçonnerie précisément parce que l'initiation leur a permis d'apercevoir quelques-uns des caractères répulsifs de cette association. Les noms de tous ceux-là n'en ont pas moins figuré sur les planches de convocation, le jour où ils étaient invités à subir les épreuves de l'initiation. Comme ces planches sont précisément les documents qu'on peut se procurer le plus facilement, comme d'autre part il faut plusieurs années pour collectionner un nombre de noms permettant la publication d'une liste, il arrive qu'au moment de cette publication plus de la moitié des francs-maçons dont les noms y sont relevés ne font plus partie de la Maçonnerie depuis longtemps, et sont même devenus ses ennemis. C'est ainsi que sur dix mille noms que contenait la première des publications de ce genre : *Le Tout-Paris Maçonnique*, il n'y en avait peut-être pas cinq mille à retenir.

On ne doit donc attribuer qu'une valeur très relative aux listes générales de francs-maçons qui ont été répandues jusqu'ici dans le public.

Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit des listes de politiciens, de sénateurs et de députés francs-maçons.

Ceux-ci, en effet, ne doivent leur élévation qu'à la Maçonnerie. Ils ne pourraient donc quitter les loges sans risquer de retomber dans l'obscurité d'où ils ont été tirés par elle. On comprend qu'ils s'en gardent bien. Une fois qu'ils y sont, ils y restent, bon gré mal gré. On peut se rappeler qu'il a fallu le dégoût universel provoqué par l'affaire des fiches pour que deux ou trois députés francs-maçons, pas davantage, osassent protester publiquement. Cela en dit long sur la solidité des liens par lesquels sont tenus les politiciens francs-maçons. Et encore, à l'heure où nous écrivons, il n'est pas certain que ces deux ou trois n'aient pas cherché depuis longtemps déjà à rentrer dans le giron de la Veuve, sans que nous le sachions. D'autre part, comme les francs-maçons politiciens s'agitent généralement beaucoup dans les loges pour attirer l'attention de leurs frères, à moins que leur situation personnelle dans leur circonscription ne leur évite cette obligation, leurs noms se trouvent sur les documents plus souvent que d'autres.

A cause de cela, il y a de grandes chances pour que ceux dont les noms sont inscrits sur les listes de sénateurs et députés francs-maçons aient tous, ou à peu près tous, la qualité maçonnique. Aussi les réclamations à cet égard sont-elles très peu fréquentes.

Mais, en revanche, tous les francs-maçons qui sont sénateurs et députés figurent-ils sur ces listes? Evidemment non. Il y en a toujours un certain nombre qui échappent. Combien? Il est impossible de le dire avec certitude. On ne peut que conjecturer. Alors que les listes générales ne nous donnent qu'un cinquième ou un sixième du nombre total des francs-maçons, et sont en outre faussées par la cause d'erreur signalée plus haut, j'estime que les listes de sénateurs et députés francs-maçons doivent nous faire connaître à peu près les trois quarts de la réalité. Les dernières parues indiquaient environ trois cents sénateurs et députés francs-maçons. Il s'agissait de la précédente législature. Nous devons admettre qu'une centaine de noms manquaient sur ces listes, et qu'il y avait par conséquent, au moment où elles ont paru, environ quatre cents sénateurs et députés francs-maçons. La situation a certainement empiré aux élections de 1906.

J'ai rappelé dans l'extrait de mon premier ouvrage, cité au début de cette étude, qu'en 1892, un journal alors dévoué à la Franc-Maçonnerie, *Le XIX^e Siècle*, avait publié une liste des députés francs-maçons d'alors (les députés seulement) beaucoup moins nombreux que ceux d'aujourd'hui. Il en donnait cent vingt-sept ; et trois réclamations seulement lui furent adressées. En étudiant sa liste, je constatai qu'il y manquait une dizaine de députés que j'avais rencontrés dans les loges et que je savais pertinemment être francs-maçons! Dix oubliés sur cent vingt-quatre, c'était beaucoup, surtout si l'on considère que je con-

naissais relativement peu de députés francs-maçons de la province, et que, par conséquent, à côté des omissions que j'étais à même de constater, il y en avait beaucoup qui devaient m'échapper.

Les journaux maçonniques d'aujourd'hui sont muets sur le nombre de sénateurs et députés francs-maçons. La Maçonnerie se garde, on le comprend, de les documenter. Si elle le faisait, on peut être sûr qu'elle les induirait en erreur.

On ne peut donc avoir recours qu'aux nomenclatures fournies par les adversaires de la Franc-Maçonnerie.

C'est déjà beaucoup que d'être assuré que leurs listes de sénateurs et députés francs-maçons ne pêchent guère par erreur, mais seulement par omission. Or, ce point est acquis, grâce à la simultanéité de ces trois circonstances : 1° Qu'elles s'appuyent sur des documents et que, par conséquent, sauf de très rares exceptions, ceux qu'elles désignent ont bien, à un moment quelconque, appartenu à la Franc-Maçonnerie; 2° Qu'une fois dans cette association, il est bien rare qu'un politicien en sorte (nous comprendrons pourquoi dans quelques instants); 3° Et que les dites listes ont généralement provoqué fort peu de réclamations.

C'est en nous basant sur toutes ces considérations que nous ne craignons pas d'affirmer que le Parlement actuel, Sénat et Chambre, ne contient pas moins de quatre cent cinquante francs-maçons.

Le F. : Colfavru, qui fut président du Conseil de l'Ordre, disait à la fin de sa vie, dans une réunion maçonnique : « Nous sommes deux cents francs-maçons

à la Chambre. » Il ne parlait pas du Sénat. Or, depuis ce temps-là, le nombre des députés francs-maçons a augmenté. Celui des sénateurs aussi. La conclusion est facile à tirer.

Voici des années que, pour ma part, et par les raisons que je viens d'exposer, j'affirme le nombre de quatre cents et peut-être quatre cent cinquante députés et sénateurs francs-maçons. La Franc-Maçonnerie ne le discute pas. C'est un fait.

Que le lecteur veuille bien excuser la longueur de ces explications. Elles étaient nécessaires. Puisque nous nous servons de chiffres comme base de démonstration de la domination maçonnique en France, il faut que soit faite, autant qu'elle peut l'être, la vérification de ces chiffres.

D'ailleurs, la proportion dans laquelle nous croyons devoir majorer les listes connues de sénateurs et députés francs-maçons serait-elle exagérée que notre thèse ne se trouverait nullement infirmée. Pour s'en convaincre, il suffit de réfléchir qu'eu égard au si petit nombre des francs-maçons français, trente mille à peine, il ne devrait pas se trouver trois francs-maçons au Parlement, Chambre et Sénat réunis. Fallût-il donc s'en tenir au chiffre de trois cents donné par les listes, qu'il y aurait toujours de la part de l'association maçonnique une formidable inégalité entre les francs-maçons et ceux qui ne le sont pas, une véritable absorption du pouvoir politique au profit de la Maçonnerie et au détriment de la masse de la nation.

On se rendrait sans doute mieux compte de ce que cette situation présente d'inadmissible si l'on se figu-

rait, au lieu du bloc maçonnique ainsi constitué au Parlement, un autre bloc, celui qui serait formé par quatre cent cinquante congréganistes. On reconnaîtrait certainement alors que la République appartiendrait en fait à la congrégation qui serait aussi formidablement représentée ; et on aurait grandement raison.

De même, si quatre cent cinquante de nos sénateurs et députés étaient Anglais, il n'y aurait point d'illusions à se faire : la République française serait bel et bien aux mains de l'Angleterre.

Puisqu'au lieu de quatre cent cinquante sénateurs et députés anglais ou membres d'une congrégation, il y a dans notre Parlement plus de quatre cent cinquante sénateurs et députés francs-maçons, il faut conclure, sous peine d'illogisme, que la République française est aux mains de la Franc-Maçonnerie.

OBJECTION FAITE PAR LES FRANCS-MAÇONS.

SA RÉFUTATION.

LES SÉNATEURS DÉPUTÉS ET MINISTRES FRANCS-MAÇONS

NE SONT PAS LIBRES.

ILS SONT OBLIGÉS D'OBÉIR A LA FRANC-MAÇONNERIE.

— Les cas ne sont pas les mêmes, objectent les francs-maçons. Des Anglais qui seraient membres de notre Parlement obéiraient à leur sentiment anglais et, par suite, aux ordres qui leur viendraient d'Angleterre. Les sénateurs et députés qui appartiendraient à une congrégation seraient, de leur côté,

soumis à la discipline intérieure de leur ordre et aux engagements qu'on leur aurait fait prendre. Rien de pareil pour les francs-maçons sénateurs et députés. Vous prétendez qu'ils sont astreints à une discipline : c'est contraire à la réalité des faits. Les sénateurs et députés francs-maçons sont parfaitement indépendants. Ils n'ont pris d'engagements vis-à-vis de personne autre que leurs électeurs. Ils n'ont pas de chefs, car il n'y a pas de chefs dans la Franc-Maçonnerie, cette association étant essentiellement fraternelle et égalitaire.

Autant d'affirmations fausses. En voici quelques preuves.

On sait que la loi de séparation des Eglises et de l'Etat est à l'étude dans les loges depuis plus de vingt ans.

Dès 1891, les francs-maçons Dide et Hubbard interpellèrent le gouvernement, l'un au Sénat, l'autre à la Chambre, sur les rapports des Eglises et de l'Etat. Au lendemain de ces interpellations, plusieurs journaux publièrent la note suivante :

« Sur l'initiative du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, tous les députés francs-maçons avaient été convoqués hier soir rue Cadet.

« Bien que le secret le plus absolu ait été recommandé, nous avons pu recueillir cependant quelques échos de la séance.

« Il s'agissait d'examiner la ligne de conduite à tenir par les membres du Parlement appartenant à l'Ordre, en présence des agissements du clergé et de l'attitude prise par le gouvernement au cours des interpellations Hubbard et Dide. »

Les francs-maçons députés sont donc, d'après cette note, convoqués par l'autorité maçonnique : en la circonstance, le Conseil de l'Ordre.

— Informations journalistiques, objectera-t-on, qui sont dépourvues de toute authenticité et par conséquent sans importance.

Soit. Mais alors voici autre chose.

En juin 1895, le *Bulletin du Grand Orient*, publication maçonnique officielle, rendait compte d'une réunion qui avait eu lieu au siège de la fédération, 16, rue Cadet. L'article avait pour titre : *Les francs-maçons du Parlement au Grand-Orient de France*. Voici quel en était le texte :

« Pour obéir aux prescriptions de la dernière assemblée générale (le Convent), le Conseil a réuni le mois dernier, au Grand Orient, les sénateurs et députés appartenant à l'Ordre. Cette réunion a donné les meilleurs résultats. Un nombre très important de nos frères du Parlement étaient sur les colonnes... Les noms des quelques frères qui, convoqués, ne sont pas venus et ne se sont pas excusés seront envoyés à leurs loges ainsi que l'a promis le Conseil... Le secret maçonnique a été respecté et aucune indiscretion n'a été commise. »

Il ne s'agit plus ici d'informations journalistiques, puisque les lignes ci-dessus sont extraites du *Bulletin Officiel* des travaux du Grand Orient. D'après ce libellé, dès 1895, le Conseil de l'Ordre convoquait les sénateurs et députés francs-maçons en secret, c'est-à-dire derrière le dos du peuple soi-disant souverain ; et cela se faisait, nous est-il dit dans le document

ci-dessus, conformément à certaines « prescriptions », celles du Convent.

C'est qu'en effet, depuis quelques années, les Convents s'étaient occupés de préparer les conditions de l'organisation grâce à laquelle l'autorité maçonnique pourrait être substituée, vis-à-vis des députés francs-maçons, à l'autorité nationale. Voici quelques documents qui nous donnent la preuve de cet attentat contre la souveraineté de la nation.

En octobre 1887, le F. : Blanc, Vénérable de la loge *Le Progrès*, de Troyes, disait dans un discours qui fut imprimé pour les loges :

« Vous reconnaissez avec moi, mes frères, la nécessité pour la Franc-Maçonnerie de devenir une vaste et puissante société politique et sociale, ayant une influence décisive sur les résolutions du gouvernement de la République. »

En 1888, le F. : Blatin, député, fait la déclaration suivante :

« Nous avons organisé dans le sein du Parlement un véritable syndicat de francs-maçons, et il m'est arrivé, non pas dix fois, mais cent fois à moi-même d'obtenir des interventions véritablement efficaces auprès des pouvoirs publics. »

En 1890, le F. : Fernand Maurice constate que la Maçonnerie ne donne pas le plein de ses forces, qu'elle n'a pas sur la politique de la France l'action qui, d'après lui, devrait lui être dévolue, qui lui appartient. Il s'écrie :

« Hier, on disait : Mais la Chambre n'est pas maçonne. Mes frères, il n'y a pas d'accusation plus ter-

rible à faire contre la Chambre que de dire qu'elle n'est pas maçonne. Il ne devrait rien se produire en France sans qu'on y trouve l'action cachée de la Franc-Maçonnerie... Si la Maçonnerie veut s'organiser, non pas sur le terrain des théories, mais sur le terrain intellectuel qui nous préoccupe, je dis que, dans dix ans d'ici, la Maçonnerie aura emporté le morceau et que personne ne bougera plus en France en dehors de nous. »

En 1891, le Convent s'occupa de l'organisation dont parlait le F. : Fernand Faure. La délibération qui eut lieu à cet effet fut sanctionnée par le vœu suivant qui est inscrit au compte rendu officiel :

« Une commission sera nommée à l'effet de rechercher le moyen de mettre la Fédération du Grand Orient de France *en toute puissance d'influence et d'action sur la vie politique et sociale du pays.* » Voilà des expressions dont la précision ne laisse rien à désirer.

La même assemblée demande aux membres du Parlement d'exercer une action permanente et active sur les ministres et les directeurs dans les ministères pour que les nominations et l'avancement soient réservés aux seuls « républicains ». Il est bien entendu que, de même que le mot clérical est employé pour catholique dans certaines circonstances, le mot républicain veut dire ici franc-maçon, ou agréé par les francs-maçons.

La même assemblée fait mieux.

Elle invite le Conseil de l'Ordre :

« ... A convoquer à l'hôtel du Grand Orient, chaque

fois qu'il lui paraîtra nécessaire tous les membres du Parlement qui appartiennent à l'Ordre, afin de leur communiquer les vœux exprimés par la généralité des maçons, ainsi que l'orientation politique de la Fédération. Le Conseil de l'Ordre dirigera les travaux.»

C'est bien là l'organisation de la sujétion des députés et sénateurs francs-maçons et, par eux, de toute la représentation nationale.

Et pour que cette sujétion soit bien marquée, la résolution votée au Convent de 1891 porte ces mots : « Le Conseil de l'Ordre dirigera les travaux. » Le Conseil de l'Ordre, et non pas tel ou tel chef de groupe parlementaire.

La sanction est même prévue vis-à-vis de ceux qui pourraient résister. Car le compte rendu officiel du Convent de 1891 continue ainsi :

« Après chaque réunion, le Bulletin publiera (pour la Maçonnerie) la liste de ceux qui se sont rendus à la convocation du Conseil de l'Ordre, celle de ceux qui se seront excusés et celle de ceux qui auront laissé l'invitation sans réponse. » (*Bulletin du G.: O.:*, août-septembre 1901, p. 470.)

**MOYENS DE COERCITION
DONT DISPOSE LA FRANC-MAÇONNERIE POUR
MAINTENIR LES DÉPUTÉS, SÉNATEURS ET MINISTRES
FRANCS-MAÇONS
DANS LA DISCIPLINE MAÇONNIQUE.**

Il faut comprendre le moyen de coercition que contient ce dernier membre de phrase : « Le Bulletin

publiera la liste de ceux qui auront laissé l'*invitation* sans réponse. » Cela nous est expliqué par d'autres documents, dont voici quelques-uns. Ils nous montreront les loges et le Conseil de l'Ordre s'ingéniant à trouver les moyens de maintenir les députés et sénateurs francs-maçons dans la discipline maçonnique.

En 1891, la loge *La Clémentine Amitié* écrivait au Conseil de l'Ordre pour le prier de : 1^o Demander le motif de certains de leurs votes à des députés francs-maçons ; 2^o Réclamer l'explication de leur conduite aux francs-maçons qui ont voté au Convent exactement le contraire de ce qu'ils avaient voté dans les assemblées départementales, ou qui se sont absentés pour ne pas se prononcer ; 3^o *Dénoncer la conduite de ces francs-maçons aux ateliers de la France*, et 4^o Inviter ceux-ci à s'associer à lui afin d'arriver à ce que le Conseil de l'Ordre « *exerce son action disciplinaire* sur les francs-maçons dans toutes leurs manifestations ».

On voit que la loge *La Clémentine Amitié* n'oubliait rien. Elle n'admettait pas les ruses, les absences diplomatiques auxquelles certains frères avaient recours pour échapper à « l'action disciplinaire » qu'on prétendait exercer sur eux, « dans toutes leurs manifestations », politiques ou autres.

D'autre part, le F. : Mamelles disait, le 2 octobre de la même année :

« Il faudrait appeler les membres du Parlement qui sont francs-maçons *et les mettre au pied du mur en les tenant par leur propre intérêt.* »

Les mettre au pied du mur en les tenant par leur

intérêt ! Tel est le secret de l'action disciplinaire exercée par la Franc-Maçonnerie sur les sénateurs, députés et ministres francs-maçons. Cela en dit long sur la noblesse des procédés et des caractères qu'on rencontre dans les loges et nous explique peut-être aussi l'avilissement de notre époque. Etant partout maîtresse, la Franc-Maçonnerie peut, en effet, transporter de pareilles méthodes partout.

Le Conseil de l'Ordre suivit la voie indiquée. Car en 1903, nous surprenons une circulaire dans laquelle il enseigne à ses adhérents comment on pourra mettre les ministres, sénateurs et députés francs-maçons « au pied du mur » :

« C'est aux loges, écrit-il, qu'il appartient de rappeler à leurs membres, aux frères qui viendront par la suite s'asseoir sur leurs colonnes, ou aux nouveaux initiés, les devoirs qui leur incombent par suite des fonctions électives qu'ils pourront remplir. »

Il y avait, d'ailleurs, bien longtemps que ces idées avaient cours dans la Maçonnerie ; et il ne s'agissait, en 1891, que de procéder à une organisation tendant à les faire passer dans la pratique. Car, dès 1884, le garant d'amitié du Grand Orient auprès du Suprême Conseil adressait des menaces ou des sommations déguisées à « ceux de nos frères, disait-il, que notre confiance parfois naïve a placés à la tête des affaires de la République ».

Il ajoutait :

« Nous devons rappeler à ceux qui les oublient leurs serments de solidarité, *juger maçonniquement ceux qui, arrivés par nous, et qui, sans la Maçonnerie, ne se-*

raient rien, oublient ou dénigrent l'*Alma Mater* et enfin prouver *par l'intervention active des autorités maçonniques auprès de ceux de nos frères à qui nous avons donné autorité sur le monde profane...*, etc. » (Chaîne d'Union, 1885.)

« Juger maçonniquement... » Et, en effet, le F. : Morinaud, député algérien, qui se permit d'avoir une politique autre que celle de la congrégation maçonnique, fut, ainsi que nous le verrons plus tard, jugé maçonniquement. A la suite de son jugement, il fut condamné à cinq ans d'exclusion de la Maçonnerie. Et comme conséquence de cette condamnation, il fut privé de son mandat de député, grâce à l'opposition que fit la Maçonnerie à sa candidature.

La mainmise de la congrégation maçonnique sur les législateurs que nous envoyons aux chambres et que nous payons ne date donc pas d'hier. Elle a été voulue, préméditée depuis de longues années. Elle a été organisée définitivement en 1891. Le Convent convoque ceux de nos sénateurs et députés qui sont francs-maçons, *ad audiendum verbum*, comme le dit le député de Paris, Prache, dans son *Rapport sur la Pétition contre la Franc-Maçonnerie*. Il publie, pour le monde maçonnique, la liste de ceux qui ne se rendent pas à « l'invitation ». Les loges savent, grâce à cette publication, quels sont ceux contre lesquels elles doivent marcher pendant les périodes électorales. Et, comme c'est de la seule Maçonnerie que ceux-ci ont reçu « autorité sur le monde profane », comme « ils ne seraient rien sans elle », comme, ainsi qu'il est écrit dans d'autres documents, « elle les a tirés du néant »

où ils retomberaient immédiatement s'ils étaient privés de son appui, comme elle les « met au pied du mur », comme elle « les tient par leur propre intérêt », ils sont bien obligés de faire leur soumission et de marcher comme elle le veut, sous peine d'être déposés par elle.

On peut compter ceux qui ont osé résister et qui, grâce à leur situation personnelle, n'ont pas été brisés. On n'en trouverait pas une demi-douzaine tant à la Chambre qu'au Sénat. Et encore convient-il de remarquer que, s'ils sont parvenus à conserver leur mandat, ils ont perdu toute puissance. La Maçonnerie a même profité de leur insoumission, en ce sens qu'instruite par l'expérience, elle a soin maintenant de choisir comme candidats, autant qu'elle le peut, des gens tarés. Plus ils le sont, plus elle les tient. Par là s'explique que notre monde politique soit à la hauteur où nous le voyons.

Donc, il n'y a aucun doute. Les francs-maçons nous en content lorsqu'ils prétendent que ceux d'entre eux qui sont députés ou sénateurs ou ministres sont indépendants, qu'ils n'ont pas de chefs, qu'ils n'ont pris d'engagements vis-à-vis de personne autre que leurs électeurs.

Ils ont des chefs, puisqu'on les convoque et qu'ils sont obligés de se rendre aux convocations ; puisque la Maçonnerie pourrait les replonger dans le néant d'où elle les a tirés ; puisqu'elle les met au pied du mur en les tenant par leur propre intérêt.

Ils ne sont pas indépendants, puisque le *Bulletin du Grand Orient* de 1893, page 506, contient cette

phrase : « Nous sommes obligés de nous soumettre à une discipline volontairement consentie par laquelle, lorsque, les uns et les autres, nous recevons l'initiation, nous faisons abandon d'un certain nombre de nos droits et *de notre initiative individuelle au point de vue des choses qui touchent à la Maçonnerie.* »

Ils ont pris des engagements vis-à-vis d'autres que leurs électeurs, puisqu'on leur rappelle « leurs serments de fidélité ».

LE DROIT D'IMMIXTION DE LA MAÇONNERIE
DANS LA POLITIQUE
AFFIRMÉ PAR UN DOCUMENT DU GRAND ORIENT DE
DE BELGIQUE.

La doctrine maçonnique qui est révélée par les extraits que nous venons de publier est bien dans l'esprit de la secte. On ne peut même pas dire qu'elle ait été inventée pour les besoins de la politique maçonnique en France. Elle date de beaucoup plus haut et elle est pratiquée dans d'autres pays.

Nous avons, en effet, sous les yeux, un arrêté pris par le Grand Orient de Belgique du 1^{er} m. de l'an de la N. : L. : 5856 (1^{er} mars 1856). Il porte le n^o 703 d'annotation et il prouve que la discipline exercée par la Franc-Maçonnerie sur ceux de ses membres qui sont entrés dans la vie publique, — discipline si obstinément niée par eux, — est un fait déclaré par les plus hautes autorités maçonniques d'il y a un demi-siècle.

Le Grand Orient de Belgique avait à répondre à la

question suivante qui lui avait été posée par une loge :

« Un atelier a-t-il le droit de demander à un de ses membres, entré dans la vie politique, des explications sur les actes de sa vie politique? »

Et le Grand Orient de Belgique, après avoir déclaré « qu'il importe au bien-être de l'Ordre (c'est-à-dire de la Maçonnerie) de ne laisser subsister aucun doute sur une question aussi importante », et s'appuyant sur les décisions du Gr. Comité, déclare :

« Que non seulement les loges ont le droit, mais *le devoir de surveiller les actes de la vie publique de ceux de leurs membres qu'elles ont fait entrer dans les fonctions politiques, le devoir de demander des explications...*, le devoir d'accepter ces explications avec bienveillance lorsqu'elles sont satisfaisantes, *de réprimer* si elles laissent à désirer, et même de retrancher du corps maçonnique les membres qui ont manqué sérieusement et volontairement aux devoirs que leur qualité de maçon leur impose, *surtout dans leur vie publique.* »

« La Maçonnerie, ajoute le Grand Orient de Belgique, doit tenir les yeux ouverts sur ses soldats... pour applaudir les forts, encourager les faibles, flétrir et condamner les lâches et les déserteurs. Sans cette action, exercée par la Mac. sur ses membres livrés à la vie publique, le travail maç. serait stérile, le dévouement de nos frères une duperie, et nos espérances en l'avenir ne seraient que des chimères. »

En conséquence, le Grand Orient conclut « *qu'il faut être sévère et inexorable envers ceux qui, rebelles*

aux avertissements, poussent la félonie jusqu'à appuyer, dans la vie politique, des actes que la Maç. : combat de toutes ses forces, comme contraires à ses principes, sur lesquels il ne peut être permis de transiger. »

Des déclarations si précises ne peuvent laisser subsister aucun doute sur le fait de la discipline exercée par la Maçonnerie sur la politique de ceux de ses membres qui sont devenus députés, sénateurs et même chefs d'Etat.

LA FRANC-MAÇONNERIE
INCITE LES CANDIDATS FRANCS-MAÇONS A TROMPER
LES ÉLECTEURS
DONT ILS SOLLICITENT LES SUFFRAGES.

La Maçonnerie a tellement conscience de ce qu'elle appelle son droit à cet égard qu'elle traite les électeurs comme une valetaille à laquelle les candidats francs-maçons ne doivent d'égards que juste ce qu'il faut pour s'assurer leurs bulletins de vote. Elle engage, en effet, ses candidats à tromper au besoin les électeurs dont ils sollicitent les suffrages. Cela résulte d'une délibération du Convent de 1897.

On discutait dans l'une des séances de ce Convent sur les *engagements écrits* que la Maçonnerie exigeait des candidats qui invoquaient son appui. Certains frères, dans le désir de se soustraire à cette obligation, faisaient valoir qu'elle pourrait créer certains obstacles à l'élection des candidats francs-maçons. On leur répondit en leur faisant entendre qu'ils n'étaient nul-

lement obligés de faire connaître les dits engagements au corps électoral. Donc, aux yeux de la Franc-Maçonnerie, les électeurs ne comptent pas. Les candidats francs-maçons se moquent cyniquement d'eux.

Voici un extrait du compte rendu de cette délibération.

Le F. : Guillemot :

« En 1887, nous soutenions, dans le département de la Haute-Garonne, la candidature d'un de nos frères qui a siégé au Conseil de l'Ordre, le F. : Calvinhac... Qu'avons-nous demandé à Calvinhac? D'afficher, sur tous les murs de la Haute-Garonne, une déclaration, un programme, une profession de foi démocratique, socialiste, comme elle était dans son cœur? Assurément non!

« Oui, *au sein des loges*, exigeons du candidat qu'il signe d'abord la déclaration philosophique du Conseil de l'Ordre, demandons-lui qu'il signe le programme minimum que vous aurez élaboré, mais ne lui demandons pas davantage... S'il manquait de parole, nous aurions toujours le temps de lui infliger la flétrissure qu'il mériterait... »

Le F. : Souchet parlait un peu plus clairement, bien que le sujet fût réellement dangereux en cas d'indiscrétion :

« J'ai dit, expliquait-il, que le candidat franc-maçon devait s'engager, *non par affiches sur les murs d'une commune ou d'une circonscription*, mais s'engager *vis-à-vis de sa loge*. Nous ne demandons rien qui puisse compromettre les candidatures des maçons que les loges voudront soutenir. »

Et le Convent tout entier prenait la honteuse responsabilité d'encourager la fraude électorale en adoptant la résolution suivante :

« Le Convent de 1897 demande que tous les candidats aux élections prochaines se réclamant de l'appui de la F.-M., remettent au Vénérable de leur loge qui la transmettra au Conseil de l'Ordre, *une déclaration signée* de leurs principes philosophiques et de leurs principes politiques, qui devront être : les premiers, en conformité avec la déclaration récente du Conseil de l'Ordre ; les seconds, au moins conformes au programme politique minimum du Congrès des loges parisiennes.

« *L'affichage de cette déclaration ne pourra être exigée d'aucun candidat.* » (Convent 1897, pp. 232, 236, 237.)

En langage ordinaire, cela signifie que la Maçonnerie entend diriger les députés et sénateurs nommés et payés par les électeurs, mais qu'elle ne veut pas que ceux-ci le sachent.

La supercherie est donc complète. Elle est encore aggravée de ce fait que les sénateurs et députés francs-maçons se sont bien gardés de faire savoir aux électeurs qu'ils appartiennent à la Franc-Maçonnerie. En cela, comme en tout le reste, ils les ont trompés. Ils ont agi comme auraient fait des congréganistes qui auraient troqué leur soutane contre des habits civils, et qui se seraient présentés aux électeurs en cachant les liens qui continueraient de les attacher à l'autorité directrice de leur congrégation. Le peuple a nommé ces députés et ces sénateurs francs-maçons

en s'imaginant qu'il nommait des citoyens ordinaires, des hommes libres, tandis qu'en réalité, il nommait des hommes asservis, auxquels la Maçonnerie faisait signer des engagements secrets qu'elle sait les obliger à observer, parce qu'elle « les met au pied du mur en les tenant par leur propre intérêt ».

FRANCE ET FRANC-MAÇONNERIE.

La situation est donc bien plus redoutable que si, au lieu de quatre cent cinquante sénateurs et députés francs-maçons, il y avait au Parlement quatre cent cinquante sénateurs et députés congréganistes. Ceux-ci du moins ne passeraient pas inaperçus. On les reconnaîtrait à leur costume. On pourrait se mettre en défense contre eux. Rien de pareil pour les sénateurs et députés francs-maçons puisqu'on ne sait pas qu'ils sont initiés, puisqu'ils ont grand soin de ne pas porter dans le monde profane les cordons et les tabliers dont ils s'ornent dans les loges. Et même, non seulement rien ne les désigne à la légitime méfiance du public, mais ils s'indignent si, par hasard, quelqu'un révèle leur qualité maçonnique. On en a vu qui firent condamner par les tribunaux les citoyens qui leur avaient décerné le qualificatif de franc-maçon. De sorte que ce n'est pas assez que les Français soient soumis à la domination des membres de la congrégation maçonnique, ils n'ont même pas le droit d'appeler ceux-ci par leur vrai nom.

C'est donc bien la Maçonnerie, c'est-à-dire la personnalité secrète, politique et internationale connue

sous ce nom, qui est parvenue à conquérir à peu près la moitié des sièges législatifs. Et comme elle ne se compose que de trente mille membres, il se trouve que dans notre République soi-disant démocratique, ce petit groupe de trente mille privilégiés possède une représentation numériquement égale à celle qu'ont tous les autres Français réunis.

Rien qu'en raisonnant sur les chiffres, on est donc obligé de constater qu'au lieu d'une France maîtresse chez elle, il y a actuellement dans notre République deux puissances égales par le nombre de leurs représentants au Parlement : la France et la Franc-Maçonnerie. Mais ce langage des chiffres, si éloquent qu'il soit par lui-même, ne donne pas encore une idée exacte de la situation.

En effet, comme les sénateurs et députés non francs-maçons tiennent compte de la volonté de leurs électeurs, laquelle est forcément diffuse ; comme au contraire les sénateurs et députés francs-maçons sont contraints à tromper leurs électeurs, si c'est nécessaire, pour ne tenir compte que de la volonté invisible qui discipline et coordonne leurs efforts à son gré, il s'ensuit que la représentation de la Maçonnerie est bien plus cohérente et par conséquent bien plus puissante, à nombre égal, que celle de la France. C'est ce qui explique que, depuis vingt ans, le Parlement, succursale du Convent, ait donné force de loi à tous les vœux exprimés par la Maçonnerie. J'ai fait personnellement la preuve de cela cent fois dans mes écrits, et bien d'autres l'ont faite comme moi. Les documents surabondent là-dessus. Il n'y a donc plus à ergoter :

la souveraineté législative de la nation n'est plus qu'un mot. Elle est remplacée par la souveraineté législative maçonnique.

Ce n'est pas tout. Si l'on considère que la Franc-Maçonnerie prescrit à ses adeptes de se prêter aide et assistance en toute circonstance, on comprendra que les francs-maçons qui sont arrivés au Parlement doivent faire la courte échelle à ceux qui n'y sont pas. Ceux d'entre eux qui sont ministres se mettent aux ordres de ceux qui sont sénateurs et députés, au lieu de se tenir aux ordres de tous les sénateurs et députés français. Les règlements maçonniques le veulent. C'est écrit. « Le Franc-maçon doit aide et secours à son frère en toute circonstance. » Puis, tous ensemble, ministres, sénateurs et députés francs-maçons, toujours par prescription des règlements maçonniques, unissent leurs efforts pour faire entrer au Sénat, à la Chambre et au Conseil des ministres, un nombre toujours plus grand de francs-maçons, et ils augmentent toujours ainsi la puissance de la Franc-Maçonnerie. Non seulement cela leur est ordonné ; mais c'est leur intérêt, tout au moins tant qu'il leur restera une place de sénateur ou de député à prendre. C'est ainsi qu'ils en sont arrivés au degré de puissance où nous les voyons et qu'ils iront plus loin encore, le public ne s'apercevant d'ailleurs de rien, parce qu'on lui fait croire qu'on favorise « les républicains », et non pas les francs-maçons, dont on a soin de ne pas plus lui parler que s'il n'en avait jamais existé.

LES AVEUX DES FRANCS-MAÇONS.

Notre démonstration de la toute-puissance de la Franc-Maçonnerie en France est corroborée par les déclarations des francs-maçons eux-mêmes.

En effet, tout en continuant à prétendre qu'ils ne font pas de politique, il leur arrive de ne pouvoir s'empêcher de se féliciter lorsqu'ils sont entre eux.

Dès 1894, le F. : Gadaud déclarait au Convent, ainsi qu'en témoigne le compte rendu, que « la Franc-Maçonnerie n'est autre chose que la République à couvert, comme la République elle-même n'est autre chose que la Franc-Maçonnerie à découvert ».

Le F. : Lucipia qui présidait le Conseil de l'Ordre exprimait la même pensée, en disant :

« A la tête du Gouvernement, il n'y a, pour ainsi dire que des francs-maçons. Non pas de ces francs-maçons qui, un jour, ayant reçu la lumière, ont oublié ensuite le chemin de nos ateliers, mais des francs-maçons qui sont restés fidèles et dévoués. Aussi, qu'on ne s'y trompe pas, on dit maintenant partout que nous ne sommes pas en République, que nous sommes en Franc-Maçonnerie. Le mot est d'un évêque. Eh bien ! Il aurait raison, cet évêque, si Franc-Maçonnerie et République n'étaient pas précisément la même chose. »

Enfin, le président de la Grande Loge Symbolique, dans un banquet offert à l'un des membres du Cabinet, prononçait les paroles suivantes :

« Vous trouverez tout naturel, mes frères, que, par un enchaînement logique, j'englobe dans le même

toast le gouvernement tout entier. Depuis longtemps vous entendez nos adversaires clamer à tous les échos que *la France est dans les mains de la Franc-Maçonnerie*. Ils avaient tort. *Aujourd'hui ils peuvent le dire*. Avec le F. : Félix Faure, ils sont aussi de la grande famille, tous les membres du Cabinet, à deux ou trois exceptions près. Oui, nous avons un gouvernement de francs-maçons, et de francs-maçons dignes de ce nom. »

A la fête solsticiale de la loge *La Justice*, le colonel F. : Sever proposait, la même année, « l'institution d'un parlement maçonnique siégeant en permanence à côté de l'autre parlement, et prêt à parer à tous les dangers ».

Ce à quoi le F. : Tinière, membre du Conseil de l'Ordre, répondait qu'il n'y avait vraiment pas péril en la demeure et que « si le Conseil de l'Ordre venait à disparaître, il pourrait être remplacé par le Conseil des Ministres ». Et le F. : Tinière ajoutait : « On pourrait fonder une loge à l'Élysée ; le nombre des maîtres serait suffisant, le Vénérable serait tout indiqué. »

Ceux qui persistent à nier la toute-puissance politique maçonnique nient donc non seulement contre toute évidence, mais encore contre les aveux sortis de la bouche même des représentants les plus autorisés de la Franc-Maçonnerie. Est-ce que vraiment leur obstination n'est pas du dernier ridicule ?

LA RÉPUBLIQUE MAÇONNIQUE.

UNE RÉPUBLIQUE A DEUX ÉTAGES.

LA FRANCE LIVRÉE A LA FRANC-MAÇONNERIE.

Naturellement, des conséquences découlent de la situation que nous venons d'exposer. Celle-ci par exemple : Neuf cents sièges de sénateurs ou députés ne peuvent suffire à satisfaire l'appétit de trente mille francs-maçons. Mais à côté de ces neuf cents sièges, il y a les hauts emplois administratifs. En vertu du principe de solidarité maçonnique, les ministres, sénateurs et députés francs-maçons qui disposent de ces hauts emplois administratifs les attribuent contre tout droit à ceux de leurs frères qui ne sont ni ministres, ni sénateurs, ni députés. Ils se montrent d'autant plus généreux dans ces sortes de distributions, qu'ils se débarrassent ainsi de rivaux possibles au Parlement, sans que cela leur coûte beaucoup. C'est la France qui paye. Eux n'ont que la peine de signer ou de faire signer les nominations, en écartant ceux des citoyens français qui ont des titres, mais qui ne sont pas francs-maçons. Arrive-t-il que, malgré la coalition de toutes les forces maçonniques, un collège électoral vomisse un député franc-maçon ? Vite, ceux de ses frères qui sont ministres, sénateurs et députés cherchent une compensation pour « cette malheureuse victime de la réaction ». C'est ainsi qu'on a vu le F. : Lucipia nommé directeur d'une maison d'hospitalisation, et le F. : Mesureur mis à la tête de l'Assistance publique, immédiatement après que le suffrage universel eut déclaré n'être pas satisfait de

leurs services. Nos colonies sont peuplées de francs-maçons besogneux dont on a fait des fonctionnaires. A ce point de vue, elles offrent à nos gouvernants une ressource d'autant plus précieuse que personne ne voit ce qui s'y passe. Elles sont actuellement transformées par eux en refuges hospitaliers où tous les invalides politiques des loges sont entretenus aux frais de la nation qui ne s'en doute même pas et qui paye sans rien savoir. De nos jours, certains députés francs-maçons n'attendent même plus d'avoir été rejetés par le suffrage universel pour solliciter des postes grassement rétribués. Ils prennent les devants. Tels le F. : Augagneur, le F. : Mirman, le F. : Hubbard, et tant d'autres « prévoyants de l'avenir » du monde politique maçonnique.

Ainsi donc, non seulement la Franc-Maçonnerie dispose d'une part de pouvoir parlementaire numériquement égale et, en fait, bien supérieure à celle dont dispose l'ensemble des électeurs français, mais encore elle a introduit autant de ses membres qu'elle l'a pu dans les hauts emplois administratifs. Elle a ainsi transformé la République démocratique en une République oligarchique, gouvernée non plus par le peuple français, mais par une véritable caste, la caste maçonnique. Elle en a fait une République à deux étages. Dans cette République, la nation, ayant à subir toutes les charges, à payer tous les impôts, à accomplir tous les devoirs, sert de support à la Franc-Maçonnerie qui, peu à peu, s'est emparée de tous les droits, de tous les privilèges, de toutes les prébendes, de tous les profits.

Depuis environ un quart de siècle, il n'est peut-être pas un des ministères qui se sont succédés dans lequel il n'y ait eu une majorité de ministres francs-maçons. Quel fait peut être plus éloquent que celui-là !

Depuis plus de vingt ans, les cultes (que la Maçonnerie rêvait de détruire) étaient mis par elle sous l'autorité d'un de ses adeptes, le F. : Dumay.

La justice a été envahie. Lorsque nous avons un procès avec un franc-maçon, c'est un autre franc-maçon qui tranche le différend. Nous ne savons pas que les deux compères se connaissent ; que, même s'ils ne se connaissent pas, ils s'appellent « mon frère » et qu'ils ont juré de s'entr'aider... Nous ne le savons pas ; mais c'est un fait. Dès lors, quelle garantie avons-nous ?

Dans l'enseignement, la Franc-Maçonnerie a commencé par supprimer la concurrence en vertu des lois contre les Congrégations. Et maintenant, c'est le monopole complet qu'elle demande pour elle en le demandant pour l'Etat, puisque c'est elle qui gouverne.

Nos affaires étrangères lui sont également livrées. Ce n'est plus au service de la politique française qu'est employée notre diplomatie : c'est au service de la politique maçonnique. Un grand nombre d'ouvrages en ont fourni la preuve, en particulier celui de M. Georges Goyau : *L'Idée de Patrie et l'Humanitarisme*, et celui de M. Max Doumic : *Le Secret de la Franc-Maçonnerie*.

Autrefois, les ministères de la Guerre et de la Marine, desquels dépend la sécurité nationale, étaient confiés

à des hommes du métier, à des généraux et à des amiraux. La Franc-Maçonnerie n'a pas voulu permettre que ces départements échappassent à sa domination. Depuis longtemps elle avait formé le projet de mettre la main sur eux. Elle y avait réussi assez promptement pour ce qui concerne la marine, en profitant de ce que la nation française se préoccupait moins de la défense sur mer que de la défense sur terre. Elle a fini par réaliser son rêve, même en ce qui concerne aussi l'armée, à la tête de laquelle on a vu deux francs-maçons, non pas des généraux, bien qu'il y en ait qui soient francs-maçons, mais des civils qui, en fait de discipline, connaissent bien mieux celle de la Maçonnerie que l'autre. Assouplis à la première par la formation qu'ils ont reçue, il est naturel qu'ils lui assujettissent la seconde. C'est ce que nous les avons vus faire, et c'est ce que voulait le Pouvoir maçonnique. Inutile, après l'affaire des fiches, d'entrer dans les détails.

Avant les ministères des FF. : Berteaux et Etienne, la Franc-Maçonnerie avait laissé entrevoir son plan de mainmise sur notre armée. Il se trouve indiqué dans une brochure qui fut imprimée pour les seuls francs-maçons, mais qui fut surprise par des profanes. Cette brochure a été publiée en partie dans mon journal antimaçonnique *La Bastille*. Le plan comprenait des étapes successives : 1^o Attribution au ministre de la guerre du choix des officiers, autrefois réservé aux Commissions de classement; 2^o Organisation d'un système de renseignements maçonniques permettant au ministre d'écartier les officiers hostiles à la Franc-

Maçonnerie ; 3^o Remplacement des ministres militaires par des ministres civils, francs-maçons autant que possible, bien entendu ; 4^o Obligation faite au ministre de se reposer pour le choix des officiers et pour la direction des écoles militaires, sur certains collaborateurs occultes désignés par les loges et imposés par le Grand Orient. Tout cela, nous le répétons, a été imprimé. Et les faits sont venus prouver que le plan tracé a été suivi.

La Franc-Maçonnerie tient aussi la présidence de la République, par cela seul qu'elle tient le Sénat et la Chambre des députés qui nomment le président et qui peuvent le mettre dans l'impossibilité d'exercer son mandat.

Et enfin pour consolider son pouvoir, comme elle n'a pas assez de francs-maçons pour les emplois intermédiaires, et comme, d'autre part, elle ne désire nullement augmenter exagérément le nombre de ses initiés, elle a imaginé le système de délation grâce auquel elle partage la nation en deux catégories : celle des Français qui renient leur liberté et consentent à servir la politique maçonnique, et celle des Français qui veulent, au contraire, respecter leur dignité de citoyens et rester indépendants de conscience. Les uns et les autres ont leur fiche, établie par des agents de la Maçonnerie et classée dans les tiroirs secrets du secrétariat général de la rue Cadet. A ceux qui ont « une bonne fiche », c'est-à-dire à ceux qui consentent à s'asservir, on assure l'avancement dans l'armée, dans l'enseignement et dans toutes les administrations. On exclut les autres. Ces faits sont trop universelle-

ment connus maintenant, pour qu'il soit besoin d'y insister.

La Franc-Maçonnerie règne ainsi despotiquement sur la France. Par ses ministres, par ses sénateurs, par ses députés, par ses préfets, par ses magistrats, par ses hauts fonctionnaires, et par son système de fiches établies sur les rapports des délateurs, elle tient tout.

L'Etat, c'est donc bien elle, ainsi que l'a dit, en plein Convent, un de ses adhérents les plus cyniques, le F.: Geyer, haut fonctionnaire des finances qui, depuis cette déclaration d'une parfaite exactitude, a passé la frontière, après avoir vidé la caisse qui lui avait été confiée, à Lille. Ajoutons que le dit F.: Geyer avait donné sa mesure antérieurement, à Vervins, où sa gestion avait laissé des souvenirs tels que toute autre carrière que celle d'un franc-maçon zélé en eût été à tout jamais brisée. Pour cet enfant de la Veuve, ç'avait été un titre à l'avancement !

« L'Etat, c'est nous ! » a déclaré le F.: Geyer, au Convent de 1898. Et rien ne saurait résumer la situation politique de la France d'une manière plus pittoresque et plus exacte à la fois que cette formule louis-quatorzienne dans la bouche d'un franc-maçon voleur. Oui, l'Etat, en France, c'est bien la Franc-Maçonnerie. Et qu'on n'aille pas croire que c'est là un accident produit par un hasard de la politique et qu'un autre hasard pourra détruire. La Franc-Maçonnerie semble si sûre d'elle-même qu'elle prépare, ainsi que nous l'avons dit, l'établissement du monopole de l'enseignement au profit de l'Etat, c'est-à-dire à son profit. Pourquoi ? Pour préparer l'asservisse-

ment intellectuel des générations qui suivront la nôtre, pour les émasculer de telle manière qu'elles soient à tout jamais incapables d'échapper à sa domination.

La France est donc livrée présentement à la Franc-Maçonnerie, pieds et poings liés. Son avenir va l'être également..., à moins qu'enfin éclairée sur ce qu'elle ignorait, elle ne parvienne, alors qu'il en est encore temps, à se débarrasser de l'opresseur.

RÉPONSE A UNE OBJECTION.

LA FRANCE NE S'EST PAS DONNÉE LIBREMENT.

LA FRANC-MAÇONNERIE A EXTORQUÉ LE POUVOIR.

— Mais la France s'est donnée librement par le suffrage universel, osent dire quelques-uns. C'est son affaire et c'est son droit. Il faut toujours bien que quelqu'un la gouverne.

Non. La France ne s'est pas donnée librement. Car il y a un fait aussi indiscutable que celui de l'absorption de la République par la Maçonnerie : c'est que cette absorption s'est opérée d'une manière clandestine et frauduleuse, à l'insu de la nation, à laquelle les francs-maçons n'ont cessé de répéter qu'elle était souveraine, tout en lui subtilisant sa souveraineté.

La France ne s'est pas donnée à la Franc-Maçonnerie, puisqu'en élisant des sénateurs et des députés francs-maçons elle ne savait pas qu'elle confiait ses destinées à des citoyens qui avaient prêté serment à une autre puissance qu'à elle-même, et qui, en fait, ne pouvaient se soustraire à la domination de celle-ci

parce qu'elle les tenait par leur intérêt. La vraie faute, le crime inexpiable de tous ces élus francs-maçons, ce qui fait d'eux des traîtres vis-à-vis de la France, c'est précisément d'avoir caché qu'en acceptant le mandat de sénateur ou de député ils livraient le pays à la Franc-Maçonnerie, société secrète, société inconnue, dont il se peut que la direction soit anti-française.

Nous devons ajouter que l'exercice du pouvoir est aussi frauduleux et clandestin qu'en a été l'absorption.

On ne cesse de nous dire, en effet, que le régime sous lequel nous vivons est celui d'une République démocratique. En réalité, c'est là un mensonge hypocrite ; car rien n'est plus contraire à un régime démocratique que celui qui nous est imposé.

Sous une République démocratique, le gouvernement doit appartenir à la nation, et à elle seule. Ce gouvernement doit être exercé au grand jour, par l'intermédiaire de délégués obéissant uniquement aux citoyens dont ils reçoivent mandat ; et cela, sans intervention d'aucune puissance, d'aucune force, d'aucune association, de quelque nature qu'elle soit. Gouvernement au grand jour surtout ; c'est la condition *sine quâ non* d'une République démocratique.

Or, dans la République maçonnique actuelle, ce n'est pas la nation qui se gouverne elle-même ; c'est une association qui gouverne la nation. Cette association ne gouverne pas au grand jour, mais en se dissimulant. Ses membres se réunissent secrètement. Ils se mettent « à couvert », sous la protection des « frères tuileurs », dans des locaux appelés par eux loges, pour

y délibérer sur les affaires de l'Etat. Ils préparent là les lois qu'ils méditent de nous imposer et qui tendent en particulier à assurer de plus en plus leur domination. Ils portent ensuite ces lois sous forme de projets, à la Chambre et au Sénat, où ils se sont introduits en majorité grâce à la fraude que nous avons dite. Ils font semblant d'y délibérer sur elles avec ceux des sénateurs et députés qui ne sont pas francs-maçons. Mais ces délibérations n'ont lieu que pour sauver les apparences, pour tromper le peuple. En réalité, tout est prévu, arrangé à l'avance dans les conciliabules secrets des loges. C'est dans ces conciliabules qu'est le vrai Parlement; et celui-là échappe au contrôle national. Toute la mise en scène politique est pure comédie. Les discoureurs francs-maçons de la Chambre et du Sénat s'entendent avec les ministres également francs-maçons comme larrons en foire. Les uns votent ce dont ils sont convenus; les autres exécutent les lois votées. Le peuple regarde faire sans pouvoir comprendre, sans pouvoir se rendre compte du mensonge dont il est victime.

Nous n'avons pas même l'ombre d'une République démocratique. Nous vivons sous un régime de dictature secrète.

De tout ce que nous venons de dire, les preuves surabondent. Elles sont fournies par les procès-verbaux officiels des travaux maçonniques. Nous n'avons cité que quelques-uns de ces procès-verbaux; mais il y en a des centaines, des milliers d'autres qui pourraient servir à établir que la tractation des affaires publiques françaises a lieu dans les loges et les con-

vents maçonniques, et que la Chambre et le Sénat ne sont plus que de simples assemblées d'enregistrement ; par conséquent que la France est soumise à la tyrannie d'un maître qui n'ose même pas se montrer au peuple, qui préfère lui mentir lâchement et qui s'appelle la Franc-Maçonnerie.

Ces documents sont si nombreux qu'ils remplissent des volumes, et ces volumes ont été écrits. Si la conviction du lecteur n'est pas faite par la démonstration qui précède, il n'a qu'à lire la *Pétition contre la Franc-Maçonnerie* du député de Paris, Prache ; la *Franc-Maçonnerie et la Question religieuse* que j'écrivais en 1892 et qui est encore d'aujourd'hui, sauf pour ce qui concerne les chiffres, le mal ayant empiré comme je le prédisais ; *Le Plan Maçonnique*, de Michel Le François ; les ouvrages de Georges Goyau, Paul Nourrisson, Jean Bidegain ; les brochures de MM. Louis Dasté, Gabriel Soulacroix, l'abbé Tourmentin, moi-même, et bien d'autres.

Enfin, depuis quelques années, les publications périodiques antimaçonniques : *La France chrétienne*, de M. de la Rive ; *La Franc-Maçonnerie démasquée*, de l'abbé Tourmentin, et *La Bastille*, que je dirige, sans compter les journaux d'opposition, en ont recueilli à profusion, au fur et à mesure des nécessités de la discussion quotidienne.

Les preuves sont donc à la portée de tous. Et, puisqu'il s'agit de la liberté et peut-être de l'existence de la France, nous sommes obligés de dire que traîtres ou lâches sont ceux qui refusent de regarder l'évidence et d'agir en conséquence.

CHAPITRE IV

**L'existence de la Franc-Maçonnerie
ne peut s'expliquer
que par l'existence d'un Pouvoir occulte.**

OU LA FRANC-MAÇONNERIE TROUVE-T-ELLE
LES ÉLÉMENTS DE SA FORCE ?

Après l'étude faite dans les précédents chapitres nous savons avec certitude :

1^o Que la Franc-Maçonnerie est une société secrète qui s'efforce de nous cacher son but ;

2^o Qu'elle n'y parvient qu'en accumulant mensonges sur mensonges ;

3^o Qu'elle est maîtresse de la France.

C'est en nous appuyant sur ces faits acquis que nous devons raisonner pour découvrir les uns après les autres tous les secrets que nous a si bien dérobés jusqu'ici l'association maçonnique.

Puisque cette association est maîtresse de la France, nous devons conclure qu'elle détient d'indiscutables éléments de force.

Ces éléments lui sont-ils apportés par des causes extérieures, ou bien sont-ils inhérents à sa nature, à sa constitution, à quelque cause mystérieuse et profonde qui est cachée au fond d'elle ?

Nous sommes conduits à admettre cette seconde manière d'envisager la question par les considérations suivantes.

D'abord la Franc-Maçonnerie est une association bientôt deux fois séculaire; c'est le minimum de durée qu'on puisse lui reconnaître.

En effet, en admettant qu'on doive écarter toutes les versions qui circulent sur son antiquité et qui sont, les unes obscures et imprécises, les autres plus ou moins fabuleuses, nous sommes tout au moins absolument sûrs d'une chose : c'est que la Franc-Maçonnerie a paru en France et dans toute l'Europe continentale, sous sa forme actuelle, depuis bientôt deux cents ans. Là-dessus, aucune contestation n'est élevée, aucun doute n'est possible. C'est un fait universellement reconnu, que les premières loges françaises ont été fondées de 1720 à 1730 et que, moins de vingt-cinq ans après, une multitude d'autres se sont trouvées constituées, non seulement en France, mais encore dans toute l'Europe. Donc, s'il y a place pour la discussion en ce qui concerne les époques antérieures à 1730, en revanche il y a certitude absolue au sujet de l'existence de la Franc-Maçonnerie actuelle depuis cette époque. On peut même tenir pour certain qu'elle existait bien avant en Angleterre. Mais nous voulons prendre la version la plus défavorable à notre thèse. Ce faisant, nous sommes obligés de reconnaître à la Franc-Maçonnerie une durée de bientôt deux siècles. Encore une fois, c'est là un minimum indiscutable et d'ailleurs indiscuté.

D'autre part, il existe des francs-maçonneries con-

nues dans tous les pays, ou à peu près. Ces Maçonneries présentent des différences, sans doute. Mais elles offrent toutes aussi des caractères communs qui suffisent à prouver qu'elles sont rattachées entre elles par un lien mystérieux.

C'est d'abord l'obligation au secret. C'est aussi, avec quelques variantes, les cérémonies, les catéchismes, les légendes, les symboles, les mots sacrés, les signes et attouchements par lesquels les francs-maçons se reconnaissent entre eux. C'est encore les temples, les parures, les objets du culte, peut-on dire. C'est, lorsqu'on regarde de plus près, un esprit de famille reliant tous ces groupes qui, au premier abord, peuvent sembler étrangers les uns aux autres, esprit qui ne se manifeste pas partout de la même manière, mais qui, malgré cela (c'est un fait extrêmement curieux) empêche les ruptures définitives, même alors que certaines maçonneries se jettent dans des voies absolument opposées à celles où demeurent les maçonneries des autres pays. Enfin, ce qui est très extraordinaire et commun à tous les groupements maçonniques, c'est quelque chose sur quoi nous devons réfléchir plus que sur tout le reste, qu'on appelle les grades, et par quoi sont constituées des catégories de francs-maçons qui ont des secrets les uns pour les autres, comme ils en ont pour les profanes. Les grades ne portent pas partout les mêmes noms. Ils varient aussi dans la forme; et ces variations constituent ce qu'on appelle les rites. Mais, dans toutes les Maçonneries, il y a partout de ces catégories différentes d'initiés auxquels on dévoile certains symboles et

certains « mystères » à mesure que le grade auquel ils sont parvenus est plus élevé ; et, partout, ces catégories de maçons forment au sein de la Maçonnerie des sociétés dont les supérieures sont absolument secrètes pour les inférieures.

C'est là un caractère qu'on trouve dans tous les groupements maçonniques, et qu'on ne trouve que chez eux, qui s'est perpétué depuis que la Maçonnerie existe, qui sert pour ainsi dire de base à cette Franc-Maçonnerie, dont les divisions administratives sont pourtant si nombreuses. Caractère étrange, en vérité ! Et c'est précisément parce qu'il est étrange et unique, parce qu'il s'est perpétué à travers les générations, parce qu'il est commun à toutes les maçonneries, c'est pour cela que toutes celles-ci doivent être considérées comme les rouages d'un même organisme, comme les régiments d'une même armée, comme les branches d'un même arbre. Régiments équipés de manière diverse, sans doute ; mais nous verrons pourquoi. Branches sur lesquelles des greffages ont été opérés, qui rendent dissemblables les feuilles et les fruits ; mais dont le tronc commun, dont la souche unique reste reconnaissable pour quiconque les examine minutieusement. C'est l'ensemble de toutes ces francs-maçonneries qui constitue la Franc-Maçonnerie universelle ; et c'est ce qu'expriment certains auteurs maçonniques lorsqu'ils disent que la Maçonnerie n'est pas française à Paris, allemande à Berlin, anglaise à Londres, mais qu'elle est une et universelle.

De ce que la Franc-Maçonnerie est maîtresse abso-

lue de la magnifique entité historique que fut la France, nous devons conclure, avons-nous dit, qu'elle détient d'incontestables éléments de force. Mais en considérant qu'elle est séculaire et universelle, nous sommes obligés d'admettre quelque chose de plus : c'est que les éléments de sa force ne lui sont pas apportés par des circonstances accidentelles. Ils dérivent de sa nature propre. En effet, une association n'est pas séculaire et universelle sans être robustement constituée.

Ils dérivent de sa nature, disons-nous ; et, par conséquent, ils doivent servir à nous faire découvrir celle-ci.

Mais où sont-ils ?

Certains catholiques croient résoudre la question en disant : Ne cherchons pas ; c'est le diable qui est là-dessous.

Ayant cette conviction, ils devraient, au contraire, se dire : raison de plus pour chercher !

Ne savent-ils pas que Dieu, le Dieu à la toute-puissance duquel ils croient d'une foi profonde, se manifeste dans ce monde par des intermédiaires humains et qu'on le frappe d'une certaine manière en frappant ceux-ci ? Il a, par exemple, pour moyen d'action, l'Eglise, c'est-à-dire une organisation composée d'éléments vulnérables parce qu'ils sont humains. Les catholiques croient que blesser l'Eglise, c'est blesser Dieu. Ils le disent et ils en sont convaincus. Mais, qu'ils y songent ! Les adversaires de l'Eglise pourraient-ils attaquer celle-ci avec quelque chance de succès, s'ils ne commençaient par l'étudier, s'ils

n'acquerraient la connaissance des points faibles que présentent forcément ces éléments humains qui la constituent. Dès lors qu'ils sont pénétrés de ces idées pour ce qui concerne l'Eglise du Christ, comment les catholiques ne voient-ils pas que la Franc-Maçonnerie, considérée par eux comme l'Eglise de Satan, doit, elle aussi, être étudiée et connue dans sa constitution humaine et par conséquent vulnérable, pour pouvoir être attaquée avec succès? Comment ne comprennent-ils pas qu'un catholique qui refuse de se livrer à l'étude rationnelle de la question maçonnique est un catholique qui refuse de s'armer pour la défense de sa foi et que, plus il croit à l'origine surnaturelle de la Franc-Maçonnerie, plus le devoir d'une pareille étude est rigoureux pour lui? Crier: A bas la Franc-Maçonnerie! sans se donner la peine de savoir le fort et le faible de cette association, sans étudier ses moyens d'action et les causes de ses triomphes, c'est pour le croyant mal remplir son devoir vis-à-vis de sa religion, comme ce serait pour un Français mal remplir son devoir de patriote que de se borner à crier: A bas les Allemands! le jour où la France se trouverait envahie par les armées allemandes. Ceux des catholiques qui agissent ainsi se chargent de lourdes responsabilités; car ils préparent par leur abstention les défaites de cette Eglise à laquelle ils se prétendent attachés.

Ayons donc le courage d'accomplir tout notre devoir, et cherchons les raisons humaines de la force maçonnique.

INFÉRIORITÉ INTELLECTUELLE ET MORALE
DES FRANCS-MAÇONS
ET DE LEURS CHEFS APPARENTS.

La puissance d'une société résulte nécessairement de l'une des causes suivantes ou de leur réunion :

- 1^o La valeur de ses membres ;
- 2^o La valeur de ses chefs ;
- 3^o La supériorité de son organisation.

Nous devons examiner par laquelle de ces trois causes il serait possible d'expliquer la puissance de la société maçonnique.

Tout d'abord, valeur des adeptes.

Là-dessus, notre examen ne sera pas bien long.

Chacun connaît ou a connu quelque franc-maçon, et a pu juger, à part de rares exceptions, que ce franc-maçon-là, bien loin de pouvoir être considéré comme supérieur, était, au contraire, parfaitement médiocre. C'est de ces médiocrités qu'est formée l'association.

Prise dans son ensemble, la Franc-Maçonnerie française se compose des éléments suivants : des avocats que les plaideurs ne nourrissent pas ou nourrissent mal ; des médecins que les malades n'appellent guère à leur chevet ; des professeurs incompris, parce qu'ils n'ont pas grand chose à faire comprendre ; des instituteurs moins riches de science que de vanité ; des officiers subalternes dont l'insuffisance a retardé l'avancement ; des journalistes qui veulent se créer des relations politiques ; des phraseurs, des hâbleurs, des menteurs, autour desquels s'agite une masse confuse de petits boutiquiers, de marchands, tailleurs,

épiciers, coiffeurs ; de cabaretiers surtout, beaucoup de cabaretiers ; — le cabaretier est la colonne de la Maçonnerie française, et le café de province est le vestibule du Temple : — telle est la nomenclature exacte des catégories de citoyens dans lesquelles se recrutent ceux qui s'affublent du titre macabre d' « enfants de la Veuve ». Est-ce sur une telle composition, si inférieure, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue moral, que peut se fonder la puissance d'une association maîtresse de la France, et qui est, en même temps, séculaire et universelle? Evidemment non.

Cette puissance repose-t-elle sur la valeur des chefs? Pas davantage. Car ces chefs, ou du moins ceux qui passent pour tels, sont à la hauteur des troupes que nous venons d'énumérer. Du reste, tous sortent du rang, non pas au choix, pas même à l'ancienneté, mais à l'élection. C'est par le vote de la multitude que sont créés les vénérables et les officiers des loges, ainsi que les membres du Convent. Ces chefs sont, en quelque sorte, le reflet éclatant des petitesesses, des envies, des ignorances et des vices de ceux qui les ont élevés sur le pavois. Ces derniers les choisissent naturellement à leur image. C'est logique.

Au surplus, nous sommes à même de nous rendre compte de la valeur de ces chefs. Nous pouvons opérer leur mensuration intellectuelle et morale, puisqu'ils sont actuellement au plein jour de la scène politique. C'est le F.: Desmons qui était, en 1906 et 1907, président du Conseil de l'Ordre. En 1907 et 1908, c'est le F.: Lafferre. Avant eux, c'était, à tour de rôle, les

FF.: Blatin, Lafferre, Delpech. Après eux, ce sera encore Delpech, Lafferre, Blatin, ou l'équivalent. Autour de ces personnages, qui ne se font connaître par aucune supériorité, par aucun service rendu, par aucune découverte dans aucun ordre des connaissances humaines, et que leur médiocrité, plutôt indigente, eût laissés parfaitement ignorés dans le monde profane, nous apercevons des illustrations maçonniques qui s'appellent Pochon, Cocula, Gustave-Adolphe Hubbard, Brisson, le sénateur Wuillod, ex-homme-canon des Folies-Bergère, toutes les notoriétés politiques plus ou moins ternies dans l'affaire du Panama, les Humbert, Geyer, celui-là qui prononça devant les francs-maçons assemblés au Convent, la fameuse parole : « Mes frères, l'Etat, c'est nous !..... » et qui, ainsi que nous l'avons dit, illustra la Maçonnerie en filant à l'étranger avec la caisse qui lui avait été confiée. On pourrait donner, comme pendant à celui-là, un autre escroc de la famille de la Veuve, le F.: Mayer, ancien directeur de la *Lanterne*. Wilson fut aussi parmi les francs-maçons marquants et marqués. Et combien d'autres de même qualité !

Est-ce par l'action de tels chefs de file qu'une association peut durer deux siècles à l'état universel, et réduire sous sa domination un pays comme la France ? C'est impossible. Il est, au contraire, prodigieux qu'ils ne tuent pas cette association sous eux.

L'ORGANISATION APPARENTE
DE LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE.
LES FÉDÉRATIONS ET LES RITES.

Alors, c'est dans la supériorité de l'organisation qu'il nous faut chercher la vraie raison de la force maçonnique. Sans aucun doute, cette organisation va nous apparaître merveilleusement machinée ; et, par là, nous pourrions nous expliquer que, malgré l'infériorité du personnel et des chefs, la Franc-Maçonnerie dure depuis deux siècles bientôt, à l'état universel, et qu'elle soit parvenue à mettre le pied sur la France.

Cherchons donc de ce côté.

Mais tout d'abord une question se pose : Qu'est-ce qu'une organisation supérieure ?

La réponse est simple : Une organisation supérieure, c'est celle qui est supérieurement adaptée à son but. L'adaptation au but, tout est là.

Malheureusement, il n'est pas facile de reconnaître si l'organisation maçonnique est plus ou moins bien adaptée à son but, puisque ce but, on ne le connaît pas.

Non seulement on ne connaît pas le but de la Maçonnerie, mais on ne connaît pas davantage son organisation.

Dès lors, comment se rendre compte du rapport plus ou moins parfait qui peut bien exister entre cette organisation et le but pour la réalisation duquel elle a été créée ?

Voici à peu près tout ce qu'on sait à l'heure actuelle

de l'organisation maçonnique universelle. On va voir que cela se réduit à bien peu de chose.

La Franc-Maçonnerie universelle est partagée en grands groupements qui s'appellent Fédérations, Grandes Loges, Souverains Conseils, etc..... Ces Fédérations, Grandes Loges et Souverains Conseils correspondent plus ou moins, au point de vue géographique, aux agglomérations profanes que nous appelons nations. Tout le monde a entendu parler de quelques-uns de ces grands groupements: par exemple de la « Fédération du Grand Orient de France », de celle du « Grand Orient d'Italie », ou encore de la « Grande Loge de France », ou des fédérations ou Grandes Loges de tels ou tels autres pays. Tout le monde a aussi connaissance des expressions « rite français », « rite écossais », « rite de Misraïm », etc. Les rites et les fédérations ou Grandes Loges sont choses très différentes. Les Fédérations et les Grandes Loges constituent les grandes divisions de la Maçonnerie universelle *au point de vue administratif*. Elles se rattachent à tel ou tel rite, c'est-à-dire à telle ou telle *réglementation des cérémonies cultuelles maçonniques*.

Légendes, symboles, cérémonial, formalisme, voilà ce que représentent les rites.

Groupements, entités administrativement indépendantes, voilà ce que sont les Fédérations, Grandes Loges, etc.

Les Fédérations et Grandes Loges se subdivisent elles-mêmes en groupements infiniment plus petits qu'on appelle des ateliers.

Donc, trois ensembles : L'un qui est la Franc-Ma-

çonnerie universelle. Puis, ceux formés par les Fédérations et les Grandes Loges. Enfin les petits groupements appelés ateliers.

Comme divisions administratives, rien de plus. C'est donc de la plus extrême simplicité. Mais il ne s'agit là que du côté administratif; et celui-ci, ainsi que nous le verrons, n'est qu'un trompe-l'œil.

Notons ici qu'aucun lien administratif ne paraît rattacher entre elles les Fédérations et les Grandes Loges. Donc rien à étudier à ce sujet. Mais il n'en est pas de même des ateliers qui composent les fédérations.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU GRAND ORIENT
DE FRANCE.

LE CONVENT. LE CONSEIL DE L'ORDRE.
SON PRÉSIDENT OU GRAND MAITRE.

L'organisation administrative d'une des fédérations nous montrera celle de toutes les autres.

Nous choisissons la Fédération qui est la plus connue dans notre pays, celle qui porte le nom de Grand Orient de France.

La Fédération du Grand Orient de France compte actuellement un peu plus de 20.000 adhérents, répartis entre environ quatre cents ateliers. Ce dernier chiffre est variable; car des ateliers peuvent naître ou mourir tous les jours. Les ateliers ont leur autonomie; mais, en même temps, ils reconnaissent une autorité administrative fédérale, qui est créée par eux chaque année, à l'élection.

Tous les ans, les ateliers nomment, au mois de décembre, des délégués au Convent, à raison d'un par loge. Ces délégués se réunissent une fois par an, en septembre, pour former une sorte d'assemblée législative appelée Convent, et pour nommer trente-trois membres d'un Conseil directeur appelé Conseil de l'Ordre.

Le Conseil de l'Ordre est, pour ainsi dire, le Comité exécutif de la fédération du Grand Orient, quelque chose comme un Conseil des Ministres. Il a à sa tête un bureau et à la tête du bureau un président. Ce président tient lieu de ce que, dans d'autres fédérations, on appelle le Grand Maître.

Le Convent représente, avons-nous dit, la Chambre législative. On peut le considérer comme l'assemblée souveraine de la fédération. Souveraineté apparente et illusoire toutefois, que cette souveraineté administrative. Nous nous en rendrons compte plus tard.

Les attributions du Convent sont les suivantes :

Il examine les questions qui sont de l'intérêt général de la fédération. Il entre, au besoin, mais rarement, en rapports avec les fédérations ou puissances maçonniques étrangères. Il vote et règle le budget de la fédération. Il décide des modifications qu'il juge à propos d'apporter aux statuts. Sous prétexte d'intérêt général de la fédération ou de la Maçonnerie, il s'occupe aussi, et avec une ardeur fanatique, de questions d'ordre politique et religieux. Tout cela, conformément aux indications qui sont données par les loges à leurs délégués. Enfin le Convent nomme les membres du Conseil de l'Ordre.

Le Conseil de l'Ordre se compose de trente-trois membres. Il est renouvelable chaque année, mais seulement par tiers, de sorte que chacun de ses membres est élu pour trois ans. C'est de ce Conseil que le F. : député Lafferre était président au moment de l'affaire des fiches, et c'est la même présidence qu'occupe de nouveau, en 1907-1908, ce même F. : Lafferre.

Cette présidence remplace, avons-nous dit, la Grande-Maîtrise qui existe dans la plupart des autres fédérations, comme elle existait d'ailleurs au Grand Orient, avant 1872. Président du Conseil de l'Ordre ou Grand-Maître d'une fédération, c'est à peu près équivalent. Un Grand-Maître, qu'on ne s'y trompe pas, n'est donc que le président d'une administration fédérative maçonnique. Nous verrons que cela n'a pas l'importance que le vulgaire s' imagine.

Voici, maintenant, quels sont les liens qui unissent les ateliers d'une même fédération.

Il y a un budget fédéral alimenté par tous les ateliers, un siège social, une raison sociale, un règlement général et une Constitution imposant des obligations, pécuniaires et autres, communes à tous les ateliers et à chacun des membres de ces ateliers. Rien de semblable, nous l'avons dit, entre les différentes fédérations qui ne semblent pas reliées entre elles administrativement.

Les vingt mille francs-maçons de la fédération du Grand Orient sont répartis dans quatre cents ateliers environ, soit une cinquantaine de membres, en moyenne, dans chaque atelier.

C'est par ateliers que se réunissent habituellement

les francs-maçons, donc par très petits groupes, et non par grandes masses. Ils paraissent tenir beaucoup à cela. Ils nous en fournissent la preuve par le fait que, dans les villes tant soit peu importantes, on les voit toujours fonder un certain nombre d'ateliers, au lieu de se réunir en un seul. Il est prévu dans les statuts que sept maçons ayant le grade de maître, pas davantage, suffisent pour constituer un atelier. Il y a lieu de nous étonner de ce morcellement des fédérations. Nous en apercevrons la raison lorsque nous aurons poussé plus avant dans notre étude.

Donc pas de division intermédiaire entre ces grandes agglomérations : les fédérations, et ces minuscules ateliers de cinquante membres en moyenne, dont quelques-uns ne comptent même qu'une dizaine d'initiés. Par contre, il est à noter qu'en principe un maçon, membre d'un atelier constitué par l'une ou l'autre des fédérations régulières, a le droit de pénétrer dans tous les autres ateliers de même grade que le sien. Il y est admis à titre de « visiteur ». S'il n'y vote pas, il y peut parler et discuter, comme s'il était dans son propre atelier. Un peu de réserve discrète lui est seulement commandé.

LES ATELIERS. LES OFFICIERS. LES « LUMIÈRES ».

LES GRADES. LES RITUELS.

LES CATÉCHISMES. LA CHAMBRE DU MILIEU.

LE CADAVRE D'HIRAM.

Les ateliers possèdent, eux aussi, leur administration particulière qui se meut dans les limites tracées

par les statuts de la fédération. Ils ont, comme celle-ci, un budget, un siège et un règlement qui établit des obligations, pécuniaires et autres, communes à tous leurs membres.

Tandis que la fédération est administrée par un Convent et par un Conseil de l'Ordre, les ateliers sont administrés par des officiers.

Comme les membres du Convent et ceux du Conseil de l'Ordre, les officiers sont nommés à l'élection. Ils sont renouvelables chaque année, mais aussi rééligibles.

C'est donc bien le principe de l'élection qui assure l'autorité administrative dans la Maçonnerie. Autrement dit, cette autorité vient d'en bas ; et une telle organisation semble, au premier abord, condamner absolument l'hypothèse d'une direction occulte. Nous notons cette remarque en passant. Ce n'est pas inutile. Mais nous verrons bientôt ce qu'il en faut penser.

Il y a un grand nombre d'officiers dans les ateliers : Vénérable (on dirait, en style ordinaire, président) premier surveillant et second surveillant (premier et second vice-présidents), orateur, secrétaire, trésorier, hospitalier, grand expert, couvreur appelé aussi tuileur ou frère terrible (portier), maîtres des cérémonies, maîtres des banquets (il y en a plusieurs d'une et d'autre sorte), porte-étendard, archiviste, etc., etc. Il y a plus d'offices à remplir qu'il n'y a de membres dans les ateliers peu nombreux. Aussi arrive-t-il fréquemment qu'un franc-maçon est obligé de cumuler plusieurs offices dans son atelier.

Les cinq premiers officiers sont appelés « les cinq

lumières » de l'atelier. Ils composent le Conseil d'administration de celui-ci avec le trésorier et l'hospitaller. En dehors de l'atelier, cette qualité de « lumière » ne leur donne aucun pouvoir éclairant, ni aucune prérogative. Un Vénérable n'est donc pas une si haute personnalité maçonnique que le suppose le public profane. Ce n'est que dans son atelier qu'il est « première lumière », et il ne l'est que pour un an, à moins qu'en le réélisant, on ne rallume sa mèche pour une nouvelle année. Partout ailleurs, il n'est qu'un maçon comme tous les autres, c'est-à-dire, non plus une « lumière », mais un simple lumignon.

Voilà à peu près tout ce qu'on sait de l'organisation maçonnique ; et il faut avouer que, le système électif étant à la base de tout cela, on n'y voit rien qui puisse expliquer la puissance de l'institution. .

Alors?.....

Alors, nous devons nous dire que si c'est là tout ce qu'on sait, il ne s'en suit pas qu'il n'y ait que cela. La Maçonnerie est une société secrète, ne l'oublions pas. Elle veut, à tout prix, nous cacher son but. Elle doit donc nous cacher tout ce qui, en elle, est important au point de vue de la réalisation de ce but. Or, quoi de plus important, dans une société, au point de vue de la réalisation de son but, que l'organisation de cette société? Les fondateurs ne lui donnent-ils pas telle organisation plutôt que telle autre, selon le but en vue duquel ils la fondent? La Franc-Maçonnerie nous cachant son but, elle doit forcément nous cacher, sinon toute son organisation, du moins une partie, la plus importante, — celle-là précisément par laquelle s'ex-

pliquerait la singulière puissance de cette association séculaire et universelle.

Obstinons-nous donc encore dans notre recherche. Pénétrons au sein des réunions maçonniques et, en étudiant ce qui s'y passe, essayons de surprendre le secret qui, très certainement, nous est ici dérobé.

Le Convent, nous l'avons dit, ne se réunit qu'une fois par an. Les courants de la vie maçonnique ne peuvent donc s'y concentrer que momentanément. C'est dans les ateliers qu'ils doivent se faire constamment sentir, puisque c'est là que les maçons se rencontrent le plus souvent.

Ici, il faut que nous sachions qu'il existe différentes sortes d'ateliers, comme il existe différentes sortes de francs-maçons. Cela n'apparaît pas, ou n'apparaît guère à l'examen des statuts qui règlent l'organisation administrative maçonnique ; mais on n'a tout de même pas pu le cacher complètement.

Les ateliers dans lesquels la vie maçonnique est la plus intense, les seuls d'ailleurs qui soient ouverts à tous les francs-maçons, s'appellent des loges. Pénétrons-y.

Nous serons tout de suite frappés de ce fait que les maçons qui s'y trouvent sont différemment ornés. Les uns portent un simple petit tablier de peau blanche par dessus leur vêtement ; et, ce tablier, on constate qu'il leur est enjoint de ne pas le porter tous de la même façon. Les autres ont la poitrine traversée par un cordon de moire bleue, — cela, en dehors des insignes qui servent à distinguer les officiers de la loge et qui consistent en colliers de même étoffe.

On est donc amené à conclure qu'il existe des classes différentes de francs-maçons. Et, en effet, si, cette remarque faite, on relit les statuts avec un peu plus d'attention, on s'aperçoit qu'en dehors de ce qui concerne l'administration proprement dite, il y a autre chose, dont on parle sans trop y insister, mais qui donne bien l'idée de catégories de francs-maçons disposées par degrés, qui sont appelés grades.

On voudrait alors savoir ce qui différencie ces catégories. Rien dans les statuts ne le dit. Pour en avoir quelque idée, il faut mettre la main sur un de ces livres sacrés maçonniques, qui sont spéciaux à chaque catégorie de francs-maçons, et qu'on ne confie qu'à ceux qui appartiennent à cette catégorie, avec défense expresse de les montrer à ceux des catégories inférieures. On appelle ces livres des rituels.

Emparons-nous de ces rituels. Ils vont sans doute nous apprendre quelque chose d'intéressant.

Quelle désillusion ! Ils sont remplis de stupidités tellement grossières qu'on en est déconcerté. Quant aux catégories diverses de francs-maçons, les rituels nous les montrent comme n'étant différenciées que par l'espèce particulière de stupidités qui est réservée à chacune d'elles. Ces stupidités, les francs-maçons n'ont droit d'en connaître certaines qu'après qu'ils ont subi des stages rigoureux.

Par exemple, le maçon qui n'est encore qu'apprenti (c'est le 1^{er} degré ou 1^{er} grade, c'est-à-dire le grade inférieur) est considéré par le rituel comme ayant « trois ans ». Le compagnon (2^e degré) a « cinq ans ». Le maître (3^e degré) a « sept ans et plus ».

Au-dessus de ces trois grades, qui forment la base de la Maçonnerie, il y en a beaucoup d'autres. On compte trente-trois grades dans la fédération du Grand-Orient. Il y en a beaucoup plus dans certaines autres fédérations. Tous ces grades étaient pratiqués autrefois, nous dit-on. Ils ne le sont plus. Sur les trente-trois qui existent au Grand-Orient, huit seulement demeurent en usage. Ce sont ceux d'apprenti (1^{er} degré), compagnon (2^e degré), maître (3^e degré), rose-croix (18^e degré), kadosch (30^e degré), 31^e, 32^e et 33^e degrés. Dans chacun de ces derniers grades, les initiés portent des titres aussi ronflants qu'extravagants. Les apprentis, les compagnons et les maîtres, lorsqu'ils sont entre eux, se moquent de ces grades supérieurs qu'ils considèrent comme créés tout exprès pour flatter les vanités, pour faire croire à certains « gobeurs » qu'ils sont quelque chose, tandis qu'ils ne sont rien. Les grades n'ont donc, pour la plupart des bas gradés, aucune importance ; et l'on partage volontiers leur manière de voir, si l'on compulse les catéchismes et rituels qui existent pour chaque grade.

Voici quelques-unes des peu lumineuses vérités qui sont enseignées dans le premier de ces catéchismes, celui d'apprenti.

D. — *Etes-vous maçon ?*

R. — Mes frères me reconnaissent pour tel.

D. — *Où avez-vous été reçu maçon ?*

R. — Dans une loge juste et parfaite.

D. — *Que faut-il pour qu'une loge soit juste et parfaite ?*

- R. — Trois la gouvernement, cinq l'éclairent, sept la rendent juste et parfaite.
- D. — *Quels sont les trois?*
- R. — Le Vénérable et les deux Surveillants.
- D. — *Depuis quand êtes-vous maçon?*
- R. — Depuis que j'ai reçu la lumière.
- D. — *Qu'entendez-vous par le mot loge?*
- R. — Nous appelons loge le lieu secret dans lequel les francs-maçons s'abritent pour couvrir leurs travaux.
- D. — *Qu'est-ce qui soutient votre loge?*
- R. — Trois grands piliers qu'on nomme sagesse, force et beauté, et qui sont symboliquement représentés par le Vénérable et les deux Surveillants.
- D. — *Pourquoi vous êtes-vous fait recevoir maçon?*
- R. — Parce que j'étais dans les ténèbres et que j'ai désiré la lumière.
- D. — *Dans quel état étiez-vous quand on a procédé à votre initiation?*
- R. — Ni nu ni vêtu, mais dans un état décent, et dépourvu de tous métaux.
- D. — *Pourquoi dans cet état?*
- R. — Ni nu ni vêtu pour nous représenter l'état d'innocence et nous rappeler que la vertu n'a pas besoin d'ornement ; dépourvu de tous métaux, parce qu'ils sont souvent l'emblème des vices que tout maçon doit éviter.
- D. — *Qu'avez-vous vu en recevant la lumière?*
- R. — Le soleil, la lune et le maître de la loge.

D. — *Quel rapport y a-t-il entre ces astres et le maître de votre loge ?*

R. — Comme le soleil préside au jour et la lune à la nuit, de même le maître préside à la loge pour l'éclairer.

D. — *Où se tient le maître de votre loge ?*

R. — A l'Orient.

D. — *Pourquoi ?*

R. — De même que le soleil apparaît à l'Orient pour ouvrir la carrière du jour, de même aussi le maître se tient à l'Orient pour ouvrir la loge et mettre les ouvriers à l'œuvre.

D. — *Quel âge avez-vous ?*

R. — Trois ans (1).

Trois ans ! N'est-ce pas bien l'âge qu'il convient d'attribuer aux êtres capables d'échanger de tels propos !

Les catéchismes et rituels du second degré ne sont pas moins niais que ceux du premier. Au contraire ! Il y est question de « pavé mosaïque », de « grand portique », de « étoile flamboyante », de « houppe dentelée », de « bijoux mobiles », de « bijoux immobiles », de « signes vocaux, gutturaux, pectoraux, manuels et pédestres ». C'est dans leur catéchisme que les compagnons apprennent qu'ils sont âgés de cinq ans, au lieu de trois qu'ils avaient lorsqu'ils n'étaient qu'apprentis.

Au grade de maître, c'est bien autre chose ! Non

(1) Extrait de l'*Instruction pour le grade symbolique d'apprenti*. Edition de 1884.

seulement ce grade a un catéchisme et un rituel aussi stupides que ceux des grades d'apprenti et de compagnon, mais à la lecture de l'un et de l'autre, on constate que les maîtres commémorent dans leurs réunions l'assassinat, l'enterrement et l'exhumation d'un certain Hiram, donné comme constructeur du Temple de Jérusalem, sous Salomon, et père, affirme le rituel, de tous les francs-maçons du monde passé, présent et futur, qu'ils soient de race blanche, jaune ou noire.

Cette cérémonie burlesque se passe dans un local spécial appelé « Chambre du Milieu », où les francs-maçons parvenus au grade de maître s'introduisent un à un et la tête couverte, comme font les juifs entrant à la Synagogue. Il est même interdit, lorsqu'on pénètre pour la première fois dans la Chambre du Milieu, de le faire autrement qu'à reculons. Certains disent qu'autrefois, les maîtres y devaient mettre leur habit à l'envers. Ils se sont relâchés et se contentent maintenant de retourner leur cordon.

Non seulement on fait, dans la Chambre du Milieu, lecture de l'assassinat d'Hiram et de la découverte de son cadavre, mais les francs-maçons représentent entre eux la scène de cet assassinat et la recherche du cadavre, à la lueur de bougies recouvertes d'immenses éteignoirs, hauts de trente centimètres et laissant passer la lumière par une échancrure faite dans leur partie supérieure, et par une autre pratiquée sur un des côtés de la base. L'un des « vénérables maîtres » tient le rôle d'Hiram, d'autres celui des assassins. La scène du meurtre est représentée. Puis Hiram,

faisant le mort, est couché dans un cercueil et recouvert d'un drap mortuaire sur lequel on dresse une grande branche d'acacia artificiel. Ce cercueil est placé au centre de la Chambre du Milieu. Le Vénérable de la loge expose alors avec le plus grand sérieux, à ses frères, que Salomon est inquiet de la disparition d'Hiram et qu'il a donné ordre qu'on procède à des recherches. Immédiatement toute la bande exécute un premier « voyage de recherches », c'est-à-dire qu'elle se met à aller et venir, pour complaire à Salomon, à tourner, à chercher partout le cadavre, chacun faisant semblant de ne pas voir le cercueil. Après constatation que les recherches sont vaines, un second voyage de recherches est ordonné par égard pour le chagrin de Salomon qui ne fait que croître. Après le second voyage, un troisième. Ce n'est qu'au cours de ce dernier qu'il est permis de découvrir, non pas le cadavre (on ne va pas si vite que cela !), mais la branche d'acacia. Alors tout le monde se précipite et fait cercle autour de cette branche. On soulève le drap sous lequel le faux Hiram fait semblant d'être mort. On prend la main de celui-ci, on lui secoue le doigt. On feint de voir avec épouvante ce doigt se détacher de la main et l'on s'écrie avec horreur : *Mac bénac !* ce qui, paraît-il, signifie : *La chair quitte les os !* Après quoi, on aide le pseudo-Hiram à se relever ; et celui-ci rentre incontinent, avec son doigt, dans sa vraie peau de franc-maçon crétinisé.

Les « vénérables maîtres » ne pénètrent jamais dans la « Chambre du Milieu » que pour s'adonner à cette extraordinaire et invraisemblable pitrerie.

Comme les singeries auxquelles on se livre en présence des apprentis n'atteignent jamais ce degré de grotesque, l'observateur est tout naturellement porté à croire que plus les francs-maçons montent en grade et plus ils s'abêtissent. Et, précisément, à cause de cela, il est induit à ne prêter attention qu'à ce qui se passe dans les loges, lorsque les maçons, hauts et bas gradés réunis, travaillent « au grade d'apprenti ».

C'est d'ailleurs dans ces loges, nous l'avons dit, que se manifeste la vie maçonnique la plus intense et la plus générale. Bien que jusqu'ici notre examen ne soit guère encourageant, regardons ce qui s'y passe.

LES TENUES. CE QUI S'Y FAIT.

L'OUVERTURE ET LA FERMETURE DES TRAVAUX.

LA PIPE A LYCOPODE.

Les loges sont les ateliers inférieurs de la Maçonnerie, les seuls dans lesquels les apprentis et les compagnons aient le droit de pénétrer. Tous les autres leur sont rigoureusement interdits. A peine savent-ils qu'ils existent. Quant aux hauts gradés et aux maîtres, bien qu'ils aient les uns et les autres des ateliers spéciaux (nous avons vu que les maîtres ont la «Chambre du Milieu»), ils sont obligés à la fréquentation assidue des loges. Il est même interdit aux apprentis et aux compagnons de travailler, si ce n'est en la compagnie des maîtres. Ils sont considérés comme trop jeunes pour qu'on les abandonne à eux-mêmes. N'oublions pas qu'ils n'ont que trois et cinq ans !

On réunit donc les apprentis, les compagnons, les

maîtres et les hauts gradés dans les loges et on les fait travailler tous ensemble dans celles-ci « au grade d'apprenti ».

« Travailler au grade d'apprenti » signifie qu'en fait de cérémonies burlesques, on n'accomplit que celles qui sont particulières au grade d'apprenti. Les autres doivent être soigneusement cachées à quiconque n'a pas reçu les initiations nécessaires. Si par hasard les compagnons, les maîtres et les hauts gradés éprouvent le besoin de se livrer aux acrobaties spéciales au grade de compagnon, ils doivent prier les apprentis de « couvrir le temple », c'est-à-dire de sortir. Alors, une fois « le temple couvert », les compagnons, les maîtres et les hauts gradés procèdent ensemble à une « ouverture des travaux » spéciale, en vue d'une réunion qui est dite « tenue de compagnonnage ».

Il en va de même lorsque les maîtres et les hauts gradés ressentent le désir d'assassiner une fois de plus Hiram, de retrouver son cadavre sous la branche d'acacia et de crier : *Mac bénac* ! Ils font alors « couvrir le temple » aux apprentis et aux compagnons, et ils se dirigent en grand mystère vers la « Chambre du Milieu ». Le rituel exige que ce soit chaque fois qu'un compagnon est admis au grade de maître. L'initiation à la maîtrise consiste donc, à proprement parler, dans l'admission à ce spectacle imbécile. C'est pour cela qu'un maître, lorsqu'il est interrogé sur son âge maçonnique par un autre maître, lui répond : L'acacia m'est connu.

Il y a deux sortes de tenues dans les loges.

Nous disons « tenues », parce qu'ainsi qu'on le sait il existe un vocabulaire maçonnique par lequel sont dénaturés à plaisir certains mots de la langue usuelle. D'après ce vocabulaire, une réunion d'atelier s'appelle une « tenue ».

Donc, il y a deux espèces de tenues : les tenues de comité et les tenues solennelles. Les loges doivent en avoir une de chaque sorte tous les mois.

Les tenues de Comité sont très peu fréquentées. Les administrateurs de la loge sont seuls obligés d'y assister. Ils manquent quelquefois à cette obligation. Quelquefois aussi, ils voient se joindre à eux deux ou trois membres de l'atelier particulièrement zélés.

La besogne qu'ils y font est purement administrative, sauf en ce qui concerne la préparation de l'ordre du jour de la tenue solennelle.

Cette dernière est la réunion vraiment importante. Et c'est pourquoi, le plus souvent, elle est appelée simplement : la tenue.

C'est la tenue solennelle d'une loge qu'il faut, semble-t-il, considérer, si l'on veut sentir palpiter l'âme maçonnique. Or, un observateur aurait beau ouvrir les yeux et les oreilles, il n'y entendrait, il n'y verrait rien, absolument rien, en dehors d'interminables palabres empreints du fanatisme anticatholique le plus farouche et de quelques cérémonies qui, pour ne pas atteindre au grotesque de l'assassinat d'Hiram, n'en sont pas moins d'un ridicule achevé. C'est, d'ailleurs, ce qui explique que tant de profanes, qui ne s'en vantent pas, entrent dans la Maçonnerie, subissent les stupides épreuves de l'initiation, assis-

tent à deux ou trois tenues, puis, honteux d'eux-mêmes et convaincus de la complète inanité de cette vie maçonnique sur laquelle leur imagination avait été montée, ne remettent plus jamais les pieds en loge. Ils démissionnent, ou bien ils se font rayer pour défaut de paiement des cotisations, et gardent toute leur vie la conviction qu'ils se sont laissés mystifier.

Ils se sont laissés mystifier, en effet. Mais, ainsi que nous le verrons, ce n'est pas de la manière qu'ils s'imaginent.

Voici quel est à peu près l'ordre du jour habituel des travaux d'une loge :

1° Ouverture des travaux selon le rite et avec les mystères accoutumés ;

2° Lecture du procès-verbal de la précédente réunion ;

3° Lecture de la correspondance ;

4° Conférence (sur tel ou tel sujet politique et surtout antireligieux), par le F. : X..., ou discussion contradictoire (entre tous les maçons présents, sur tel ou tel sujet politique et surtout antireligieux), ou encore les deux à la fois ;

5° Initiation des profanes X..., Y..., Z... ;

6° Allocution du F. : Orateur ;

7° Circulation du tronc de bienfaisance et du sac aux propositions ;

8° Fermeture des travaux selon le rite et avec les mystères accoutumés.

Quelquefois aussi, on voit figurer à l'ordre du jour cet article : Elections générales (il s'agit de l'élection

des officiers de la loge, en décembre) ; ou cet autre . Tenue de compagnonnage ; ou encore : Tenue de maîtrise.

Nous venons de voir ce que signifient ces dernières expressions.

Les tenues solennelles sont toujours précédées d'une cérémonie fort bizarre, celle qui figure à l'ordre du jour ci-dessus sous le vocable : « Ouverture des travaux selon le rite et avec les mystères accoutumés. » Elles se terminent par une « fermeture » semblable. J'ai décrit ces cérémonies (1). A la pratique, on constate qu'elles créent une sorte d'atmosphère spéciale, qu'elles mettent comme un mur entre les instants qui suivent ou précèdent la tenue et ceux où celle-ci a lieu. Un profane qui serait admis à contempler ce spectacle se dirait, au moment de l'ouverture des travaux : « Voilà l'heure des bêtises venue ! » Un maçon, vraiment maçon, se dit au contraire : « C'est l'heure solennelle. Tout ce qui va se passer entre l'ouverture et la fermeture est sacré. Jamais je n'en révélerai rien à qui que ce soit ! »

C'est dans les tenues solennelles qu'ont lieu les cérémonies de l'initiation. C'est là que les vieux maçons donnent la « lumière » aux néophytes en leur soufflant gravement dans le nez la flamme de la poudre de

(1) « *Comment je suis entré dans la Franc-Maçonnerie et comment j'en suis sorti* », et « *la Franc-Maçonnerie et la Question religieuse* », brochures, à 1 fr., chez Perrin, quai des Grands-Augustins, et à la Ligue française antimaçonnique, 33, quai Voltaire.

lycopode, par le fourneau d'une immense pipe qui, pour cette raison, est considéré par eux comme un instrument sacré.

LES PAS. L'ASCENSION DANS LA BÊTISE.
IMPOSSIBILITÉ D'EXPLIQUER PAR TOUT CELA
LA PUISSANCE MAÇONNIQUE.

Si burlesques qu'elles soient, ces cérémonies, nous le répétons, ne sauraient être comparées à la scène du cadavre.

Il semble donc bien que les francs-maçons se livrent à des exercices d'autant plus stupides qu'ils montent plus en grade. Cette sorte d'ascension dans la bêtise semble, d'ailleurs, marquée par les « pas » qui sont particuliers à chaque grade. Car il faut savoir que les francs-maçons, lorsqu'ils pénètrent dans leurs ateliers, une fois les travaux commencés, ne marchent pas comme tout le monde.

Chaque grade a son pas. Celui d'apprenti, le seul qu'il soit permis d'exécuter dans les tenues solennelles en présence des apprentis, est déjà passablement ridicule. Celui de compagnon l'est davantage. Quant à celui de maître il atteint les dernières limites du grotesque. Le franc-maçon qui exécute le pas de maître doit rassembler dans un même exercice le pas d'apprenti et celui de compagnon, et il termine en enjambant et réenjambant de droite à gauche et de gauche à droite, trois fois de suite, en lançant le pied très haut, le fameux cadavre d'Hiram qui, bien entendu,

est absent, mais que l'exécutant doit cependant s'appliquer à ne pas heurter.

Ce n'est pas sans motifs, on le voit, que les francs-maçons bas gradés se montrent portés, ainsi que nous l'avons dit, à n'attribuer aucune importance aux hauts grades. Ils acceptent sans aucune difficulté l'opinion qui circule dans les loges, — venant on ne sait d'où, — et d'après laquelle les hauts grades seraient réservés à ceux des maçons qui sont assez vaniteux pour ne reculer devant aucune stupidité par amour du galon.

L'observateur inaverti partage en cela l'opinion des bas gradés. Il est réduit en conséquence à ne chercher nulle part ailleurs que dans les « tenues d'apprentis » la raison de la force de la Maçonnerie. Or, il n'y voit rien, — rien autre chose que ces discussions fanatiques dont nous avons parlé, entremêlées de « batteries d'allégresse », de « batteries de deuil », de récitation de catéchismes et d'initiations qui, en somme, n'initient le profane à rien du tout, si ce n'est à l'état d'enfance dans lequel son admission dans la Franc-Maçonnerie l'a fait incontinent rentrer.

Mais alors, plus nous avançons et plus la question s'obscurcit. Car enfin, ce n'est pas d'aujourd'hui que les francs-maçons se livrent à de pareilles pitreries. Voici deux cents ans que cela dure. Et ces pailles, honteux d'eux-mêmes, sont nos maîtres !

Comment nos chefs politiques ont-ils pu conquérir le pouvoir en se livrant à d'aussi stupides exercices ? Car ils n'ont pas d'autres titres. C'est ainsi pourtant qu'ils sont arrivés à la puissance. C'est ainsi qu'ont été formés les ministres civils auxquels on a remis, depuis

quelques années, la direction de notre défense nationale. C'est ainsi également que tant de nouveaux chefs militaires ont conquis leurs droits à l'avancement. C'est là qu'ils ont été dressés. A la place du pas de charge, c'est le « pas de maître » qu'ils ont pratiqué, avec des jetés de jambe semblables à ceux des chevaux de cirque, sanglés dans leurs uniformes, ridicules, grotesques, l'éperon à la botte et l'épée de la France au côté !

En vérité, c'est affolant ; et l'on se demande avec effarement comment ces choses peuvent arriver, comment une telle association peut durer.

Ni supériorité chez les affiliés ! ni supériorité chez les chefs ! ni supériorité d'organisation ! Au contraire, l'absurdité ! Voilà ce que nous montre la Franc-Maçonnerie. Et cependant elle persiste ! Voici deux cents ans que sont pratiquées les momeries dont la stupidité provoque notre étonnement. Voici deux cents ans que tous les nouveaux initiés en sont tour à tour ahuris. Beaucoup ne se sont jamais remis de cette première stupéfaction. Infiniment nombreux sont les francs-maçons qui rougissent des cérémonies rituelles auxquelles ils s'astreignent. Ils ne les voient nécessitées par rien. Ils en demandent et redemandent la suppression, de générations en générations. Et cependant on les maintient quand même ! Qui donc les maintient, et dans quel but ? Encore une fois c'est affolant ! Il y a là quelque chose d'illogique et d'impossible à comprendre. Ce mystère paraît inexplicable, et nous n'avons plus maintenant, semble-t-il, qu'à abandonner la partie.

ON NOUS CACHE AUTRE CHOSE QUE LE BUT
DE LA FRANC-MAÇONNERIE.
NÉCESSITÉ, POUR EXPLIQUER L'EXISTENCE
DE CETTE ASSOCIATION,
D'UNE CAUSE CRÉATRICE ET D'UNE INTELLIGENCE
DIRECTRICE.

Eh ! bien, non ! C'est au contraire le moment de nous obstiner plus que jamais. Tout cela, précisément, est trop extraordinaire pour qu'il ne s'y cache pas quelque chose. Une telle accumulation d'illogismes doit avoir sa raison logique.

Et justement, dans l'impossibilité où nous sommes de comprendre, nous venons de dire : Qui maintient tout cela ? Dans quel but ? D'où cela vient-il ? Voilà les questions que nous ne nous posons jamais. Et c'est au contraire celles qui devraient nous obséder. C'est de ce côté-là que nous devrions diriger nos recherches. Car la Maçonnerie ne s'est évidemment pas faite toute seule. Elle a des créateurs.

Elle est un groupe. Or, le plus humble des groupements, une simple société de tir dans un village, n'a jamais pu naître sans qu'une volonté créatrice s'y soit appliquée dans un certain but, et il ne peut durer sans qu'une intelligence directrice persiste à s'en occuper. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une société qui s'étend au-delà des limites d'une commune. On peut poser en principe que plus le groupe est important, plus est impérieuse la nécessité de la volonté créatrice et de l'intelligence directrice agissant dans un but précis. L'expérience est là pour le prouver.

Or, la Franc-Maçonnerie n'est pas seulement un groupement communal. Elle n'est pas seulement départementale, régionale, nationale même. La Franc-Maçonnerie est universelle. Elle s'étend sur le monde entier.

Si la nécessité d'une intelligence initiatrice et d'une volonté directrice s'impose au plus petit groupement ; si, d'autre part, plus un groupe est considérable et plus s'accroît pour lui une telle nécessité, quelle ne doit pas être celle-ci lorsqu'il s'agit d'une association universelle, dont les divisions et subdivisions s'étendent sur tous les points de la planète !

Dans la Maçonnerie telle qu'on nous la montre, telle que nous venons de la voir, où sont la volonté créatrice et l'intelligence directrice persistante ? Ce n'est évidemment pas dans Geyer, le maçon voleur, ou dans ses pareils. Ce n'est pas dans l'ex-Homme-Canon des Folies-Bergère, le F. : Wuillod ; ni dans la collaboration de Brisson et de Cocula, ni dans aucun des chefs ou soi-disant chefs français qu'on nous présente comme tels.

D'autre part, la Franc-Maçonnerie n'est pas une association passagère ; elle est séculaire, ainsi que nous l'avons vu.

Séculaire et universelle ! Quelle puissante volonté créatrice, quelle étonnante et persistante autorité directrice ces deux caractères ne supposent-ils pas !

Et pourtant, on ne les aperçoit pas. Mais allons-nous pour cela conclure qu'elles n'existent pas ? Nous serions insensés. Des effets existent. Donc, ils ont leurs causes. Nous ne pouvons sortir de là. C'est encore un

point sur lequel nous devons nous sentir une certitude absolue.

Voilà une société qui couvre les continents de ses groupements. On la rencontre sous toutes les latitudes, sur tous les degrés du méridien. Elle s'implante partout, quelles que soient les circonstances créées par les différences de mœurs, de religion, de législation...

Cette universalité qu'elle possède au point de vue géographique, elle l'a aussi au point de vue historique depuis deux cents ans bientôt. Les générations passent ; elle demeure. Elle persiste dans le temps, comme elle s'étend dans l'espace, bien que, pour cela, elle ait dû traverser les régimes politiques les plus divers.

En France, nous l'avons vue s'arranger successivement de la monarchie de Louis XV, de celle de Louis XVI, de la Révolution dont elle se déclare l'auteur, tout en prétendant par ailleurs qu'elle ne s'occupe pas de politique ; du Napoléonisme, qu'elle a adulé ; de la Restauration, qu'elle a bénié ; du roi Charles X, sur la tête duquel elle appela la protection « du Grand Architecte de l'Univers » ; de Louis-Philippe, qu'elle nomma le « roi citoyen » ; de la République de 1848, qu'elle servit d'abord, pour la trahir ensuite ; du second Empire, dont elle couronna le titulaire avant qu'il se fût couronné lui-même et qu'elle vendit ensuite comme elle avait vendu la République de 1848 ; et enfin de notre troisième République, dont elle a fait sa proie...

Et nous admettrions que cette universalité, que cette pérennité, que cette constance obstinée et jamais déconcertée dans la lutte pour la vie, nous ad-

mettrions que tout cela peut exister et se maintenir, en l'absence d'un but précis et d'une volonté directrice poussant constamment l'immense machine à la réalisation de ce but ? Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que la Franc-Maçonnerie échappât à toutes les lois naturelles. Or c'est impossible. Ces lois existent pour elle comme pour tous les autres êtres. Un homme, un loup, un mouton ont besoin d'un cerveau qui fonctionne pour conserver l'ensemble de leur organisme durant quelques années sur un point du globe. Et la Franc-Maçonnerie n'aurait pas eu besoin d'une tête pensante pour se conserver durant deux siècles et sur toute la surface de la terre ?

Une simple taupinière ne peut se montrer qu'à condition qu'une taupe l'ait soulevée. Une chaumière ne peut être debout sans qu'un maçon l'ait construite ; elle ne durera que s'il veille à la réparer en temps utile. Un palais ne s'édifie et ne se maintient que si tout un monde d'ouvriers et d'artistes consent à se discipliner sous la direction d'un architecte. Il est impossible qu'il en soit autrement pour la Franc-Maçonnerie. Elle ne saurait nous présenter l'unique, l'inadmissible phénomène d'une sorte de génération spontanée qui ne tendrait à rien, ni celui d'une conservation qui, durant deux siècles et malgré l'éparpillement des loges et des fédérations sur toute la terre, ne serait due qu'au hasard.

Si encore cette association ne se montrait si incroyablement grotesque ! Si cette apparente incohérence que nous avons constatée ne s'étalait à travers le temps comme à travers l'espace ! Si d'autre part,

ce mensonge dans la déclaration du but, semblable à celui du faux-monnayeur dont nous avons conté l'histoire, si ce mensonge ne durait, lui aussi, depuis deux siècles ! Mais comment admettre que le mensonge existe et qu'il n'y ait pas de menteur ? Quelque immense et éternel piège est évidemment caché sous l'immense et éternel amas de ridicule, comme sous l'immense et éternel mensonge.

OBJECTIONS SANS VALEUR.

IL FAUT CONCLURE A L'EXISTENCE
D'UN POUVOIR OCCULTE.

— Mais la Franc-Maçonnerie a varié, nous dit-on. Elle varie tous les jours. Elle n'est pas la même partout. Donc vous ne pouvez conclure à une cause, à une création, à un but unique.

C'est vrai : la Maçonnerie a varié. Elle a même pris les figures les plus dissemblables. Mais n'avons-nous pas déjà surpris la raison de ces variations ? N'avons-nous pas vu que la Franc-Maçonnerie est une société secrète qui cache son but à tout le monde, même à ses initiés. Il faut donc qu'elle trompe ; et, pour tromper, il lui faut bien mentir, c'est-à-dire revêtir de faux masques, et des masques variés. Cela n'empêche pas, ainsi que nous l'avons remarqué, que, sous ces masques, l'organisation présente partout les mêmes étrangetés. Et c'est là un phénomène inexplicable, si l'on ne suppose pas une création conçue selon un plan d'ensemble et tendant à un but dont la réalisation est obstinément poursuivie par une volonté inflexible.

De la même manière s'explique tout naturellement l'imbécillité apparente de certains de ses actes. Le faux-monnayeur dont nous avons raconté l'histoire ne se contentait pas, lui non plus, de mentir. Il s'enveloppait de ridicule pour induire en erreur les amis dont il faisait ses collaborateurs inconscients.

— Comptez-vous pour rien, objecte-t-on aussi, la force de l'idée? Ne pensez-vous pas qu'à elle seule elle suffise à maintenir debout une institution comme la Franc-Maçonnerie?

A cela nous répondons que l'idée, à elle seule, n'enfante pas d'institutions. Une fois celles-ci fondées, elle peut leur servir d'âme; mais il faut que quelqu'un les conçoive, les organise et les entretienne. Ainsi en est-il de l'idée qui sert de base au catholicisme. Sur cette idée, l'Eglise a été édifiée, hiérarchisée, disciplinée et maintenue debout par des volontés agissantes. Et nous croirions que l'immense organisme maçonnique peut exister et se maintenir par la seule force d'une idée, avec l'organisation puérile que nous avons montrée, avec les chefs grotesques dont on nous parle, par la vertu des pratiques stupides qu'on conserve avec un soin jaloux! Il faudrait être fou pour l'admettre.

Nous devons nous accrocher désespérément, en dépit de la difficulté des recherches, à cette vérité d'ordre logique: que c'est folie de considérer les loges et les fédérations comme procédant d'elles-mêmes, comme naissant toutes, ici et là, au hasard, sans but, sans plan d'ensemble, c'est-à-dire sans une grande et mystérieuse cause créatrice et directrice qui tient

tous les fils dans sa main et qui sait la raison de toutes les variations, de toutes les contradictions, de toutes les imbécillités apparentes.

Se trouver placé en présence d'un fait aussi immense que celui d'une Franc-Maçonnerie universelle existant depuis deux siècles, et accepter de ce fait des explications ridicules, ou admettre qu'il n'a pas d'explication, rester devant lui sans s'interroger, sans chercher, sans vouloir à toute force découvrir la clef du mystère, ce serait montrer la même infirmité d'esprit que celle manifestée par un troupeau de bœufs au passage d'un train. Les pauvres ruminants ignorent ce qu'est le monstre qui leur apparaît dans sa course vertigineuse. Ils ne s'interrogent pas à son sujet. Ils le regardent passer, stupidement, indifférents ou affolés par la terreur. A peine a-t-il disparu qu'ils se remettent à brouter, sans plus y penser. Mais c'est, ne l'oublions pas, à cause de cette infirmité de leur intelligence qui les empêche de se demander la raison et les relations des choses, c'est à cause de cela qu'un jour vient où un de ces monstres métalliques, obéissant à une volonté pour eux invincible, les emporte à la boucherie...

Les générations qui nous ont précédés ont manifesté cette stupide inconscience en face du prodigieux phénomène maçonnique. Elles ont vu passer l'association gigantesque dont la marche ou les déraillements ont produit des cataclysmes comme ceux de 1793 et de 1871, et elles ne se sont pas demandé dans quel but cette association a été imaginée, où elle va, et surtout à quelle volonté elle obéit ! Elles l'ont regar-

dée hébétées. Parfois, elles se sont effarées. On a vu alors l'immense troupeau humain fuir éperdu. Ou bien, il s'est laissé stupidement conduire à l'étal de cette boucherie de « la Veuve » qui s'appelle la guillotine. Après quoi les survivants se sont remis à brouter les puérités coutumières. Feron-nous de même?... Peut-être enfin serait-il temps de nous souvenir que nous sommes, non des bœufs, mais des hommes, et de nous persuader que des effets tels que ceux que nous voyons se dérouler devant nous ont nécessairement leur cause et que la seule façon de ne pas se laisser écraser par celle-ci, c'est de la chercher et de la découvrir.

Oui, la Franc-Maçonnerie a sa cause. Oui, elle obéit à une direction. Sans cela, elle n'aurait pu naître, ni se maintenir. Elle ne serait ni séculaire, ni universelle.

Non seulement la Franc-Maçonnerie a sa cause ; mais, ainsi que le veulent les lois de la nature, cette cause doit être proportionnée aux immenses effets que nous sommes à même de constater. Il ne saurait non plus y avoir aucun doute là-dessus.

Le fait maçonnique est un effet de dimensions colossales ; donc il faut à cet effet une cause d'une puissance considérable.

Le fait maçonnique s'étend sur le monde entier ; donc il faut que sa cause ait partout des moyens d'action.

Le fait maçonnique persiste à travers les siècles comme il s'étend à travers les espaces ; donc il faut que sa cause soit telle, qu'elle puisse se perpétuer,

agir et diriger toute la machine maçonnique à travers la succession des générations et malgré la diversité des régimes politiques.

Cette cause, qui doit disposer d'une puissance considérable, qui doit posséder partout des moyens d'action, qui doit avoir la possibilité de se perpétuer à travers les générations, et qui ne peut pas ne pas exister, c'est précisément parce qu'on ne la voit pas que nous l'appelons : LE POUVOIR OCCULTE.

Puisque la Franc-Maçonnerie s'est emparée du gouvernement de la France, ce pouvoir occulte est maître de notre existence nationale. Le gouvernement républicain qui nous a été donné et qui semble attribuer la souveraineté à la nation n'est donc en réalité que la marque de la plus odieuse des tyrannies, puisque celui ou ceux qui nous la font subir ne veulent pas que nous les connaissions.

La démonstration de l'existence d'un pouvoir occulte caché derrière la Franc-Maçonnerie rend encore plus indispensable pour nous la connaissance de cette association. Puisqu'elle n'est qu'un instrument, le mystère maçonnique est plus profond encore que nous n'avions supposé. Nous devons penser qu'il est aussi plus redoutable. Ce n'est pas pour rien, en effet, qu'on accumule ainsi le mensonge des fausses apparences. Plus que jamais, nous devons donc chercher.

DEUXIÈME PARTIE

L'organisation du Pouvoir occulte.

CHAPITRE V

Position du problème.

Difficultés que présentait sa solution.

UN POUVOIR OCCULTE

NE SAURAIT EXISTER S'IL NE POSSÈDE UN ORGANISME
DE TRANSMISSION DE SES VOLONTÉS.

C'est donc une vérité qu'il faut introduire dans notre intelligence.

La Franc-Maçonnerie ne s'est pas instituée toute seule. La logique veut que des intelligences humaines aient présidé à son organisation, et qu'elles aient fait cela dans un certain but.

Au nom des mêmes lois de la logique, la Franc-Maçonnerie, association éparsée dans le monde, ne saurait maintenir l'unité de constitution que nous lui connaissons, sans qu'il existe quelque part un pou-

voir humain dont elle dépend et par la volonté duquel elle est mise en mouvement, comme le sont les membres d'un corps par l'invisible intelligence qui en anime le cerveau.

C'est là une conception essentiellement scientifique, basée sur la raison abstraite. Je tiens à répéter qu'elle n'interdit aucunement la superposition par les catholiques d'une conception supra-naturelle. Les franc-maçons français semblent d'ailleurs les y inviter, puisque nous les entendons dire eux-mêmes de la Franc-Maçonnerie qu'elle est « la contre-Eglise, l'Eglise de l'Hérésie ». Les catholiques peuvent dès lors comprendre : l'Eglise de Satan dressée contre l'Eglise du Christ. Notre rôle à nous, celui dont nous avons le devoir de ne pas sortir, c'est d'étudier la constitution, l'organisation humaine de cette contre-Eglise. Car elle en a une, comme l'Eglise en a une, elle aussi.

C'est une sorte de conquête pour l'esprit que la démonstration de l'existence d'un pouvoir occulte caché derrière la Franc-Maçonnerie. C'est en même temps un repos, puisqu'on sent expliqués par là des mystères qui ne l'étaient pas. Conquête vaine toutefois, et repos dangereux ! Car une objection se dresse bientôt devant l'esprit.

Un pouvoir quelconque, se dit-on, ne saurait exister s'il ne possède le moyen de transmettre et de faire exécuter ses volontés. Pour qu'il soit indiscutablement admis qu'un pouvoir occulte dirige effectivement la Franc-Maçonnerie, il faudrait donc que nous découvriions les moyens qu'il aurait de le faire. Sans

compter que si nous n'y arrivons pas, à quoi nous sert-il de posséder la démonstration abstraite de son existence? Tant que nous ignorerons son mode d'action, nous n'en demeurerons pas moins à sa discrétion.

Or, l'organisation administrative maçonnique, nous l'avons vu, a pour base le système électif. En raison de ce système, c'est d'en bas, et non d'en haut, que vient l'autorité. En fait, c'est la masse des adhérents qui crée ses chefs, qui les fait et les défait annuellement, par l'élection des officiers des loges et par celle des délégués au Convent à qui revient d'autre part la nomination des membres du Conseil de l'Ordre. Une telle organisation est juste l'opposé de celle qu'exigerait la transmission d'une volonté directrice invisible. La thèse de l'existence du Pouvoir occulte s'écroule donc, puisqu'elle ne se trouve pas confirmée par les faits.

C'est à cette conclusion que j'aurais sans doute fini par m'arrêter paresseusement, comme font tant d'autres, si je n'avais été constamment ramené au travail de recherche par ce raisonnement, qui me paraissait dominer toute la question :

La Franc-Maçonnerie est toute-puissante en France. Elle est séculaire et universelle. Donc elle a en elle des éléments de force considérables. Or ces éléments, nous ne les rencontrons ni dans la supériorité de ses membres, ni dans la supériorité de ses chefs, ni dans la supériorité de son organisation, telle qu'elle nous est montrée. Il faut pourtant qu'ils soient quelque part. En attendant que je les découvre, je suis dans l'obligation de réserver ma thèse abstraite ; mais je

ne dois pas la considérer comme infirmée. Je n'ai pas su trouver jusqu'ici ; mais, en m'obstinant dans ma recherche, je finirai sans doute par apercevoir l'organisme nécessaire à la transmission des volontés d'un Pouvoir occulte.

Je continuai donc à chercher. Je m'y appliquais d'autant plus que je me rendais compte de la valeur qu'aurait la découverte de l'organisme en question. En effet, un organe n'existe jamais que pour l'exécution d'une fonction. En conséquence, l'existence d'un organisme de transmission des volontés d'un Pouvoir occulte devait constituer la preuve par excellence de l'existence de ce pouvoir, puisque ce serait la preuve de fait, qui viendrait s'arc-bouter contre ma preuve par raisonnement abstrait.

Mais de quel côté fallait-il diriger mes recherches ?

Je m'en rendis compte, un jour que me revint en mémoire l'histoire de mon faux-monnayeur.

Celui-ci avait avec la Maçonnerie ce trait commun, qu'il s'était affublé de ridicule pour mieux cacher le but criminel du travail auquel il se livrait. Or il avait eu soin de mettre le ridicule là précisément où se trouvait ce qu'il était essentiel pour lui de dissimuler.

N'était-ce pas une indication, et ne devais-je pas chercher la solution de mon objection là précisément où je ne songeais pas à regarder, à cause des puérilités si incompréhensiblement grotesques qui s'y trouvaient accumulées, c'est-à-dire du côté de l'organisation des grades ?

Cette réflexion m'ouvrait la vraie voie.

INDICATION FOURNIE PAR LE PROCÉDÉ
GRACE AUQUEL LA MAÇONNERIE
IMPOSE SA DOMINATION DANS LE MONDE PROFANE.

Je n'en apercevais encore que l'entrée. Mais, enfin, je l'avais trouvée ; et je tins le fil d'Ariane qui devait me permettre d'explorer, sans m'y perdre, le labyrinthe des mensonges de l'organisation maçonnique, le jour où je m'avisai que l'organisme administratif servait peut-être, non pas seulement à administrer, mais en même temps à dissimuler un autre organisme beaucoup plus important.

En y réfléchissant, je me rendis compte que depuis que la Franc-Maçonnerie nous a fait sentir son action, la France avait justement été dotée d'un organisme politique qui semblait attribuer la souveraineté à la masse des citoyens, mais qui, en fait, permettait à ladite Maçonnerie de s'emparer de cette souveraineté tout en masquant l'accaparement. N'en pouvait-il être ainsi au sein de la Maçonnerie elle-même ?

En examinant de plus près le fait auquel je viens de faire allusion, je constatai que la substitution de la volonté maçonnique à la volonté nationale s'effectuait sans que jamais un seul ordre soit donné directement et ouvertement par la Maçonnerie. C'est ainsi qu'en ce qui concerne le fait capital, celui qui sert de support à l'édifice de la domination politique maçonnique, (je veux parler de l'introduction en masse des francs-maçons à la Chambre et au Sénat), — jamais personne n'a ordonné aux électeurs de voter pour les candidats francs-maçons. On s'en est bien gardé ! On

a procédé d'une manière absolument contraire. Au lieu d'ordres, on a prodigué les affirmations tendant à persuader aux citoyens qu'ils sont indépendants, libres, souverains. Et c'est ce qui explique que la France ait pu être asservie, sans avoir le moindre soupçon de son asservissement.

En fait, ces affirmations ont la même utilité qu'a le chloroforme entre les mains d'un chirurgien vis-à-vis du malade qu'il s'apprête à opérer. En même temps qu'on les prodigue, on jette dans les esprits des suggestions sans cesse répétées, grâce à la mise en œuvre d'une multitude de moyens contre lesquels la foule est sans défense, précisément parce qu'elle ignore que cette mise en œuvre est concertée contre elle. La presse, les livres, les brochures, les théâtres, les conférences, les chaires d'enseignement, les conversations, toutes ces formes de propagande sont tendues vers un but unique : la distribution d'une nourriture intellectuelle et morale par laquelle l'être national, qui ne se doute de rien, s'altère insensiblement, comme s'altèrent les tissus d'un organisme humain lorsqu'il est soumis à l'action d'un lent et invisible poison. Une sorte de transfusion d'âme s'opère ainsi. Tandis que rêve le peuple bercé par la chanson de la souveraineté nationale, la race est privée peu à peu des principes, des façons de penser, des manières d'être qui constituaient sa personnalité. Elle est dominée, sans qu'elle en ait conscience, ni qu'elle le sente, par des conceptions qui lui sont étrangères. Elle se laisse même plier à des vues qui lui sont ennemies. De principes mortels, elle prétend faire les éléments de

sa vie. Elle se passionne pour eux. Une fois qu'elle en est à ce point, on la libère de l'obéissance à ses guides naturels et du respect de ses traditions, afin qu'aucune puissance ne l'empêche de se suicider. Et c'est cette libération même qui fait son asservissement. La force des choses le veut ainsi. Un autre gouvernement se substitue avec la plus grande facilité à celui qui est détruit, et cela en raison des lois de la nature, qui exigent qu'un peuple soit gouverné, ou qu'il meure. En effet, c'est précisément à partir de l'heure où la nation française s'est imaginée être libre qu'elle s'est mise à penser, à voter et à agir, non comme elle ferait si elle obéissait à sa propre nature, mais comme l'intérêt et les vues maçonniques veulent qu'elle pense, qu'elle vote et qu'elle agisse. Elle est littéralement hypnotisée. Voici un siècle et demi qu'il en est ainsi, sans que notre nation s'en doute, sans qu'elle ait aperçu la main qui lui versait le poison.

Or, j'ai précisément subi une intoxication analogue lorsque j'étais dans la Franc-Maçonnerie. On m'avait tout d'abord inoculé certaines pensées par lesquelles mon intelligence avait été séduite et comme chloroformée. L'opération s'était accomplie sans que j'eusse rien senti. Ma bonne foi était toujours demeurée absolument intacte, et, d'autre part, je m'imaginai toujours raisonner librement. En fait, je mâchais et remâchais un certain nombre d'idées générales qu'on avait transfusées en moi, et qui, justes et vraies en apparence et théoriquement, devenaient, dans l'application qui en était faite, fausses et destructrices. A mesure que s'effectuait cette inoculation, je per-

dais de plus en plus possession de moi-même. Ce n'était plus moi qui raisonnais. C'était quelque chose d'étranger qui raisonnait, ou plutôt qui déraisonnait en moi, comme l'absinthe fait déraisonner le cerveau de celui qui s'en est enivré. J'étais un halluciné, un hypnotisé, tout comme la nation. Et je n'ai qu'à me souvenir, pour avoir la certitude que tous les autres francs-maçons étaient des hypnotisés comme moi. C'est si vrai, que si j'ai pu échapper aux suggestions qui avaient été jetées dans mon esprit, c'est en grande partie parce que j'eus la chance de me rendre compte, alors qu'il en était encore temps, du travail qui était opéré sur moi et autour de moi. Un jour, il arriva qu'ayant une série d'articles à écrire pour la *Revue de l'Hypnotisme*, je fus amené à réfléchir sur les suggestions qui sont répandues dans les milieux sociaux, comme d'autres le sont dans l'esprit de certains sujets sur lesquels travaillent les hypnotiseurs. Je fus alors frappé de ce qui se faisait dans les loges et de ce que j'y faisais moi-même; et je m'aperçus que nous étions des hallucinés qui, une fois suggestionnés par certains d'entre nous, en suggestionnaient d'autres ensuite. On nous parlait de raison et nous en parlions à notre tour; mais, en réalité, il ne s'agissait que de suggestions jetées dans nos esprits.

Une réflexion s'imposa alors à ma pensée.

Si l'hallucination des Français, me dis-je, a permis l'établissement de l'invisible domination maçonnique, pourquoi l'hallucination des francs-maçons ne permettrait-elle pas l'établissement d'une autre invisible domination sur la Franc-Maçonnerie elle-même?

Cette question une fois posée, je fus amené à examiner le mécanisme de l'opération pratiquée par la Franc-Maçonnerie sur la nation. Je constatai qu'un fait a précédé l'hallucination dont je viens de parler, et que ce fait a été la pénétration du monde profane par cette société secrète maçonnique dont les chefs se concertaient sans qu'on pût se douter de leur entente. C'est parce que la dite entente secrète préalable a existé, c'est parce que la société en question fut acceptée par le monde profane, c'est parce qu'elle s'est trouvée libre d'organiser au sein de celui-ci une propagande dont tout le monde ignorait le but, c'est à cause de cela, et à cause de cela seulement, que purent être jetées sur la France les suggestions et la domination maçonniques.

Donc, un agent de pénétration, la liberté d'action pour cet agent, le secret de son action et le secret de son but, voilà les conditions grâce auxquelles a pu être créée en France l'hallucination politique, religieuse, morale et sociale qui a eu pour conséquence l'établissement de la domination maçonnique. C'est parce que ces conditions se sont trouvées réalisées dans notre société française que la Révolution a pu y être poussée jusqu'à ce point culminant, la Terreur. Et, grave sujet de méditation ! c'est parce que ces conditions n'existaient pas en Russie, par suite de l'interdiction de la Franc-Maçonnerie dans ce pays, que la Révolution n'y triomphe pas.

LA SUPERPOSITION DES GRADES.

LA PYRAMIDE MAÇONNIQUE.

Il est logique d'admettre qu'entre le Pouvoir occulte et la Franc-Maçonnerie, les choses ont dû se passer comme entre la Franc-Maçonnerie et le monde profane.

Mais, alors, où trouver, dans la société secrète maçonnique, une autre société qui serait encore plus secrète et qui remplirait vis-à-vis d'elle le rôle qu'elle remplit vis-à-vis du monde profane, dont les chefs se concerteraient sans que les francs-maçons se doutent de leur entente, et au profit de laquelle serait établie sur la Maçonnerie une domination analogue à la domination exercée sur nous par cette association?

Si nous possédions la réponse à cette question, nous aurions la clef du mystère.

Or, cette réponse, nous l'aurons, si nous étudions l'organisation des grades. Nous constaterons alors qu'en fin de compte la Franc-Maçonnerie n'est pas seulement une société secrète, comme nous l'avons démontré, mais qu'elle constitue une véritable superposition de sociétés dont les unes sont secrètes pour les autres et peuvent agir sur celles-ci de la même manière exactement que l'ensemble maçonnique agit sur le monde profane.

Figurons-nous une pyramide dont la base serait formée par les sociétés secrètes dites d'apprentis, lesquelles supporteraient les sociétés secrètes des compagnons, qui supporteraient à leur tour les groupes

des maîtres, — la même superposition se continuant de grades en grades jusqu'au sommet qui serait composé d'un groupe unique. Considérons ensuite la chose en sens inverse, et représentons-nous ce groupe unique du sommet pouvant exercer, sans être aperçu, son action inspiratrice sur les groupes placés immédiatement au-dessous de lui ; ceux-ci transportant cette action inspiratrice au-dessous d'eux dans les mêmes conditions ; et ainsi de suite jusqu'au bas de la pyramide, — l'inspiration étant transportée de degrés en degrés, exactement de la même manière qu'est transportée l'inspiration maçonnique dans le monde profane. Telle est, en réalité, la Franc-Maçonnerie considérée non plus au point de vue de l'organisation maçonnique administrative qui n'est qu'un trompe-l'œil, mais au point de vue de cette organisation des grades qui nous était tout d'abord apparue comme ne pouvant prêter qu'à rire.

Conception extraordinaire ! dira-t-on. C'est vrai. Mais qu'est-ce qui n'est pas extraordinaire dans la Maçonnerie, de quelque manière qu'on l'envisage ? Si bien que quiconque ne veut pas se décider à considérer cette association comme établie sur un plan extraordinaire aboutit à quelque chose de plus extraordinaire que tout le reste, à savoir : l'inadmissible disproportion entre les moyens apparents et les résultats constatés.

D'ailleurs, extraordinaire ou non, il s'agit de savoir si cela est ou n'est pas.

Or, une fois qu'on a songé à y regarder, on se convainc bien vite que les choses sont comme nous ve-

nons de le dire et qu'on a enfin trouvé la solution du problème qui semblait insoluble. On marche alors de surprises en surprises, en constatant que, dans cette organisation qui semblait si absurde, tout, jusqu'aux moindres détails, est au contraire merveilleusement disposé pour permettre à une autorité invisible de s'exercer de la même manière que s'exerce l'autorité maçonnique sur le monde profane. On voit tout tendre à ce résultat. On se rend alors compte de la supériorité de l'organisation maçonnique. Elle résulte précisément de l'exacte adaptation des moyens au but. Et, dès lors, on ne s'étonne plus de la puissance, de la pérennité et de l'universalité de la Franc-Maçonnerie. La question maçonnique devient compréhensible. La lanterne est éclairée.

LES DIFFICULTÉS A VAINCRE.

Tout d'abord, on s'explique pourquoi tant de ridicule est accumulé autour de l'organisation des grades.

Nous devons, en effet, partir de l'idée que les créateurs de la Franc-Maçonnerie voulaient deux choses : fonder leur pouvoir, et rendre ce pouvoir invisible.

Un organisme de transmission des volontés susceptible de réaliser ce double desideratum était chose d'autant plus difficile à construire que cet organisme devait lui-même être invisible. Il fallait pourtant passer par là : invisibilité du pouvoir, invisibilité de la transmission des volontés et invisibilité de l'orga-

nisme par lequel devait s'opérer cette transmission ; c'était indispensable.

Si, en effet, l'organisme de la transmission des volontés apparaissait, n'arriverait-il pas fatalement qu'en le voyant fonctionner, on se demanderait à quoi il pouvait bien servir ? Et, si on se le demandait, ne finirait-on pas toujours par le découvrir ? Dès lors le Pouvoir qu'il s'agissait d'organiser cesserait d'être invisible ; autrement dit, il n'y avait pas de Pouvoir occulte possible.

Pour parer à cette difficulté, les fondateurs de la Franc-Maçonnerie eurent l'idée de créer un organisme tel que le premier effet de son fonctionnement fût de tourner ailleurs l'attention des gens sérieux. Que pouvaient-ils trouver de mieux pour cela que le grotesque jeté à profusion sur cet organisme ? Lorsqu'on voit la bêtise agir, on ne s'attarde pas à se demander pourquoi ses actes sont bêtes. Inversement, lorsqu'on se trouve en présence d'actes stupides, on conclut tout naturellement qu'ils ont la stupidité pour cause, et on passe sans plus examiner. On passe même d'autant plus rapidement qu'on se croit plus intelligent et qu'on a plus peur, en semblant prendre au sérieux quelque chose qui se manifeste comme ridicule à tous les regards, de paraître ridicule soi-même ! Quelqu'un a-t-il par hasard assez de perspicacité pour se méfier et assez de courage pour vouloir aller au fond des choses, on le raille, on hausse les épaules. S'obstine-t-il ? On lui devient presque ennemi. N'est-on pas en quelque sorte intéressé à ce qu'il ne puisse découvrir ce qui, s'il ne se trom-

paît pas, devrait, semble-t-il, crever les yeux de tous les gens avisés?... Et ainsi le Pouvoir occulte arrive à mystifier d'autant mieux les plus fins parmi les profanes que, précisément à cause de leur finesse, ils ont à un plus haut degré la prétention de ne pas se laisser mystifier.

C'est donc par suite de calculs machiavéliques que, comme les nuées cachent les pics les plus élevés des montagnes, l'incohérence, le ridicule et la fable forment, particulièrement autour des hauts sommets de l'organisation des grades maçonniques, une sorte d'atmosphère impénétrable, irrespirable pour l'entendement humain.

Les fondateurs de la Franc-Maçonnerie avaient à prévoir une autre difficulté.

Dès lors qu'ils imaginaient de transmettre invisiblement leurs volontés, grâce à la superposition de sociétés dont les inférieures seraient pénétrées par les supérieures, ils créaient par là même une hiérarchie entre ces sociétés, et, par suite, une hiérarchie entre leurs membres. Or, c'était là chose extrêmement dangereuse, et voici pourquoi :

L'ensemble du plan maçonnique, à l'étude duquel nous ne devons procéder que plus tard, exigeait l'accomplissement préalable d'une œuvre politique ; et celle-ci nécessitait la substitution, dans les sociétés profanes, du principe égalitaire et démocratique à celui de hiérarchie voulu par les lois de la nature. Une telle substitution ne pouvait être opérée que par une propagande préalable, perfidement progressive, entreprise d'abord au sein de la Franc-Maçonnerie,

pour déborder ensuite de là dans le monde profane. Or le Pouvoir occulte ne pouvait avouer à ses initiés le besoin qu'il avait de cette propagande pour la réalisation de ses plans, puisque ses plans et lui devaient rester cachés. Alors au nom de quoi la répandre dans la Franc-Maçonnerie? Il fallait un prétexte au Pouvoir occulte. Celui de progrès, de justice, de fraternité humaine était excellent. Mais alors, si l'on fanatisait les francs-maçons d'égalitarisme au nom du progrès et de la justice, comment leur faire admettre le principe de hiérarchie à l'intérieur de la Franc-Maçonnerie?

Il n'y avait qu'une façon de résoudre le problème : c'était que la hiérarchie fût établie, puisqu'elle était indispensable à la transmission des volontés, mais qu'elle n'apparût pas aux yeux des adeptes, puisque, s'ils l'apercevaient, la dite transmission se trouverait contrariée par le sentiment égalitaire qu'on était obligé de créer en eux.

Donc, pour que le Pouvoir occulte pût être organisé, pour qu'il fût dans le cas de fonctionner, il ne suffisait pas que fût créé un organisme de transmission des volontés, dans les conditions particulièrement difficiles que nous venons de mentionner ; il fallait encore qu'une hiérarchie fût établie parmi les groupes maçonniques ; et ce qui rendait cette dernière réalisation presque impossible, c'est que la dite hiérarchie devait demeurer aussi invisible que le mécanisme de transmission des volontés.

Or, toutes ces conditions se trouvent précisément remplies dans cet organisme maçonnique que per-

sonne n'a étudié jusqu'ici. Les fondateurs de la Franc-Maçonnerie ont vaincu les difficultés presque insurmontables que nous venons de signaler ; et ils l'ont fait avec une sûreté qu'ils n'auraient pu posséder s'ils n'avaient eu une pratique séculaire de la société secrète.

CHAPITRE VI

La Franc-Maçonnerie inférieure.

Organisation des grades.

Sociétés secrètes superposées.

Sujétion des apprentis.

LE NOVICIAT MAÇONNIQUE.

Lorsqu'un profane entre dans la Franc-Maçonnerie, il reçoit ce qu'on appelle « l'initiation au grade d'apprenti ». Cette expression doit déjà nous indiquer qu'il existe une initiation spéciale à chacun des grades. Il en est ainsi en effet. Bien que l'admission à ces grades soit déguisée sous le nom plus modeste « d'augmentation de salaire », en fait, c'est bel et bien d'initiations successives qu'il s'agit ; et les réunions de chaque grade sont rigoureusement fermées à quiconque n'a pas reçu l'initiation qui est particulière à celui-ci. La qualité maçonnique ne sert plus ici de rien. Les maçons sont traités comme s'ils étaient de simples profanes.

Le grade d'apprenti, qui est le grade du premier degré au bas de la pyramide maçonnique, représente donc bien en réalité une société secrète inférieure, au-dessus de laquelle un certain nombre d'autres existent. C'est, à proprement parler, un noviciat.

Le profane devenu franc-maçon par l'initiation au

grade d'apprenti n'a pas une situation égale ni des droits égaux à ceux de tous les autres francs-maçons. On lui dit le contraire, mais on lui ment. Les francs-maçons compagnons, maîtres, ou hauts gradés, l'appellent « mon frère ». Mais c'est un tout petit frère, âgé seulement de « trois ans », qui n'est initié qu'à la société secrète des bambins francs-maçons ; et cette société, tout en faisant corps, ainsi que nous l'allons voir, avec les sociétés maçonniques des grades supérieurs, non seulement est au-dessous de toutes, mais, chose beaucoup plus importante, elle est pénétrée et réellement dominée par toutes. Les apprentis, peut-on dire, ne peuvent entrer en aucun lieu du Temple maçonnique, si ce n'est dans une certaine partie qui leur est assignée. Assignée, et non réservée : car ils ne peuvent en fermer la porte à aucun des maçons des grades supérieurs. Ceux-ci vont et viennent, comme il leur plaît, dans les réunions d'apprentis, de même que des professeurs peuvent aller et venir dans les différentes classes de lycées où ils ont à faire des cours. Et même, comme si vraiment on avait voulu que l'assimilation pût être complète, nous avons déjà signalé qu'il est interdit aux apprentis, et même aux compagnons (maçons du 2^e degré), de se réunir, sinon en la compagnie des maîtres. C'est ainsi que, dans les écoles, il y a toujours des surveillants parmi les élèves.

Si les apprentis avaient été abandonnés à eux-mêmes, sans contact avec les maçons des grades supérieurs, leur société eût ressemblé à toutes les ligues qui ont été constituées jusqu'ici par les adversaires du gouvernement maçonnique : la Ligue des Patriotes,

la Ligue de la Patrie Française, l'Action Libérale Populaire, etc., associations immenses d'aspect, et pourtant sans grande force réelle, précisément parce que, ne concourant pas toutes à la réalisation d'un plan d'ensemble, elles sont condamnées à opposer plus ou moins leurs efforts et par conséquent à diminuer réciproquement leurs forces. Ainsi arriverait-il des sociétés secrètes d'apprentis francs-maçons si elles étaient laissées à elles-mêmes. Dans leur inexpérience, les apprentis agiraient tumultueusement, anarchiquement, et, en ce cas, ils disparaîtraient bientôt ; ou bien ils s'abandonneraient à la direction des chefs qu'ils se donneraient et que certainement ils ne choisiraient pas conformément à ce qu'exigerait l'intérêt caché du Pouvoir occulte. C'est aux conceptions particulières ou à l'ambition de ces chefs qu'ils obéiraient. Ils ne pourraient collaborer à l'exécution du vaste plan général ; et cela, précisément parce que le canal de transmission des volontés directrices n'existerait pas. C'est pour cette raison que les apprentis et les compagnons, au lieu de se réunir seuls entre eux, sont mis dans l'obligation de travailler sous l'inspiration et sous la constante surveillance des maîtres. Ils sont ainsi encadrés, dès leur entrée dans la Maçonnerie, par des maçons plus anciens qui constituent entre eux d'autres sociétés auxquelles les apprentis ne sont pas admis, dont l'esprit a déjà subi la formation que nous verrons par la suite, et qui ne marchent eux-mêmes que sous la surveillance et l'inspiration invisibles de certains autres de leurs « frères », qui les dominent comme ils dominent eux-mêmes les apprentis.

Déjà, après ces quelques observations, nous pouvons constater que les maçons maîtres et hauts gradés se trouvent précisément vis-à-vis des compagnons et des apprentis dans la situation privilégiée où sont les francs-maçons au milieu du monde profane ; situation qui a permis la transmission de l'hallucination, qui a eu elle-même pour conséquence la domination maçonnique. Le monde profane est en effet obligé de subir le contact de ces francs-maçons chez lui, (tout comme les apprentis doivent subir celui des maçons plus haut gradés qu'eux) ; et il ne peut aller voir ce qu'ils font dans leurs loges. Nous touchons donc ici du doigt qu'une direction occulte, analogue à celle exercée par la société secrète maçonnique dans le monde profane, peut être imprimée par ces maçons maîtres et hauts gradés dans la société secrète des apprentis. C'est là une observation essentielle, au point de vue de la possibilité de transmission parmi ces derniers, d'une volonté qu'ils n'aperçoivent pas. Nous sommes en mesure de nous en rendre compte dès maintenant. Toutefois, nous l'apprécierons infiniment mieux plus tard, lorsque nous aurons fait tout le tour de la question. Or la remarque, si importante, que nous venons de faire à propos du grade d'apprenti, nous aurons à la faire pour tous les autres grades, de sorte qu'il n'est pas un F. : qui, en même temps qu'il reçoit des suggestions venues des grades supérieurs, ne remplisse vis-à-vis de tous ceux qui sont au-dessous de lui le rôle que remplit l'ensemble de la Franc-Maçonnerie vis-à-vis du monde profane.

PRÉCAUTIONS PRISES A L'ÉGARD DES APPRENTIS.
ÉTAT D'ESPRIT DE CEUX-CI.

Les apprentis et les compagnons sont ainsi infériorisés vis-à-vis de ces francs-maçons des grades supérieurs qui leur sont donnés comme frères.

Mais il fallait que l'esprit égalitaire que le Pouvoir occulte a besoin d'exciter chez eux pour le succès de sa politique ne se trouvât pas susceptible. Voici quelles précautions ont été prises pour assurer ce résultat :

Tout d'abord, l'apprenti ne sait pas qu'il a affaire à une société de mensonge. Il est donc tout naturellement porté à croire ce qu'on lui dit.

Or, dès son entrée dans la Maçonnerie, au moment même de l'initiation, le Vénérable de la Loge dont il fait partie lui adresse une succession de discours lus dans un rituel et préparés tout exprès pour induire en erreur les débutants inexpérimentés.

— Mon frère, lui dit-il entre autres choses, c'est ainsi que nous vous appellerons désormais, car dans notre association tous les membres sont égaux...

L'apprenti n'a aucune raison de ne pas croire le Vénérable. Le voilà donc tout d'abord convaincu qu'il est entré dans une association égalitaire. Il ignore même, au début, qu'il existe, pour distinguer ses nouveaux « frères », d'autres qualificatifs que celui d'apprenti qui lui a été appliqué.

Il assiste aux tenues, revêtu de son petit tablier en peau blanche, à double jupe. Il lui a été prescrit de tenir toujours relevée la jupe supérieure de ce tablier. Il

commence par se soumettre scrupuleusement à cette obligation, parce qu'il est naturel qu'on se conforme aux usages d'un milieu où l'on est nouveau venu. Mais il remarque en loge certains autres maçons qui, portant comme lui un tablier, tiennent les deux jupes de ce tablier rabattues. L'idée lui vient que l'obligation relative au relèvement de la jupe supérieure n'est pas si rigoureuse que cela. Il rabat donc sa jupe. On le rappelle à l'ordre. Il demande pourquoi. On lui répond que, pour avoir le droit de porter la jupe supérieure du tablier baissée, il faut être arrivé au grade de compagnon. C'est ainsi qu'il apprend l'existence du second grade. Il pourrait s'étonner de cette superposition de groupes dans une association qui se dit égalitaire et fraternelle. Mais on lui explique que l'obligation à laquelle il est soumis a sa raison d'être. Un apprenti maçon, lui dit-on, est, dans son inexpérience, exposé à se salir en travaillant. C'est pourquoi il doit tenir une jupe de son tablier baissée et l'autre relevée de manière à garantir la plus grande partie possible de son corps.

Comme il n'est nullement question de gâcher du mortier dans les loges, une telle explication lui paraît risible; et il s'étonne que des hommes graves puissent s'amuser à raconter de pareilles histoires. Mais ces hommes graves, au lieu de plaisanter au cours de leurs réunions, comme ils le font partout ailleurs, y parlent constamment de lumière, de vérité, de progrès, de justice, de fraternité... A cause de cela, et aussi parce qu'on lui affirme que l'explication qu'on lui a donnée a un sens symbolique qu'il comprendra

plus tard, l'apprenti l'accepte, bien qu'elle lui paraisse ridicule. Sa défiance se trouve ainsi endormie et son attention égarée au moment où il apprend l'existence de la hiérarchie, ou plutôt de la partie inférieure de la hiérarchie des grades. Quelle bizarrerie ! se dit-il. Et il s'en tient là, commençant ainsi de s'accoutumer à passer par dessus les choses inexplicables qu'il est destiné à rencontrer à chaque pas dans sa vie maçonnique, et qui, toutes, sont indispensables pour que puisse s'effectuer la transmission des volontés.

Se révolterait-il ? Nous verrons plus tard que, par le jeu d'un procédé d'élimination pour ainsi dire automatique, il quitterait en ce cas la Franc-Maçonnerie, laissant ainsi la place à ceux-là seuls qui ne se révoltent pas. Au besoin, on l'obligerait à partir.

Les compagnons dont on vient de lui parler pour la première fois, lui apparaissent d'ailleurs comme ses égaux, en ce sens qu'ils sont obligés d'obéir tout comme lui au Vénérable et aux officiers de la loge. Ils n'ont, lui semble-t-il, de droits supérieurs aux siens qu'en ce qui concerne le port de la jupe supérieure du tablier. Et, tout naturellement, il est d'autant plus disposé à accepter cette prétendue supériorité qu'elle lui paraît ridicule. Du reste on ne lui laisse pas ignorer que, lui aussi, il pourra bientôt porter les deux jupes de son tablier baissées, lorsqu'il sera admis par « l'augmentation de salaire » au grade de compagnon. C'est une simple affaire de temps, un stage de quelques mois, auquel il faut se soumettre..., par respect pour les antiques traditions de l'Ordre.

Singulières traditions ! pense-t-il. Mais enfin, puisque les autres font comme cela, faisons comme les autres.

Il est vrai qu'il rencontre aussi en loge certains maçons qui portent un cordon bleu en sautoir. Il interroge. On lui répond que ce sont les « maîtres ». Qu'est-ce que les maîtres ? Il le saura, lui dit-on, lorsque le moment sera venu, après qu'il aura fait, comme compagnon, le second stage nécessaire. Car, on le lui affirme, c'est encore une simple question de stage. Rien autre chose. En effet, les maîtres ne lui paraissent pas, eux non plus, jouir de prérogatives spéciales. Ils obéissent comme lui au Vénérable et aux officiers de la loge. Comme lui, ils se tiennent « à l'ordre ». Comme lui, ils exécutent le stupide « pas d'apprenti ». Ils n'ont donc d'autre privilège que celui du port du cordon, comme les compagnons celui du port de la jupe.

Ils s'enferment bien quelquefois, sous prétexte de « tenues de maîtrise », comme les compagnons pour leurs « tenues de compagnonnage ». Qu'est-ce que cela peut bien être ? — Vous le saurez plus tard, lui est-il encore répondu. S'il insiste, on lui chante l'antienne du respect des traditions. Il comprend de moins en moins. Et c'est tout naturel, puisqu'on ne lui explique rien. On se borne à lui répéter qu'on lui expliquera quand l'heure sera venue. Elle ne vient d'ailleurs jamais. Mais qu'on remarque bien ceci : tout en ne comprenant pas, il se soumet tout de même. Il prend donc le pli nécessaire ; il s'habitue à accepter des faits dont la raison lui échappe et qui lui sont imposés il ne sait par qui... Là est l'essentiel, puisque

son esprit s'ouvre ainsi de plus en plus docilement *aux volontés de l'invisible*, comme les écailles d'une huître s'ouvrent au soleil.

Pour ce qui concerne les hauts grades, l'apprenti commence par en ignorer complètement l'existence. Pourtant il peut se faire que certains hauts gradés fassent partie de son atelier. D'autres, qui sont étrangers à la loge, viennent participer aux travaux, à titre de visiteurs. Mais il est prescrit aux hauts gradés de n'arborer dans les loges aucun insigne de leur grade. Ils n'y doivent porter que le cordon de maître. L'apprenti s'imagine donc tout d'abord que tous les maçons qu'il voit revêtus de ce cordon sont des maîtres. Ce n'est que par la suite qu'il en apprendra davantage ; plus ou moins tôt, suivant les circonstances, ou s'il a le courage de lire le volume peu récréatif des *Statuts et Règlements généraux* maçonniques. Il pourra alors s'étonner en constatant l'existence des « hauts grades ». Qu'est-ce encore ? — Rien, lui répondra-t-on. Et la preuve, c'est que, parmi tous ces frères qu'il a l'habitude de voir, il y a le brave F. : X..., ou l'excellent F. : Y..., qui sont des hauts gradés.

L'habitude qu'il a déjà de la fréquentation du F. : X... et du F. : Y... fait qu'il ne s'inquiète pas. D'ailleurs, il est induit à penser qu'entre eux et lui, la différence est minime. Ne se tiennent-ils pas à l'ordre d'apprenti, eux aussi ? Lorsqu'ils entrent en loge, n'est-ce pas en exécutant le fameux pas, comme les camarades ? N'obéissent-ils pas au Vénérable et aux officiers, en tout ce qui concerne la police des réunions ? L'apprenti accepte donc les « hauts grades »

et les « hauts gradés » comme il accepte tant d'autres choses, pourvu qu'elles lui soient offertes par ce qui se présente à lui sous ce nom : la Franc-Maçonnerie, de même qu'un bon petit enfant accepte tout ce qui lui vient de sa mère. Sa susceptibilité se trouverait-elle par hasard éveillée sur ce point spécial? Cela aussi est prévu ; et c'est pour empêcher les apprentis, les compagnons et les maîtres de se livrer à des recherches intempestives que court dans les loges une certaine légende qui tend à représenter les hauts gradés comme des maçons plutôt inférieurs aux maîtres, en ce qu'ils ont la faiblesse d'aimer le galon. Les maîtres sont qualifiés « maçons parfaits » par le rituel. Les hauts gradés, dit-on, n'ont pas su comprendre le sens élevé de cette expression. Ils se sont laissé tenter par ce qu'ils ont cru être une dignité, et ils sont entrés dans les ateliers dits supérieurs, où ils n'ont rien à faire qu'à pontifier les uns vis-à-vis des autres, en s'imaginant que « c'est arrivé ».

— Alors, demande-t-il, pourquoi la Maçonnerie favorise-t-elle ces sortes de faiblesses en conservant lesdits hauts grades?

— Tout simplement parce que, quoique inutiles, ils font partie de « l'héritage de traditions » qu'elle ne doit pas abandonner. N'est-ce pas sa noblesse? Et peut-elle permettre à ses initiés d'oublier qu'elle se rattache directement à ces antiques sociétés religieuses qui réalisaient les premiers efforts de l'élite humaine vers le progrès, et qui s'enveloppaient de mystère pour se protéger contre les ignorances et les fureurs des foules grossières?

On doit comprendre qu'une pareille explication suffise à tout, et que, même, elle gonfle extraordinairement les êtres plus ou moins dénués auxquels on l'insinue.

L'apprenti s'accoutume ainsi à ne considérer comme ses supérieurs hiérarchiques que le Vénérable et les officiers de sa loge. Mais comme ceux-là sont nommés à l'élection, comme on en peut changer tous les ans, comme lui-même participe au vote avec des droits égaux à ceux des compagnons, des maîtres et des hauts gradés, comment ne serait-il pas convaincu qu'il fait partie d'une association vraiment démocratique dans laquelle se rencontrent seulement quelques bizarreries qui s'expliquent plus ou moins par la nécessité de respecter les fameuses traditions !

Tout est donc soigneusement disposé, on le voit, pour que les apprentis se croient les égaux de ces maçons de grade supérieur au leur, pour que leur défiance ne soit provoquée en rien.

LES AUGMENTATIONS DE SALAIRE. LE SECOND DEGRÉ.

Nous allons maintenant voir que tout a été aussi soigneusement combiné pour que les francs-maçons soient soumis, sans s'en rendre compte, à l'action des inspirations directrices occultes.

Tout d'abord, par le fait qu'il travaille maçonniquement en la perpétuelle compagnie de maçons plus haut gradés que lui, qui ont reçu une formation à laquelle a présidé la volonté directrice, l'apprenti subit déjà l'influence de celle-ci. Mais ce n'est pas tout.

Si nous observons la façon dont est réglée « l'augmentation de salaire » de l'apprenti, c'est-à-dire la manière dont il pourra avoir accès au grade du second degré, nous aurons à remarquer une particularité d'une extrême importance.

Les choses ne se passent plus comme lorsqu'il s'agit de constituer le pouvoir administratif. Ce ne sont plus les inférieurs qui choisissent certains d'entre eux pour leur confier un mandat qu'ils pourront leur retirer ensuite. Non. Les choix sont faits par les maçons d'un grade supérieur à celui d'apprenti, transmetteurs inconscients des volontés invisibles. Seuls, et lorsque cela leur plaît, ils décident s'il convient de procéder à l'augmentation de salaire, et, seuls, ils l'accordent. C'est donc une sanction dont ils disposent. Et de même, en ce qui les concerne, ainsi que nous allons le voir, une sanction pareille appartient à ceux qui transmettent jusqu'à eux la volonté directrice, c'est-à-dire à ceux qui sont d'un grade plus élevé que le leur. Au lieu de la poussée d'en bas, c'est donc la sélection venant d'en haut. Et c'est ainsi qu'en définitive, par suite de ces superpositions d'influences se transmettant de grades en grades, les choses se passent comme il plaît à ceux du sommet d'en décider. Où sont-ils? Qui sont-ils? On l'ignore. Ceux-là seuls le savent qui occupent ce sommet. Merveilleux système pour assurer l'exercice d'une autorité occulte, que celui qui remet à cette autorité le choix des sujets et leur avancement dans la hiérarchie, tout en lui permettant de demeurer invisible.

Suivons l'apprenti devenu compagnon et nous ver-

rons que, bien qu'il ne soit plus au dernier degré, il est toujours tenu sous la dépendance d'une pensée directrice qui descend jusqu'à lui sans qu'il sache d'où.

Le grade de compagnon n'est en quelque sorte qu'une prolongation du stage imposé à l'apprenti. Celui-ci n'a fait, pour ainsi dire, que changer de titre. Il continue de fréquenter pieusement les tenues des loges « au grade d'apprenti ». Il a toutefois le droit de tenir les deux jupes de son tablier baissées. Il a « cinq ans », au lieu de trois. Il est astreint à quelques exercices de puérilité un peu plus absurdes, qui auront pour effet de l'assouplir davantage, tout en l'illusionnant davantage aussi sur son degré d'indépendance. Il assiste aux tenues de compagnonnage qui n'ont d'ailleurs lieu que lorsqu'il s'agit de conférer le deuxième grade à quelque maçon du premier, et qui sont tout entières remplies par les cérémonies rituéliques de « l'augmentation de salaire ». Il vote non seulement pour l'admission des profanes au grade d'apprenti ce qu'il faisait déjà lorsqu'il n'était qu'apprenti lui-même, mais encore pour l'admission des apprentis au grade de compagnon. Par là, il commence à exercer quelque influence sur les maçons du premier degré. Il contribue à faire descendre jusqu'à eux les inspirations qu'il reçoit. Car il en reçoit tout autant que lorsqu'il était apprenti. Il en reçoit même davantage en raison des nouveaux exercices de puérilité qui lui sont imposés et dont l'effet est de le mettre un peu plus tous les jours dans la main de l'autorité inspiratrice invisible.

Enfin, pour compléter son éducation de compa-

gnon, — et c'est encore un trait essentiel de l'organisation des grades, — on lui fait prononcer de nouveaux serments et on le menace de la malédiction de tous les francs-maçons présents et à venir, s'il révèle, non seulement aux profanes, mais aussi aux apprentis, tout ce qui est particulier au grade de compagnon, si stupide que ce soit.

Il nous apparaît par là que le grade du deuxième degré constitue bien une société secrète superposée à celle du premier degré.

Remarquons ici que, tandis que l'autorité administrative n'est confiée que pour un temps à ceux à qui elle est déléguée, il en va tout autrement pour les grades. Lorsqu'on en reçoit un, c'est pour la vie. Et c'est tout naturel, car rien ne peut faire qu'on puisse ôter à l'initié la connaissance qu'on lui a donnée par l'initiation. C'est d'ailleurs pourquoi il importe que les bas grades, ceux auxquels tout le monde arrive, soient complètement insignifiants. Le Pouvoir occulte eût fait preuve d'imprudence, s'il eût permis que les maçons des derniers degrés fussent initiés à quoi que ce soit d'important. Nous devons même supposer qu'un certain nombre d'initiations dites supérieures n'initient nullement celui qui les reçoit à la connaissance des vrais secrets. Sans cela, il y a longtemps que ceux-ci seraient devenus les secrets de polichinelle. Toutes les initiations *connues* dans la Franc-Maçonnerie ne peuvent être que de fausses initiations, et les secrets qu'elles dévoilent ne peuvent être que de faux secrets.

Assouplissement des esprits par les exercices de

puérilité en vue d'une déformation progressive que nous étudierons à notre heure, voilà, pour nous, le seul rôle de presque tous, sinon de tous les grades connus. L'enseignement de « l'école du soldat » leur est réservé dans l'armée du Pouvoir occulte : rien de plus. Et, dès lors, peu importe que ceux qui sont parvenus à ces grades et qui quittent la Maçonnerie gardent les secrets ou qu'ils les révèlent, puisqu'ils ne savent rien que ce que sait un caporal ou un sergent instructeur dans notre armée nationale.

Une fois l'apprenti arrivé au second étage de la pyramide maçonnique, le grade de compagnon, il continue naturellement à être observé par les maîtres et les hauts gradés sans qu'il puisse s'en douter, de même qu'il l'était lorsqu'il n'était qu'apprenti. D'après l'examen dont il est l'objet, il est enfin jugé digne de recevoir une seconde augmentation de salaire, c'est-à-dire de devenir maître. Ni lui, ni ses frères les compagnons, ni ses inférieurs les apprentis, n'ont rien à y voir. Ce sont les maîtres et les hauts gradés qui décident sur son sort. Donc, toujours la sanction venant d'en haut. Il ne sera fait maître, il ne connaîtra l'acacia, Hiram, le doigt pourri et tout le reste, que si les maîtres et les hauts gradés estiment que son intelligence a reçu la formation, ou plutôt la déformation voulue, celle qui le met en communion d'idées complète avec eux-mêmes, c'est-à-dire, sans qu'ils s'en doutent, avec l'idée inspiratrice à laquelle ils ne servent que de canal de transmission. C'est ainsi, du haut en bas de l'échelle des grades maçonniques, le même procédé qui se reproduit, les uns, parmi les

francs-maçons, ne faisant jamais que transmettre à d'autres qui ne s'en aperçoivent pas ce qu'ils ont eux-mêmes reçu sans s'en apercevoir.

On doit comprendre maintenant l'utilité qu'il y a pour le Pouvoir occulte à faire vivre et travailler ensemble, dans les loges, les apprentis, les compagnons et les maîtres. Cette cohabitation était indispensable pour que fussent transmises jusqu'au bas de la pyramide maçonnique l'inspiration et les volontés directrices occultes. Elle n'était pas sans présenter quelques côtés dangereux parce qu'elle exposait à des froissements le sentiment égalitaire que le Pouvoir occulte était obligé d'exciter pour préparer la réalisation de ses plans. Mais, ainsi que nous venons de le constater, toutes les difficultés ont été prévues et évitées.

LE GRADE DE MAITRE.
CEUX QUI CONNAISSENT L'ACACIA.
COMMENT ON LES TROMPE.

Si ce système n'a pas été maintenu au-delà du grade de maître, c'est que les conditions à partir de ce grade ne sont plus les mêmes.

Ne perdons pas de vue que les fondateurs de la Franc-Maçonnerie ont eu particulièrement en vue de rendre possible le fonctionnement d'un Pouvoir occulte et que, par suite, la première nécessité par laquelle ils étaient dominés, c'était de rendre invisibles, et la transmission des volontés, et le mécanisme assurant cette transmission.

Il est relativement facile de tromper là-dessus de pauvres néophytes qui, ainsi que nous l'avons fait remarquer, ne sont en défiance sur rien parce qu'il ne peut pas leur venir à l'idée qu'ils sont entrés dans une association basée tout entière sur le mensonge et qui ne songe qu'à illusionner, qu'à duper ses adhérents.

L'état d'esprit des maçons arrivés au grade de maître n'est plus du tout le même. Ceux-là ont déjà subi une sérieuse préparation. Ils ont été imprégnés de l'esprit démocratique égalitaire, dont la propagande est nécessaire pour que le Pouvoir occulte arrive à ses fins. Ils sont devenus les serviteurs fanatiques de cette idée. Il ne ferait pas bon les heurter sur ce point. Il faut user d'autant plus de précautions avec eux qu'ils sont en situation de se rendre compte de l'influence qu'ils exercent sur les compagnons et les apprentis. Ils ont pu constater que les deux premiers grades ne sont qu'une sorte de noviciat destiné à préparer les profanes au troisième. Comme un stage minimum de trois ans leur est imposé au troisième degré, — stage nécessaire pour qu'on puisse s'assurer si les maîtres ont atteint le degré de déformation voulu, — il serait à craindre, si ces derniers avaient à travailler chez les hauts gradés pendant un si long espace de temps avant de recevoir la troisième augmentation de salaire, que l'idée ne leur vint qu'ils pourraient bien n'être encore que des novices préparés en vue de quelque chose qu'ils ignorent. D'où résulterait une irritation du fanatisme égalitaire qui leur a été inspiré et qui désormais les do-

mine assez pour qu'ils ne veuillent plus voir personne au-dessus d'eux. Ils devraient bien s'apercevoir, dira-t-on, que le principe d'égalité se trouve violé par la situation qui leur est faite vis-à-vis des compagnons et des apprentis. Mais c'est à leur profit que cette violation a lieu. On s'illusionne très facilement en pareil cas. Il n'en serait pas de même s'ils constataient qu'il leur est fait ce qu'ils font aux apprentis et aux compagnons. Leur méfiance serait vite éveillée contre les hauts gradés; et la transmission des volontés invisibles se trouverait compromise. Or nous comprenons maintenant que c'est là le danger que le Pouvoir occulte doit éviter avant tout. Il est bien plus avantageux pour lui d'inspirer aux maîtres le dédain des occupations auxquelles on leur dit que se livrent les hauts gradés lorsqu'ils sont entre eux.

Il y a encore lieu de faire une autre observation.

Le Pouvoir occulte ne recherche pas le grand nombre des adhérents. Il n'en veut que ce dont il croit avoir besoin. Il nous donne même à cet égard une leçon dont nous devrions commencer à profiter. Comment n'être pas frappé des maigres résultats donnés depuis quelques années par les grandes ligues d'opposition, en dépit des immenses ressources dont elles ont disposé ! Une des principales raisons de leur peu de puissance, c'est que si les fondateurs de ces ligues ont su trouver des adhérents, et en bien plus grand nombre que la Franc-Maçonnerie, ils ne se sont pas préoccupés d'une certaine chose à laquelle ils semblent n'attacher aucune importance, qu'ils paraissent

même ne pas soupçonner, et qui s'appelle la sélection. Le nombre, ils ne connaissent que cela.

Ils ont proposé à leurs adhérents un programme très vague afin d'attirer à eux le plus de monde possible. Cela fait, ils n'ont plus eu qu'une pensée : retenir ceux qu'ils avaient groupés.

Le Pouvoir occulte a procédé tout autrement. Ce n'est nullement pour les retenir tous qu'il s'est proposé de grouper des adhérents, mais pour choisir parmi eux ceux qu'il juge les plus aptes à servir ses secrets desseins. Quant aux autres, il n'en a cure. Il les laisse quitter la Franc-Maçonnerie comme ils y sont entrés ; on peut même dire qu'il fait moins pour les y retenir qu'il n'a fait pour les y attirer. Et en cela il agit logiquement. On ne peut choisir entre des hommes ou des objets quelconques, qu'à la condition de pouvoir considérer, observer, comparer les uns et les autres. Pour cela, il faut les avoir sous la main. D'où la nécessité de les rassembler. Mais une fois le choix fait, il y a au contraire utilité à se désencombrer des objets de rebut.

C'est ainsi que procède le Pouvoir occulte. Une fois qu'il a rassemblé des adhérents dans les loges, il n'a plus qu'une pensée : opérer parmi eux des sélections. Or, qui dit sélection dit en même temps élimination. Et, en fait, tandis que tous les apprentis deviennent compagnons et maîtres, à moins qu'ils ne quittent la Franc-Maçonnerie, au contraire, la plupart des maîtres français sont destinés à ne jamais monter au degré supérieur, le Pouvoir occulte n'ayant pas à les y utiliser.

Par ces raisons, le Pouvoir occulte a été amené à conclure que, non seulement il serait dangereux de faire participer les maîtres aux travaux des hauts gradés, mais qu'il était nécessaire de les en exclure rigoureusement et même de leur inspirer le sentiment de l'inutilité des hauts grades. Il a fait des trois premiers degrés une sorte de Franc-Maçonnerie inférieure qu'il a appelée la Franc-Maçonnerie bleue. Il s'est ingénié à persuader aux membres de cette Maçonnerie qu'elle est, sinon toute la Maçonnerie, du moins la seule qui compte. Au lieu de leur montrer les hauts grades comme constituant une Maçonnerie supérieure, il les leur dépeint comme étant, en quelque sorte, les combles de l'édifice maçonnique, dans lesquels on relègue les vieilleries dont, pour une raison ou pour une autre, on tient à ne pas se débarrasser.

C'est ainsi qu'à côté des âneries contenues dans le catéchisme de maître, il y a quelques demandes et réponses qui ont pour but de donner au maçon arrivé à ce grade l'idée qu'il est « maçon parfait », (c'est l'expression rituelique) et que ce qu'il peut y avoir au-dessus de lui en Franc-Maçonnerie ne compte pas. Les maçons du troisième degré se laissent aller d'autant plus volontiers à cette opinion qu'elle les flatte, et que, d'autre part, certains faits semblent venir à son appui. Pure apparence toutefois; car ces faits ne sont que d'ordre administratif. Mais les maîtres ne songent pas à faire la distinction qui conviendrait à cet égard. Ils ne se rendent pas compte. Ils constatent que, pour être officier d'une loge, il suffit d'être maître. Le Vénérable lui-même, qui est appelé

par le rituel « le Maître de la Loge », n'est le plus souvent qu'un maçon du troisième degré; et ce maçon du troisième degré exerce autorité sur les maçons hauts gradés membres de la loge, comme sur ceux qui viennent en visiteurs. Mais, entendons-nous : cette autorité n'existe qu'au sein de la loge, et seulement pour ce qui concerne l'administration de celle-ci et la discipline de ses réunions. De même, il suffit de posséder le grade de maître pour être éligible comme membre du Conseil de l'Ordre. Un membre de ce Conseil qui n'est que maître y exerce les mêmes droits qu'un autre qui est trente-troisième. Il serait même supérieur à ce dernier si, par hasard, il était nommé par ses collègues président, vice-président, secrétaire, etc. Il se peut donc qu'un simple maître soit à la tête de toute la fédération du Grand Orient ; mais ce serait seulement au point de vue administratif. En dehors et au-dessus de son administration se passeraient quantité de choses auxquelles il n'aurait rien à voir et que d'ailleurs il ignorerait complètement.

Les maçons arrivés au grade de maître jugent les choses sur les apparences, et ils ont ainsi mille raisons pour une de croire qu'au dessus d'eux il n'y a rien, ou que ce qu'il y a est purement honorifique et par conséquent parfaitement puéril.

Pour qu'ils en soient mieux convaincus, on a pris une dernière précaution qui indique à quel point il importe, aux yeux des chefs occultes, que les maîtres se croient en possession de tous les droits maçonniques.

Nous avons dit que les loges sont les bas ateliers

dans lesquels travaillent ensemble les apprentis, les compagnons et les maîtres, et qu'au-dessus de ces loges, il y a d'autres ateliers superposés dans lesquels se réunissent les diverses catégories de hauts gradés. Nous avons vu d'autre part qu'il existe une grande assemblée législative de la fédération, le Convent, qui se réunit chaque année. Or, les loges seules sont représentées à ce Convent. Les hauts ateliers ne sont pas admis à y envoyer de délégués. Comment, après cela, les maîtres ne seraient-ils pas persuadés de la parfaite inutilité de ces ateliers supérieurs, qui n'ont pas même de représentation au Convent? Ils ne réfléchissent pas, ces pauvres maîtres, que les hauts gradés sont astreints, par les règlements, à faire partie des loges en même temps que des ateliers supérieurs, et que, par suite de certaines circonstances toutes naturelles, il arrive que le délégué au Convent, dans un nombre relativement considérable de loges, est un haut gradé ; de sorte que, sans qu'il y paraisse, les hauts ateliers sont représentés au Convent tout aussi bien que s'ils nommaient des délégués, et même beaucoup mieux, attendu que le nombre des hauts ateliers est très restreint, tandis que celui des hauts gradés, nommés délégués par les loges est bien plus élevé.

C'est par un subterfuge analogue que la Maçonnerie est arrivée à s'emparer d'un si grand nombre de mandats législatifs dans notre République, sans que les Français aient pu s'en apercevoir. Elle a fait élire des francs-maçons en ayant bien soin de ne pas prévenir le public qu'il choisissait des députés et des sénateurs invisiblement garrottés par elle, et le tour a

été joué. Les bas gradés sont trompés à peu près de la même manière par leurs frères aînés. Pourquoi aurait-on plus d'égards pour eux qu'on ne leur apprend à en avoir pour les électeurs profanes dont ils sollicitent les suffrages, et de l'argent desquels ils vivent? Ceux-ci sont condamnés à ignorer quelle cuisine électorale se confectionne dans la casserole maçonnique. Les francs-maçons bleus ignorent à leur tour ce qu'Hiram, l'Hiram dont ils se croient les fils et dont ils ne sont que les bas domestiques, met dans sa propre casserole. C'est une juste conséquence du principe immoral qui sert de base à toute la machination maçonnique.

On peut croire que le Pouvoir occulte n'a pas réalisé du premier coup la conception que nous venons d'exposer. Nous en avons la preuve dans l'existence de cette multitude de grades qu'il y avait autrefois, dont on n'a gardé que quelques-uns, en conservant seulement les noms et les numéros des autres, probablement pour permettre le retour total ou partiel à l'ancien système, en cas de besoin. Dans cet ancien système, on opérait la sélection en lanternant les initiés par les innombrables puérités des multiples augmentations de salaire. On usait ainsi la patience de ceux qu'on ne voulait pas faire parvenir aux grades supérieurs.

On a fini par aboutir à la diminution du nombre des grades, en multipliant les roueries pour arriver à ce que, dans chacun d'eux, les initiés se fassent une idée de plus en plus fausse des degrés supérieurs.

COMMENT LES VOLONTÉS OCCULTES
PASSENT DES MAÇONNERIES SUPÉRIEURES
DANS LA MAÇONNERIE BLEUE.

Mais alors, objectera-t-on, si les maîtres ne participent pas aux travaux des hauts gradés, comment peut s'opérer la transmission des inspirations directrices dans la Maçonnerie bleue?

Le Pouvoir occulte y a pourvu en obligeant par les règlements maçonniques, ainsi que nous venons de le dire, les hauts gradés à fréquenter assidûment les ateliers inférieurs.

Les prescriptions à cet égard sont formelles : tout haut gradé, c'est-à-dire tout membre d'un atelier supérieur, doit faire partie d'un atelier de chacun des degrés inférieurs à celui de son grade, y payer sa cotisation et en fréquenter assidûment les réunions. Ainsi, lorsqu'un maître devient rose-croix, il entre dans un chapitre. (C'est le nom qu'on donne aux ateliers de rose-croix.) Il y paye sa cotisation et il est soumis aux obligations afférentes à son nouveau grade. Mais en même temps il n'est exempté d'aucune de celles auxquelles sa qualité de maître l'astreignait. Il reste donc inscrit à sa loge, comme si rien de nouveau n'était survenu dans sa vie maçonnique. Il y acquitte sa cotisation comme par le passé. Il participe aux élections, aux délibérations, aux cérémonies, comme il le faisait. Vis-à-vis des membres de sa loge, il n'est qu'un maître comme il était, mais un maître qui passe pour aimer le galon, puisqu'il a voulu goûter des hauts grades, ou pour n'avoir pas su se défendre

contre les vaines curiosités... Il n'est aucun des autres maîtres de son atelier qui ne se croie son égal, maçonniquement parlant. En fait, pourtant, il domine ceux-ci, non seulement par une espèce de valeur quelconque, qui doit exister aux yeux du Pouvoir occulte, puisqu'il a été choisi pour monter au grade supérieur, mais encore par l'avantage que possède forcément l'initié sur celui qui ne l'est pas, et surtout par suite de l'entente secrète entre certains des hauts gradés, en vue d'entraîner les bas gradés inconscients dans telle ou telle direction. N'est-ce pas cette entente secrète et préalable qui permet à deux bonneteurs, installés aux extrémités d'un compartiment de chemin de fer, et étrangers en apparence l'un à l'autre, de dépouiller les naïfs voyageurs qui consentent à engager la partie avec eux ?

L'obligation, pour les hauts gradés, de faire partie d'un atelier de chacun des degrés inférieurs à celui de leur grade, est si rigoureuse, que celui d'entre eux qui ne serait inscrit au tableau d'aucune loge, serait rayé, *ipso facto*, de chacun des ateliers supérieurs auxquels il pourrait avoir été initié. Il serait considéré comme n'étant plus franc-maçon. C'est une raison de plus pour que les maîtres se croient « maçons parfaits ».

Le moyen de transmission des volontés occultes est donc soigneusement ménagé. Il n'est d'ailleurs que la simple reproduction de celui par lequel est assurée la dite transmission parmi les apprentis. Ceux-ci n'ont pas le droit d'aller dans les ateliers des maîtres. Au contraire, les maîtres peuvent circuler à loisir parmi eux. De même, les maîtres n'ont pas le droit d'aller

dans les ateliers supérieurs. Ce sont les hauts gradés qui viennent chez eux. La seule différence consiste en ce que les apprentis ni les compagnons ne peuvent se réunir seuls, tandis qu'au contraire une loge peut être ouverte et tenir ses réunions sans qu'il y ait de hauts gradés parmi ses membres. La raison de cette différence est qu'on se fie à l'entraînement qu'ont déjà reçu les maçons parvenus au grade de maître, et aussi, sans doute, qu'il est nécessaire de ménager leurs susceptibilités. Sans compter qu'on trouve toujours le moyen de faire surveiller leurs tenues par quelques hauts gradés qui vont « décorer les colonnes de leur loge », à titre de visiteurs.

Remarquons encore que le procédé que nous venons d'exposer, et qui assure la transmission des volontés occultes aussi bien à l'étage des maîtres qu'à l'étage des apprentis, est précisément celui qui est appliqué pour la transmission des mêmes volontés dans le monde profane. Les francs-maçons de tout grade circulent incognito dans celui-ci et ils y répandent les inspirations qu'ils ont reçues, de même que font les hauts gradés au milieu des maîtres, et ceux-ci au milieu des compagnons et des apprentis. Du haut en bas de l'échelle, le système est donc d'une unité parfaite.

Aucun des auteurs qui se sont occupés jusqu'ici de la Franc-Maçonnerie n'a appelé l'attention du public sur les détails ni sur l'ensemble de l'organisation secrète des grades. Et, pourtant, c'est par là que se peuvent comprendre les extraordinaires résultats dont nous sommes les témoins jusqu'ici impuissants. C'est

par là que s'expliquent aussi tant de particularités si bizarres qu'elles suffisent pour détourner les esprits sérieux, mais inavertis, de l'étude de la question maçonnique. Cette abstention des auteurs est très compréhensible. Chaque chose ne peut venir qu'à son heure. Il fallait tout d'abord connaître l'ensemble de l'œuvre maçonnique pour éprouver l'invincible besoin de trouver l'explication de cette œuvre. Il fallait aussi avoir vu fonctionner l'organisme de ses yeux pour arriver à dégager la réalité qui a été si soigneusement cachée sous de fausses apparences. C'est parce que j'ai étudié l'œuvre de la Franc-Maçonnerie dans Barruel, Eckert, Deschamps et Claudio Janet, c'est parce qu'en même temps j'ai vu, de mes yeux, le déroulement actuel de cette œuvre, et c'est enfin parce que je me suis trouvé pris dans les rouages de l'organisme maçonnique, c'est pour ces raisons réunies que j'en suis venu à me sentir dominé par l'idée qu'il y avait forcément, en dépit des apparences, un rapport entre cet organisme et l'œuvre accomplie, et que, si ce rapport existait, on devait le trouver, en s'y obtenant autant qu'il était nécessaire.

S'obstiner ! Etre tenace ! Dans la lutte contre la Franc-Maçonnerie, tout est là ! J'en ai eu cent preuves pour une. J'ai en effet commencé par ne rien comprendre au fonctionnement des rouages de l'immense machine, alors pourtant que j'avais été entraîné dans leur mouvement, non comme élément inerte, mais comme élément des plus actifs. Ce n'est que plus tard, et parce que je me suis acharné à y réfléchir, que je me suis rendu compte de la façon dont tant

de détails d'organisation, superflus en apparence, ou même grotesques, s'adaptèrent si étonnamment au but mystérieux que je n'avais pas aperçu tout d'abord. Une fois ma conviction faite, il m'a fallu, pour y rallier une élite de citoyens, non seulement renverser les obstacles qu'il était tout naturel de voir dressés par l'adversaire, mais encore braver les railleries de certains antimaçons qui, ne s'étant pas imposé le même travail de réflexion que moi, ne se rendaient pas compte des raisons très solides sur lesquelles étaient appuyées mes conclusions. Et cela n'était rien encore à côté de tant d'opinions toutes faites et reposant sur l'absence complète d'observations qu'il fut nécessaire de détruire ; de tant de paresse intellectuelles avec lesquelles il y eut à compter ; de tant d'intérêts enfin, politiques ou autres, qui formaient autant de barrières presque indestructibles. Aujourd'hui encore, il en est ainsi. On voit certains membres influents des partis et des ligues d'opposition continuer à préconiser l'abstention en face de la Franc-Maçonnerie ; affirmer que la guerre actuellement faite à cette institution a pour seul effet de rendre les francs-maçons plus fanatiques et plus féroces ; qu'au moins faudrait-il lutter « discrètement » ; que ce serait bien plus habile... N'est-ce pas une trouvaille que cette « discrétion » contre un adversaire qui tient la France à la gorge ! Comment renverser tant d'obstacles ? En s'obstinant. Nous y arriverons parce que la logique est de notre côté et parce que la logique gouverne le monde. Mais nous n'y arriverons qu'en nous obstinant.

En réalité, les conservateurs dont nous parlons ne se rendent pas compte qu'en raisonnant comme ils font, ils obéissent inconsciemment à des inspirations qui viennent de l'adversaire lui-même. Alors que celui-ci a prodigué, alors qu'il prodigue encore tous les jours tant d'efforts, tant de ruses, tant de mensonges, pour demeurer invisible, pour que tout au moins on ne puisse le montrer tel qu'il est, comment admettre que la meilleure manière de le combattre soit précisément de servir son plus cher désir?

Aux catholiques qu'on cherche à entraîner par une pareille prop'agande, essentiellement maçonnique dans ses sources, il nous suffira de rappeler que depuis plus de cent cinquante ans, les Papes ont sans cesse affirmé la nécessité d'« arracher à la Franc-Maçonnerie tous ses masques ». Or, ce n'est pas en se taisant qu'on arrache des masques.

Donc, que les véritables adversaires de la Maçonnerie en soient bien convaincus : Obstination ! ténacité ! Tel doit être notre mot d'ordre. Quoi d'étonnant d'ailleurs ? Ne faut-il pas toujours opposer à un adversaire les armes qu'il emploie lui-même ?

CHAPITRE VII

La Franc-Maçonnerie des hauts grades. Son rôle.

MON INITIATION AU GRADE DE ROSE-CROIX.

Les circonstances qui accompagnèrent mon initiation au grade de rose-croix sont telles qu'elles auraient dû m'ouvrir les yeux, s'ils n'avaient été si hermétiquement clos par le travail qui avait été opéré sur moi dans la Maçonnerie inférieure. Elles sont de nature à montrer, en pleine action, l'organisme de transmission des volontés supérieures, dans un des passages les plus difficiles, celui de la Maçonnerie des hauts grades à la Maçonnerie bleue.

Un jour, lorsque j'étais encore simple maître, un maçon haut gradé, membre du Conseil de l'Ordre et du Grand Collège des Rites, le F. : Amiable, me pria à un rendez-vous. Il venait de temps à autre aux réunions de la loge l'*Avant-Garde Maçonnique*, à laquelle j'appartenais, et il me témoignait de la sympathie, sans que j'eusse rien fait pour cela. Je me rendis à son appel, et voici quelle conversation s'engagea entre nous :

« — Vous ne songez pas à entrer dans les hauts grades? me dit le F. : Amiable.

— Je vous avoue que je n'ai jamais pensé à cela.

— Pourquoi?

— Est-ce que c'est utile? J'ai toujours entendu dire le contraire.

— Oui, je sais. Il y a la légende qui prétend que les maçons hauts gradés ne sont que des vaniteux.

— Eh bien ! oui. Précisément.

— Alors, cher frère Copin, vous supposez que j'en suis là?... Car, enfin, vous parlez à un haut gradé. Vous me faites l'honneur de penser que le noble amour du galon m'a amené à recevoir les initiations supérieures? »

Je me mordis les lèvres et je m'excusai le plus poliment que je pus.

« — Cette légende, reprit le F.: Amiable, il ne faut pas vous étonner qu'elle soit répandue. Il y a en effet un grand nombre de francs-maçons d'esprit tout à fait inférieur, qui n'admettraient pas facilement la pensée qu'il peut se trouver dans la Maçonnerie quelque chose au-dessus d'eux. C'est dans leur esprit, sans qu'ils s'en rendent compte, qu'existe la vanité qu'ils nous supposent, et même une vanité pire, la vanité démocratique. D'autre part, il est utile également que tant d'autres francs-maçons, qui ne font que passer par les loges et qui quittent la Maçonnerie après quelques mois ou quelques années, emportent la conviction que notre association est égalitaire. Il faut que cette conviction soit répandue dans le monde profane qui est pourri, lui aussi, de vanité démocratique, et qui suspecterait une association comme la nôtre, s'il la savait hiérarchisée. Nous n'avons donc

aucune raison pour empêcher la légende de courir, au contraire. Mais il nous appartient de dire la vérité à ceux que nous estimons en valoir la peine. Eh bien ! F. : Copin, vous êtes un de ceux-là, et je vous dis la vérité. Les hauts grades ne sont pas ce que croient les simples maîtres, et vous devez y entrer. »

Je fus flatté de la bonne opinion que voulait bien exprimer le F. : Amiable à mon endroit. Mais la légende avait produit son effet sur moi, et je n'étais pas convaincu. Mon interlocuteur s'en rendit compte et il reprit :

« — Voyons ! Vous n'êtes pourtant pas un enfant ! Réfléchissez un peu. Ne vous êtes-vous jamais étonné des recommandations qui vous sont constamment faites en loge à propos du secret maçonnique ? Est-ce que, dans tout ce qui vous a été appris jusqu'ici, vous voyez quelque chose qui justifie ou même qui explique tant de précautions, tant de serments répétés ?

— Ah ! non, par exemple. On m'objurgue sans discontinuer pour que je garde le secret. On m'affirme que je dois me faire couper la gorge, me laisser « enterrer sous les sables de la mer, afin que le flux et le reflux m'emportent dans un éternel oubli », plutôt que de manquer à l'obligation du secret ; or, il n'y a pas de secret, ou du moins, s'il y en a un, il porte sur des choses absolument grotesques. C'est une mauvaise plaisanterie.

— Eh bien ! Vous allez comprendre. On commence par vous accoutumer à l'idée du secret, par vous en donner la religion, avant de vous donner le secret lui-même. Pourquoi ? Afin que, lorsque vous aurez les

vrais secrets maçonniques à garder, vous en soyiez capable, — ce qui ne peut avoir lieu si vous n'avez pas reçu la formation nécessaire. N'est-ce pas là une méthode plus logique que celle qui consisterait à vous confier des secrets d'abord, et à vous apprendre à les garder ensuite?... »

Je commençai à regarder le F. : Amiable avec une considération toute particulière. Il continua, me sentant ébranlé :

« — Entrez dans les hauts grades ; et vous comprendrez pourquoi, depuis des années, on vous inculque la religion du secret. Vous êtes d'ailleurs dans les conditions requises. Vous avez trois ans de maîtrise... »

Je l'interrompis pour lui dire :

« — Je vous avoué que je ne suis pas sûr d'avoir les trois ans de stage. Je ne me rappelle pas exactement la date à laquelle je fus admis au grade de maître.

— Moi, je le sais, me répondit-il avec un sourire. Il y a trois ans, moins quinze jours, que vous êtes maître. »

Il se mit alors à passer en revue ma vie maçonnique, puis ma vie profane. Il savait tout ce que j'avais fait. Il me le racontait comme s'il avait vécu mon existence. Il avait ma fiche complète.

« — Donc, conclut-il, si vous le voulez, je serai votre parrain pour vous présenter au chapitre *La Clémentie Amitié* dont je suis le Très-Sage, je veux dire le Président. Un autre de mes amis est prêt à se joindre à moi. Vous n'aurez qu'à faire connaître à votre loge le désir que vous avez de recevoir une « augmen-

tation de salaire » et d'obtenir le grade de rose-croix, au chapitre *La Clémentine Amitié*. Vous demanderez que, conformément aux règlements, une lettre signée des « cinq lumières » de votre atelier nous soit adressée pour exposer votre demande. C'est le règlement. On s'y conformera sans le comprendre. On en a l'habitude. On croira que vous êtes, vous aussi, possédé de l'amour du galon. On n'ira pas chercher autre chose. J'imagine que vous êtes de taille à laisser penser de vous ce qu'on voudra?... On ne peut acquérir de vraie force que lorsqu'on en est là. Cette demande faite par la loge a pour avantage de laisser croire à vos amis qu'aucune ouverture ne vous a été faite. Il est inutile de provoquer les jalousies. Votre atelier ne peut manquer de vous donner satisfaction; et, conformément aux règlements, il nous adressera une lettre dans laquelle il témoignera de votre zèle et de votre assiduité, que d'ailleurs nous connaissons. Je me charge du reste. C'est convenu?

— C'est convenu, répondis-je de plus en plus flatté de la faveur qui m'était octroyée et dont je sentais maintenant le prix. »

C'est ainsi que j'entrai au chapitre *la Clémentine Amitié*.

Je ne songeai guère alors à tirer de cet incident les conclusions qu'il comportait. En réalité, la preuve m'était fournie qu'au-dessus du grade de maître, d'autres sphères maçonniques existaient, qu'on m'avait dépeintes jusqu'alors sous de fausses couleurs. J'avais été surveillé par certains représentants de ces hautes sphères, choisi par eux ; et, désormais,

grâce à l'influence que j'avais acquise dans ma loge, j'allais servir à transporter moi-même dans cette loge, sans que mes frères pussent s'en douter, les suggestions qui me seraient données, toujours sous le sceau du secret, dans ce nouveau milieu pour lequel ils nourrissaient un si grand dédain.

Je ne me fis aucune des réflexions que je viens de formuler, parce que je ne concevais nullement la Franc-Maçonnerie telle qu'elle est en réalité. J'étais littéralement aveuglé. J'avais sur les yeux un bandeau bien plus épais que le bandeau symbolique qu'on y avait appliqué, avant de me faire entrer dans ma loge pour la première fois.

Je ne réfléchissais pas que ce qui m'arrivait n'était pas un fait isolé, que c'était au contraire une des nombreuses applications d'un principe essentiel dans la manœuvre générale de l'organisme maçonnique, et que, partout, en conséquence de l'application du même principe, il y avait des hauts gradés qui circulaient dans les loges avec une mission telle qu'elle établissait et assurait dans ces loges la domination d'une inspiration invisible.

Tous les hauts gradés sont-ils employés de la même manière? C'est peu probable. Quels sont ceux qu'on utilise comme transmetteurs des influences occultes? — Ceux dont le zèle et les tendances ont été observées; ceux qui sont reconnus les plus aptes à transporter les inspirations directrices; ceux qui sont les mieux armés pour cela par leurs aptitudes d'abord, par le Pouvoir occulte ensuite, ou par ses intermédiaires. Rien ne les désigne aux yeux des bas gradés. Ils portent

dans les loges le simple cordon des maîtres, quelque fois même le tablier d'apprenti. Ils exécutent le pas en entrant dans le Temple. Ils jouent leur rôle humblement, dans toutes les cérémonies auxquelles participent les maçons du premier degré : épreuves d'initiation, ouvertures et fermetures des travaux, batteries d'allégresse, batteries de deuil, etc., etc. S'ils se font remarquer, ce n'est que par leur zèle, leur expérience des questions maçonniques, leur assiduité, toutes choses qui sont de nature à augmenter leur influence.

Lorsque le F. : Amiable venait à la loge *l'Avant-Garde*, par exemple, je ne me doutais pas, et personne ne se doutait de ce qu'il y venait faire. Nous nous imaginions qu'il y était attiré par la discussion portée à l'ordre du jour et dont il avait pu lire le sujet dans le *Bulletin hebdomadaire des Travaux de la Maçonnerie*. Ce n'était là pour lui, et pour d'autres comme lui, qu'un simple prétexte, une occasion. Il y venait parce qu'il avait à y accomplir une besogne qui lui incomrait, en raison de sa situation dans les sphères supérieures. Tantôt, il était amené à prendre part, dans tel ou tel sens, à une discussion, soit seul, soit en collaboration et après entente avec certains autres hauts gradés qui se trouvaient là, eux aussi, comme par hasard. Tantôt il décidait qu'un des maîtres de notre atelier devait être attiré au grade supérieur ; et cela, après des observations répétées et d'autant plus sûres que celui qui en était l'objet ne s'en doutait pas. Il créait ainsi au sein de cet atelier, ou bien il y fortifiait une influence dont il avait pu mesurer à l'avance

la direction et la portée. Il écartait au contraire, il combattait ou faisait combattre telle autre influence qui ne se manifestait pas dans le sens voulu par les volontés supérieures occultes.

Si l'on tient compte qu'un maçon arrivé au grade de maître est obligé d'y faire ce stage de trois ans dont nous avons déjà parlé, qu'en raison des stages antérieurs exigés par les règlements, il subit en tout une période d'examen d'environ cinq années au minimum, sans d'ailleurs qu'il se doute qu'il est examiné ; si l'on ajoute à cela que la majorité des maîtres ne montent jamais plus haut dans la hiérarchie et que, toute leur vie, ils subissent dans leur loge le contact des hauts gradés sans se rendre compte de ce que ce contact entraîne avec lui, on comprend que ces hauts gradés exercent en fait sur les maîtres une influence analogue à celle qu'exercent ceux-ci sur les compagnons et les apprentis, analogue aussi à celle qui est exercée par la Maçonnerie sur le monde profane.

C'est donc toujours, on ne saurait assez le répéter, le même phénomène qui se reproduit à tous les étages et qui, partout, établit l'influence de volontés qui n'apparaissent pas. Et c'est ainsi que la Maçonnerie bleue, tout en raillant les hauts grades, reçoit par les hauts gradés, et sans s'en apercevoir, les inspirations directrices qui descendent d'un sommet qui lui est inconnu, de même que les jobards intellectuels du monde profane, tout en raillant la Franc-Maçonnerie, subissent, sans s'en douter, sa direction.

DANS LE MONDE DES HAUTS GRADES.

— Mais, va-t-on me dire, après cette expérience, et une fois rose-croix, vous avez bien dû avoir l'intelligence en éveil?

Je l'eus un moment, au lendemain de la conversation avec le F.: Amiable; mais cela ne dura pas. Et ce fut par suite de particularités qui sont certainement voulues, elles aussi, pour produire des résultats comme celui-là.

Je m'attendais à ce que l'initiation et les travaux du grade de rose-croix m'apprirent enfin quelque chose. Il n'en fut rien. Là, comme aux grades inférieurs, ce sont des cérémonies ridicules, des signes et des contre-signes, des palabres dont la signification m'échappait. Je fus surtout bien étonné d'entendre, le jour de mon initiation, le récit de la mort du Christ avec diverses interprétations des lettres I, N, R, I, parmi lesquelles l'interprétation chrétienne.

Par dérision, va-t-on supposer? Rien ne donne cette impression. Dans ce récit sont seulement introduites quelques considérations incidentes tendant à n'attribuer à la personnalité du Christ qu'une valeur mythologique et symbolique. Ce n'est pas tout. De même que les maîtres jouent dans la Chambre du Milieu le drame du meurtre et de l'exhumation d'Hiram, les rose-croix se donnent les uns aux autres, après certaines réunions du chapitre, une représentation qui semble vouloir être celle de la Cène. Mais cela se passe le plus sérieusement du monde, sans railleries, sans blasphèmes, de telle sorte qu'après les diatribes enra-

gées qu'on entend dans les loges, on pourrait croire à une sorte de retour à une religiosité imprécise de nature à dérouter complètement les nouveaux chevaliers rose-croix.

Voici l'essentiel de la cérémonie dont nous parlons :

Le Président, qui porte le titre de Très-Sage, prend une grosse brioche, en rompt une bouchée et la mange ; puis, se tournant vers son voisin, il le salue, lui fait le signe et le contre-signes, qui lui sont rendus, lui donne sept coups sur l'épaule, qui lui sont également rendus, l'embrasse et lui dit en lui tendant la brioche : « Prenez et mangez, et donnez à manger à ceux qui ont faim. » Celui-ci mange, comme il lui est prescrit, un morceau de la brioche ; puis il fait à son tour à son voisin tout ce que le Très-Sage lui a fait à lui-même, signe, contre-signes, etc. Cela dure jusqu'à ce que tous les rose-croix y aient passé.

Et ce n'est pas fini.

Le Très-Sage prend un énorme calice. Il le remplit de vin. Il boit une gorgée. Il essuie avec une serviette la trace laissée par ses lèvres. Il se tourne de nouveau vers son voisin, le salue, lui fait le signe et le contre-signes, qui lui sont rendus, lui donne sept coups sur l'épaule, qui lui sont également rendus, l'embrasse et lui dit en lui passant le calice et la serviette : « Prenez et buvez, et donnez à boire à ceux qui ont soif. » Celui-ci boit une gorgée, essuie les bords du calice et fait à son voisin ce que le Très-Sage lui a fait à lui-même. Et de nouveau tous les rose-croix y passent l'un après l'autre, très sérieusement, je dirai même très pieusement. Quand c'est fini, chacun a le droit

de manger à sa faim et de boire à sa soif, en se servant à loisir sur les tables chargées de brioches, de vin et de bière, autour desquelles tous les assistants s'étaient jusqu'alors tenus immobiles, les bras croisés sur la poitrine, et dans le plus grand recueillement.

Voilà comment se terminent presque toutes les tenues solennelles des rose-croix.

Ces réunions sont d'ailleurs très peu fréquentes. Elles n'ont lieu que tous les trois mois. On peut dire que les rose-croix passent les quelques heures annuelles de leurs réunions en cérémonies d'un caractère plus ou moins vaguement religio-philosophico-naturaliste. Il leur est d'ailleurs expliqué que leur grade représente « la période religieuse de l'humanité »... Comprenne qui pourra.

Je suis assez porté à croire maintenant qu'une des raisons pour lesquelles le premier des hauts grades est si insignifiant, c'est parce qu'il est nécessaire à la fois de dérouter le nouveau Rose-Croix, d'éprouver son esprit de soumission, de dépister la curiosité de certains maîtres et de fortifier dans la Maçonnerie bleue la croyance à la parfaite inutilité des hauts grades. Il est impossible; on le comprend, qu'en dépit de la mauvaise opinion qu'on a de ceux-ci dans les loges, quelques maçons inférieurs ne soient pas piqués du désir de constater par eux-mêmes si les choses sont bien comme on les leur a représentées. D'autre part, les recruteurs peuvent se tromper dans leurs choix. Il est donc utile que les maîtres élevés au grade de rose-croix soient éprouvés et trompés comme le sont les profanes admis à celui d'apprenti.

J'eus, pour ma part, l'impression que le F. : Amiable m'en avait conté. J'étais toutefois incertain. Parfois je me disais que le grade de rose-croix était peut-être encore un noviciat destiné à préparer les hauts gradés. Mais les préparer à quoi? Je le cherchais en vain. Je ne voyais rien. J'étais déconcerté, désorienté. J'aspirais à autre chose sans savoir à quoi. Il m'arrivait aussi de me demander si la Maçonnerie ne servait pas simplement à masquer les agissements des politiciens que je voyais partout autour de moi. Je ne me doutais pas que, pendant que je m'interrogeais ainsi silencieusement, je continuais d'être observé. Je trompais d'ailleurs mes « surveillants », précisément parce que, dans le désarroi où je me trouvais, je ne faisais part à personne de mes impressions. Avant de parler, j'aurais voulu être fixé. Mais, en raison du machiavélisme des inventeurs de l'organisme maçonnique, plus j'allais et plus j'étais loin de me douter de la réalité, c'est-à-dire de la transmission des inspirations occultes. Il suffisait, pour que je fusse trompé sur ce point essentiel, de ce qu'il y avait d'incompréhensible et d'inexplicable dans l'enseignement que je recevais au grade de rose-croix.

Deux questions se posent peut-être actuellement devant l'esprit du lecteur.

— Puisque les vrais secrets ne sont révélés ni aux maîtres, ni même, — c'est bien certain, — à la presque totalité des hauts gradés, qu'est-ce que les uns et les autres peuvent bien transmettre, en fait d'inspirations occultes, à ceux qui sont au-dessous d'eux?

Nous verrons plus tard qu'ils se bornent à leur

transmettre ce qu'ils reçoivent eux-mêmes, c'est-à-dire *l'état d'esprit* qu'on leur inocule et qui est indispensable pour que le Pouvoir occulte puisse réaliser les plans dont il garde le secret pour lui.

Lorsqu'un agriculteur veut faire produire à une terre ce qu'elle ne rendrait pas d'elle-même, en raison de sa nature, il commence par l'amender, c'est-à-dire par y introduire les éléments que nécessite la culture à laquelle il veut se livrer. C'est seulement après cette opération préalable qu'il répand les semences dont il attend les moissons futures. Le Pouvoir occulte agit ainsi. Lorsqu'il a jeté son dévolu sur une nation qu'il veut conduire à sa guise, il commence par y créer ces « champs d'expérience » que représentent les milieux maçonniques. Il jette dans ceux-ci certains principes, — ceux qui, répandus plus tard dans le milieu national par les francs-maçons fanatisés, auront pour effet de le modifier, de l'altérer, de le corrompre de telle sorte que le peuple devienne apte à travailler lui-même à la destruction de ce qui faisait sa force. C'est seulement après les périodes plus ou moins longues nécessitées par une telle préparation que le Pouvoir occulte peut enfin agir, avec la certitude que la majorité aveuglée ne fera plus obstacle à ses entreprises et que même elle les servira.

Nous n'insistons pas davantage là-dessus actuellement. L'examen de ce côté de la question est d'une trop grande importance, il doit occuper une trop grande place dans notre démonstration, pour que nous puissions le traiter ici.

Le lecteur doit aussi être pressé de savoir combien

il peut y avoir de sociétés superposées entre la Maçonnerie bleue et le sommet de la pyramide à laquelle cette Maçonnerie sert de base.

A cette question, les rituels font réponse. Mais les renseignements qu'ils nous fournissent sont, comme tous les autres renseignements de source maçonnique, fort sujets à caution. Ce qu'ils nous donnent comme étant la vérité dans tel pays ou à telle époque est le contraire de cette même vérité dans tel autre pays ou à telle autre époque. C'est ainsi que le nombre et le nom des grades varie avec les rites. Dans celui-ci, on en pratique huit ; dans celui-là, quatre-vingt-dix. Quelle valeur ont ces nombres par rapport à la réalité? Imprudents seraient ceux qui se prononceraient là-dessus.

Le nombre des grades varie également dans un même rite, selon les époques. Donc rien de fixe et, par conséquent, rien de réel : de simples adaptations à l'heure, au lieu, aux circonstances.

Au rite français, il y eut autrefois trente-trois grades. Précédemment, il y en avait eu infiniment moins. Il n'y en a plus maintenant que huit qui soient pratiqués.

D'autre part, bien que vingt-cinq aient été abandonnés, leur désignation subsiste, et les cérémonies qui sont particulières à chacun d'eux figurent dans les rituels. Ceux qui sont actuellement pratiqués ne se comptent pas de un à huit. Ils conservent les numéros qu'ils avaient dans l'ancienne classification. C'est ainsi que le grade de rose-croix, qui est le quatrième de ceux d'aujourd'hui, est toujours désigné

comme dix-huitième, ainsi qu'il l'était autrefois. On saute d'une seule enjambée du troisième degré au dix-huitième, pour arriver ensuite, et d'un seul bond, au grade de Kadosch, qui est le trentième de l'ancienne nomenclature et qui a gardé ce numéro d'ordre.

Pourquoi ces changements, et pourquoi, en regard, ce maintien d'une classification qui n'est plus conforme aux faits existants? On pense bien qu'il y a une raison à cela. Voici celle qui est la plus plausible :

L'œuvre que le Pouvoir occulte se propose de réaliser est si immense qu'il est obligé de la diviser et d'attribuer à la Franc-Maçonnerie de chaque époque et de chaque pays des parts de besogne différentes. Tout d'abord, ce dont il dut se préoccuper, ce fut de faire tolérer la Franc-Maçonnerie. Pour cela, il fut obligé de lui donner une organisation se rapprochant de celle des anciens maçons constructeurs dont il la présentait comme une simple continuation. Une fois qu'elle fut acceptée, il dut songer à prendre des mesures en vue de l'œuvre de destruction qu'il s'agissait d'opérer. Mais, en raison de l'état de conscience du monde chrétien en général et du monde catholique en particulier, il fallait marcher prudemment dans la voie des suggestions antireligieuses. D'où la nécessité d'initiations progressives très nombreuses, de manière à ne faire faire chaque fois à l'initié qu'un imperceptible pas en avant. Maintenant que la conscience du monde chrétien est si fortement ébranlée, il est devenu inutile de prendre tant de précautions. Trente-trois initiations seraient plutôt gênantes. Elles éloigneraient les adeptes qui, déjà, se plaignent de

l'abondance des simagrées dont ils ne comprennent pas la raison. C'est pourquoi les chefs secrets ont considéré comme nécessaire la suppression de vingt-cinq grades. Mais il faut tout prévoir, même un échec pour la Maçonnerie, ou une circonstance quelconque qui l'obligerait à reprendre les masques d'autrefois. C'est pourquoi on n'a pas fait disparaître des rituels les vingt-cinq grades abandonnés. Ils demeurent comme des chambres vides de l'édifice maçonnique, chambres qu'on pourrait réhabiter en cas de besoin. Ils présentent peut-être encore une autre utilité, en attirant l'attention de certains adversaires de la Maçonnerie. Ceux-ci se fatigueront à les étudier et le Pouvoir occulte aura ainsi chance de les voir dépenser inutilement leurs forces et leur temps, dans la persuasion où ils seront que c'est dans l'inventaire et dans la connaissance de ce vieux matériel d'exploitation que consiste la vraie science antimaçonnique, celle qu'exige le combat mortel dans lequel est engagé notre pays.

C'est avec un grand luxe de détails que les rituels décrivent les cérémonies particulières à chacun de ces grades, même les disparus. On y trouve aussi les catéchismes, les formulaires, les signes « vocaux, gutturaux, pectoraux, manuels et pédestres », les homélies explicatives qui ont pour but et pour effet de rendre tout incompréhensible, les considérations sur le soleil et la lune, les légendes relatives aux associations de maçons constructeurs, aux Templiers, à Salomon, à Balkis, la reine de Saba, à Caïn, à Eve, à Eblis, l'ange de la lumière. Et tout cela est

entremêlé de poignards, d'échelles, de tiaras, de serpents, de têtes de mort, etc., etc. Il y en a tant, qu'il faut être robuste pour tout absorber sans en être écoeuré.

Tout cela aussi a sa raison d'être. Le lecteur doit comprendre maintenant que, dans une organisation comme celle que nous étudions, c'est toujours en vue d'un but que telles ou telles dispositions ont été prises par les chefs secrets.

Les légendes ont une signification symbolique, explique-t-on aux initiés. Peut-être serait-il plus exact de dire qu'elles ont une utilité pratique.

D'abord, elles déroutent les adversaires qui espèrent y trouver le secret de la Franc-Maçonnerie. Ceux-ci s'acharnent à découvrir le sens profond qu'ils leur supposent et qu'ils cherchent le plus souvent là où il n'est pas, lorsqu'il existe. Ils veulent absolument y voir l'essentiel de la question maçonnique ; et, comme ils n'y trouvent rien ou peu de chose, ils finissent le plus souvent par prendre le dégoût de cette question. C'est précisément ce que veut le Pouvoir occulte.

Les légendes et simagrées rituelles ont surtout cette utilité qu'elles assurent au Pouvoir occulte le moyen de jeter sans danger des coups de sonde dans l'esprit de ses initiés. Tout en leur racontant certaines fables, sous prétexte qu'elles se rattachent au fameux héritage des traditions, les invisibles délégués du Pouvoir occulte accoutument les initiés à certaines pensées et peuvent s'assurer des effets qu'elles produisent en eux.

Par exemple, la légende d'Hiram éveille l'idée de haine et de vengeance, sans donner toutefois de but précis à cette idée. Elle tend à maintenir l'esprit du franc-maçon sur une défensive perpétuelle pour la garde de son secret ; elle le met sur le pied de guerre contre ceux qui ne possèdent pas ce secret et surtout contre ceux qu'il en peut supposer ennemis. Quels résultats donne une telle suggestion dans l'esprit de celui-ci ou de celui-là ? C'est ce dont se rendent compte certains des hauts gradés qui circulent incessamment dans les loges. Plus tard, les commentaires qui précèdent la cérémonie de la Cène, au grade de rose-croix, sont propres à inspirer un certain naturalisme qui ne saurait aller avec le catholicisme, mais qui pourtant ne lui est pas haineusement opposé. Dans les temps où la Franc-Maçonnerie était obligée de prendre certaines précautions, le Pouvoir occulte se ménageait par là un moyen d'acheminer doucement ses initiés vers l'état d'esprit fanatiquement anticatholique dont il avait besoin. Dans les grades suivants, les légendes et les cérémonies donnent une accentuation et une direction précise au vague enseignement précédemment répandu. On montre à l'initié la Franc-Maçonnerie persécutée, assassinée même, comme le fut Hiram. Les meurtriers de celui-ci sont remplacés par l'autorité religieuse et l'autorité politique qui, étant attaquées sourdement, sont bien obligées de se défendre et ne peuvent le faire qu'en ayant l'air de provoquer, parce que l'offensive à laquelle elles répondent est cachée. C'est contre elles qu'est peu à peu tourné l'effort de haine et de vengeance.

L'initié est ainsi amené, pour ainsi dire naturellement, à l'état violent que le Pouvoir occulte a besoin de créer dans les esprits pour assurer la réalisation de son but.

Les légendes ont donc, ainsi qu'on le voit, une utilité pratique bien plus encore qu'une signification symbolique, comme on nous le répète si volontiers. C'est ainsi qu'en règle générale, il faut toujours commencer par croire autre chose que ce que dit la Franc-Maçonnerie.

Et c'est pourquoi nous devons être en défiance lorsque les rituels nous donnent à entendre qu'il n'y aurait au rite français que huit sociétés secrètes superposées : les premier, deuxième, troisième, dix-huitième, trentième, trente et unième, trente-deuxième et trente-troisième degré, et que le Grand Collège des Rites, composé de maçons arrivés à ce trente-troisième et dernier degré et affublés du titre de Souverains Inspecteurs Généraux, constitueraient le sommet de la hiérarchie maçonnique.

Il suffit de regarder les maçons qui composent actuellement le Grand Collège des Rites pour sentir l'inanité d'une pareille version.

Quels hommes que ceux qui composent le Grand Collège des Rites et qui se trouveraient être ainsi les chefs suprêmes de la Maçonnerie française !

C'est le F. : Blatin qui est le président du Grand Collège des Rites. Sa grande gloire est d'avoir inventé un « biberon spécial ». Serait-ce par hasard un biberon spécial pour francs-maçons âgés de trois ans ? Et le président du Grand Collège serait-il, de

ce chef, le père nourricier de tous les marmots de la Veuve? Quant à ses collègues, la majorité d'entre eux sont tout au plus dignes de tenir sous le nez des petits maçons apprentis les biberons fabriqués par leur président !

On nous reprochera peut-être une pareille plaisanterie. C'est qu'aussi la prétention de nous présenter le Grand Collège des Rites comme le groupe maçonnique suprême français porte vraiment à rire.

Sans doute le Collège des Rites a son rôle ; mais ce ne saurait être celui qu'on nous dit. Il y a longtemps que l'insuffisance d'une telle clef de voûte eût amené la dislocation de l'édifice. Si on nous montre le Grand Collège comme étant le groupement chef, c'est pour que, tandis que nous le contemplerons, nous ne songions pas à regarder ailleurs. Envisagé comme tête, le Grand Collège des Rites ne peut jouer qu'un rôle : celui de fausse tête. Il ne saurait y avoir pour nous aucun doute là-dessus.

Nous devons même le considérer comme étant la fausse tête d'une fausse hiérarchie. Car, lorsqu'on y regarde de près, on se rend compte que la Maçonnerie des hauts grades est surtout une apparence. La Maçonnerie bleue vit. La Maçonnerie des hauts grades semble une Maçonnerie morte, ou tout au moins une Maçonnerie au repos. Qu'on songe au petit nombre des réunions des hauts gradés ! La Maçonnerie des hauts grades est comme un lieu d'attente, comme un réservoir dans lequel certains courants viennent déboucher et mêler leurs flots. Les francs-maçons inférieurs s'imaginent que cette sorte de réservoir de la

Maçonnerie bleue n'est qu'un étang marécageux, et ils ne désirent pas y tomber. Le Pouvoir occulte, en leur donnant cette opinion, n'assure pas seulement une plus ample liberté d'action à ceux de ses adeptes qu'il emploie comme agents recruteurs ; il utilise la Maçonnerie des hauts grades comme une sorte d'appareil de filtrage que peuvent seuls traverser certains des éléments qui y sont introduits.

Que les bas gradés et les hauts gradés croient ce qu'ils veulent de la Maçonnerie des hauts grades. Nous pouvons être sûrs qu'ils sont trompés là-dessus comme sur tant d'autres choses. Plus que jamais, nous devons nous rappeler que la Franc-Maçonnerie, ainsi que nous avons commencé par le démontrer, est une société basée sur le mensonge, dont les fondateurs ont eu pour constant objectif de cacher leur but et de se cacher eux-mêmes. Les rituels renseignent inexac-tement les initiés en ce qui concerne le nombre des sociétés secrètes superposées. Ils leur cachent sûrement les plus élevées. Alors que la Maçonnerie ment sur tout le reste, elle ne peut pas ne pas mentir sur un point si important.

Nous sommes fondés en bonne logique à parler ainsi, rien qu'en conséquence du principe de mensonge que nous avons prouvé être la base de la Franc-Maçonnerie. Mais nous le sommes encore bien mieux, après ce que nous venons de découvrir sur l'étrange organisation de cette société.

Il y a en effet une chose dont nous possédons maintenant la certitude : c'est que les créateurs de cette organisation ont été dominés par la constante préoc-

cupation de rendre possible la transmission d'une inspiration directrice qui doit toujours rester invisible. S'ils ont tout subordonné à cela, ce n'est évidemment pas pour laisser apparaître le principal groupe chef de la Maçonnerie française. Si, par impossible, un tel groupe n'était pas mieux caché que ne l'est le Grand Collège des Rites, ceux dont nous parlons auraient combiné et disposé les procédés les plus ingénieux et les plus perfides pour aboutir à une pure imbécillité. Nous ne devons pas le supposer. Leur œuvre d'ailleurs, étant imbécile, n'eût pas vécu. Or, nous savons trop qu'elle vit.

Si l'on a pris tant de précautions dans la Maçonnerie inférieure pour cacher l'organisation hiérarchique des grades, il est logique de penser qu'on en a pris bien plus encore dans les régions moyennes pour dissimuler les chemins qui conduisent aux vrais sommets de cette hiérarchie.

Le rôle de la Maçonnerie des hauts grades varie avec les époques, ainsi que nous le disions tout à l'heure. Par la série interminable de ses degrés, elle a d'abord servi, dans les époques où le sentiment religieux était encore universel et profond, à ménager avec la lenteur indispensable, les étapes nécessaires pour créer la progressive déformation de ce sentiment religieux.

Aujourd'hui, son utilité est quadruple.

D'abord, elle est le canal de transmission des volontés supérieures.

Ensuite, elle sert à opérer un triage dans la multitude variée des éléments qu'on est obligé de laisser entrer dans les loges.

L'utilité de ce triage est bien mise en lumière dans une lettre émanant d'un membre de la Haute Vente italienne.

On sait que cette Haute Vente était un groupe secret supérieur auquel avait été confiée, sous la Restauration, la lutte contre la Papauté. Les membres de la Haute Vente portaient tous des noms d'emprunt. L'auteur de la lettre dont nous allons citer la première partie était juif. Il avait pris le pseudonyme de Piccolo-Tigre. C'est le 18 janvier 1822 qu'il écrivait ce qui suit aux membres de la Vente de carbonari qu'il avait fondée à Turin (1) :

« ... Dans l'impossibilité où nos frères et amis se
« trouvent de dire encore leur dernier mot, il a été jugé
« bon et utile de propager partout la lumière et de
« donner le branle à tout ce qui aspire à remuer. C'est
« dans ce but-là que nous ne cessons de vous recom-
« mander d'affilier à toutes sortes de congrégations
« telles quelles, *pourvu que le mystère y domine*, toute
« espèce de gens. L'Italie est couverte de confréries
« religieuses et de pénitents de diverses couleurs. Ne
« craignez pas de glisser quelques-uns des nôtres au
« milieu de ces troupeaux guidés par une dévotion

(1) Cette lettre fait partie de la liste des documents qui furent tirés de la bibliothèque du Vatican et remis à Créteineau-Joly, par le Pape Grégoire XVI, pour l'aider à écrire la défense de l'Eglise contre les attaques des sectes qui, combattant masquées, arrivaient ainsi à donner le change à l'opinion, en faisant croire que les Souverains Pontifes provoquaient la libre-pensée, tandis qu'ils se bornaient à défendre le catholicisme sans cesse attaqué. Un bref de Pie IX et une lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat, publiés en tête de l'ouvrage de Créteineau-Joly, garantissent l'authenticité des documents utilisés par celui-ci.

« stupide ; qu'ils étudient avec soin le personnel de
« ces Confréries, et ils verront que peu à peu il n'y
« manque pas de récoltes à faire. Sous le prétexte le
« plus futile, mais jamais politique ou religieux, créez
« par vous-mêmes, ou, mieux encore, *faites créer par*
« *d'autres* des associations ayant le commerce, l'in-
« dustrie, la musique, les beaux-arts pour objet. Réu-
« nissez dans un lieu ou dans un autre, dans les sa-
« cristies même ou dans les chapelles, vos tribus
« encore ignorantes ; *mettez-les sous la houlette d'un*
« *prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à*
« *tromper* ; infiltrez le venin dans les cœurs choisis,
« infiltrez-le à petites doses et comme par hasard :
« puis, à la réflexion, vous serez étonnés vous-mêmes
« de votre succès.

« L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de
« lui en faire perdre les mœurs. Il est disposé, par la
« pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à
« courir après de faciles plaisirs et des joies défendues.
« Il aime les grandes causeries du café, l'oisiveté des
« spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une
« importance quelconque ; apprenez-lui discrètement
« à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et, par ce
« manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses
« enfants, et lui avoir montré combien sont pénibles
« tous les devoirs, vous lui inculquerez le désir d'une
« autre existence. L'homme est né rebelle ; attisez ce
« désir de rébellion jusqu'à l'incendie, *mais que l'in-*
« *cendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande*
« *œuvre que vous devez commencer.* Quand vous aurez
« insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille

« et de la religion (l'un va presque toujours à la suite
« de l'autre), *laissez tomber certains mots qui provo-*
« *queront le désir d'être affilié à la loge la plus voisine.*
« Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféo-
« der à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si
« banal et de si universel, que je suis toujours en ad-
« miration devant la stupidité humaine. Je m'étonne
« de ne pas voir le monde entier frapper à la porte
« de tous les Vénérables, et demander à ces messieurs
« l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la
« reconstruction du Temple de Salomon. Le prestige
« de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puis-
« sance, que l'on se prépare avec tremblement aux
« fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du
« banquet fraternel.

« Se trouver membre d'une loge, se sentir, en de-
« hors de sa femme et de ses enfants, appelé à gar-
« der un secret qu'on ne vous confie jamais est pour
« certaines natures une volupté et une ambition.
« Les loges peuvent bien aujourd'hui procréer des
« gourmands ; elles n'enfanteront jamais des ci-
« toyens. On dîne trop chez les T. : C. : et T. : R. : F. :
« de tous les Orient ; mais *c'est un lieu de dépôt, une*
« *espèce de haras, un centre par lequel il faut passer*
« *avant d'arriver à nous.* Les loges ne font qu'un mal
« relatif, un mal tempéré par une fausse philanthro-
« pie et par des chansons encore plus fausses, comme
« en France. Cela est trop pastoral et trop gastron-
« mique ; mais *cela a un but qu'il faut encourager sans*
« *cesse.* En lui apprenant à porter arme avec son verre
« on s'empare ainsi de la volonté, de l'intelligence et

« de l'esprit de l'homme. On en dispose, on le tourne,
« on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections
« et ses tendances ; *quand il est mûr pour nous, on le*
« *dirige vers la société secrète, dont la Franc-Maçonnerie*
« *ne peut plus être que l'antichambre assez mal*
« *éclairée. »*

Tel est le langage tenu par un de ceux qui faisaient partie d'un groupe secret supérieur, mais non pas du groupe suprême, puisqu'il n'agissait encore que sur un point du globe. Il nous montre la méthode générale et nous fait connaître le mode de fonctionnement de l'organisme universel. La Franc-Maçonnerie ne peut être que l'antichambre assez mal éclairée *de la véritable société secrète*. Voilà la vérité. Elle fut autre chose à d'autres époques. Elle était peut-être la véritable société secrète chrétienne et non pas l'antichambre de cette société, lorsque celle-ci, en raison des circonstances, ne pouvait avoir pour but que d'amener peu à peu les esprits chrétiens à l'antichristianisme. Ce but préalable étant aujourd'hui atteint, il faut que les secrets inspirateurs, les chefs suprêmes envisagent la réalisation d'une autre partie du but. Il faut par conséquent aussi qu'ils modifient l'organisation maçonnique, puisque la règle du bon rendement d'un organisme, c'est qu'il soit adapté à son but. Tout en se continuant à l'intérieur des nations, l'œuvre du Pouvoir occulte se poursuit désormais internationalement; cela est visible. Le Pouvoir occulte a donc dû fortifier la partie internationale de l'organisme maçonnique, en même temps qu'il diminuait le nombre des grades dans les Francs-Maçonneries de certaines na-

tions. Mais, comme le sentiment national existe encore au sein de ces nations, il faut que cette partie internationale n'apparaisse pas. Le secret de l'Illuminisme fut autrefois surpris par la Cour de Bavière. Il en a été de même pour le groupe de la Haute Vente, dont les documents secrets ont été remis au Vatican. Ces accidents ont arrêté le Pouvoir occulte dans sa marche. Il faut donc qu'il redouble de précautions pour que le monde profane et les maçons encore patriotes ne se doutent pas de l'existence des sphères supérieures de la Maçonnerie, non plus que du but antipatriotique qu'elles veulent réaliser comme seconde étape, après avoir réalisé le but antireligieux.

C'est pour cela que la Maçonnerie dite des hauts grades ne peut être, en dépit de son titre, qu'une Maçonnerie subalterne. En même temps qu'elle sert à la fois de canal de transmission des volontés supérieures et d'organisme de triage agissant sur les éléments rassemblés dans les loges, elle est encore un lieu de dépôt dans lequel s'opère le filtrage des éléments qu'elle s'est assimilés, — « une espèce de haras », pour parler comme *Piccolo-Tigre*, un centre par lequel il faut passer « avant d'arriver à un autre monde secret » dont elle n'est que « l'antichambre assez mal éclairée ».

Elle est enfin la fausse apparence derrière laquelle se dérobe cet autre monde secret, de la même manière que toute l'organisation des grades se dissimule derrière le ridicule dont elle est recouverte dans les loges.

CHAPITRE VIII

L'invisible.

NÉCESSITÉ D'UNE FRANC-MAÇONNERIE INTERNATIONALE ET INVISIBLE

La Franc-Maçonnerie française n'est pas seule constituée sur le type que nous avons décrit. Toutes les autres Maçonneries le sont aussi. Toutes superposent des sociétés secrètes, de manière à ce que celles d'en bas soient dominées, sans s'en douter, par celles d'en haut. Toutes, par conséquent, tendent à créer la possibilité de transmission d'une direction occulte. On voit partout cette superposition monter jusqu'à certains groupes analogues au Grand Collège des Rites.

Devons-nous admettre que, si les francs-maçons de tous les pays n'étaient reliés par une organisation internationale; ils eussent ainsi abouti à la même conception? Evidemment non, attendu que les différences de tempéraments, d'habitudes, de mœurs, ont pour conséquences naturelles des différences dans la manière d'envisager les choses et de les organiser?

Il est impossible qu'il se soit rencontré dans chaque pays, aussi bien parmi ceux à tempérament démocratique que parmi ceux à tempérament monarchique, dans les protestants comme dans les catholiques, des groupes d'hommes éprouvant tous le besoin d'imposer

leur manière de voir, en usant des extraordinaires procédés que nous avons constatés et en rêvant partout une organisation pareillement basée sur le mensonge !

L'organe de transmission des volontés invisibles existant partout, nous devons conclure qu'il y a eu unité de direction pour le mettre en mouvement. Si un Pouvoir occulte, universel en ce sens qu'il agit partout, ne transmettait incessamment ses volontés par l'organe universel, cet organe serait sans fonction ; en conséquence il se modifierait ici ou là, s'atrophierait et disparaîtrait. Or il ne s'atrophie pas. Il persiste. Il fonctionne toujours et partout de la même manière ; et, circonstance très significative, c'est, ainsi que nous l'avons fait remarquer, en dépit des réclamations d'une quantité considérable de francs-maçons qui ne comprennent rien, et pour cause, à cette organisation des grades et aux ridicules pratiques auxquelles les oblige son fonctionnement. Cette persistance dans de pareilles conditions est bien la preuve de l'existence d'un Pouvoir occulte qui est international, en ce sens qu'il possède des moyens d'action internationaux. C'est à cette conclusion que nous avons déjà abouti à la fin de notre première partie. Nous la trouvons maintenant corroborée par l'examen de l'organisation secrète maçonnique auquel nous venons de nous livrer. Il y a une tête au sommet de cette organisation, disions-nous, et cette tête a des moyens d'action universels. Nous avons maintenant bien plus de raisons encore pour l'affirmer.

Faut-il croire qu'entre ce Pouvoir occulte inter-

national et les Francs-Maçonneries des hauts grades réparties dans chaque fédération, dans chaque pays, il n'existe rien? C'est impossible. Autrement, il y aurait un trou dans l'organisme, une solution de continuité entre la tête et les membres. Nous devons envisager qu'il existe certainement une superposition de groupements plus secrets que ceux de la Maçonnerie bleue et de la Maçonnerie des hauts grades, que ces groupements sont internationaux comme le Pouvoir occulte, et qu'ils constituent une autre Franc-Maçonnerie, supérieure, invisible, et internationale, qui joue vis-à-vis des deux que nous venons d'étudier le rôle que jouent celles-ci vis-à-vis du monde profane.

Simple conjecture, dira-t-on. Oui, simple conjecture. Mais peut-on nous reprocher de conjecturer, alors que, si nous y sommes réduit, c'est par la perfidie de ceux au profit desquels fonctionne le mystérieux organisme qui est employé pour l'asservissement de notre pays? Il y a des circonstances dans lesquelles conjecturer est un devoir ; c'est lorsque la conjecture est plus raisonnable que l'abstention. Nous sommes dans une de ces circonstances-là. L'organisme que nous étudions est mis en mouvement par des menteurs ; nous l'avons prouvé. Ces menteurs ne multiplient leurs mensonges que pour arriver à dissimuler cet organisme et ce à quoi il sert. Tel qu'ils nous le montrent, il est inexplicable. Il nous faut donc bien conjecturer pour arriver à l'expliquer, à moins que nous ne restions stupides en face de lui. L'important est que notre conjecture soit dans la logique générale du système maçonnique et

qu'elle s'adapte exactement aux éléments déjà connus du problème. Alors elle peut acquérir une valeur scientifique. Elle est tout au moins plus rationnelle que ne l'est l'abstention.

Or, nous avons la connaissance de plusieurs de ces éléments : tout d'abord, en bas, la Maçonnerie visible ; en second lieu, au sommet, le Pouvoir occulte, dont nous avons prouvé l'existence ; puis le mécanisme qui met la première sous la dépendance du second ; et enfin la préoccupation qui éclate partout, dans cet ensemble, d'assurer la domination de l'invisible sur le visible.

Rapprochez ces données, et un raisonnement s'imposera immédiatement à votre esprit. Vous vous direz :

Pour que le Pouvoir occulte puisse demeurer complètement invisible, ce n'est évidemment pas assez qu'entre la Maçonnerie bleue et lui, il n'y ait que la Maçonnerie des hauts grades. Le manque d'épaisseur des nuées ainsi créées eût laissé filtrer depuis longtemps quelque rayon visible émanant du centre de direction. Puisque le fait de l'invisibilité du Pouvoir occulte existe, après deux siècles de fonctionnement de la Maçonnerie, il faut qu'une zone ait été créée que nous ne connaissons pas, et que la Maçonnerie bleue et celle des hauts grades ne connaissent pas non plus.

D'autre part, les manœuvres du Pouvoir occulte international seraient singulièrement facilitées par l'existence d'une Maçonnerie supérieure, invisible et internationale. On doit même dire qu'elles ne peu-

vent guère se concevoir sans cela. Dès lors, il serait bien extraordinaire que le Pouvoir occulte n'y eût pas pensé, ou qu'y ayant pensé il n'ait pas procédé à une telle organisation, lui qui crée des Maçonneries dans lesquelles il imagine plus de quatre-vingt-dix superpositions de sociétés, et qui ne recule pas dans certaines autres devant des suppressions de vingt-cinq de ces sociétés. S'il les crée ou les supprime ici, selon ce qu'il croit nécessaire, il peut tout aussi bien les créer ou les supprimer là, lorsqu'il y trouve utilité.

Il est difficile, disons-nous, de concevoir le fonctionnement du Pouvoir occulte s'il ne peut s'appuyer sur une Franc-Maçonnerie internationale et invisible comme lui.

Comment en effet ce Pouvoir, qui, bien qu'agissant internationalement, est composé d'hommes appartenant à une même race ou à une même religion, ou plutôt à une même race et à une même religion à la fois, ainsi que nous le verrons, parviendrait-il à transmettre ses volontés, sans se découvrir, dans les Maçonneries des différents pays, s'il y agissait par lui-même? Pour que la dite transmission s'effectuât, il faudrait que, dans toutes les nations, les francs-maçons acceptassent parmi eux des étrangers appartenant à la race qui est l'organisatrice du Pouvoir occulte. Dans une époque comme celle-ci, où l'internationalisme fait tous les jours des adeptes, passe encore ! On peut en effet constater que les francs-maçons de nos jours ne s'offusquent pas de voir des Juifs dans les ateliers de tous les pays, ou à peu près. Encore

convient-il de remarquer que les Juifs jouissent là d'un privilège qui n'appartient qu'à eux. On peut croire, en effet, que les mêmes francs-maçons, qui les supportent sans ombrage partout ou à peu près, n'agiraient pas de même si, au lieu de Juifs, il s'agissait d'Anglais. Au dix-huitième siècle, pareille chose eût été impossible, même pour les Juifs. Le Pouvoir occulte n'eût donc pu fonctionner en l'absence de cette Maçonnerie internationale et invisible, et, comme conséquence, la Franc-Maçonnerie visible n'eût pas été fondée. En supposant que, par impossible, on fût parvenu à établir celle-ci, les différents nationalismes, à défaut du sentiment religieux, se fussent révoltés au sein même des Maçonneries envahies partout par la race étrangère. Le Pouvoir occulte eût été mis dans l'impossibilité d'agir; et, par suite, la plupart des Maçonneries eussent été bientôt disloquées.

Nous verrons plus tard comment les choses ont pu se passer avant la création de la Franc-Maçonnerie et au moment de cette création.

Quant à notre époque, si l'on suppose des groupes maçonniques internationaux complètement invisibles, composés d'éléments pris dans les différentes Maçonneries, après les sélections minutieuses que nous savons, on comprend sans peine que ces groupements, pénétrés et dominés par le Pouvoir occulte de la manière que nous connaissons maintenant, transmettent à leur tour la pénétration et la domination dans les Maçonneries des différents pays.*

La réalisation d'une telle Maçonnerie supérieure n'est nullement en dehors des données du problème

maçonnique. Son recrutement peut s'effectuer dans les conditions où s'effectue celui de tous les groupes inférieurs. Les membres de la Maçonnerie invisible se promènent dans les ateliers des hauts grades et dans les loges, dont ils font partie. Ils y observent ceux des maçons qui leur paraissent présenter les aptitudes voulues. Ils les font monter des loges dans les ateliers des hauts grades. Là, ils continuent à les étudier. Si l'examen leur laisse des doutes, ils peuvent les laisser où ils sont, ou les pousser, tout en continuant à les observer, dans les ateliers des kadosch, des trente-et-unièmes, des trente-deuxièmes et des trente-troisièmes, comme en autant d'exutoires. Ils gagnent ainsi du temps et s'assurent les moyens de sélectionner en toute certitude. Ils laissent de côté en définitive qui il leur plaît, et ils n'attirent dans la Maçonnerie invisible que ceux qui leur paraissent remplir toutes les conditions voulues. Voilà pour le recrutement.

Quant à l'invisibilité, si elle est impossible dans les groupes d'en bas, parce que ceux-ci sont forcément recrutés par à-peu-près dans le monde profane, il n'en est plus de même dans un groupe comme celui qui nous occupe, groupe peu nombreux, dont les membres ont subi des sélections successives opérées d'une manière aussi rigoureuse qu'on le peut supposer. Il est avéré qu'il n'y a pour ainsi dire pas d'exemple que les maîtres révèlent aux apprentis ce qu'ils ne doivent pas leur faire connaître. Et, cependant, les secrets à garder au grade de maître sont de la plus complète insignifiance. Il n'en est plus de même au

degré où nous supposons l'initié arrivé. Ici, le secret, c'est celui de la domination du monde... Qu'on y réfléchisse, en effet : les membres de la Maçonnerie supérieure dont nous parlons sont fondés à se considérer comme en voie de conquérir le monde sur les souverains et autres chefs des nations, puisque, par les Maçonneries inférieures, ils peuvent arracher ces nations aux dits souverains, comme cela a été fait pour la France en 1792, en 1830, en 1848 et en 1870. Il faut ajouter à cela que les hommes dont nous parlons sont complètement fanatisés au point de vue religieux. L'enseignement qu'ils ont reçu dans les ateliers maçonniques les a pénétrés de l'idée que l'homme est Dieu. Ils se regardent comme les organisateurs de l'Humanité-Divinité. Ils considèrent, par conséquent, que leur rôle est sublime, que leur royauté est sacrée!... On garde son secret, en pareil cas, comme les membres des sociétés religieuses antiques gardaient les leurs, précisément parce qu'on est fanatisé. Quant aux ambitieux, ils ont d'autres raisons pressantes, et qu'on devine, d'être muets !

Parmi les élus qui font partie de cette Maçonnerie-reine circulent les membres du groupe qui constitue le Pouvoir occulte, — représentants d'une race, ceux-là, d'une race et d'une religion à la fois, ainsi que nous le prouverons. Comme tels, ils disposent de ressources matérielles et morales qui manquent aux membres de la Maçonnerie invisible, venus de partout, sans autre lien que celui qui résulte de la commune idéologie dont ils ont été savamment imprégnés. Et ainsi s'explique qu'en fin de compte les premiers puissent

dominer les seconds ; qu'ils se rient du faux idéal qu'ils leur ont donné ; qu'ils en jouent ; que, par lui, ils les fassent manœuvrer comme des pantins. Les pauvres idéologues croient ne servir que leur rêve ; en réalité, ils servent la race et la religion dont les représentants ont su, grâce à un effort séculaire et invisible, leur arracher de l'âme les traditions qu'ils avaient reçues de leurs aïeux et les employer à dénationaliser les nations auxquelles ils appartiennent.

TROIS FRANCS-MAÇONNERIES.

Donc, le recrutement et le fonctionnement d'une Franc-Maçonnerie essentiellement internationale et invisible sont choses possibles au Pouvoir occulte. D'autre part, une telle Maçonnerie lui est de la plus grande utilité, si elle ne lui est indispensable. De plus, nous avons vu le Pouvoir occulte créer ou supprimer des groupes de sociétés secrètes dans l'enchaînement qui les relie toutes, et ne se laisser guider pour cela que par l'opportunité des suppressions ou des créations. Enfin, ce même Pouvoir occulte ayant manifesté une si perfide habileté dans la disposition de toutes les parties et de tous les détails de l'organisation maçonnique, il serait illogique de supposer qu'il n'a su voir quel était son avantage en ce qui concerne la partie supérieure de l'édifice créé par lui.

Par ces raisons, et après la longue et consciencieuse étude que j'ai faite de la question maçonnique, en dehors de tout préjugé, de tout esprit de parti, voici les déductions auxquelles je suis conduit.

Je considère qu'au-dessous du Pouvoir occulte, il existe trois Franc-Maçonneries superposées.

En bas, la Franc-Maçonnerie bleue, nettement visible, dont l'existence est connue des profanes depuis longtemps déjà, mais dont le but et la véritable organisation sont demeurés insoupçonnés jusqu'ici, même de ceux qui en font partie. Dans cette Maçonnerie-là pénètrent beaucoup de profanes qui, pour une raison ou pour une autre, n'y restent pas. C'est pourquoi il est nécessaire qu'elle ne se doute en rien ni de ce qu'elle est, ni du but auquel on la fait travailler, ni de ce dont elle n'est que l'aveugle instrument.

Cette Maçonnerie inférieure n'a pour ainsi dire pas accès dans le Temple d'Hiram. Elle est maintenue dans les parvis qu'on lui donne comme étant le Temple. Le Pouvoir occulte s'en sert pour opérer un triage parmi les éléments qui composent le monde profane, triage qui a pour objet de mettre à part ceux que nous pouvons appeler les sujets hypnotisables.

Parmi ces sujets hypnotisables, le Pouvoir occulte choisit ensuite ceux qu'il suppose pouvoir être utilisés par lui. Il les éprouve à leur insu et il opère parmi eux un nouveau triage. Il se sert pour cela de la Maçonnerie des hauts grades qui lui procure en même temps l'avantage d'apparaître comme le sommet de la Franc-Maçonnerie et de créer ainsi l'illusion dont il a besoin pour se dissimuler.

Les membres de cette Maçonnerie des hauts grades sont les premiers trompés sur ce point. Ils s'imaginent que la Maçonnerie est conduite par eux et sont gon-

flés à en crever de l'importance du rôle qu'ils s'attribuent. Ils croient aussi connaître le but de cette Maçonnerie. Ils se trompent également en cela. Ils ne savent qu'un des buts partiels dont la réalisation préalable est indispensable au but général que le Pouvoir occulte seul connaît. Ajoutons que ces buts partiels ne sont pas les mêmes dans tous les pays, parce que le Pouvoir occulte n'y dispose pas des mêmes moyens, ou parce qu'il n'a pas à y renverser les mêmes obstacles.

Au-dessus de ces deux Maçonneries dont l'existence est certaine, il n'est pas possible que n'en existe pas une troisième, qui est complètement cachée aux deux autres, de même qu'au monde profane. Celle-là, au moins dans certaines de ses parties, est internationale.

Si nous admettons que la Maçonnerie des hauts grades est logée dans le Temple, nous dirons de celle-ci qu'elle a accès dans les cryptes. Ses membres ne savent pas encore le véritable but dont le Pouvoir occulte poursuit la réalisation. Ils ignorent même quel est celui-ci, et sans doute aussi son existence. Mais il leur est révélé beaucoup de choses qui sont tenues cachées aux membres de la Maçonnerie bleue et à ceux de la Maçonnerie des hauts grades. En particulier, ils sont à même de se rendre compte de la puissance de l'organisme universel maçonnique.

Tandis que les francs-maçons inférieurs obéissent uniquement au fanatisme qu'on leur a inoculé, les membres de la Maçonnerie supérieure internationale et invisible obéissent à la fois à ce fanatisme et à un

autre sentiment : l'orgueil de la domination qu'ils tendent à exercer et qu'ils exercent effectivement de plus en plus sur le monde. Cette domination, ils croient la posséder pour leur propre compte et au nom de la soi-disant libre-pensée. C'est en cela qu'ils sont, eux aussi, trompés, et dans une erreur analogue à celle où ils mettent les ouvriers lorsqu'ils les poussent à travailler à la socialisation de toute propriété et de toute production. « Il faut que l'Etat possède toutes les richesses et tous les moyens de production », disent les ouvriers. Ils parlent ainsi parce qu'ils s'imaginent que cet Etat qui possédera tout, ce sera eux. On le leur fait croire. Ils ne savent pas, ils ne voient pas que l'Etat c'est, de plus en plus, ce Pouvoir occulte qui les trompe comme il trompe ceux qui les mènent. Lorsqu'ils seront parvenus à déposséder les possesseurs actuels, lorsqu'ils auront opéré la socialisation universelle qu'ils rêvent et remis l'univers à ce qu'on leur dit être l'Etat, ils auront, en réalité, brisé toutes les forces qui s'opposent encore actuellement à l'absorption du monde par le Pouvoir occulte ; ils l'auront livré sans défense, avec eux-mêmes, à ceux qui sont les maîtres secrets de la Maçonnerie. Les membres de la Franc-Maçonnerie supérieure, internationale et invisible s'imaginent que, ces maîtres secrets, ce sont eux. Tout est disposé pour le leur faire croire. Mais la libre-pensée n'est que l'outil dont on les a armés, ces aveugles, pour détruire toutes les forces morales qui, elles aussi, s'opposent à l'absorption du monde, comme s'y opposent les organisations et les forces matérielles dont la destruction incombe aux

ouvriers. Les vrais maîtres, ce sont ceux qui se cachent derrière la Franc-Maçonnerie invisible, comme la Franc-Maçonnerie bleue se cache derrière les groupes profanes qu'elle a créés, la Franc-Maçonnerie des hauts grades derrière la Franc-Maçonnerie bleue, et la Franc-Maçonnerie invisible derrière la Franc-Maçonnerie des hauts grades. Ces vrais maîtres, il n'y a pas en douter, sont reliés entre eux par un double et indestructible sentiment. Ils sont les fils d'une même race et les adeptes d'une même religion, ainsi que nous le constaterons lorsque nous étudierons la nature du Pouvoir occulte. Et c'est précisément ce qui leur assurerait la victoire définitive, lorsque, toutes les forces morales et matérielles qui font les nations ayant été détruites comme ils l'espèrent, ils seraient seuls constitués à l'état de bloc national et religieux, au milieu de l'univers réduit à l'état de poussière humaine.

Tandis que, dans les Maçonneries inférieures, les adeptes sont obligés de passer par tous les degrés de la hiérarchie établie, la Maçonnerie supérieure et invisible se recrute certainement, non parmi les seuls trente-troisièmes, mais dans tous les groupes de la Maçonnerie des hauts grades, et peut-être même en dehors d'eux, dans certains cas exceptionnels. Il y a à cela plusieurs raisons, dont la principale est celle-ci : Dès lors que les vrais chefs de la Maçonnerie ne veulent pas être connus, il est nécessaire qu'ils dérobent les degrés qui conduisent jusqu'à eux. Ceux qu'ils nous laissent entrevoir, — tout en ayant l'air de nous les cacher, par excès d'habileté, — ne nous sont mon-

trés que pour nous tromper, pour nous faire suivre de fausses pistes. Il est donc rationnel d'admettre que la route qui conduit jusqu'au Grand Collège des Rites aboutisse à un cul-de-sac. Je parlerai tout à l'heure d'un fait de ma vie maçonnique qui est de nature à corroborer cette vue.

Combien peut-il y avoir de superpositions dans cette Maçonnerie invisible? Combien d'enchevêtrements de groupes? Je réponds à cela : peu importe. Quelques étages de plus ou de moins ne changeraient rien à l'architecture générale de l'ensemble. D'ailleurs, ce nombre varie certainement avec les circonstances, ainsi qu'il arrive, nous l'avons vu, dans les étages inférieurs.

Nulle difficulté pour concevoir que les inspirations puissent descendre de cette Maçonnerie invisible dans les Maçonneries visibles. Le procédé est celui-là même que nous avons vu fonctionner dans la Maçonnerie inférieure. Les membres des groupements vraiment secrets font en même temps partie des deux Maçonneries inférieures. Aux francs-maçons de ces Maçonneries ils disent avec onction : Mon frère ! En réalité, ils les trompent, comme ceux-ci se trompent entre eux et trompent les profanes. C'est toujours le même mouvement qui est transmis, ce sont les mêmes procédés qui sont employés. La fraude, le mensonge et la ruse règnent partout. Il faut seulement admettre qu'ils doivent être d'autant plus quintessenciés qu'on approche davantage du sommet.

Supposons maintenant que je me trompe, et que la Maçonnerie invisible n'existe pas. Cela réduirait

simplement le nombre des degrés entre la Maçonnerie bleue et le Pouvoir occulte. Or, je le répète, le nombre de ces degrés doit peu nous importer, puisque nous avons vu qu'un grand nombre d'entre eux sont ou ne sont pas pratiqués, selon les circonstances.

Si la Maçonnerie invisible n'existait pas au-dessus de celle qui est visible, cela prouverait tout simplement un manque de savoir-faire et de prudence chez le Pouvoir occulte. C'est précisément parce que le reste de la construction maçonnique témoigne chez lui d'un esprit de prévision, de rouerie et de dissimulation extraordinaire, que la nécessité de la création d'une Maçonnerie invisible établie sur l'autre n'a pas pu lui échapper. L'existence de cette Maçonnerie est dans la logique du système général. Sa non-existence ne serait pas dans cette logique. Voilà tout. Ce qui est l'important, ce que nous devons retenir, c'est le principe général de construction que nous avons étudié, c'est l'engrenage qui en résulte, — principes et engrenage tels : qu'ils assurent la possibilité de transmission à des influences qui se superposent, tout en demeurant invisibles ; qu'ils établissent, en remontant de degrés en degrés, le fonctionnement d'une puissance elle-même invisible ; qu'ils n'ont de signification que si on les envisage à ce point de vue ; qu'en conséquence, ils ont évidemment été constitués pour cela ; et que, par là-même, en raison de la règle qui veut que l'organe ne soit créé que pour l'exécution d'une fonction, ils sont la preuve la plus éclatante de l'existence du Pouvoir occulte.

CE QUI M'A ÉTÉ RÉVÉLÉ DE PLUS MYSTÉRIEUX.

Je parlais tout à l'heure d'un fait de ma vie maçonnique de nature à corroborer ma conjecture en ce qui concerne la Maçonnerie invisible et son recrutement opéré non pas seulement parmi les trente-troisièmes, mais parmi tous ceux qu'on a fait parvenir dans la Maçonnerie des hauts grades, et peut-être même ailleurs. Ce fait est tout au moins très suggestif. Il mérite d'être relaté ici.

Lorsque je fus entré dans le chapitre *la Clémentine Amitié*, on m'en bombardait tout de suite secrétaire. Quel est le titre dont est gratifié le secrétaire d'un chapitre? Je ne me le rappelle pas exactement. L'Orateur y est dénommé Grand Chevalier d'éloquence. J'étais peut-être Grand Chevalier de la plume d'oie. Cela n'a d'ailleurs pas d'importance. Si je note la distinction dont je fus ainsi l'objet, c'est parce qu'il faut voir là un indice que des volontés mystérieuses concouraient à me pousser en toutes circonstances.

Et, en effet, plusieurs frères influents me témoignaient une très grande sympathie. Parmi ceux-là, deux me marquaient leur sentiment d'une façon si particulière que j'avais comme le sentiment qu'ils marchaient sur les brisées l'un de l'autre.

Au bout d'une vingtaine de mois, j'eus avec l'un et avec l'autre de ces deux-là, séparément, mais presque à la même heure, deux entretiens dont je commençai par ne pas comprendre la signification vraie, tant mon esprit était loin de se représenter l'étonnante hiérarchie que je viens d'exposer.

J'avais d'ailleurs deux raisons pour être rétif d'entendement.

La première était que, malgré ce que m'avait dit le F. : Amiable, les secrets du grade de rose-croix m'apparaissaient comme tout aussi ridicules que ceux de la Maçonnerie bleue. Je m'en impatientai tout d'abord.

— Attendez ! me répondit le F. : Amiable. Le grade de rose-croix représente « la période religieuse de l'humanité ». La signification de ce symbolisme vous sera bientôt révélée.

« Vous sera bientôt révélée ! » Toujours le même procédé. Demain, on rase gratis.

La seconde raison pour laquelle je n'attachais plus autant d'importance à ce que me disaient mes supérieurs dans la hiérarchie des grades, c'est que ma bonne foi avait, depuis longtemps déjà, commencé de secouer ma raison endormie par les philtres maçonniques. Je m'inquiétais de plus en plus des contradictions que je voyais entre les prescriptions des règlements et l'interprétation qui leur était donnée. Je résistais chaque jour davantage aux suggestions qui m'avaient d'abord dominé. Je distinguais toutefois, ainsi que je l'ai dit, entre les politiciens francs-maçons et la Maçonnerie. Je n'accusais encore que les premiers de ce que je considérais comme une déviation apportée par eux aux vrais principes maçonniques. Je ne comprenais pas alors qu'ils n'étaient que des instruments auxquels commandaient d'invisibles chefs de chœurs. Il arriva que je me mis en tête de contrebalancer l'influence de ces politiciens par des

prédications en loge qui tendaient à ramener mes frères et à me ramener moi-même à ce que je croyais être la vraie doctrine maçonnique : la tolérance, la fraternité, le respect de toute conviction religieuse, l'abandon des discussions politiques, etc. Pour donner plus de force à mes appels, j'allais fouiller dans les bibliothèques maçonniques. J'y trouvais des discours que prononçaient en loge, trente, quarante, cinquante ans plus tôt, les maçons les plus qualifiés, et j'en prenais texte pour entraîner mes frères dans le courant d'idées où je m'avançais de plus en plus. C'était donc au nom de la Maçonnerie que je combattais les francs-maçons politiciens. Je donnais ainsi aux observateurs mystérieux dont l'attention était tournée vers moi l'impression que j'étais toujours un maçon aussi zélé, travailleur, désireux de marcher dans les vraies voies maçonniques, s'instruisant pour y parvenir, alors que la plupart des autres ne se souciaient en rien du passé de la Maçonnerie. Ils en concluaient que si je m'opposais à la marche et aux évolutions dont j'ignorais la vraie raison, c'était par fidélité à ce qu'on m'avait dit être le principe de notre institution. Je ne passais évidemment pas à l'ennemi ; car rien dans ma manière d'envisager les questions de doctrine n'indiquait un retour au catholicisme. Je me méprenais simplement, pensaient-ils, sur le but de la Maçonnerie. Mais le caractère nébuleux du religiosisme pratiqué dans les ateliers de rose-croix devait, selon eux, être pour quelque chose dans ma fausse appréciation. Il fallait donc me tirer de mon erreur et m'en révéler davantage. Si on ne le faisait pas, ma fidélité à ce que je

croyais être l'esprit vrai de la Maçonnerie pouvait finir par créer une gêne.

C'est alors que des ouvertures me furent faites en vue d'une future augmentation de salaire, c'est-à-dire en vue de l'initiation au grade de kadosch.

En même temps, les deux francs-maçons qui semblaient s'occuper de moi d'une façon si particulière m'entr'ouvrirent aussi certaines portes mystérieuses que j'ai regretté plus d'une fois depuis de n'avoir pas franchies, pour en savoir davantage. Malheureusement, — qui sait ? peut-être faudrait-il dire heureusement, — ils me parlèrent trop tard. Je m'étais persuadé que je ne pouvais rien contre le courant existant dès cette époque dans la Franc-Maçonnerie, déjà maîtresse du gouvernement et ivre de puissance. La France semblait se lancer tout entière dans le mouvement de révolte inconsciente que fut le boulangisme contre un despotisme qu'on sentait déjà être celui de l'infamie. Mes sentiments s'en trouvaient exaltés. Mon parti était pris et j'étais résolu à combattre la Maçonnerie bien que je n'en eusse encore absolument rien dit à personne, lorsque mes deux « surveillants » se livrèrent sur moi à la dernière tentative d'embrigadement dont je devais être l'objet.

J'ai déjà raconté la conversation que j'eus alors avec le second. Voici celle que j'eus avec le premier.

Il m'avait convié à un rendez-vous « pour communication extrêmement grave », disait-il. C'était à peu près la formule dont s'était déjà servi le F. : Amiable, deux ans plus tôt.

Lorsque nous nous trouvâmes en présence, il commença par me demander le secret sur l'entretien qu'il désirait avoir avec moi. Je le lui promis, ne réfléchissant pas plus que je ne l'avais fait en entrant dans la Maçonnerie au danger qu'il peut y avoir à promettre le secret, avant de savoir sur quoi porte ce secret. C'était évidemment une faute que je commettais. Mais j'étais habitué à ce qu'on considérât comme secrètes tant de choses qui n'en valent pas la peine ! Bien qu'ayant cette excuse, j'ai pourtant conservé longtemps comme un remords le souvenir de cette faute, parce qu'elle fut répétée et aggravée lorsque, quelques heures plus tard à peine, eut lieu le second entretien sur le même sujet. Je me reprochai durant bien des années de n'avoir pas arrêté mon second interlocuteur dès le début de l'entretien, alors que j'étais averti, par ce qui venait de m'arriver, que sa communication pouvait avoir une gravité exceptionnelle. C'est à un pur sentiment de curiosité, je l'avoue, que j'obéis en cette seconde circonstance.

Mon interlocuteur commença ainsi :

« — Vous vous rendez compte de la puissance dont dispose la Franc-Maçonnerie. Nous pouvons dire que nous tenons la France. Ce n'est pas parce que nous sommes le nombre, puisqu'il n'y a que vingt-cinq mille francs-maçons en ce pays (c'était en 1889). Ce n'est pas non plus parce que nous sommes l'intelligence, car vous êtes à même de mesurer la médiocrité intellectuelle de la plupart de ces vingt-cinq mille francs-maçons. Nous tenons la France parce que nous sommes organisés et les seuls organisés. Mais,

surtout, nous tenons la France parce que nous avons un but ; qu'on ignore quel est ce but ; que, comme on l'ignore, on ne saurait y faire obstacle ; et qu'enfin, comme on n'y fait pas obstacle, le chemin est large ouvert devant nous. C'est logique, n'est-ce pas ?

— Absolument.

— Bien. Mais que diriez-vous d'une association qui, au lieu de se composer de vingt-cinq mille nullités comme la Franc-Maçonnerie, se composerait, si vous voulez, de mille individus seulement ; mais de mille individus qui seraient recrutés de la façon que je vais vous dire. Jamais on n'en accepterait un seul sans l'avoir étudié, observé, éprouvé, non pas seulement pendant des semaines, non pas seulement pendant des mois, mais pendant des années, et à son insu ; sans lui avoir suscité des obstacles et créé des difficultés de toute nature, d'ordre moral, d'ordre intellectuel et même d'ordre matériel et financier, en faisant en sorte qu'il ne puisse se douter d'où lui viennent ces obstacles et ces difficultés. Ceux qui seraient ainsi éprouvés, ne sachant pas qu'ils le sont, développeraient librement et naturellement toutes les qualités d'habileté, de ténacité, d'intelligence et d'énergie dont ils sont susceptibles. On pourrait donc apprécier leur valeur en toute certitude ; et le jour où on déciderait que, parmi tous ceux qui sont ainsi maintenus en état d'observation, il s'en trouve un digne d'être reçu parmi les mille, on serait bien sûr qu'il n'aurait, pour ainsi dire, avec ces mille, qu'un bras, qu'une tête et qu'un cœur. Vous faites-vous une idée de la puissance dont disposerait une pareille association ?... »

Au ton dont avait parlé mon interlocuteur, aux vues qu'il m'ouvrait, j'avais changé de visage. Il attendait ma réponse en me regardant fixement, avec un air de supériorité qui lui venait de ce qu'il savait et de tout ce que j'ignorais, sous lequel je me sentis un moment comme écrasé.

« — Une association qui serait ainsi sélectionnée, murmurai-je en me parlant à moi-même plutôt qu'en lui répondant, mais elle ferait tout ce qu'elle voudrait. Elle posséderait le monde si cela lui faisait plaisir. »

Celui qui me parlait me demanda de nouveau le secret sur la grave communication que, disait-il, il lui restait à me faire.

Par un dernier reste d'habitude résultant de l'éducation maçonnique, je promis encore.

« — Eh bien ! me répondit-il, en échange de cette promesse, F. Copin, je suis autorisé à vous faire connaître que l'association dont je viens de vous parler existe, et, de plus, je suis également autorisé à vous y faire pénétrer...

— Arrêtez, m'écriai-je... »

Puis, je me tus, réfléchissant. Je viens de le dire, j'étais résolu à livrer bataille à la Franc-Maçonnerie. Je ne pouvais combattre utilement qu'en manquant à ma promesse de garder le secret des faits et gestes maçonniques. Je savais quelle lutte j'avais à subir pour échapper à l'obsession, savamment mise en moi, de « la loi du silence ». Et, pourtant, il n'était jusqu'alors question que des misérables secrets d'une soi-disant association de bienfaisance et

de fraternité. Maintenant, il s'agissait évidemment de tout autre chose. Je ne savais quoi. Mais lorsque je le saurais, aurais-je la force de trahir les nouveaux secrets qui me seraient confiés? M'en laisserait-on même les moyens? Dans quel engrenage allais-je mettre le pied, moi qui étais précisément en train de mesurer la force de broiement de l'organisme maçonnique, si misérable, si ridicule, si grotesque en apparence, moi qui savais par quels scrupules j'étais bouleversé au moment d'engager la lutte que ma conscience m'imposait comme un devoir?

« — Oui, arrêtez, continuai-je après un instant. Vous m'avez toujours témoigné de l'amitié; c'est cette amitié qui vous trompe évidemment. Je regrette d'autant plus votre erreur. Je vous aurais prévenu plus tôt si j'avais pu prévoir la gravité de votre communication. On en fait tant en Maçonnerie pour lesquelles on exige le secret absolu et qui ne signifient absolument rien! Je ne pouvais donc prévoir où vous alliez en venir. Et puis j'étais si loin de songer à vous révéler ainsi, face à face, ce que vous m'obligez à vous dire. Vous me croyez un parfait franc-maçon. Eh bien! sachez que je m'apprête à quitter la Franc-Maçonnerie et à lui faire la guerre. Vous m'avez demandé le secret! Je ne sais si je le garderai, ce secret, même après vous l'avoir promis. Je ne le révélerai pas à la légère, voilà tout. Mais ce n'est pas avec une conscience maçonnique que je jugerai de l'opportunité de la révélation; ce sera avec une conscience française. Ce que cette conscience-là m'ordonnera, je le ferai. Maintenant, continuez, si vous voulez. »

Ce fut son tour d'être atterré. Puis un regard qui me parut chargé de haine prit instantanément la place du regard ami qu'il avait toujours eu pour moi. Il fit effort pour contenir je ne sais quelle explosion de sentiments ou de menaces. Il se borna à me dire en se levant :

« — Malgré vos dernières paroles, je crois devoir vous rappeler que vous m'avez promis le secret : Vous êtes lié ! Vous êtes lié ! »

Il n'usait pas de menace, et c'était sans doute parce qu'il me connaissait assez pour savoir qu'il n'eût fait que surexciter par là mon esprit de résistance. Mais il me répétait : « Vous êtes lié ! Vous êtes lié ! » C'était encore sur la suggestion, sur la religion du secret qu'il comptait. Le secret ! C'est là ce qui le préoccupait avant tout à cette heure grave. Le secret ! c'est-à-dire, nous le savons maintenant, le mensonge, la fausse apparence destinée à masquer les redoutables réalités !

Je n'ai jamais revu celui qui m'avait ainsi parlé ; et il est mort depuis. Continua-t-il à m'observer ? J'ai su qu'il avait eu des déboires dans la Franc-Maçonnerie. Est-ce à cause de sa méprise en ce qui me concerne ? En informa-t-il ses frères ? Dans quelle mesure le fit-il ? Autant de choses que j'ignore.

Quoi qu'il en soit, nous devons retenir de ce fait les enseignements qu'il comporte.

Tout d'abord, je n'étais que rose-croix lorsque me fut faite l'ouverture que je viens de raconter. S'agissait-il de l'augmentation de salaire ordinaire, c'est-à-dire de mon entrée dans la société des chevaliers ka-

dosch? Evidemment non, puisque d'autres propositions m'étaient faites à la même époque ayant trait à mon admission à ce grade. Or, le langage qui m'était tenu en cette circonstance ne ressemblait nullement à celui que je viens de rapporter. Et puis, le grade de kadosch est connu de tous les francs-maçons qui ne sont plus des apprentis. S'il ne s'était agi que de cela, mon interlocuteur n'aurait pas été si bouleversé lorsque je lui fis brusquement ma confession. Il ne m'eût pas répété, comme il le faisait : « Vous êtes lié ! Vous êtes lié ! »

C'est ce qui me donne lieu de penser qu'en cette dernière circonstance, il ne pouvait être question que de mon entrée dans l'une ou l'autre des sociétés souchées sur la Maçonnerie que nous connaissons, je veux dire dans la Maçonnerie invisible, secrète, celle-là, non seulement quant au but, mais aussi quant à ses membres et à son existence même ; qui contient les organes essentiels de ce dont les ateliers maçonniques connus ne sont que les bras et les jambes ; qui ne pourrait d'ailleurs exister si ces maçonneries inférieures n'existaient pas, si elle ne pouvait y faire ses choix, après des années de stages et d'observations, après des épreuves multipliées, insoupçonnées de ceux qui en sont l'objet.

Les deux personnages dont je viens de parler circulaient constamment dans la Maçonnerie visible. On les rencontrait partout. On ne se doutait pas qu'ils y coudoyaient d'autres membres des mêmes groupes inconnus, qu'il y avait entente secrète entre eux en vue d'un but ignoré. Tous ensemble, ils portaient

dans les ateliers des hauts et bas grades les inspirations qu'ils recevaient d'ailleurs. Ils surveillaient les francs-maçons qu'ils y rencontraient. Ils se communiquaient les observations qu'ils faisaient sur ceux-ci. Ils se partageaient une triple besogne : celle d'espions, d'officiers recruteurs, et de transmetteurs des volontés de la puissance mystérieuse dont nous venons de voir l'action se manifester à tous les degrés de la Maçonnerie. Et, comme personne ne se doutait de cela, aucune entrave n'était mise à leur action.

Le groupe dans lequel ils voulaient me faire pénétrer était peut-être encore très loin du sommet. Pourquoi m'y entraînaient-ils?— Parce qu'ils avaient eu le loisir de s'assurer à mon insu que je possédais les aptitudes spéciales que nécessitait le service du Pouvoir occulte dans ce compartiment. Jusqu'où ceux-là ou d'autres m'auraient-ils fait monter?— Jusqu'au point qu'on aurait jugé imprudent de me faire dépasser. Quels sont ceux qu'on aurait fait monter plus haut?— Ceux-là qu'on eût jugés plus aptes que moi.

Il est facile de comprendre qu'avec un pareil système, une société composée de nullités en bas puisse néanmoins disposer d'une force considérable, parce que chacun y est mis à sa vraie place. Chez les adversaires de la Maçonnerie, ce sont souvent les moins dignes qui occupent les premières places. Dans l'organisation du Pouvoir occulte, ceux-là seuls sont tirés en haut, qui présentent avec une valeur éprouvée les aptitudes nécessaires pour remplir le rôle qui leur est dévolu.

On m'objectera peut-être que j'ai pu me tromper

sur la signification de l'incident que je viens de rapporter, qu'en réalité il ne s'agissait que de mon entrée dans un atelier de kadosch, que, parmi ceux qui étaient chargés de s'assurer de mes aptitudes, les uns m'auscultaient d'une façon, les autres de l'autre.

Je répondrai que, moi, qui fus acteur, qui ai vu et entendu, j'ai vingt raisons pour une d'être persuadé du contraire. Mais encore, soit ! Je veux bien admettre que je me sois trompé.

Aussi bien, n'est-ce pas ce fait qui m'a servi à établir ma thèse. Je le considère simplement comme corroborant les déductions logiques auxquelles nous a entraîné l'examen de l'organisation générale maçonnique. Tel qu'il m'est apparu et qu'il serait apparu à tout autre qu'à moi, il est dans la logique générale du système que nous avons étudié.

J'en dirai autant, à propos d'une autre circonstance qui m'a permis, il y a quelques années, de toucher du doigt la preuve que certaines sociétés maçonniques existent, qui sont sataniques, non pas en ce sens que le diable vient en présider les réunions, comme le prétendait ce fumiste de Léo Taxil, mais en ce que leurs initiés professent le culte de Lucifer. Ils adorent celui-ci comme étant le vrai Dieu, et ils sont animés d'une haine implacable contre le Dieu chrétien qu'ils déclarent être un imposteur. Ils ont une formule qui résume leur état d'esprit ; ce n'est plus *A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers*, comme dans les deux Maçonneries inférieures ; c'est : G. : E. : A. : A. : L. : H. : H. : H. : A. : D. : M. : M. : M. : ce qui veut dire :

Gloire et amour à Lucifer ! Haine ! haine ! haine ! au Dieu maudit ! maudit ! maudit !

Il est professé dans ces sociétés que tout ce que le Dieu chrétien ordonne est désagréable à Lucifer ; que tout ce qu'il défend est au contraire agréable à Lucifer ; qu'en conséquence il faut faire tout ce que le Dieu chrétien défend, et qu'il faut se garder comme du feu de tout ce qu'il ordonne. Je répète que de tout cela, j'ai eu la preuve entre les mains. J'ai lu et étudié des centaines de documents relatifs à l'une de ces sociétés, documents qu'il ne m'est pas permis de publier et qui émanent des membres, hommes et femmes, du groupement en question. J'ai pu constater que cette association est une véritable école de luxure qui dépasse tout ce qu'on peut rêver (cela fait, paraît-il, plaisir à Lucifer), que l'assassinat y est aussi pratiqué, toujours parce qu'il est désagréable au Dieu chrétien et par conséquent agréable à Lucifer... Tout le reste à l'avenant.

En compulsant les documents où je trouvais la preuve de ce que je viens de dire, je me rappelais une certaine légende que j'ai rencontrée dans l'un des rituels maçonniques.

D'après cette légende, les Francs-Maçons descendraient tous d'Hiram, constructeur du Temple de Salomon, et de Balkis, la reine de Saba. Ceux-ci, à leur tour, seraient tous deux descendants de Caïn, lequel, au lieu d'être le fils d'Adam et d'Eve, comme on nous l'avait fait croire jusqu'ici, serait le fils d'Eve et d'Eblis, l'ange de la lumière, — Eblis, l'ange de la lumière, c'est-à-dire Lucifer, père de tous les francs-

maçons ! J'avais trouvé cette mythologie simplement idiote, aussi incompréhensible que tout le reste du symbolisme.

Et voici que l'association qui m'était révélée me fournissait une sorte d'adaptation pratique de cette légende ! Et cette adaptation tendait à la déformation morale des individus, de même que les exercices de puérilité tendent à leur déformation intellectuelle ! Comme membres de cette association, — ils étaient très peu nombreux, — j'ai vu une forte proportion de juifs, et... l'un de nos tyranneaux politiques. Je le répète : j'ai eu entre les mains les preuves de tout cela. Mais ce n'est encore là qu'un fait. Aussi, je ne lui attribue d'autre valeur que celle-ci : il donne un sens pratique à une légende maçonnique qui m'avait paru sans rime ni raison ; il transporte cette légende dans le domaine des faits ; et, en même temps, il corrobore les déductions auxquelles nous conduit la logique du système que nous venons d'étudier. Ce n'est que cela si l'on veut ; mais c'est cela.

Nous pouvons donc ne pas tenir compte des deux faits dont il vient d'être question ; nous pouvons même écarter la conjecture relative à la Maçonnerie invisible : les déductions dont nous parlons n'en demeureront pas moins appuyées sur des données positives et sur des ensembles d'observations absolument précises, certaines et coordonnées.

CONCLUSION.

Ces observations nous permettent d'affirmer les conclusions suivantes, en résumant notre thèse.

D'abord, la Franc-Maçonnerie est une société secrète, bien qu'elle s'en défende énergiquement ; une société secrète du type le plus dangereux, cachant non son existence, mais son but, qu'elle dissimule sous une extraordinaire complication d'organisation ; société secrète ayant le mensonge pour base, la ruse, l'hypocrisie et la fourberie pour procédés.

Cette société secrète est toute puissante en France ; et cela suffit à établir qu'elle dispose d'une force considérable. De plus, elle est séculaire et universelle, ce qui prouve que les éléments de cette force sont inhérents à sa nature. Or, on ne rencontre ces éléments dans rien de ce qu'elle nous montre ; car elle n'est supérieure ni par son recrutement, ni par ses chefs apparents, ni par l'organisation qu'elle laisse voir. Il faut pourtant que les éléments de sa force se trouvent quelque part. Où et comment les découvrir ? Puisque la Maçonnerie ment, ce n'est pas à elle qu'il faut demander de nous renseigner ; c'est au raisonnement.

En procédant suivant cette méthode, nous avons établi que la Franc-Maçonnerie, société séculaire et universelle, a eu évidemment un fondateur et que, comme successeur de ce fondateur, il existe nécessairement une Puissance directrice permanente. On ne voit pas cette Puissance ; elle est donc occulte.

Voilà la conclusion qui s'impose.

Mais pour que cette conclusion soit acceptée en toute certitude, il faut qu'elle soit corroborée par les faits ; autrement dit : il faut découvrir les moyens que possède le Pouvoir occulte de faire exécuter ses volontés, tout en demeurant invisible. Si les déductions que nous venons de formuler sont exactes, la Maçonnerie doit avoir été construite sur un type absolument spécial, permettant la transmission d'inspirations émanant d'une autorité qui parvient à rester invisible. Nous avons constaté tout d'abord que toutes les apparences sont contraires à une semblable hypothèse. Mais, en y regardant de plus près, nous avons établi que ces apparences n'étaient que des mensonges ; que ces mensonges étaient combinés avec une habileté supérieure, et avec plus de perfidie encore que d'habileté, pour dissimuler une réalité toute différente ; que l'organisation secrète cachée sous l'organisation apparente avait nécessité un travail de réflexion et d'adaptation prodigieux ; et qu'en fin de compte, elle tendait directement et uniquement à assurer, grâce à des sociétés secrètes étagées les unes au-dessus des autres, cette transmission d'une volonté invisible qui semble au premier abord irréalisable.

Nous possédons ainsi toutes sortes de preuves de l'existence du Pouvoir occulte : preuves abstraites ; preuves par l'existence de l'organisme, c'est-à-dire par les faits ; et enfin preuves par la volonté de tromper, — cette volonté ne pouvant être que le fait de celui à qui profite la fourberie.

Puisque l'organisme qui assure la direction occulte

existe, avons-nous dit, cette direction existe aussi. Et puisque cet organisme est universel, la direction est elle-même universelle, ce qui implique que la Puissance secrète qui la détient a des moyens d'action qui, comme ses plans, embrassent le monde entier.

Voilà la vérité désormais indestructible. « Le chef d'orchestre invisible » dont parlait Liebknecht est bien une réalité. De cette réalité, Liebknecht avait la perception : nous en tenons la preuve.

Comment le Pouvoir occulte est-il construit? C'est évidemment d'après la logique générale du système. Ce ne saurait être un homme. C'est un groupe d'hommes. Ainsi seulement peut être assurée la perpétuité de l'œuvre. Ceux qui font partie de ce groupe y sont pour la vie. Le contraire serait inadmissible. On ne saurait, nous l'avons dit, retirer l'initiation, c'est-à-dire la connaissance, à qui l'a reçue. L'existence de l'un des membres de ce groupe chef semble-t-elle, pour une raison ou pour une autre, trop longue à l'ensemble? Tout ce que ses collègues peuvent faire, c'est de la raccourcir. Nubius, le chef de la Haute Vente, en pleine possession de la plus brillante intelligence, devint subitement gâteux, lorsqu'on n'eut plus besoin de lui, lorsque, par conséquent, il devenait gênant. La chimie offre tant de ressources !...

Qui peut arriver à faire partie de ce groupe chef? Ceux-là qui, remplissant tout d'abord une condition spéciale dont nous nous rendrons compte plus tard, sont choisis par ceux qui y sont parvenus avant eux. Et c'est ce qui explique la continuité de vues révélée par l'œuvre maçonnique depuis deux siècles. Ceux-là

seuls sont appelés qui, après les sélections multipliées dont ils ont été l'objet, présentent toute garantie qu'ils seront, envers et contre tout, fidèles à l'idée qui est le pivot de toute l'immense machine et qui sert d'âme à cette extraordinaire création.

Ce groupe chef est la clef de voûte en l'absence de laquelle l'édifice ne se maintiendrait pas debout. C'est parce qu'il existe, que la Maçonnerie existe. Grâce à l'organisme que nous avons dépeint, il a dans la main toutes les maçonneries visibles et invisibles. Il exerce son influence à chaque degré. Plus ces degrés sont élevés, plus il peut compter sur la fidélité des initiés qui y sont arrivés, puisque ce n'est qu'à cause de leur fanatisme éprouvé qu'il les a choisis. Ils servent donc avec passion les volontés du Pouvoir occulte, tout au moins celles dont la connaissance leur est donnée. Ils sont d'ailleurs incessamment surveillés les uns par les autres, tous ayant le plus immense intérêt à ce qu'aucun ne trahisse. Et c'est ce qui explique que les secrets soient si bien gardés, alors que, pourtant, la plus complète absence de scrupule préside au choix des moyens. Au besoin, la mort clôt les lèvres que les conjurés soupçonneraient capables de ne pas demeurer éternellement muettes.

Des sphères supérieures, les volontés du Pouvoir occulte descendent dans les inférieures, les secrets devenant de moins en moins importants, à mesure qu'on approche des dernières catégories. Chaque étage a sa fonction. La Maçonnerie de chaque pays a son rôle. Et l'inconscience, en même temps que l'inconnaisance des initiés, est d'autant plus grande que ceux-ci

sont plus bas sur l'échelle des grades, si bien que les apprentis, les compagnons, les maîtres et même un grand nombre des hauts gradés ne savent de l'organisation générale, de ce à quoi et de ceux au profit de qui ils travaillent, que ce que savent des plans d'un général, les mulets qui traînent l'artillerie de son armée.

Conception étonnante, certes ! Étonnante et gigantesque ! Mais c'est la seule qui explique l'existence d'une Franc-Maçonnerie elle-même. gigantesque, séculaire et universelle, présentant les superpositions que nous avons montrées, superpositions visibles seulement à la base, c'est vrai, mais n'y pouvant exister que parce qu'elles se poursuivent jusqu'à un sommet.

Conception étonnante et gigantesque ! c'est entendu. Mais il s'agit de savoir si, dans le monde, on ne rencontre pas certains êtres qui sont capables de ces sortes de créations qui nous semblent, à nous, si démesurées.

Une œuvre qui serait impossible à un homme ou à quelques hommes venus de ci ou de là, rassemblés par le hasard, peut n'être pas au-dessus des forces d'une race. Et, parmi les races, s'il y en a qui sont géantes par la force, d'autres sont prodigieuses d'astuce...

Il va de soi qu'une œuvre comme celle que nous avons étudiée ne saurait être celle d'un homme, ni de quelques hommes étrangers les uns aux autres qui se seraient un jour rencontrés. Sa continuité, plus encore que son immensité, révèle cette perma-

nence d'efforts dont sont seules capables les races que rend indestructibles leur indestructible fidélité à la foi des aïeux.

Le Pouvoir occulte est donc constitué par les représentants d'une race et d'une religion.

TROISIÈME PARTIE

**Caractère de l'œuvre de destruction accomplie
par le Pouvoir occulte en France.**

CHAPITRE IX

La Révolution a été faite par le Pouvoir occulte.

**POURQUOI LES HISTORIENS
N'ONT PAS PARLÉ DE L'ACTION POLITIQUE EXERCÉE
PAR LA
FRANC-MAÇONNERIE DEPUIS CENT VINGT ANS.**

Nous avons prouvé que la Franc-Maçonnerie est actuellement maîtresse de la France, et qu'en conséquence c'est au Pouvoir occulte que remonte la responsabilité de la politique de haine, de fanatisme et d'abaissement matériel et moral que nous subissons.

Il convient maintenant de rechercher si ce même Pouvoir occulte n'a pas d'autres comptes à nous rendre. Voici bientôt deux cents ans que les loges fonctionnent en Europe. Il serait bien extraordinaire que

nous ayons, pour la première fois, maille à partir avec la Franc-Maçonnerie, c'est-à-dire avec le Pouvoir occulte dont cette association n'est que l'instrument. Il serait extraordinaire également, la Franc-Maçonnerie étant internationale, qu'elle n'ait jamais agi que chez nous.

Précisément, depuis qu'elle existe sous sa forme actuelle, la France a été bouleversée par des crises incessantes, et l'Europe a subi le contre-coup de ces crises, — sauf jusqu'en ces dernières années la Russie, où la Franc-Maçonnerie n'est pas tolérée. Cette association et le Pouvoir occulte ne sont-ils pour rien dans les bouleversements qui ont précédé les destructions actuelles que nous leur devons ?

Nous répondons : Il existe un rapport étroit entre ces bouleversements et l'action du Pouvoir occulte exercée par l'intermédiaire de la Franc-Maçonnerie.

Toute notre histoire, depuis cent vingt-cinq ans, roule autour de ce fait : la Révolution ! Or, c'est la Franc-Maçonnerie qui a voulu cette Révolution, qu'elle nous donne comme une œuvre de fraternité, comme un effort magnifique tendant à l'émancipation des races humaines, et qui n'est en réalité qu'une tentative aussi perfide que gigantesque en vue de la réalisation des plans secrets du Pouvoir occulte. C'est elle qui l'a préparée. C'est elle qui l'a faite. C'est elle qui l'a étendue à toute l'Europe. C'est elle qui en poursuit l'achèvement, en nous conduisant à des ruines que préparent celles d'aujourd'hui, comme elles-mêmes ont été préparées par celles d'il y a cent vingt ans.

Ainsi s'explique l'apparente incohérence de notre histoire contemporaine qui, envisagée de cette manière, se déroule avec la logique inflexible que nous allons montrer.

C'est la Franc-Maçonnerie, disons-nous, qui a fait la Révolution. On va, sans doute, s'étonner, s'il en est ainsi, que les historiens ne s'en soient pas encore aperçus, qu'ils n'en aient pas soufflé mot.

Que ceux qui seraient disposés à s'étonner veuillent tout d'abord se souvenir que la Franc-Maçonnerie est une société secrète, qu'elle ment constamment pour qu'on ne sache pas ce qu'elle fait, et qu'en conséquence les historiens peuvent avoir été trompés sur son compte.

La manière dont les choses se passent maintenant doit nous faire comprendre le silence de l'histoire sur l'action antérieure du Pouvoir occulte et de la Franc-Maçonnerie. Malgré que rien « ne puisse bouger en France sans la permission de la Franc-Maçonnerie », est-ce qu'on s'occuperait de cette association si un certain nombre d'antimaçons résolus et tenaces n'avaient rassemblé les documents qui établissent l'omnipotence maçonnique et s'ils ne s'acharnaient à les présenter et représenter au public? Et encore, en dépit de l'effort de ces apôtres de l'antimaçonnerie, est-ce qu'un nombre de Français très considérable ne demeure pas convaincu de la complète insignifiance de l'association maçonnique? Quoi d'étonnant, après cela, que la France ignore le passé politique de la Maçonnerie, alors que celle-ci s'est appliquée à faire disparaître toutes les traces de son intervention dans

les affaires de l'Etat, alors qu'elle s'est toujours efforcée de s'effacer derrière des individualités qui obéissaient sans le dire, et souvent sans le savoir, à ses inspirations?

Rappelons qu'au surplus certains auteurs ont bel et bien signalé les méfaits politiques de la Franc-Maçonnerie. Seulement le Pouvoir occulte a organisé la conspiration du silence autour d'eux, tandis qu'au contraire il a fait une propagande et une réclame extrêmement actives en faveur des historiens qui ont écrit selon ses vues secrètes et sans démasquer l'association maçonnique. Il a pu réussir en cela comme en tant d'autres choses, précisément parce que personne ne s'est avisé qu'il agissait, ni même qu'il existait.

C'est ainsi, nous l'avons dit, que l'abbé Barruel dénonçait, dès 1797, la Franc-Maçonnerie comme organisatrice de la Terreur. L'abbé Barruel écrivait les cinq volumes de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme* en s'appuyant sur des documents qui n'ont jamais été sérieusement contestés. Néanmoins, on ne l'a pas entendu. On a refusé de l'étudier, parce que tous ceux qui, consciemment ou inconsciemment, parlent et agissent selon les suggestions maçonniques ont travaillé à répandre l'opinion que l'abbé Barruel était un visionnaire. On a cru ceux-ci sans examiner. Après Barruel, le protestant Eckert est venu à la rescousse ; et, après Eckert, Deschamps et Claudio Janet ont accumulé à leur tour des monceaux de documents pour montrer que l'histoire du XIX^e siècle se déroulait tout entière selon les

plans secrets de la Franc-Maçonnerie. Ce n'est donc pas que le monde profane n'ait pas été averti. Il n'a pas voulu voir, et les historiens non plus.

L'un d'eux pourtant, et non des moins célèbres, a fait exception ; c'est Louis Blanc.

Cet écrivain, bien qu'il soit pénétré de l'esprit révolutionnaire, a publié dans son *Histoire de la Révolution* un très curieux chapitre qu'il a intitulé « les révolutionnaires mystiques », dans lequel il laisse bien voir, lui franc-maçon, mais franc-maçon non complètement discipliné, à quel point il est convaincu de la part prise à la Révolution par la Franc-Maçonnerie. Malheureusement, si Louis Blanc a senti l'action maçonnique et s'il l'a signalée, il n'a pu faire toucher du doigt le comment et le pourquoi de cette action, parce que lui-même n'avait fait qu'entrevoir la vérité. Son chapitre, si impressionnant qu'il soit, semble le rêve d'un imaginaire plutôt que l'appréciation raisonnée d'un historien. C'est, sans doute, à cause de cela que le silence n'a pas été organisé autour des œuvres de cet auteur. Somme toute, le Pouvoir occulte les a jugées plus utiles que nuisibles à sa cause.

Voici comment Louis Blanc s'exprime dans le chapitre dont il s'agit :

AVEU DE LOUIS BLANC.

« Auparavant, il importe d'introduire le lecteur dans la mine que creusaient alors sous les trônes, sous les autels, des révolutionnaires bien autrement profonds et agissants que les encyclopédistes.

« Une association composée d'hommes de tous pays, de toutes religions, de tout rang, liés entre eux par des conventions symboliques, engagés sous la foi du serment à garder d'une manière inviolable le secret de leur existence intérieure, soumis à des épreuves lugubres, s'occupant de fantastiques cérémonies, mais pratiquant d'ailleurs la bienfaisance et se tenant pour égaux, bien que répartis en trois classes : *apprentis*, *compagnons* et *maîtres*, c'est en cela que consiste la Franc-Maçonnerie, mystique institution que les uns rattachent aux anciennes initiations d'Égypte, et que les autres font descendre d'une confrérie d'architectes déjà formée au III^e siècle.

« Or, à la veille de la Révolution française, la Franc-Maçonnerie se trouvait avoir pris un développement immense. Répandue dans l'Europe entière, elle secondait le génie méditatif de l'Allemagne, agitait sourdement la France, et présentait partout l'image d'une société fondée sur des principes contraires à ceux de la société civile.

« Dans les loges maçonniques, en effet, les prétentions de l'orgueil héréditaire étaient proscrites et les privilèges de la naissance écartés. Quand le profane qui voulait être initié entrait dans la chambre appelée *Cabinet de réflexions*, il lisait sur les murs, tendus de noir et couverts d'emblèmes funéraires, cette inscription caractéristique : « Si tu tiens aux distinctions humaines, sors : on n'en connaît pas ici. » Par le discours de l'Orateur, le récipiendaire apprenait que le but de la Franc-Maçonnerie était d'effacer les distinctions de couleur, de rang, de patrie ; d'a-

néantir le fanatisme ; d'extirper les haines nationales ; et c'était là ce qu'on exprimait sous l'allégorie d'un temple immatériel élevé au Grand Architecte de l'Univers par les sages de divers climats, temple auguste dont les colonnes, symboles de force et de sagesse, étaient couronnées des *grenades de l'amitié*. Croire en Dieu était l'unique devoir religieux exigé du récipiendaire. Aussi y avait-il, au-dessus du trône du président de chaque loge ou *Vénérable*, un *delta* rayonnant, au centre duquel était écrit en caractères hébraïques le nom de *Jéhovah*.

« Ainsi, par le seul fait des bases constitutives de son existence, la Franc-Maçonnerie tendait à décrier les institutions et les idées du monde extérieur qui l'enveloppait. Il est vrai que les institutions maçonniques portaient soumission aux lois, observation des formes et des usages admis par la société du dehors, respect aux Souverains. Il est vrai encore que, réunis à table, les maçons buvaient au roi dans les Etats monarchiques et au magistrat suprême dans les Républiques. Mais de semblables réserves, commandées à la prudence d'une association que menaçaient tant de gouvernements ombrageux, ne suffisaient pas pour annuler les influences naturellement révolutionnaires, quoiqu'en général pacifiques, de la Franc-Maçonnerie. Ceux qui en faisaient partie continuaient bien à être, dans la société *profane*, riches ou pauvres, nobles ou plébéiens ; mais au sein des Loges, temples ouverts à la pratique d'une vie supérieure, riches, pauvres, nobles, plébéiens devaient se reconnaître égaux et s'appelaient frères. C'était une dénonciation indi-

recte, réelle pourtant et continue, des iniquités, des misères de l'ordre social, c'était une propagande en action, une prédication vivante.

« D'un autre côté, l'ombre, le mystère, un serment terrible à prononcer, un secret à apprendre pour prix de mainte sinistre épreuve courageusement subie, un secret à garder sous peine d'être voué à l'exécration et à la mort, des signes particuliers auxquels les Frères se reconnaissaient aux deux bouts de la terre, des cérémonies qui se rapportaient à une histoire de meurtre et semblaient couvrir des idées de vengeance, quoi de plus propre à former des conspirateurs?.....

« Le cadre de l'institution s'élargissant, la démocratie courut y prendre place; et, à côté de beaucoup de frères, dont la vie maçonnique ne servait qu'à charmer l'orgueil, à occuper les loisirs ou à mettre en action la bienfaisance, il y eut ceux qui se nourrissaient de pensées actives, ceux que l'esprit des révolutions agitait.

« Bientôt se produisirent des innovations d'un caractère redoutable. Comme les trois grades de la Maçonnerie ordinaire comprenaient un grand nombre d'hommes opposés par état et par principes à tout projet de subversion sociale, les novateurs multiplièrent les degrés de l'échelle mystique à gravir; ils créèrent des arrière-loges réservées aux âmes ardentes; ils instituèrent les hauts grades d'*élu*, de *chevalier du soleil*, de la *stricte observance*, de *kadosch* ou homme régénéré, sanctuaires ténébreux, dont les portes ne s'ouvraient à l'adepte qu'après une longue série d'épreuves, calculées de manière à constater les progrès

de son éducation révolutionnaire, à éprouver la constance de sa foi, à essayer la trempe de son cœur. Là, au milieu d'une foule de pratiques tantôt puérides, tantôt sinistres, rien qui ne se rapportât à des idées d'affranchissement et d'égalité.

« Il ne faut donc pas s'étonner si les francs-maçons inspirèrent une vague terreur aux gouvernements les plus soupçonneux ; s'ils furent anathémisés à Rome par Clément XII, poursuivis en Espagne par l'Inquisition, persécutés à Naples ; si, en France, la Sorbonne les déclara *dignes des peines éternelles*. Et, toutefois, grâce au mécanisme habile de l'institution, la Franc-Maçonnerie trouva dans les princes et les nobles moins d'ennemis que de protecteurs. Il plut à des Souverains, au grand Frédéric, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. *Pourquoi non ? L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement, de la Franc-Maçonnerie, ce qu'on en pouvait montrer sans péril ; et ils n'avaient point à s'en inquiéter, retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs, où le fond des doctrines ne perçait que confusément à travers l'allégorie, et où beaucoup ne voyaient qu'une occasion de divertissement, que des banquets joyeux, que des principes laissés et repris au seuil des loges, que des formules sans application à la vie ordinaire, et, en un mot, qu'une comédie de l'égalité. Mais, en ces matières, la comédie touche au drame ; et il arriva, par une juste et remarquable dispensation de la Providence, que les plus orgueilleux contempteurs du peuple furent amenés à couvrir de leur nom, à servir*

aveuglément de leur influence les entreprises latentes dirigées contre eux-mêmes.

« Cependant, parmi les princes dont nous parlons, il y en eut un envers qui la discrétion ne fut point nécessaire. C'était le duc de Chartres, le futur ami de Danton, ce Philippe-Egalité, si célèbre dans les fastes de la Révolution, à laquelle il devint suspect et qui le tua. Quoique jeune encore et livré aux étourdissements du plaisir, il sentait déjà s'agiter en lui cet esprit d'opposition qui est quelquefois la vertu des branches cadettes, souvent leur crime, toujours leur mobile et leur tourment. La Franc-Maçonnerie l'attira. Elle lui donnait un pouvoir à exercer sans effort ; elle promettait de le conduire, le long de chemins abrités, jusqu'à la domination du forum ; elle lui préparait un trône moins en vue, mais aussi moins vulgaire et moins exposé que celui de Louis XVI ; enfin, à côté du royaume connu, où la fortune avait rejeté sa maison sur le second plan, elle lui formait un empire peuplé de sujets volontaires et gardé par des soldats pensifs. Il accepta donc la grande maîtrise aussitôt qu'elle lui fut offerte ; et l'année suivante (1772) la Franc-Maçonnerie de France, depuis longtemps en proie à d'anarchiques rivalités, se resserra sous une direction centrale et régulière qui s'empessa de détruire l'inamovibilité des Vénérables, constitua l'ordre sur des bases entièrement démocratiques et prit le nom de Grand Orient. Là fut le point central de la correspondance générale des Loges ; là se réunirent et résidèrent les députés des villes que le mouvement occulte embrassait ; de là partirent des ins-

tructions dont un chiffre spécial ou un langage énigmatique ne permettaient pas aux regards ennemis de pénétrer le sens.

« Dès ce moment, la Maçonnerie s'ouvrit, jour par jour, à la plupart des hommes que nous retrouverons au milieu de la mêlée révolutionnaire. »

Voilà ce qu'écrivait un écrivain révolutionnaire et franc-maçon. Ses dernières phrases ne contiennent-elles pas un aveu qui eût dû faire réfléchir? Aveu incomplet, pourtant. Car comment cette association de révolutionnaires « mystiques » avait-elle pu transformer son mysticisme en action? Par quel procédé? Voilà ce que n'expliquait pas Louis Blanc, et ce qui restait d'autant plus difficile à comprendre après lui que l'école où avaient été formés les révolutionnaires dont il parlait n'était pas restée ouverte pendant la tourmente.

En effet, dès le début de la Révolution, les loges avaient été fermées. Ce fait ne constituait-il pas un argument sans réplique pour ceux qui cherchaient à dissimuler la part prise par la Franc-Maçonnerie à l'organisation et à l'accomplissement des orgies révolutionnaires? Si la Franc-Maçonnerie avait fermé ses loges pendant la Révolution, n'est-ce pas la preuve, pouvaient-ils dire, non seulement qu'elle n'a été pour rien dans les crimes commis par cette Révolution, mais qu'au contraire elle en a été effrayée, puisqu'elle s'est cachée dès qu'elle a vu l'esprit qui soufflait? Les apparences leur donnaient en effet raison. Et c'est ainsi que, jusqu'en ces dernières années, Louis Blanc semblait avoir rêvé au moment où il écrivait son

chapitre des *révolutionnaires mystiques*. C'est pour cela également que Barruel, Eckert, Deschamps, Claudio Janet et tant d'autres, avec leur manie d'accumuler les documents pour prouver que la Franc-Maçonnerie était bien l'auteur de la Révolution et de la Terreur, passaient pour des fanatiques ou des fous.

Pour qu'on se rendît compte que le fait de la fermeture des loges ne signifie absolument rien, il eût fallu que fût faite plus tôt l'étude à laquelle nous nous sommes livrés dans les chapitres précédents sur l'organisation des différents compartiments secrets de la Franc-Maçonnerie.

Les loges étaient fermées ; soit. Mais lorsque les loges sont fermées, d'autres ateliers plus mystérieux, plus inconnus peuvent continuer à fonctionner. Cela, nous le savons. Nous l'avons touché du doigt. Louis Blanc lui-même le donne à entendre lorsqu'il écrit ces lignes : « Comme les trois grades de la Maçonnerie ordinaire comprenaient un grand nombre d'hommes opposés par état et par principes à tout projet de subversion sociale, les novateurs multiplièrent les degrés de l'échelle mystique à gravir ; ils créèrent des arrière-loges réservées aux âmes ardentes..., et dont les portes ne s'ouvraient à l'adepte qu'après une longue série d'épreuves, calculées de manière à constater les progrès de son éducation révolutionnaire, à éprouver la constance de sa foi, à essayer la trempe de son cœur..... »

On créait donc des compartiments secrets selon les besoins. Nous avons même vu qu'on les supprime après les avoir créés, lorsqu'on n'a plus à en faire

usage. Ex. : les vingt-cinq grades disparus du Grand Orient, certaines ventes de carbonari, la Haute Vente... Les loges fermées, cela signifie simplement qu'on supprime momentanément une maille de l'immense chaîne qu'on juge dangereux de garder,— dont la suppression pourra d'ailleurs causer des conséquences imprévues qui se sont justement produites et que nous signalerons lorsque l'heure en sera venue. Une telle suppression n'empêche en rien l'intervention constante de la haute Maçonnerie, ou celle de la Maçonnerie invisible et du Pouvoir occulte, dans tous les faits de la Révolution.

Nous verrons, d'ailleurs, plus tard, que la Franc-Maçonnerie est une école de préparation ; qu'elle jette, par fraude et par mensonge, dans les cerveaux de ses adeptes, les hallucinations nécessaires pour que, mis en présence de certaines situations, ils commettent fatalement les actes qu'elle attend d'eux. Nous comprendrons alors encore bien mieux que, même si tous les ateliers maçonniques avaient été fermés, au lieu des loges seulement, la Franc-Maçonnerie et le Pouvoir occulte n'en demeureraient pas moins responsables des fureurs sanglantes de la Révolution. Celui qui placerait un fou furieux sur une locomotive chauffée à toute vapeur dont il aurait préalablement brisé les freins, ne serait-il pas responsable, lui aussi, des accidents qui surviendraient infailliblement ?

Ajoutons enfin que les loges fermées avaient été remplacées par les clubs ; que ceux-ci avaient été ouverts dans toute la France par les francs-maçons échappés de leurs ateliers, et qu'ainsi la Franc-Ma-

çonnerie et le Pouvoir occulte auquel elle obéit pouvaient imprimer partout leur direction sans laisser voir leur main. Nous constaterons au cours de notre étude que la même manœuvre est renouvelée à notre époque et qu'une multitude de « groupes d'action » ont été ainsi créés par les francs-maçons d'aujourd'hui, d'après le mot d'ordre qui leur a été officiellement donné de « ne pas laisser voir en ces créations la main de la Franc-Maçonnerie ».

Il fallait qu'il en fût ainsi dès il y a cent vingt ans, afin qu'on ne pût jamais rendre le Pouvoir occulte, ni même la Maçonnerie, responsables des assassinats révolutionnaires. Grâce à ces précautions, il a été admis pendant tout un siècle et conformément aux suggestions du Pouvoir occulte que la Révolution, pourtant si effroyablement cruelle et sanglante, fut la conséquence d'un sublime élan d'enthousiasme des foules vers les idées de progrès, de justice et de fraternité.

TAINÉ ET L'ANARCHIE SPONTANÉE.
L'AFFAIRE DREYFUS.
SIMILITUDE DES MOYENS D'ACTION.
LES FRANCS-MAÇONS,
LES DOCTRINES ET LES MÉTHODES MAÇONNIQUES
AU POUVOIR
SOUS LA RÉVOLUTION COMME MAINTENANT.

Taine vint enfin. Il sut discerner le travail anarchique que dissimulait ce soi-disant enthousiasme de nos pères pour le pillage et le massacre. Mais Taine ignorait, lui aussi, l'organisation grâce à laquelle une

volonté occulte peut parvenir à tromper toute une nation et à la faire travailler pour lui, alors qu'elle s'imagine travailler pour de grandes idées. En raison de cette ignorance, il fut amené à conclure que l'anarchie qui avait précédé la Révolution était une « anarchie spontanée ».

Nous en serions sans doute encore là si l'affaire Dreyfus ne nous avait montré une anarchie toute pareille à celle d'il y a cent vingt ans ; si, d'autre part, nous n'avions été informés de l'envahissement actuel du gouvernement par les loges ; si nous n'avions pu constater que celles-ci étaient les véritables organisatrices de l'anarchie dont les Juifs avaient besoin pour sauver le prédécesseur d'Ullmo. Or, ces loges, elles existaient avant la Révolution. Pourquoi donc n'auraient-elles pu faire alors ce qu'elles font aujourd'hui ? Justement, Louis Blanc nous dit que la Franc-Maçonnerie s'ouvrit, jour par jour, aux hommes qu'on devait rencontrer plus tard comme acteurs principaux dans le drame révolutionnaire. De leur côté, Barruel, Eckert, Deschamps et Claudio Janet nous prouvent que les doctrines et les méthodes maçonniques étaient au pouvoir pendant la Révolution. Ils nous montrent que les francs-maçons peuplaient les assemblées, de 1789 à 1799, comme ils peuplent aujourd'hui notre Parlement. On comprendra qu'il n'était pas facile d'établir ce dernier point, alors que nous avons tant de difficultés pour prouver la qualité maçonnique des députés, sénateurs, ministres et fonctionnaires d'aujourd'hui. Si ces derniers prennent tant de précautions pour dissimuler leur affi-

liation, ils en prennent davantage encore pour cacher celle de leurs « grands ancêtres ». Nous avons cependant des données certaines sur la plupart de ces derniers. Nous savons que tous ceux qui ont joué un rôle prépondérant, depuis Marat jusqu'à Robespierre et Danton, depuis Mirabeau, Lafayette et Pétion jusqu'à Barras, Saint-Just et Philippe-Egalité, étaient francs-maçons, membres des loges les plus importantes de l'époque.

Barruel, Deschamps et Claudio Janet nous ont appris à quels ateliers la plupart d'entre eux appartenaient. Un écrivain de notre temps, M. Gustave Bord, grand collectionneur de documents relatifs à la Révolution, est venu fortifier encore les certitudes qui nous avaient été fournies par les auteurs précités.

Il faut ajouter à cela que la Franc-Maçonnerie était la seule organisation politique existante comme elle l'a été jusqu'en ces dernières années. Il n'y avait donc qu'elle qui pût préparer et organiser les mouvements inattendus qui se sont produits alors ; les historiens ont cru ces mouvements spontanés, sans remarquer la logique qui les reliait entre eux, comme sont reliés également tous les événements qui se sont produits depuis un quart de siècle, qu'on a crus spontanés eux aussi..., jusqu'au jour où la preuve a été faite qu'ils émanaient tous de l'association secrète maçonnique.

Si les mêmes éléments se retrouvent ainsi à cent vingt ans de distance, il semble presque impossible que le travail que nous voyons s'accomplir sous nos yeux ne soit pas la reproduction exacte de celui dont nos aïeux furent victimes.....

Le doute là-dessus ne peut exister que chez ceux qui se refusent, de parti pris, à reconnaître les vérités les plus éclatantes. Il devient d'ailleurs de plus en plus difficile, attendu que de nouveaux indices sont recueillis tous les jours et viennent ajouter leur force probante à celle des documents sur lesquels s'étaient appuyés jusqu'ici les adversaires de la Franc-Maçonnerie.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LES CAHIERS DE 1789.

Maintenant que dans bien des mondes l'attention est tournée sur la question maçonnique, on commence à chercher et à trouver certains documents qui ont échappé à la destruction et qui ont trait aux agissements de la Franc-Maçonnerie pendant la tourmente révolutionnaire.

Deux écrivains, MM. Augustin Cochin et Charles Charpentier, ont publié en novembre 1904, dans la revue *l'Action Française*, une étude des plus instructives sous ce titre : *La campagne électorale de 1789 en Bourgogne*.

Ce n'est pas sur des documents maçonniques que s'appuient MM. Augustin Cochin et Charles Charpentier ; c'est sur des documents d'archives profanes. Bien loin de procéder comme nous, il semble qu'ils apprécient peu notre méthode. Et cependant leurs conclusions confirment les nôtres. En publiant leur étude, *l'Action française* écrivait : « Au lieu de considérer la Maçonnerie d'abord en elle-même, comme un monstrueux complot, puis de s'efforcer d'introduire

cette colossale machine dans la trame de l'histoire ordinaire, entreprise évidemment impossible, il faut choisir la marche inverse et partir de l'histoire elle-même, étudiée de très près ; au lieu de débiter par les projets régicides de Weishaupt et les crimes des kadosch, s'appliquer à suivre les menées de tel groupe « patriote » dans une ville de province ; au lieu de s'attacher aux documents maçonniques proprement dits, toujours rares et équivoques, partir des documents d'archives ordinaires. En les étudiant de très près, en relevant les noms et les dates, on arrive à « filer » ses gens, à trouver leurs traces dans une série de démarches qui, prises à part, n'ont rien de frappant, mais qui, vues d'ensemble, révèlent un système ingénieux et une entente mystérieuse ; et cette impression devient saisissante, quand on compare les résultats du même travail dans deux provinces différentes et éloignées. »

Et *l'Action Française* ajoutait cette conclusion : « En ce qui concerne la Révolution, on trouve à ses événements une explication naturelle dès qu'on fait passer la Franc-Maçonnerie du roman-feuilleton dans l'histoire et qu'on l'étudie froidement. »

MM. Cochin et Charpentier condamnent donc notre méthode, un peu précipitamment, croyons-nous, et sans réfléchir qu'on ne saurait intéresser une nation à une création aussi étrangement contradictoire qu'est la Franc-Maçonnerie, si on ne parvient pas à donner une forme ou une figure à ce protée, à cet être ondoyant, fuyant, menteur et hypocrite, et si, en même temps, on ne fournit pas une expli-

cation logique de ses variations et de ses mensonges.

Quoi qu'il en soit, au lieu d'adopter notre manière, ils ont recours à d'autres procédés. Il n'en est que plus suggestif de les voir aboutir à des conclusions qui viennent corroborer les nôtres.

Ces deux écrivains ont compulsé les documents des archives municipales et nationales de 1788 et 1789. Ils y ont trouvé les traces innombrables de l'action maçonnique. Par exemple, ils se sont appliqués d'une manière toute spéciale à l'étude de la campagne électorale de 1789 dans la province de Bourgogne ; et voici quel a été le résultat de leur étude. Ils ont constaté que les principales demandes contenues dans les cahiers de cette province avaient été rédigées non par les Etats, non par les corporations de la province, mais par une infime minorité, par un petit groupe composé d'une douzaine de membres médecins, chirurgiens, procureurs et avocats. Non seulement ce groupe rédigeait les propositions, mais il manœuvrait pour les faire accepter successivement par chacune des corporations ; il usait de ruses, de subterfuges pour arriver à ses fins. N'y réussissait-il pas ? il allait jusqu'à falsifier, au besoin, les vœux adoptés.

MM. Cochin et Charpentier nous font toucher cela du doigt dans leur étude.

Ce n'est pas tout ; ils constatent encore que, dans les documents émanant de ce groupe qui fonctionnait en Bourgogne, il est usé d'un jargon que nous connaissons bien maintenant, le jargon maçonnique. Et enfin, pour que rien ne manque à leur démonstration,

nos deux auteurs, étendant leurs recherches, retrouvent les mêmes procédés employés dans d'autres provinces, les mêmes infimes minorités, partout composées d'éléments semblables, agissant partout à la même heure, de la même manière, obéissant par conséquent au même mot d'ordre et parlant ce même jargon si spécial et si reconnaissable, prouvant ainsi que ce mot d'ordre était transmis par la Franc-Maçonnerie. « De telle sorte, écrivent MM. Cochin et Charpentier, qu'il n'y a pas un seul mouvement dit populaire, de 1787 à 1795, celui de la Vendée excepté, qui l'ait été réellement ; que tous ont été décidés, organisés, déterminés dans tous leurs détails par les chefs d'une organisation secrète, agissant partout en même temps et de la même manière, faisant exécuter partout le même mot d'ordre. »

Entre eux et nous se produit donc la curieuse rencontre suivante :

Tandis que nous disons : « En 1793, c'était la Maçonnerie qui était au pouvoir ; nous en avons pour preuve que les francs-maçons peuplaient les bancs de la Convention ; qu'ils étaient au Comité de Salut public ; qu'ils avaient organisé le club des jacobins et les sections ; que c'étaient leurs méthodes et leurs doctrines qui régnaient avec eux ; bref, que les choses étaient exactement ce que nous les voyons aujourd'hui » ; — MM. Cochin et Charpentier disent : « Nous ne voulons pas connaître la colossale machine maçonnique. Nous l'ignorons. Mais en examinant les archives municipales et nationales, nous rencontrons à chaque pas, et partout, et nous pouvons « filer »

une immense organisation qui parle le langage connu pour être le langage maçonnique, qui donne partout ses mots d'ordre, qui prépare, organise et au besoin falsifie tout, suivant la méthode maçonnique. »

Qui ne voit la force dont nos conclusions respectives se trouvent revêtues par le fait d'une pareille rencontre ?

Il n'en est pas moins vrai que, grâce aux précautions prises par la Maçonnerie avant, pendant et après la Révolution, c'est-à-dire grâce à la destruction ou à la subtilisation des documents qui auraient pu établir le vrai caractère et surtout la véritable origine de cette Révolution, nous avons vécu historiquement d'erreur et de mensonge depuis cent ans.

Pour que l'in vraisemblable vérité commençât à nous apparaître, il a fallu que, grâce à un concours de circonstances favorables, l'action politique de la Maçonnerie ait pu être démasquée au moment même où s'exerçait pour la seconde fois la dictature de cette association secrète. Après cela, la Franc-Maçonnerie a beau nier, elle est prise à ses propres pièges. Avertie par ceux qui, les premiers, ont été mis en éveil, la nation n'a qu'à ouvrir les yeux, à regarder ce qui se passe et à constater à quel point l'explication de la Révolution par l'action maçonnique s'adapte exactement aux circonstances.

La preuve par les faits et par les chiffres peut être administrée en ce qui concerne l'action maçonnique actuelle : comme conséquence, les Français sont bien obligés d'admettre une réalité qui leur crève enfin les yeux, quels que soient les prodiges de

perversité qu'accumule la Maçonnerie pour échapper encore une fois à toutes les responsabilités.

Comme conséquence également, il arrive tout naturellement qu'étant ainsi éclairés sur ce qui se passe aujourd'hui, nous devenons plus aptes à comprendre, — en attendant les preuves complémentaires qui viendront plus tard, — ce qui s'est passé il y a cent vingt ans.

Nous commençons à avoir la claire notion que notre histoire a été falsifiée, elle aussi, par la puissance ténébreuse qui met la tache noire de son éternel mensonge sur tout ce qu'elle touche ; et bientôt, il n'y aura plus que les retardataires ou les fanatiques pour croire à l'histoire de notre Révolution, telle que l'ont écrite Michelet et ceux qui ont marché sur ses traces.

Nous n'avons pu donner, pour la clarté de notre démonstration, qu'une analyse rapide de l'étude de MM. Cochin et Charpentier ; nous souhaitons qu'un grand nombre de lecteurs veuillent se mieux rendre compte du rôle joué par la Franc-Maçonnerie pendant la Révolution. A défaut des *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*, de Barruel, de la *Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification* par le protestant allemand Eckert, de l'*Histoire des sociétés secrètes* par Deschamps et Claudio Janet, ouvrages rares maintenant, nous leur conseillerons la lecture du *Problème de l'Heure présente*, ouvrage dans lequel Henri Delassus a résumé ceux écrits par ses devanciers en y ajoutant certains documents. Nous signalerons aussi *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, de Claudio Janet ; *Comment on fabrique l'opinion*, de Maurice

Talmeyr ; *La Franc-Maçonnerie et la Révolution française*, du même ; *La Franc-Maçonnerie et la Terreur*, de Louis Dasté. Nous recommandons enfin aux lecteurs désireux de se rendre compte des découvertes qui sont faites tous les jours sur ce sujet les articles si documentés et si suggestifs publiés chaque semaine dans le journal *La Bastille*, par M. Louis Dasté, sous ce titre : *La Franc-Maçonnerie avant et pendant la Révolution*.

Pour conclure sur ce point, nous nous bornerons à dire :

Il apparaît à tout le monde qu'il serait ridicule de soutenir que ce n'est pas la Franc-Maçonnerie qui est actuellement responsable de tout ce qui se passe, alors que les idées maçonniques, le programme maçonnique, les méthodes maçonniques et les francs-maçons eux-mêmes sont au pouvoir. Puisqu'en 1793, les idées maçonniques, le programme maçonnique, les méthodes maçonniques et les francs-maçons étaient aussi au pouvoir, il serait tout aussi ridicule de prétendre que la Franc-Maçonnerie n'est pas responsable de ce qui s'est fait alors.

CHAPITRE X

Direction dans laquelle agit le Pouvoir occulte pendant la Révolution.

LA FRANC-MAÇONNERIE ORGANISATRICE DES PROCÉDÉS DE TERREUR DÈS LE DÉBUT DE LA RÉVOLUTION. DEUX TÉMOIGNAGES.

Une foule de documents officiels prouvent que les francs-maçons de la Restauration, qui obéissaient évidemment, en cela comme en tout, aux suggestions reçues par les voies ordinaires, commencèrent par renier la Révolution. Puis ils cessèrent d'en parler, ou ils ne le firent qu'avec une extrême prudence et de façon plus ou moins indirecte. En 1848, la Franc-Maçonnerie fit un pas en avant. Elle créa une légende autour de ce qu'on appela « les immortels principes de 89 ». On chercha à les isoler des massacres de 1792, 1793 et 1794, simples accidents, disait-on, dus aux hasards, aux heurts naturels des choses et des événements. On oublia ensuite les tueries, systématiquement et de parti pris, pour ne jamais parler que des « immortels principes ». On parvint ainsi à déshabiller la Révolution, à lui ôter le vêtement qu'elle avait ensanglanté et à le remplacer par une robe toute

blanche, idéale et vaporeuse, d'une admirable pureté. On montra Marianne sublime et le front dans la nue.

Lorsque, grâce à ce maquillage, ils lui eurent ramené les sympathies populaires, les francs-maçons osèrent se réclamer de la Révolution, tout en ayant soin de ne jamais parler que de celle de 89. Entraînés par les nécessités accidentelles de leur politique, quelques-uns se sont risqués récemment à proclamer la théorie dite du Bloc, celle qui interdit, au contraire, qu'on distraie une part quelconque de la Révolution, et qui affirme, en s'appuyant sur le travail de falsification de certains historiens, que tout y est admirable et digne à jamais de l'adoration de l'humanité, les assassinats comme le reste. C'est une sorte de religion.

On s'explique sans peine les évolutions qui eurent lieu au temps de la Restauration. Mais depuis longtemps le culte de l'idée révolutionnaire a été créé. La Franc-Maçonnerie et le Pouvoir occulte auraient eu tout intérêt, semble-t-il, à ne pas reculer si longtemps devant l'aveu d'une paternité qu'ils devraient considérer comme si glorieuse pour eux. Quelle est donc l'explication de leurs manœuvres?

Le fait est compréhensible pour le Pouvoir occulte qui ne veut, qui ne peut paraître nulle part jusqu'à ce que l'œuvre dont il poursuit la réalisation soit accomplie.

Quant à la Franc-Maçonnerie, elle a deux raisons pour dissimuler son action.

La première est que, précisément parce que cette Révolution n'est qu'un commencement, dans la pensée du Pouvoir occulte, il importe que l'action ma-

çonique soit, elle aussi, dissimulée autant que possible, jusqu'à ce que, comme il est dit dans le jargon symbolique des loges, « le grand œuvre » soit achevé. Si la Révolution put se faire, c'est, en effet, parce que la nation n'a pas connu les projets de ceux qui la menaient. Il importe qu'elle demeure dans la même ignorance pour que l'œuvre commencée soit parachevée.

Elle ne connaissait ni leurs projets, ni eux-mêmes, en tant que constituant une organisation politique. Nous avons à cet égard un témoignage curieux de Mirabeau, rapporté par Marmontel.

« Avons-nous à craindre, disait le F. : Mirabeau, d'après les mémoires de Marmontel, propagateur, lui aussi, des idées maçonniques, avons-nous à craindre l'opposition de la grande partie de la nation, *qui ne connaît pas nos projets* et qui ne serait pas disposée à nous prêter son concours ? Sans doute, dans ses foyers, à ses comptoirs, à ses bureaux, à ses ateliers d'industrie, la plupart de ces citoyens casaniers trouveront peut-être hardis des projets qui pourraient troubler leur repos et leurs jouissances. Mais, s'ils les désapprouvent, ce ne sera que timidement et sans bruit. Du reste, la nation sait-elle ce qu'elle veut ? *On lui fera vouloir et on lui fera dire ce qu'elle n'a jamais pensé*. Si elle en doute, on lui répondra comme Crispin au légataire : C'est votre léthargie. *La nation est un grand troupeau qui ne songe qu'à paître, et qu'avec de bons chiens les bergers mènent à leur gré.* »

Voilà un langage qui, s'il était plus connu, pourrait donner quelque méfiance au peuple sur les véritables intentions de ceux qui firent la Révolution.

Lorsqu'il parlait ainsi, Mirabeau ne savait d'ailleurs pas qu'avec toute son intelligence, il n'était qu'un suggestionné, qu'un des chiens dressés par certains bergers invisibles à pousser le troupeau. Il croyait former des plans. Il ne faisait que ressasser ceux qui lui étaient suggérés. Il s'imaginait qu'il conduirait les événements, qu'il mènerait, là où il le jugeait bon, la nation, « ce grand troupeau qui ne songe qu'à paître ». Il sut plus tard, trop tard, que les événements étaient dirigés par d'autres que lui. Lorsqu'il vit la Révolution aller au-delà de ce dont il lui avait été parlé par ceux qui « lui donnèrent momentanément autorité sur le monde profane », il voulut se cramponner et retenir les autres chiens qui avaient été lancés avec lui. Mais ce fut impossible, parce que sa volonté, d'accord jusque-là avec la volonté du vrai maître, lui devenait opposée. Elle devait donc être brisée, à une certaine heure, comme fut brisée celle de tous les serviteurs inconscients du Pouvoir occulte.

La seconde raison pour laquelle le Pouvoir occulte a grand intérêt à ce que l'attention du public ne soit pas trop éveillée sur le rôle joué par la Franc-Maçonnerie dans l'enfantement de la Révolution, c'est que ce rôle n'est pas si glorieux qu'il semble. Le Pouvoir occulte le sait, et il tremble toujours que certains dessous, soigneusement cachés jusqu'ici, n'apparaissent un jour. Il n'ignore pas que cette Révolution, que l'on nous a toujours dit avoir été faite *pour* la nation, a été faite en réalité *contre* elle. On nous a persuadés jusqu'ici qu'il s'agissait de liberté et de fraternité. La vérité est, nous le répétons, qu'il ne s'agissait que

d'un immense mensonge, derrière lequel était caché quelque chose qu'on ne pouvait pas et qu'on ne peut pas encore nous dire.

Pour vaincre les résistances de la nation française qu'on essayait d'entraîner derrière les meneurs, il fallut préméditer, préparer et exécuter d'horribles crimes. La preuve de ces préméditations pourrait être découverte. Si jamais cela arrivait, dans quelle situation se trouverait la Maçonnerie une fois qu'elle se serait fait reconnaître comme le véritable auteur de la Révolution?

Le mouvement de 1789, par exemple, ne fut pas si pur qu'on nous l'a dit pendant longtemps. Il est bien vrai qu'il n'y eut pas deux Révolutions. Il n'y en eut qu'une, et c'est le même esprit destructeur qui présida aux phases qui se succédèrent.

Avant de le montrer en considérant les faits dans leur essence, il n'est pas sans intérêt de citer ici deux témoignages qui ont déjà été rapportés par d'autres, mais qui sont encore trop peu connus, et qui jettent une certaine clarté sur la question qui nous occupe. L'un est tiré de *l'Histoire de la Révolution*, de Bertrand de Molleville, le ministre de Louis XVI, et il tend à établir non pas l'enthousiasme spontané de la nation en 1789, mais l'action souterraine de la Franc-Maçonnerie et la préméditation par elle des crimes qui furent commis dès les premières manifestations révolutionnaires.

Voici ce que raconte Bertrand de Molleville :

« Mirabeau, qui, même avant l'ouverture des États Généraux, avait marqué sa place à la tête des fac-

tions les plus violentes, était aussi initié dans le secret des factions secondaires qui, avec des plans moins vastes et une marche plus timide, n'en concouraient pas moins à affermir et accélérer celle de la Révolution. »

« Tous ces mystères dont la connaissance donnait la clef de plusieurs événements importants, qu'on avait jusqu'alors attribués au hasard, furent dévoilés non seulement à M. de Montmorin, mais au Roi et à la Reine dans plusieurs entretiens secrets que Leurs Majestés eurent avec Mirabeau ; il leur apprit, entre autres choses, que le système de la Terreur, qui a réellement opéré la Révolution et qui n'a pas été abandonné depuis, avait pris naissance dans la faction *philanthropique*. Ces Comités se tenaient tantôt chez le duc de Larochehoucauld, tantôt dans la petite maison du duc d'Aumont, près de Versailles.

« Adrien Duport, qui était peut-être celui des membres de l'Assemblée qui avait le plus étudié l'histoire et la tactique de toutes les révolutions anciennes et modernes, était admis dans les conciliabules les plus secrets de cette faction philosophique et s'était chargé de la rédaction des plans. Il y lut, dans cette circonstance, un mémoire dans lequel il dépeignit le caractère et discuta les intérêts de tous les Souverains de l'Europe, de manière à en conclure qu'aucun d'eux ne prendrait la moindre part à la Révolution qui allait s'opérer en France et dont il était aussi nécessaire que pressant de régler la marche et de déterminer le but par un plan sagement combiné ; il proposa alors celui qui, depuis longtemps, dit-il, était l'objet de ses

méditations. Les principales bases étaient les mêmes que celles qui furent adoptées dans la Constitution de 1791. Après de longues discussions sur ce mémoire, Lafayette, qui se trouvait aussi à ce Comité, s'il faut en croire Mirabeau, prit la parole et dit à Adrien Duport : — Voilà sans doute un très grand plan ; mais quels sont les moyens d'exécution ? En connaissez-vous qui soient capables de vaincre toutes les résistances auxquelles il faut s'attendre ? Vous n'en indiquez aucun. — Il est vrai que je n'en ai point encore parlé, répondit Adrien Duport en poussant un profond soupir ; j'y ai beaucoup réfléchi..... ; j'en connais de sûrs ; mais ils sont d'une nature telle que je frémis moi-même d'y penser, et que je ne pourrais me déterminer à vous les faire connaître, qu'autant que vous approuverez tout mon plan, que vous serez bien convaincus qu'il est indispensable de l'adopter, et qu'il n'y en a pas d'autre à suivre pour assurer, non seulement le succès de la Révolution, mais aussi le salut de l'Etat.... Après avoir ainsi excité la curiosité de ses auditeurs, il ajouta : — Ce n'est que *par les moyens de terreur* qu'on parvient à se mettre à la tête d'une révolution et à la gouverner. Il n'y en a pas une seule, dans quelque pays que ce soit, que je ne puisse citer à l'appui de cette vérité. Il faut donc, quelque répugnance que nous y ayons tous, *se résigner au sacrifice de quelques personnes marquantes*. Il fit pressentir que Foulon devait naturellement être la première victime, parce que, depuis quelque temps, disait-il, on parlait de lui pour le ministère des finances et que tout le monde était convaincu que sa pre-

mière opération serait la banqueroute. Il désigna ensuite l'intendant de Paris. Il n'y a qu'un cri, dit-il, contre les intendants ; ils pourraient mettre de grandes entraves à la Révolution dans les provinces. M. Berthier est généralement détesté ; on ne peut pas empêcher qu'il ne soit massacré ; son sort intimidera ses confrères : ils seront souples comme des gants.....

« Le duc de Larochehoucauld fut très frappé des réflexions d'Adrien Duport et finit, comme tous les autres membres du Comité, par adopter le plan et les moyens d'exécution qu'il proposait. Des instructions conformes à ce plan furent données aux principaux agents du Comité des insurrections, qui était déjà organisé et auquel Adrien Duport n'était rien moins qu'étranger ; l'exécution suivit de près : le massacre de MM. de Launay, de Flesselles, Foulon et Berthier, et leurs têtes promenées au bout d'une pique furent les premiers effets de cette conspiration philanthropique. Les succès rallièrent bientôt, et pour longtemps, les différents partis révolutionnaires qui commençaient à se défier les uns des autres, mais qui, voyant tous les obstacles aplanis par cette mesure, se réunirent pour en recueillir le fruit. »

Et voilà comment ce furent les mouvements spontanés de l'enthousiasme populaire qui firent la Révolution !

Naturellement, les francs-maçons et autres esclaves inconscients du Pouvoir occulte contesteront la portée de ce témoignage, puisqu'ils contestent tout, puisqu'ils nient tout, puisqu'ils ont reçu la suggestion de mentir sur tout pour dissimuler le véritable sens de

l'action maçonnique. Une sage critique ne doit attribuer aucune valeur à de telles dénégations.

A l'appui du témoignage de Bertrand de Molleville, nous avons, d'ailleurs, ce passage des mémoires de Marmontel où se trouve le propos de Mirabeau que nous avons précédemment rapporté.

« L'argent surtout, écrit Marmontel initié par Chamfort qui l'avait été lui-même par Mirabeau, l'argent surtout et l'espoir du pillage sont tout puissants parmi ce peuple. Nous venons d'en faire l'essai au faubourg Saint-Antoine, et l'on ne saurait croire combien peu il en a coûté au duc d'Orléans pour faire saccager la manufacture de cet honnête Réveillon qui, dans ce même peuple, fait subsister cent familles. Mirabeau soutient plaisamment qu'avec un millier de louis on peut faire une jolie sédition.

« Avons-nous à craindre l'opposition de la grande partie de la nation, qui ne connaît pas nos projets et qui ne serait pas disposée à nous prêter son concours? Sans doute, dans ses foyers, à ses comptoirs, à ses bureaux, à ses ateliers d'industrie, la plupart de ces citadins casaniers trouveront peut-être hardis des projets qui pourraient troubler leur repos et leurs jouissances. Mais s'ils les désapprouvent, ce ne sera que timidement et sans bruit. Du reste, la nation sait-elle ce qu'elle veut? *On lui fera vouloir et on lui fera dire ce qu'elle n'a jamais pensé.* Si elle en doute, on lui répondra comme Crispin au légataire : C'est votre léthargie. La nation est un grand troupeau qui ne songe qu'à paître et qu'avec de bons chiens les bergers mènent à leur gré. Après tout, c'est son bien que

l'on veut à son insu. Ni son vieux régime, ni son culte, ni ses mœurs, ni toutes ses antiquailles de préjugés ne méritent qu'on les ménage. Tout cela fait honte et pitié à un siècle comme le nôtre; et pour tracer un nouveau plan il faut faire place nette.

« On aura, s'il est nécessaire, pour imposer à la bourgeoisie, cette classe déterminée qui ne voit rien pour elle à perdre au changement et croit avoir tout à gagner. Pour l'ameuter, on a les plus puissants mobiles : *la disette, la faim, l'argent, les bruits d'alarme et d'épouvante et le délire de terreur et de rage dont on frappera les esprits.* La bourgeoisie ne produit que d'élégants parleurs; tous ces orateurs de tribune ne sont rien en comparaison de ces Démosthènes à un écu par tête qui, dans les cabarets, dans les places publiques, dans les jardins et sur les quais, *annoncent des ravages, des incendies, des villages saccagés, inondés de sang, des complots d'assiéger et d'affamer Paris.* Ainsi le veut le mouvement social. Que ferait-on de tout ce peuple en le muselant aux principes de l'honnête et du juste? Les gens de bien sont faibles et timides; il n'y a que les vauriens qui soient déterminés. L'avantage du peuple dans les révolutions est de n'avoir point de morale. Comment tenir contre des hommes à qui tous les moyens sont bons? Il n'y a pas une seule de nos vieilles vertus qui puisse nous servir; il n'en faut point au peuple, ou il lui en faut d'une autre trempe. Tout ce qui est nécessaire à la Révolution, tout ce qui lui est utile est juste : c'est là le grand principe. »

Après ces citations, que nous prenons dans la *Franc-*

Maçonnerie et la Révolution, par Louis d'Estampes et Claudio Janet, ces auteurs ajoutent :

« Louis Blanc attribue aussi à Duport l'organisation des massacres de Paris et des paniques répandues dans les provinces ; le *Journal des Voyages en France*, d'Arthur Young, confirme bien l'épouvantable révélation de Bertrand de Molleville ; et de Bezenval dit qu'on « voyait des gens exciter le tumulte et même distribuer de l'argent (1) ».

Dans une étude parue en 1880, le F. : Schaffer publia, dans le *Bulletin maçonnique de la Loge Symbolique Ecossaise*, une série d'études dans lesquelles il attribue une action prépondérante aux loges maçonniques dans la préparation du mouvement de 1789, dans les élections aux Etats Généraux, et finalement *dans la direction imprimée à la Révolution*. Le fait de cette direction qui, aux yeux des non initiés, semble contredit par celui de la disparition des loges, ne gêne en rien l'auteur franc-maçon, par cette raison qu'il passe en revue les principales loges de Paris qui, en disparaissant, se transformèrent en clubs. Il s'étend longuement, en particulier, sur la fondation du cercle social des « Amis de la Vérité », ouvert le 15 octobre 1790, au cirque du Palais-Royal, devant

(1) M. Louis Dasté a donné sur l'*affaire du Collier*, et sur la *Grande Peur*, les articles les plus documentés dans le journal antimaçonnique *la Bastille*. Ces articles montrent que ces incidents ne furent que la mise en pratique des *moyens de terreur* révélés par Bertrand de Molleville, Marmontel, — et beaucoup d'autres, — comme ayant été employés par la Franc-Maçonnerie, instrument du Pouvoir occulte, pour *lancer* la Révolution.

une assemblée de huit à neuf mille personnes, et qui était une ancienne loge ; ce cercle fut fondé par Goupil de Préfelin, Mailly de Château-Regnault, Condorcet, le futur conventionnel, et Bonneville et Fauchet, les rédacteurs de la *Bouche de fer*. Ils avaient donné au journal du club le nom de la loge célèbre dont ils étaient sortis.

Tous ces témoignages qui se corroborent entre eux et dont l'ensemble corrobore à son tour les données fournies par le raisonnement, ainsi que celles résultant des recherches faites dans les archives profanes, suivant la méthode de MM. Cochin et Charpentier, ne nous laissent donc aucun doute : la direction dans laquelle marcha la Révolution fut imprimée par la Franc-Maçonnerie, c'est-à-dire par le Pouvoir occulte. Cette direction tendait, dès le début, aux massacres et à la Terreur. Il n'y a donc pas à distinguer, à ce point de vue, entre 1789 et 1793. Les deux époques ne représentent pas deux Révolutions différentes. Elles procèdent du même esprit. Dans la pensée des auteurs secrets, elles tendent au même but. Nous n'avons donc qu'à étudier la marche de la Révolution pour nous rendre compte de celle du Pouvoir occulte, et des chemins par lesquels il est obligé de passer pour avancer vers son but.

LA GRANDE CARACTÉRISTIQUE DU MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE.

Ce qui distingue d'une façon spéciale le mouvement révolutionnaire, c'est l'assaut furieux qui fut livré

aux deux grandes traditions nationales françaises : la tradition politique et la tradition religieuse, la monarchie et le catholicisme. On peut dire que la Maçonnerie a subordonné, pendant la Révolution, toute sa politique, tant extérieure qu'intérieure, à la haine que lui avait inspirée le Pouvoir occulte contre ces traditions.

Deux circonstances ajoutent à la valeur significative du fait.

La première, c'est que la même Franc-Maçonnerie avait témoigné pendant soixante ans du plus profond respect pour la royauté aussi bien que pour la religion ; qu'elle avait inscrit les déclarations les plus formelles sur ce point dans ses statuts ; qu'elle avait attiré dans ses temples les membres du clergé, ceux de la noblesse et même ceux de la famille royale qu'elle se proposait d'anéantir ; et qu'enfin elle avait soutenu ce rôle avec une constance d'hypocrisie qui ne s'était pas démentie pendant soixante ans. C'est sous le simple prétexte de libéralisme qu'elle avait organisé le mouvement révolutionnaire, et elle ne manifesta son antitraditionalisme que lorsque le travail de préparation auquel elle s'était livrée clandestinement lui eut permis de montrer impunément sa vraie tendance.

La seconde circonstance est que le Pouvoir occulte n'inspire cette fureur antitraditionaliste qu'aux Francs-Maçonneries des pays catholiques, et tout particulièrement à la Franc-Maçonnerie française. Nous avons déjà eu occasion de remarquer qu'en Angleterre et en Allemagne les choses sont conduites tout autre-

ment. Les Maçonneries de ces deux pays sont traditionalistes tant au point de vue politique qu'au point de vue religieux. Nous pouvons ajouter, que l'effort de la Franc-Maçonnerie internationale a puissamment aidé à la constitution de l'empire allemand et qu'il s'est employé très activement jusqu'ici en faveur de l'impérialisme anglais. L'ouvrage de Deschamps et Claudio Janet, résumé par Delassus dans le *Problème de l'Heure présente*, ne laisse aucun doute à cet égard.

Nous ne jugeons pas le fait en ce moment. Nous nous bornons à le signaler. Nous constatons et nous notons que la Franc-Maçonnerie est traditionaliste chez les deux peuples qui se sont toujours montrés nos rivaux et même nos ennemis ; tandis qu'au contraire elle est ardemment, passionnément, cruellement et sanguinairement antitraditionaliste en France. Elle l'est à ce point qu'elle y a assassiné un roi et une reine, qu'elle y a martyrisé ignoblement le fils de ce roi et de cette reine, un enfant innocent, et qu'après avoir renversé le culte catholique, elle a, par dérision, proposé une courtisane à l'adoration du peuple sur l'autel de Notre-Dame, à Paris. Elle ne s'est pas bornée là. Elle a dressé ses fiches en 1793, comme elle le fait maintenant ; c'étaient alors des fiches rouges, d'après lesquelles petits ou grands, ouvriers ou nobles, qui étaient supposés ne pas suffisamment haïr la tradition religieuse et la tradition politique de notre race, étaient déclarés suspects par cela seul, jugés le matin et légalement assassinés le soir. C'est par haine du traditionalisme français qu'elle tomba dans un ini-

maginable délire de massacre et dans la folie de l'ignoble.

Or, d'où cela pouvait-il lui venir? Est-ce de la nation? Ou bien est-ce de la Puissance occulte dont elle recevait les suggestions depuis soixante ans?

En 1789, la nation pouvait être travaillée par un besoin naturel d'évolution : nous disons d'évolution et non pas de révolution. Il est essentiel de distinguer ici entre les choses qu'expriment ces deux termes.

L'évolution est la loi de la vie. Elle ne se produit pas par secousses et commotions violentes, mais d'une manière insensible, comme il arrive pour l'éclosion des boutons qui percent peu à peu l'écorce des arbres et se transforment lentement en feuilles, puis en branches. Tout être qui vit évolue. Son existence n'est qu'une incessante évolution. S'opposer à cette évolution, c'est le condamner à mort, comme ce serait également condamner un enfant à mourir que d'emprisonner son corps dans un étui de fer pour l'empêcher de se développer. Le besoin d'évolution est donc légitime. Plus que cela ! il est sacré, puisqu'il est la condition nécessaire du développement de la création tout entière. La révolution est au contraire un fait qui dérive de la loi de mort. La révolution, c'est la crise, c'est la maladie. Révolution et destruction sont synonymes. Et, en fait, les gens du Bloc d'aujourd'hui reconnaissent implicitement, et sans y prendre garde, que le mouvement révolutionnaire avait pour objet la destruction de la France, lorsqu'ils avouent qu'il avait pour objet la destruction de l'ancienne France ; car ce qu'on appelle maintenant l'an-

cienne France, c'était alors tout simplement la France. Il en est d'ailleurs encore de même aujourd'hui. Le Pouvoir occulte qui pousse la Franc-Maçonnerie ne veut plus de la France telle qu'elle est. Il veut autre chose, c'est-à-dire quelque chose qui ne soit plus la France. Et la preuve nous en est fournie par ce fait que, chez les troupes maçonniques d'avant-garde, le mot d'ordre est actuellement donné contre l'idée de Patrie.

Or, la France voulait-elle se tuer en 1789? Evidemment non. Pas plus que maintenant. Elle voulait évoluer. L'ordre de choses qui existait avant 1789, et qui s'était trouvé adapté à des conditions antérieures, ne pouvait être éternel. Il demandait à être modifié dans certaines de ses parties. Une évolution était donc nécessaire. Elle n'était pas seulement nécessaire : elle était inévitable. Tout le monde, en effet, adhérait à l'idée de réformes, — non seulement ceux qui avaient quelque chose à y gagner, mais aussi ceux qui avaient à y perdre. Un grand nombre de ces derniers allait même au-devant des changements avec un enthousiasme irréfléchi, avec une ferveur sans mesure, ainsi qu'en témoigne la fameuse nuit du 4 août. Mais alors une question se pose : Comment se fait-il que, le roi, les nobles et le clergé consentant aux réformes, non pas seulement en 1789, mais dès les années précédentes, ces réformes se soient opérées, non pas d'une manière naturelle, normale, conforme aux lois de la vie, mais dans les convulsions provoquées par le furieux esprit de haine qui s'éleva soudain?

D'autre part, si la France désirait certains changements, il en est dont elle n'avait pas même l'idée. Par

exemple, il est manifeste que la France ne songeait pas à la République. Elle ne savait pas ce que c'était. De plus, elle n'en avait nul besoin. Dès lors, d'où le désir lui en serait-il venu? L'Angleterre avait eu, elle aussi, sa Révolution, un siècle et demi plus tôt. Au cours de cette révolution, la Monarchie avait été supprimée. On sait que la nation anglaise éprouve à un bien plus haut degré que la nôtre le besoin de la liberté. Et cependant, après sa révolution, elle est revenue au gouvernement monarchique qu'elle n'a plus quitté, — ce qui tendrait à prouver que l'amour de la liberté peut facilement se concilier avec l'existence d'une monarchie. Tandis qu'au contraire, l'exemple de la Terreur, celui du gouvernement que la France subit actuellement et celui de la République de Venise, sans compter d'autres, prouvent qu'il n'y a pas de pire despotisme que celui qui parvient à s'établir à l'ombre d'une république, et surtout d'une république qui veut être égalitaire et démocratique.

Cela d'ailleurs s'explique le plus naturellement du monde pour quiconque veut bien réfléchir sans parti pris. C'est pour ainsi dire un fait d'ordre scientifique.

En effet, ce qu'on appelle une république démocratique pure, c'est-à-dire une république absolument égalitaire, ne saurait exister par cette raison très simple que la nature a pour loi la hiérarchie, et non pas l'égalité. On accordera sans doute que des êtres issus de la nature, dépendant d'elle, faisant corps avec elle, ne sauraient entrer en révolte contre ses lois, sans entrer en révolte contre les lois de leur propre existence, c'est-à-dire sans, aller au-devant de leur

destruction. Les poissons, par exemple, ont été construits par la nature pour vivre dans l'eau. Et c'est pourquoi un poisson qui prétendrait vivre hors de l'eau n'en aurait pas pour longtemps.

De même, la hiérarchie étant la loi de la nature, un peuple qui prétendrait se soustraire à cette loi naturelle se condamnerait lui-même à mort. Et c'est pour cela qu'une démocratie pure, c'est-à-dire, un état qui décréterait et prétendrait établir la complète égalité, ne saurait exister, pas plus qu'un poisson hors de l'eau. Ceux-là seuls peuvent soutenir le contraire, qui sont ridiculement aveugles ou qui s'abaissent jusqu'à la plus lâche des flatteries devant le peuple ignorant de ces sortes de choses.

Supposons pourtant qu'un tel Etat parvienne quand même à s'établir. Dès l'instant même de son établissement, la nature agirait infailliblement comme elle ferait si un propriétaire imbécile voulait, par amour de l'égalité, tailler toutes les plantes de sa propriété à la même hauteur. Comme il serait impuissant à allonger les plus courtes, il lui faudrait tout raser, arbustes et grands arbres, au niveau des brins d'herbe. Ce massacre accompli, le règne de l'égalité serait-il établi pour cela? Nullement. Quelques semaines, quelques jours, quelques heures suffiraient pour que la nature ait commencé à rétablir la hiérarchie voulue par elle, à anéantir la stupide égalité voulue par lui. Il en serait de même du peuple qui prétendrait décréter l'égalité absolue. A peine cette égalité serait-elle proclamée et, si cela était possible, effectuée, que la nature, par le seul effet de ses lois

éternelles, lui infligerait d'incessants démentis. Ce peuple recommencerait-il à tailler, à rabaisser tout au même niveau, que la nature recommencerait, elle aussi, à recréer l'inégalité. Et ainsi de suite, tant qu'il voudrait persister. En admettant que les peuples voisins lui laissassent étaler impunément le spectacle de sa folie, tout au moins, au lieu de marcher au progrès, se condamnerait-il à un stupide travail de Pénélope, à l'éternel et inutile recommencement d'une œuvre que la nature détruirait incessamment.

Cela n'est-il pas mis en pleine lumière par ce qui se passe en France, depuis qu'on a endormi le bon sens naturel du peuple français, en lui parlant d'une prétendue république démocratique? Qu'est-il arrivé depuis lors? — Qu'une association appelée Franc-Maçonnerie, dont personne ne soupçonnait le genre d'occupation, est parvenue, sans même qu'on s'en soit aperçu, à monter sur le dos de la nation et à s'établir au-dessus d'elle en classe gouvernante.

Si ce n'eût pas été la Franc-Maçonnerie, c'eût été autre chose. Car la nature veut inflexiblement ce qu'elle veut. Et nous aurons beau faire : au-dessus de toutes les fausses égalités que des ambitieux proclameront pour nous endormir, elle établira toujours et impitoyablement une sélection, une hiérarchie, sélection et hiérarchie qui seront mauvaises ou bonnes suivant qu'interviendra plus ou moins l'effort de la perversité humaine. Nous aurons, hélas! toujours des pauvres parmi nous, et toujours aussi des hommes qui seront au-dessus et d'autres qui seront en dessous; ce à quoi on ne saurait d'ailleurs voir un grand mal,

pourvu que la supériorité soit, autant qu'il est humainement possible, attribuée selon les vrais mérites.

Dans toute République qui s'intitulera improprement égalitaire, une sélection, une hiérarchisation s'opérera donc fatalement, sous la simple poussée des lois naturelles. Nous pourrions nous y opposer. Mais alors il faudra nous y opposer sans cesse, parce que, sans cesse aussi, et sans nous en demander la permission, la nature travaillera dans le sens contraire. Et ainsi se trouvera dépensé le meilleur de nos efforts, en pure perte, parce que la nature étant plus forte que nous, elle doit fatalement arriver à ses fins. Et alors, une chose se produira infailliblement, sur laquelle on n'a pas assez appelé l'attention jusqu'ici : c'est qu'au lieu de l'unité démocratique rêvée, deux efforts se trouveront nécessairement en présence : la force de la masse égalitaire, et celle que la nature produira, malgré nous, par sélection. Il est évident, toujours en vertu des lois générales, que l'une des deux sera gouvernante, et l'autre gouvernée ; ou, si l'on veut, une administratrice, et l'autre administrée, ainsi qu'il en est actuellement en France.

Or, puisqu'elles ne seront que deux, quelle barrière pourra être opposée à l'avidité de celle des deux qui aura pris l'ascendant sur l'autre ? Par quel frein pourra être maîtrisée la tyrannie de ses ambitions et de ses vices, surtout si toute idée religieuse est détruite ? Il ne restera rien : ni barrière, ni frein ; et c'est pourquoi ce sera la pire des tyrannies, comme maintenant.

Il semble donc, lorsqu'on considère les choses au

point de vue d'une logique rigoureuse que, lorsque les hommes se réunissent en société, la meilleure chance qu'ils aient de se pouvoir défendre efficacement contre les passions les uns des autres, en l'absence de la contrainte religieuse, doive leur être fournie par la création réfléchie et voulue d'une troisième force placée entre les deux dont nous venons de parler et qui résultent de l'action de la nature. L'une des trois devient-elle trop envahissante? Il reste du moins une chance pour les deux autres d'échapper à la servitude, c'est qu'elles se liguent contre la première, et, par cette union, parviennent à détruire sa tyrannie. C'est précisément dans ce jeu de bascule que consiste la politique du peuple anglais.

Ajoutons encore, puisque cela est conforme aux lois de la logique, que si cette troisième force est un pouvoir personnel et héréditaire, l'intérêt du titulaire, empereur, roi ou dictateur, lui commandera le plus souvent d'être national, c'est-à-dire d'avoir pour principale occupation la sécurité, le bon ordre et le bien-être intellectuel, moral et physique de la collectivité. Il aura intérêt à la conservation de ce sur quoi il règne, précisément parce que c'est sa descendance qui sera appelée à régner après lui. Sans doute il pourra négliger d'apporter tous ses soins au bien général ; mais ce ne sera qu'à son détriment ou au détriment de ceux de sa race. Et c'est ainsi le propre avantage de ce gérant de la chose nationale qui constituera la garantie de la nation.

C'est là, semble-t-il, une conséquence des lois de la nature dont nous dépendons. Et c'est sans doute

ce qui explique que le système monarchique se trouve introduit dans un si grand nombre de sociétés humaines. Accoutumés que nous sommes à ne pas aller au fond des choses, nous considérons que l'établissement des monarchies n'est dû qu'à l'ambition de ceux qui ont voulu être rois. Nous ne réfléchissons pas que derrière ces individus, et au-dessus d'eux, il y a la nature. Nous ne voyons pas que la coexistence de ces trois forces (celle de la masse, celle de l'élite ou de l'aristocratie et celle du pouvoir personnel) est surtout un effet de la loi d'équilibre qui soutient les mondes et qui, se manifestant dans les plus petites choses comme dans les plus grandes, veut qu'une marmite ne soit pas stable sur deux pieds, tandis qu'elle l'est parfaitement sur trois.

La nation française de 1789 ne se livrait certainement pas à de telles réflexions. Mais, obéissant à l'instinct qui pousse les êtres sains à se maintenir dans l'observation des lois qui sont la condition même de leur existence, elle ne songeait nullement à l'établissement d'une république égalitaire. Elle n'avait d'ailleurs, nous le répétons, aucune idée de ce que cela pouvait être, et cette raison suffirait à elle seule pour qu'elle n'en eût pas le désir.

Et alors, la question que nous avons énoncée tout à l'heure se pose de plus en plus impérieusement : Comment se fait-il que l'évolution conforme aux lois de la vie, l'évolution rêvée, consentie par tout le monde dès 1787, qui aurait dû se faire sans secousse, sans crise, sans danger pour la nation, ait tourné en révolution, — et en révolution sanglante dès le début ?

Il n'y a qu'une réponse possible à cette question :

C'est que l'esprit menteur qui, soixante-dix ans plus tôt, avait créé la Franc-Maçonnerie et en avait fait une société de propagande ténébreuse, au lieu d'en faire une société agissant sous le contrôle de la conscience publique, c'est que cet esprit, toujours enveloppé de l'ombre qu'il affectionne, toujours tortueux et pervers, avait besoin pour poursuivre la réalisation de ses plans obscurs que la France fût jetée hors de ses destinées, hors de la logique naturelle de la vie. Le Pouvoir occulte voulait le trouble, les convulsions, la désorganisation, comme aujourd'hui. Et c'est pourquoi, sous le couvert des idées de fraternité, il soufflait la discorde comme aujourd'hui ; c'est pourquoi à la place de l'évolution, il nous poussait à la révolution, en inaugurant dès 1789 le régime de la Terreur et des assassinats, afin d'affoler la nation, afin de créer par des crimes irrévocables des haines irréductibles.

Les choses se sont passées alors comme nous les voyons se passer de nos jours, à propos des expulsions de Congrégations, de la Séparation des Eglises et de l'Etat et de tant d'autres mesures iniques et odieuses. Est-ce le pays qui veut cela ? Non. Est-ce lui qui a réclamé la délation dans l'armée ? Non. Est-ce lui qui a désiré que le désordre fût porté du haut en bas de notre organisation militaire ? Non. Qui a conçu cela ? Qui l'a voulu ? Qui l'a préparé ? Qui l'a organisé ? Qui l'a fait ? C'est la Franc-Maçonnerie. Les preuves en sont fournies par les procès-verbaux des travaux maçonniques. Aucun doute n'est possible là-dessus

pour quiconque a pris la peine de lire ces procès-verbaux.

En même temps, et selon la méthode maçonnique que nous étudierons, une propagande effrénée a été faite par les brochures, par les livres, par les journaux, par des groupes qui ont été constitués sans que leurs adhérents fussent informés qu'ils étaient embrigadés sous la direction de la Franc-Maçonnerie, et, par celle-là, sous la direction du Pouvoir occulte. La fraude est venue à l'appui de ces moyens lorsqu'ils furent jugés insuffisants pour amener les résultats désirés. C'est ce qui nous est montré par MM. Cochin et Charpentier dans leur étude sur la campagne électorale de 1789 en Bourgogne, et c'est ce qui arrive tous les jours maintenant. Et l'on dit que c'est la France qui agit, alors que c'est la seule Maçonnerie, — pas même elle : le Pouvoir occulte.

L'habileté du Pouvoir occulte en 1789 fut d'avoir su s'emparer du besoin d'évolution qui agitait légitimement la nation. Ce besoin, il s'appliqua à l'aigrir, à le rancir. Il fit en sorte que ce qui pouvait être un vin fortifiant devint un vinaigre corrosif. On sait qu'il existe des procédés pour bonifier le vin, et qu'il en existe aussi pour le transformer en vinaigre. Le Pouvoir occulte appliqua le second au besoin d'évolution qui agitait la race française. Il fit jouer à la Maçonnerie, vis-à-vis de la France, le rôle que remplit dans un tonneau de vin ce que les vinaigriers appellent « une mère de vinaigre ». Et c'est ainsi que ce qui aurait dû être une évolution logique devint une révolution sanglante dans les spasmes de laquelle la France

faillit perdre la vie. Il suffit pour cela de quelques meurtres commis dès le début, comme ceux de Berthier et de Foulon, qui furent prémédités et exécutés maçonniquement, ainsi qu'il résulte de l'examen rigoureux des faits et des révélations contenues dans les mémoires de Bertrand de Molleville.

D'autre part, il était indispensable de prendre notre race par son idéalisme. Et c'est pourquoi il fallait la faire passer par 1789 pour l'amener à 1793. Le Pouvoir occulte savait que le peuple français est plus prompt à se lever pour l'idée que pour son intérêt matériel. Il lui fallait donc exciter ce peuple par les grands mots de liberté, de fraternité qu'agitaient partout les propagandistes dressés par lui. Mais la preuve qu'il trompait la France se trouve précisément dans le fait que les grandes idées qui étaient évoquées, au lieu de donner leurs conséquences naturelles, ont abouti si vite au despotisme et aux assassinats de la Terreur. Le mensonge était donc là comme il est partout et toujours dans l'œuvre maçonnique. Lui seul peut expliquer les contradictions existant entre les principes proclamés et les faits réalisés. Le Pouvoir occulte se jouait de la nation. Il la conduisait par les rêveries humanitaires de 1789 pour la faire aboutir à ce qu'il y aurait eu après 1793, si un général vainqueur, s'appuyant sur l'instinct de conservation de la race, n'en avait décidé autrement. Le Pouvoir occulte procédait en cela comme le bandit qui, pour distraire l'attention du voyageur qu'il conduit à sa perte, le fait passer par des chemins d'où se découvrent des paysages sublimes.

Les choses ont toujours besoin de ces sortes de préparations. L'histoire de la Commune en est une preuve. La Maçonnerie était derrière la Commune comme elle était derrière la Révolution. Seulement, l'insurrection de 1871 fut pour elle une surprise. La Maçonnerie se trouva dans l'obligation, ainsi qu'on le sait, de prendre parti pour ses troupes d'avant-garde follement engagées. Mais comme elle n'avait pu préparer le mouvement aussi longuement qu'il l'aurait fallu, comme elle n'avait pas eu le loisir de procéder préalablement, par des prédications attendries et pieusement humanitaires, à la fabrication de l'état d'esprit nécessaire, comme, du moins, ces prédications, si elles avaient été commencées à la fin de l'Empire, avaient été interrompues par les coups de foudre de 1870, la Révolution improvisée échoua; et, dans cet épisode de la lutte du Pouvoir occulte contre la France, ce fut le premier qui fut vaincu.

La nation française et le Pouvoir occulte se rencontrèrent donc pour collaborer en 1789 : celle-là entraînée par son idéalisme, celui-ci ne songeant qu'à réaliser son but pervers. La première fut le jouet du second, comme elle vient de l'être encore durant ces trente dernières années. C'est l'évolution que voulait la nation, évolution qui devait se maintenir dans les termes des revendications légitimes d'alors, tandis que la Franc-Maçonnerie, poussée par le Pouvoir occulte, voulait, elle, autre chose.

C'est vers cette autre chose que le Pouvoir occulte s'efforça de pousser la France dès le début, en faisant

commettre certains assassinats par ses bandes d'apaches qu'il décorait pompeusement du nom de peuple français, afin d'entraîner celui-ci par une prétendue solidarité dans le crime. Mais l'âme du peuple n'était nullement là. Elle vola bientôt tout entière aux frontières, et c'est alors que le Pouvoir occulte, se trouvant libre, institua cette méthode de gouvernement par l'assassinat, qui faisait rétrograder l'humanité de plusieurs milliers d'années.

Les enthousiasmes de 1789 appartiennent donc à la nation. Le rôle de la Maçonnerie fut alors celui de Tartufe. Elle exploita ces enthousiasmes ; et c'est en s'y associant, et plus tard en se glorifiant de l'héroïsme national, qu'elle conduisit la France à la Terreur, qui est sa part exclusive dans la Révolution.

Si donc il y a des distinctions à établir en ce qui concerne les faits et les périodes révolutionnaires, c'est dans le sens que nous indiquons. Il existe dans ces faits une part d'idéalisme, de rêve, d'enthousiasme, de sacrifice et d'héroïsme. Elle appartient à la nation. Mais, à côté, il existe une part, faite de mensonge, de duplicité, d'hypocrisie, de férocité et de lâcheté. Celle-là revient tout entière à la Franc-Maçonnerie qui trompait le peuple, et plus encore au Pouvoir occulte qui trompait à la fois le peuple et la Franc-Maçonnerie.

C'est malgré elle que la France évolutionniste, mais catholique et royaliste, en 1789, fut poussée aux crimes commis par les comités maçonniques, persécuteurs, révolutionnaires et assassins de 1793 ; de même que, malgré elle aussi, elle a été conduite de

nos jours, et en trente-cinq ans, du ministère Du-faure au ministère Combes ; du libéralisme au fanatisme ; de l'anticléricanisme à l'anticatholicisme ; de l'anticatholicisme à l'antipatriotisme ; de la campagne dreyfusiste, entreprise sous couleur de justice, à la désorganisation de notre armée et de notre marine, opérée grâce à la délation et au remplacement des officiers réellement français par des officiers juifs ou francs-maçons : tout cela pour nous conduire, d'étapes en étapes, à la réalisation définitive d'un but mystérieux, d'un but obstinément caché, celui auquel marche le Pouvoir occulte.

COMPARAISON ENTRE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
ET LA RÉVOLUTION RUSSE.
LEÇON QUI S'EN DÉGAGE.

Il est bon que, pour compléter notre étude sur ce point, nous jetions un regard sur ce qui vient de se passer en Russie. Nous constaterons que, chez nos alliés comme chez nous, une influence s'est exercée pour précipiter le pays, non pas au progrès, mais à la dislocation, en vue d'un but qui n'a rien de national, au contraire.

Nous avons vu le Tzar, renonçant à l'absolutisme, promettre au peuple une constitution. Il déclarait dans une proclamation solennelle vouloir favoriser l'évolution de la Russie. Or, ce fut précisément après qu'il eut affirmé cette résolution que l'effort révolutionnaire fut le plus violent. Au lieu d'attendre les actes qui devaient être consécutifs à la déclaration du

Souverain, mais qui demandaient un certain temps, des influences mystérieuses s'exercèrent pour répandre partout le bruit que le Tzar avait menti, qu'il voulait tromper la nation et que le peuple devait se soulever. On fit même mieux, puisque, dans certains cas, les meneurs soulevèrent le peuple au nom du Tzar, pour délivrer celui-ci, disaient-ils. Là-bas, comme chez nous, au sein d'une nation qui pouvait éprouver le légitime besoin d'évolution, une puissance se manifestait qui disait : Pas de calme : le trouble et l'agitation ! pas de réformes consenties : du sang versé ! pas de marche ordonnée : la course folle ! pas d'évolution : la Révolution !

Mais tandis que, chez nous, on ne voyait pas quelle était la puissance secrète qui poussait aux désordres et aux convulsions sanglantes, en Russie, cette puissance apparut : c'était la puissance juive. Elle apparut et, à cause de cela, ne réussit pas. Ce seul fait suffit à nous prouver à quel point l'existence d'une société secrète reconnue ou tout au moins tolérée est utile à la réalisation des plans du Pouvoir occulte. En France, on ne voit pas qui organise la Révolution, parce que les organisateurs ont à leur disposition une société secrète acceptée par tout le monde, même par les futures victimes et qui trompe tout le monde, grâce aux procédés que nous verrons. En Russie, la Franc-Maçonnerie n'est pas tolérée. Ce sont les juifs qui agissent. Dès lors, on sait à qui s'en prendre. Et c'est pour cela que la Révolution n'aboutit pas.

Ce sont les juifs qui furent les organisateurs visibles des troubles en Russie. Et ces juifs russes qui mar-

chèrent à la tête des grévistes, qui donc les faisait marcher eux-mêmes?—Certains comités juifs qui n'étaient pas russes, mais internationaux, comme la race juive l'est elle-même.

Regardons d'un peu plus près ces faits ; car ils sont susceptibles de jeter une certaine lumière sur l'histoire de notre Révolution.

A la date du 13 novembre 1905, le correspondant du *Times* à Odessa envoyait à son journal une correspondance qu'il intitulait : « Le régime de la Terreur », dans laquelle il démontrait la part prépondérante des juifs dans les échauffourées qui ensanglantèrent la Marseille russe. Voici quels étaient les principaux passages publiés par le *Times*, journal qui n'est nullement suspect d'antisémitisme :

« *L'organisation centrale juive* qui a son siège en Suisse, dit le correspondant anglais, envoya des émissaires de ses comités de Varsovie et de Pologne à Odessa.....

« Le 29 octobre des ouvrières juives exaltées s'habillèrent de blouses rouges avec des rubans rouges et vinrent les agiter aux yeux des cosaques et des patrouilles de dragons.

« Le 31 octobre, une procession *composée pour la plus grande partie de juifs surexcités* étala des emblèmes républicains. Des drapeaux rouges furent déployés à la tête de la procession. Partout où elle rencontrait des drapeaux russes elle les déshonorait en en arrachant toutes les couleurs, sauf la bande rouge. La bande, hors d'elle-même, alla ensuite à la mairie. Elle arracha la devise nationale du portique,

mutila le portrait de l'Empereur dans la salle des séances, déclara dans une frénésie que la dynastie régnante était abolie et que la République devait être établie dans la Russie du Sud. »

Telle était l'affirmation du correspondant du *Times*.

Les juifs s'émurent de ces révélations parues dans un journal qui, par son caractère, devait leur donner une grande portée. L'un d'eux se chargea de corriger l'effet de la publication du grand journal anglais. Ce fut M. Gaster, grand rabbin des communautés espagnoles. Il le fit en niant purement et simplement les faits.

Il nia l'existence d'une organisation centrale des juifs. Il nia l'envoi d'émissaires. Il nia qu'aucune offense au Tzar eût été commise par un juif. Il affirma que quatre mille juifs avaient été massacrés grâce à la complicité de la police et des soldats.

Les négations et les affirmations du grand rabbin des communautés espagnoles étaient également contraires à la vérité. Voici le démenti qui leur fut opposé par le correspondant du *Times* :

« Le jugement du rabbin étant formé en Angleterre, le mien à Odessa, le démenti en bloc n'a pas d'importance ; mais l'imputation de malhonnêteté mérite qu'on y réponde ; je vais reprendre chaque point en particulier :

« 1^o M. Léon Rabinovitch, fils de M. Jacob Rabinovitch, un des principaux marchands juifs d'Odessa, m'a informé, en présence d'un négociant anglais (dont personne ne peut attaquer l'honnêteté et dont je vous envoie le nom ci-inclus), que, dès Pâques, les juifs

commencèrent secrètement à s'armer. Lui-même faisait partie d'un comité de distribution. Trois organisateurs dirigeaient cette distribution d'armes : le Bund juif (connu en Angleterre sous le nom de Comité central), les Sionistes et les comités d'étudiants et d'ouvriers.

« Ces agences, selon M. Rabinovitch, armèrent quatre à cinq mille hommes et jeunes gens de revolvers et de munitions.

« 2° J'ai le témoignage d'un Américain, d'un Allemand, d'un Anglais, qui furent témoins oculaires de l'affaire de la place de la Mairie, qui établissent la vérité des faits que j'ai racontés.

« 3° Quant à l'affirmation que « quatre mille juifs furent massacrés » je viens de téléphoner à l'instant au cimetière juif : le nombre des juifs enterrés est de deux cent quatre-vingt-dix-neuf. Quelques-uns sont morts pour des causes naturelles. »

En concluant, le correspondant du *Times* ajoute :

« Je suis convaincu qu'il y aurait eu peu de sang répandu si les organisations juives n'avaient pas armé de revolvers les étudiants, les jeunes juifs aisés et coqueté avec les anarchistes... Je déplore la situation du juif intellectuel en Russie ; mais c'est un élément trop hystérique pour être employé sans jugement dans l'œuvre terrible de la Révolution armée. »

Bien d'autres affirmations sont venues corroborer celle du correspondant du *Times* et prouver que c'est la puissance juive qui fomenta, organisa et dirigea la Révolution en Russie.

Est-ce la même puissance juive qui créa la Franc-

Maçonnerie et qui, par son intermédiaire, fomenta, organisa et dirigea la Révolution française, de même que ce fut une sorte de syndicat juif qui fomenta, organisa et dirigea l'affaire Dreyfus? Est-ce elle qui constitue ce que nous appelons le Pouvoir occulte? Les faits qui se sont passés en Russie amènent tout naturellement ces points d'interrogation devant la pensée.

Nous devons pourtant reconnaître que la puissance juive ne se laisse guère voir dans notre Révolution. On ne l'y surprend pas agissant ouvertement et violemment comme elle fit récemment en Russie. L'ardeur révolutionnaire des juifs fut simplement signalée à différentes reprises par certains francs-maçons de la Constituante, qui luttèrent pendant deux ans et revinrent quatorze fois à la charge, pour obtenir de l'Assemblée que les droits de citoyens fussent accordés aux juifs comme aux Français. On sait comment ils finirent enfin par avoir gain de cause, à la veille même de la dissolution de la Constituante.

Si donc les juifs n'agissent pas ouvertement pendant notre Révolution, ils ont des amis qui agissent pour eux, et ces amis sont les francs-maçons, c'est-à-dire les membres de cette association, que nous savons maintenant être dirigée par un Pouvoir qui se cache obstinément, et que nous avons vue cent ans plus tard, prendre parti pour Dreyfus contre la France, en déclarant que la réhabilitation du traître juif était pour elle « une question de vie ou de mort ». Il semble qu'en 1789, la question juive ait aussi été pour la Franc-Maçonnerie une question de vie ou de mort,

puisque les francs-maçons de la Constituante combattirent si obstinément pour obtenir que les droits de citoyens fussent accordés aux juifs comme aux Français.

C'est, d'ailleurs, une chose à retenir : que les francs-maçons de la Constituante et les juifs révolutionnaires de Russie agirent exactement dans le même sens. Ceux-ci voulaient être citoyens russes ; et, pour y arriver, ils organisèrent la guerre civile pendant que la Patrie dans laquelle ils voulaient entrer était écrasée à l'extérieur. A une pareille heure, ils ne voient qu'une chose : leur intérêt. Celui de la Russie leur était étranger. Et c'était là leur don de joyeux avènement en entrant dans la famille russe : la guerre intestine devant l'ennemi ! Pendant notre Révolution, la question de l'accession des juifs à la qualité de citoyens français a une telle importance que les partisans de cette mesure, après avoir été battus quatorze fois, après avoir usé en vain de tous les subterfuges, reviennent une quinzième fois à l'assaut, la veille même de la clôture des travaux de l'assemblée, conduits par qui ? — par cet Adrien Duport (Du Port, député de la noblesse) que nous avons vu *lancer* la Révolution par *les moyens de terreur*. Et lorsque Rewbell, député d'Alsace, opiniâtre adversaire de ces israélites sous le joug desquels pliait sa province, veut combattre la proposition de Duport, Regnault de Saint-Jean-d'Angély lui coupe la parole par ces mots : « — Je demande qu'on rappelle à l'ordre tous ceux qui parleront contre cette proposition, car c'est *la Constitution elle-même qu'ils combattront*. » (*Moniteur* du 29 sep-

tembre 1791.) Combattre la cause des juifs, c'était donc combattre la Révolution. Et, de même que les juifs tentent de s'incorporer à la nation russe au milieu des massacres, c'est également au cours d'une révolution sanglante qu'a lieu l'entrée des juifs dans la nation française.

Etrange ambition de ce peuple qui refuse d'opérer son rassemblement sur un point du globe, comme tous les autres peuples ; qui veut demeurer chez ceux-ci, qui prétend s'imposer à eux ; qui les oblige, par ruse ou par violence, à lui octroyer, chez eux, les mêmes droits qu'ils ont eux-mêmes ; qui se met ainsi en dehors du droit commun, au-dessus de ce droit, puisque ses membres arrivent par ce moyen à posséder deux nationalités : celle qu'ils arrachent aux peuples chez lesquels ils demeurent, et la nationalité juive qui les relie tous entre eux !

De telle sorte que si Jérusalem est veuve de son peuple, — comme est veuve, par une étrange ressemblance, l'Inconnue dont les francs-maçons se disent les enfants, — en revanche, elle est la reine des nations ou le deviendra fatalement, en raison de la supériorité qui est accordée aux juifs sur tous les autres hommes par le fait des nationalités qu'ils cumulent.

Il s'est donc passé pendant notre Révolution quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé récemment en Russie. Le peuple russe, nous disaient les dépêches des agences, — lesquelles sont presque toutes aux mains des juifs, — réclame une constitution et une garantie ; c'est pour cela qu'il se soulève. Mais, en réalité,

le peuple russe ignorait absolument ce que c'est qu'une constitution et ce que sont des garanties. Aussi, lorsqu'au lieu de lire dans les journaux les dépêches des agences juives, on lisait les lettres des particuliers qui voyaient les événements de leurs yeux, on constatait que le peuple russe marchait sans savoir pourquoi : ici pour une raison, là pour une autre ; ou plutôt qu'il se précipitait, qu'il se ruait comme une bête affolée, toujours excité et poussé dans la rue par des juifs qui lui mentaient effrontément, qui lui persuadaient au besoin qu'en faisant grève, en pillant, en brûlant, en assassinant, c'est la cause du Czar et de la Russie qu'il défendait.

Si l'on met à part les conditions de race, d'époque, de circonstances, la seule différence essentielle qui existe entre la Révolution russe et la nôtre, c'est que, chez nous, les meneurs étaient francs-maçons, tandis qu'en Russie les meneurs étaient juifs. Quelle est la raison de cette différence ?

C'est tout simplement que la Franc-Maçonnerie, combattue par le gouvernement, ne fonctionnait pas en Russie depuis un siècle et que, n'y fonctionnant pas, elle n'avait pas pu être employée par les Juifs comme elle le fut chez nous. Les juifs de Russie ont donc été obligés d'agir par eux-mêmes, parce qu'ils n'avaient pas d'intermédiaires. C'est ainsi qu'ils ont été amenés à mettre la main à la pâte révolutionnaire.

En France, grâce à l'organisation d'une société secrète, existant depuis plus de soixante-dix ans et ayant employé ce long espace de temps à préparer le renversement des traditions politiques et reli-

gieuses, plusieurs résultats ont pu être atteints qui ne peuvent pas l'être en Russie.

D'abord, le Pouvoir occulte dissimulé derrière la Franc-Maçonnerie n'a pas eu besoin de se découvrir.

En second lieu, la Franc-Maçonnerie elle-même, ayant pu agir secrètement, ne s'est pas trouvée compromise aux yeux du public. Seules, quelques individualités, exceptionnellement placées, ont aperçu son action, mais n'ont pu la dénoncer utilement.

En troisième lieu, comme le Pouvoir occulte n'était pas compromis parce qu'il ne s'était pas manifesté, comme la Maçonnerie ne l'était pas davantage parce que le public ignorait sinon son existence, du moins son genre d'action et sa participation à l'organisation des massacres, cette association, sous la poussée et avec l'aide secrète et financière du Pouvoir occulte, put donner à la Révolution l'organisation dont elle jouissait elle-même. A la place d'un ordre de choses qu'elle détruisait, elle mit un autre ordre de choses : et c'est ce qui lui a permis d'administrer la France pendant quelques années. En renversant le trône, elle créait une place vide ; mais, grâce à son organisation secrète qu'elle étendait à toute la France, elle était à même d'occuper cette place. Si bien que les bouleversements furent effectués d'une façon méthodique, presque avec ordre. Il n'est pas jusqu'aux massacres qui n'eussent l'air d'être sanctionnés par la loi. Cette mascarade était trop ignoble pour durer. Mais la France put tout de même se maintenir à l'état de nation jusqu'à ce qu'un soldat de génie prit la place des assassins.

Il n'en a pas été de même en Russie. On a vu quels

ravages ont été causés par les juifs en ce pays ; mais on a aussi constaté leur impuissance à rien édifier, parce qu'ils n'avaient à leur disposition ni l'organisme maçonnique, ni le personnel créé par lui. Si l'empire russe n'avait pu triompher de la Révolution, il eût été fatalement voué au sort des empires d'Alexandre et de Charlemagne. Il serait tombé en poussière. De petits blocs se seraient reformés. Mais le bloc total, il eût été impossible, même à un Napoléon, de le reconstituer.

En présence du parallélisme de l'action révolutionnaire française et de l'action révolutionnaire russe dans le sens de l'intérêt juif, un mathématicien se laisserait certainement aller à établir les équations suivantes :

En France, Maçonnerie et Révolution, cela ne fait qu'un.

En Russie, Judaïsme et Révolution, cela ne fait qu'un.

Deux quantités égales à une troisième étant égales entre elles, il s'en suit que Maçonnerie et Judaïsme ne font qu'un également.

De plus, comme en France, et en Russie, la Révolution sert partout l'intérêt juif, le mathématicien écrirait également cette dernière formule :

Révolution universelle et domination juive, ces deux choses, elles aussi, ne font qu'un !

Et si un historien sociologue passait derrière le mathématicien et voyait les formules écrites par celui-ci, il se dirait à son tour :

Si la Maçonnerie et le Judaïsme ne font qu'un et

si, d'autre part, le triomphe du Judaïsme est lié à la Révolution universelle et à l'établissement de la république universelle, quelle lumière serait projetée sur la Révolution française, quelle logique relierait tant d'événements inexplicables jusqu'ici, qui se sont passés pendant cette Révolution, ou qui lui ont été consécutifs, s'il apparaissait que le Judaïsme fait mouvoir la Maçonnerie, qu'il est le Pouvoir occulte par lequel celle-ci a été créée, et aux suggestions duquel elle obéit !

L'esprit juif étant forcément anticatholique, puisqu'il est juif, et antimonarchique, puisqu'il poursuit la réalisation d'une république universelle dominée par lui, combien il serait naturel que la Maçonnerie, si elle procédait de lui, se soit montrée sous la Révolution à la fois si antimonarchique, si anticatholique et si amie des juifs !.....

Pour l'instant, ce que nous avons le droit de considérer comme un fait acquis, c'est le caractère de l'action maçonnique en 1793. La direction dans laquelle fut poussée la Maçonnerie pendant la Révolution apparaît d'une façon manifeste. C'est contre les traditions, politiques aussi bien que religieuses, de notre race que le Pouvoir occulte l'obligea à marcher ; et c'est contre ces traditions qu'elle marcha en effet, sous prétexte de raison, de progrès, de civilisation et de fraternité, avec une hypocrisie dont rien n'égale le cynisme, et avec une rage dont l'horreur tragique n'a jamais été dépassée dans l'histoire du monde.

CHAPITRE XI

L'action du Pouvoir occulte de 1789 à notre époque.

CERTITUDES ACQUISES.

Le rapide examen auquel nous nous sommes livrés dans les deux chapitres précédents nous donne trois certitudes :

Il n'y a aucun doute que la Révolution ait été faite par la Franc-Maçonnerie.

Aucun doute non plus que les tendances qu'elle a manifestées lui aient été imposées, non par la nation, qui suivait ou qui subissait, mais par la Franc-Maçonnerie et par le Pouvoir occulte à laquelle celle-ci obéit.

Enfin, ces tendances sont caractérisées par deux traits distinctifs : D'abord, l'œuvre révolutionnaire fut essentiellement antitraditionaliste, bien que la nation fût tout le contraire ; et elle fut aussi particulièrement favorable aux Juifs, qui y gagnèrent d'avoir deux nationalités au lieu d'une seule. A partir du 29 septembre 1791, les vrais privilégiés en France c'était donc eux. Leur privilège n'apparaissait guère aux yeux de la nation ; mais il était immense au point de vue des conséquences qu'il portait en lui. C'était, en quelque sorte, la France qui leur était livrée sans

qu'on y prit garde, en ce sens que la nationalité française dont on leur faisait présent, devait fort peu compter au fond de leur cœur en face de l'autre, vieille de tant de siècles. Et quoi d'étonnant ? Il n'est arrivé que ce qui était à prévoir, ce qui fut bel et bien prévu par la majorité de l'Assemblée constituante qui, avant de se rendre, résista à quatorze assauts. Un enfant n'a pas deux mères ; il n'en a qu'une. Si donc les Juifs firent, pour obtenir la nationalité française, les efforts qui nous sont montrés dans l'ouvrage de l'abbé Joseph Lémann : *La Prépondérance Juive*, ce n'est évidemment pas parce qu'ils voulaient changer de mère, c'est-à-dire remplacer leur nationalité juive par la nationalité française, c'est parce qu'ils voulaient mettre celle-ci au service de celle-là. Et la meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est qu'on les voit agir de même dans tous les pays et chercher partout à acquérir une seconde nationalité, tout en gardant la leur. Ce n'est donc pas l'amour qui les pousse : c'est l'intérêt.

En rapprochant ces observations de celles que suggère la domination maçonnique actuelle, nous trouvons plusieurs ressemblances frappantes entre notre époque et celle de la Révolution.

Il n'y a, en effet, aucun doute que les bouleversements actuels soient dus à la Franc-Maçonnerie, puisque celle-ci est maîtresse absolue du pouvoir.

Aucun doute que la voie dans laquelle nous sommes poussés ne soit celle que nous imposent la Franc-Maçonnerie et le Pouvoir occulte.

Enfin, certitude absolue également que l'œuvre

accomplie est essentiellement antitraditionaliste ce qui veut dire antifrançaise et favorable aux Juifs. Il n'est pas exagéré de dire que les Français, ayant perdu le sens de leur existence comme peuple, ne travaillent plus pour la France, mais pour le peuple juif.

Donc similitude de caractère frappante, à ce triple point de vue, entre notre époque et la période révolutionnaire.

Mais, dans l'intervalle, qu'a fait la Franc-Maçonnerie? Voilà ce qu'il est maintenant nécessaire de rechercher. A-t-elle continué à exercer son action sur la politique française sans que nous nous en doutions? La déclaration insérée dans ses statuts à ce sujet a-t-elle toujours été mensongère ?

Il nous suffira d'un rapide examen pour nous assurer que de 1793 à notre époque, la Franc-Maçonnerie n'a cessé de s'occuper de notre politique, et même de la politique européenne, bien qu'elle ait toujours prétendu le contraire jusqu'en ces dernières années. Elle a ainsi fourni au Pouvoir occulte la constante possibilité d'intervenir dans notre vie nationale, à l'extérieur comme à l'intérieur.

Dans cette partie de notre étude, nous ne pourrons que présenter le simple exposé des faits. C'est surtout ici que nous sommes obligés de renvoyer le lecteur désireux de s'instruire plus complètement aux travaux historiques d'Eckert, et de Deschamps et Claudio Janet, ou à l'ouvrage d'Henri Delassus qui les résume. S'il nous fallait entrer dans le détail, nous aurions à écrire de véritables volumes. A quoi bon, dès lors que ces volumes ont déjà été publiés? Nous

avons d'autant moins à y songer que les longueurs interminables du récit nous distrairaient de la démonstration raisonnée qui est la raison d'être du présent ouvrage.

DE 1793 A 1830.

Après 1793, la Franc-Maçonnerie fut arrêtée par ses propres excès. Elle se trouva comme anéantie par les saignées que lui infligèrent ses fils lorsqu'ils tournèrent leur rage sanguinaire contre eux-mêmes. Elle acheva de s'épuiser en se vautrant dans les orgies du Directoire. Si bien qu'un jour vint où un soldat victorieux put arracher de ses bras la France qu'elle souillait après l'avoir presque égorgée.

Une fois qu'elle fut chassée du pouvoir, il lui fallait, si elle voulait le reconquérir, procéder comme elle l'avait fait avant la Révolution. Constituée comme elle l'était, elle ne pouvait, en effet, changer de méthode. Elle devait, en conséquence, réapprendre à se faire douceuse, à se prosterner dans des agenouillements hypocrites, à affirmer avec serment « son respect de toute foi religieuse » et son détachement de toute œuvre politique. C'était pour le Pouvoir occulte la rentrée forcée dans la période de contrainte, de préparation, d'adaptation aux circonstances, avant d'arriver à l'établissement d'une nouvelle dictature..., à moins toutefois qu'il ne renonçât à son entreprise comme il y avait renoncé, en Bavière, lorsque Weishaupt, le fondateur de l'Illuminisme, fut surpris et arrêté dans son travail.

Nous sommes sûrs, par ce qui se passe maintenant, que cette seconde hypothèse doit être écartée. Quel a donc été le rôle politique joué par le Pouvoir occulte et par la Maçonnerie pendant ce XIX^e siècle qui fut si rempli d'incompréhensibles bouleversements?

Au moment où Bonaparte revint d'Égypte, la France était en proie à une violente crise de dégoût. Elle manifestait, par des signes non équivoques, son désir de rentrer dans les voies naturelles de ses destinées, en retournant à son traditionalisme politique. Le Pouvoir occulte devait préférer tout à cela. Si en effet la monarchie était réimplantée en France après un si court interrègne, comme elle le fut en Angleterre après Cromwell, si la chaîne de la tradition était renouée, si l'avenir se trouvait rattaché au passé, et cela au moment où Barruel faisait connaître dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*, le rôle joué par la Maçonnerie pendant la Terreur, le Pouvoir occulte était en danger de se voir démasqué, ou tout au moins désarmé par suite des mesures d'interdiction qui pouvaient être prises contre cette association, comme elles l'avaient été en Russie. C'était peut-être alors la France qui lui échappait pour toujours. Pour éviter cette extrémité, il se résolut à épouser la fortune du soldat vainqueur.

Napoléon a prononcé un jour cette parole : « Je suis la Révolution, moi ! » Il était la Révolution, en effet, puisqu'il n'avait pas pour lui la tradition. Aussi, le voyons-nous aidé, au 18 brumaire, par les plus influents des révolutionnaires survivants, c'est-à-dire, soyons-en sûrs, par le Pouvoir occulte qui avait cer-

tainement su se ménager des moyens pour continuer à les inspirer, malgré la fermeture des loges. Ce fut donc par procuration du Pouvoir occulte que Napoléon occupa le pouvoir, et c'est pourquoi il avait raison de dire qu'il était la Révolution.

Mais ce gérant par procuration avait une volonté. Une fois qu'il fut maître, il le fit bien voir. Sous sa main victorieuse, tout devait plier ou s'effacer. Le Pouvoir occulte lui-même s'effaça. Le port d'armes était, pour ainsi dire, devenu l'attitude nationale obligatoire. Le Pouvoir occulte accepta la nécessité ; il permit qu'on enseignât aux adeptes de ses loges reconstituées le salut militaire en même temps que le pas d'apprenti. Si bien que les chapitres de l'histoire de la Maçonnerie qui sont relatifs à cette époque portent tous ce titre : *La Franc-Maçonnerie militaire*.

Est-ce à dire que l'Empereur ait jamais eu la Maçonnerie dans la main ? Nullement. Le Pouvoir occulte laissa créer les loges militaires. Il contribua même certainement à leur fondation pour mieux tromper l'Empereur. Mais n'oublions pas que la Franc-Maçonnerie est un enchevêtrement de sociétés, de compartiments qui sont secrets les uns pour les autres. C'était donc chose extrêmement facile pour le Pouvoir occulte que d'avoir sa Maçonnerie à lui, la vraie, à côté de celle qu'il livrait comme un jouet à Napoléon, et d'y préparer, d'y former des adeptes qui, introduits peu à peu dans les loges militaires, devaient les métamorphoser par la suite sans que l'Empereur ni ses Grands-Maîtres s'en doutassent. Il faut croire

que ce travail fut accompli, puisqu'à la fin de l'Empire, la plupart des loges, quoique militaires, étaient devenues antinapoléoniennes, si bien que, pendant l'invasion, certaines allaient jusqu'à s'ouvrir aux officiers francs-maçons des armées alliées. On cite certaines interdictions de travaux maçonniques qui furent prononcées pour ce fait par le Préfet de la police impériale.

Et pourtant, peu de temps auparavant, la Franc-Maçonnerie française se tenait encore à genoux devant l'Empereur. En 1812, à la fête de l'ordre, le Grand Orateur du Grand Orient prononçait cette emphatique adjuration :

« Et nous, mes FF. :., placés sur cet Orient, comme autrefois l'un des chefs hébreux sur la montagne, pendant que les guerriers d'Israël combattaient, élevons nos mains vers l'Eternel qui a attaché la victoire aux aigles de *son bien-aimé* et jouissons avec reconnaissance de la paix intérieure que sa puissance nous assure. »

Comme il avait fallu la collaboration de toute l'Europe pour renverser « le bien-aimé de l'Eternel », comme, d'autre part, la France surmenée manifestait de nouveau un immense et instinctif désir de retourner à ses traditions politiques, à la logique interrompue de sa destinée, le Pouvoir occulte dut céder aux circonstances. Il fut contraint de subir la Restauration de la Monarchie qu'il avait cru briser pour toujours.

Ce pouvait être pour lui un désastre irréparable. En effet, la Maçonnerie avait assassiné la famille capé-

tienne : et cette famille remontait sur le trône ! N'allait-elle pas prendre sa revanche ? C'était la France sauvée ! Malheureusement, ni la Monarchie, ni la France ne se doutaient alors de ce que cachait la question maçonnique. Le Pouvoir occulte sut d'ailleurs manœuvrer pour se tirer du mauvais pas qu'il avait à traverser. Cela lui fut même très facile. Si la Maçonnerie avait été dénoncée par Barruel, n'était-il pas, lui, toujours insoupçonné ? Il pouvait donc prendre ses mesures en toute sécurité. Et puis, ceux qui avaient lu Barruel étaient rares ; tandis que bien nombreux étaient au contraire ceux qui avaient vu la Franc-Maçonnerie sous les traits de l'innocente association que Marie-Antoinette prenait la peine de défendre dans une lettre qu'elle écrivait à sa sœur, en 1787, et qui avait fermé ses loges pendant la tourmente révolutionnaire. D'autres avaient ensuite connu la Maçonnerie militaire humble servante du « Bien-Aimé de l'Éternel ». Il n'y avait donc pour le Pouvoir occulte qu'à fortifier l'erreur des uns et des autres, en suggérant à la Maçonnerie de se montrer plus hypocrite que jamais. C'est ce qu'il fit ; et on peut dire qu'il n'y eut jamais d'aussi beaux jours pour la Tartuferie maçonnique que ceux qui s'écoulèrent de 1814 à 1848.

Lorsque Louis XVIII revint d'exil, le général Beurnonville mit la Maçonnerie aux pieds du monarque, en déclarant qu'il *en répondait*, lui Grand-Maître adjoint (le Grand-Maître était Joseph Bonaparte, le frère aîné de l'Empereur), *comme de lui-même*.

La Maçonnerie était dans cette posture agenouillée

devant le trône, lorsque Napoléon s'y réinstalla si soudainement, à son retour de l'île d'Elbe. Elle ne prit pas la peine de changer de situation, et elle adressa incontinent un discours de bienvenue au « Bien-Aimé de l'Eternel ». Elle s'était empressée, au retour des Bourbons, de rayer Joseph comme Grand-Maître; elle s'empressa encore plus de le rétablir, avec toutes les marques de l'enthousiasme le plus sincère. Après Waterloo, elle le replongea dans le sommeil d'où elle l'avait momentanément tiré. Le pauvre Joseph fut rayé une seconde fois. Louis XVIII, en rentrant et en retrouvant les francs-maçons toujours à genoux devant le trône, put croire qu'ils l'avaient attendu dans cette position. Il reçut d'eux l'hommage qu'ils eussent réservé au « Bien-Aimé de l'Eternel » si celui-ci avait été victorieux; et il les vit se rouler à ses pieds avec d'autant plus de conviction qu'ils avaient à se faire pardonner leurs « Cent Jours » de distraction.

Il faut citer ici quelques documents à l'appui de notre assertion. Aussi bien, les « pièces d'architecture » et les « cantiques » abondent, dans lesquels sont pleurés les malheurs du « Roi Martyr » et célébrées les vertus de « son frère adoré, Louis le Désiré ».

Voici un type des invocations maçonniques du temps :

« Grand Architecte de l'Univers, reçois l'hommage de notre reconnaissance; daigne accomplir nos souhaits en accordant ta bonté tutélaire au roi que tu as rendu, dans ta bonté, à la France; répands sur sa majesté et sur son auguste famille l'éclat de ta lumière vivifiante. »

Qui ne se fût laissé prendre à de si pieuses invocations !

Le Grand Orateur d'honneur protestait à la même époque de la fidélité de la Maçonnerie « à la noble famille des Bourbons conservés par la bonté du ciel » ; il s'écriait :

« Puissent aussi la douce joie et l'affection qui nous unissent être assez agréables au Grand Architecte pour qu'il exauce les vœux ardents que nous formons, afin qu'il conserve et prolonge, *au-delà du terme que les lois de la nature font espérer*, les jours d'un roi dont les vertus attirent si puissamment les cœurs... Vive le Roi ! Vive le Roi ! Vive le Roi ! »

Un discours prononcé le 27 décembre 1815 par l'Orateur de la loge *La Franche Amitié* de Verdun nous donne une idée exacte de l'incommensurable platitudo dont fit alors preuve la Maçonnerie française. Voici quelques extraits de ce discours qu'on peut lire en entier dans l'ouvrage de M. Jean Bidegain : *Masques et figures maçonniques*.

La loge *La Franche Amitié* inaugurait un buste de Louis XVIII. Et le F. : Orateur, debout devant ce buste, commença son discours par ce cri : Vive le Roi ! Vive le Roi !

« Voilà le Roi ! continua-t-il en montrant le buste. Voilà donc celui que la Providence, après vingt-cinq années d'épreuves, nous réservait pour mettre un terme à nos malheurs, pour consoler notre belle patrie des maux de l'anarchie et du despotisme...

« Voilà le Roi, mes frères ! De quels touchants souvenirs *cette image adorée* n'est-elle pas suivie?....

Voilà sa noble tête ! Songez aux douleurs dont son âme est navrée ! Le plus grand trône de l'Europe renversé, et, sous ses débris, un roi, une reine, leur admirable sœur horriblement massacrés ! Un royal enfant expirant de misère et de besoin au fond des cachots... La France couverte de prisons et d'échafauds ; le sang le plus pur répandu à grands flots ; les autels détruits ; la divinité méconnue... Malgré l'effroi que ce tableau fidèle nous inspire, admirez avec moi comment il a pu se faire que le cœur de Louis ait été plus fort, plus grand, plus généreux que n'ont été cruelles les amertumes dont il fut si longtemps abreuvé ! Voilà pourtant le roi !

« Mais enfin l'Europe s'indigne, et tous ses bataillons sont armés, la France se réveille et s'alarme, son territoire est envahi ; il frémit de se voir fouler par des vainqueurs si nouveaux pour lui ; la valeur enfante inutilement des prodiges ; la gloire creuse encore le tombeau de nos braves ; mais, seule contre tous, il faut céder..... *Heureuse défaite ! Louis en est le prix.*

« Il arrive ; et les larmes et le sang cessent de couler ; il arrive et, des bords de la Manche aux rives de la Seine, la France entière se précipite, se presse, et fait retentir les airs de cris de joie et d'amour : Voilà le Roi, se disait-on ; voilà notre père, notre sauveur, l'envoyé de Dieu, le pacificateur du monde ! *L'étranger lui-même*, un instant surpris de cette universelle affection, partage notre allégresse et *s'unit à nous pour répéter* : Voilà le Roi !

« Une charte libérale est le premier bienfait du

Roi! Voilà le Roi! La bonté est sa sagesse; la clémence est sa justice.

«... Cependant de nouvelles épreuves attendaient ce prince si excellent.... Sa confiance est trahie, la foi dès serments est parjurée, la France encore est la proie de l'homme qui l'asservit pendant dix ans! Louis s'immole pour sauver son peuple....; ce touchant sacrifice est superflu; le crime s'enhardit et le sang français ruisselle par torrents.....

«..... Après tant de souffrances et d'injures, quelle inaltérable douceur, quelle inconcevable générosité! Mais, ô mes Frères, voilà le Roi! Contemplons son auguste image et reconnaissons dans chacun de ses traits l'empreinte des vertus qui lui sont si naturelles...

« Vive le Roi! Vive Louis le Désiré! Vœu de tous les cœurs, chant de tous les Français, vous retentirez surtout dans nos temples: les Enfants de la Veuve ont assez longtemps pleuré leur père; et, quand le ciel le rend à leur amour, peuvent-ils répéter trop souvent: Vive le Roi! »

« Les Enfants de la Veuve ont assez longtemps pleuré leur père! » L'orateur maçonnique négligeait de dire qu'avant de le tant pleurer, ils avaient commencé par l'assassiner et qu'ils avaient même falsifié le vote relatif à sa condamnation lorsqu'ils eurent constaté qu'il n'y avait pas majorité pour la peine de mort.

Telle est la Franc-Maçonnerie!

Après avoir inauguré les bustes de Louis XVIII, elle inaugura ceux de Charles X: et ce fut avec tout autant de ferveur.

En 1824, le Grand Orient de France « pour satisfaire aux vœux de tous les maçons français », procéda comme il suit « à l'inauguration du buste de S. M. Charles X, roi de France et de Navarre ».

Le buste fut placé sur un trophée d'étendards maçonniques disposés au milieu du Temple.

« L'illustreprésident, dit un compte rendu, descendit de l'autel, se plaça en face du buste et prononça l'allocution suivante :

« Charles X, les maçons du Grand Orient de France réunis autour de ton buste, en donnant une larme à Louis XVIII, viennent te payer le tribut que tout vrai Français doit à son souverain ; permets que son président te couronne, au nom de ses frères, et qu'ils t'offrent leurs serments d'une fidélité inviolable. »

Le buste ayant probablement accordé la permission sollicitée, « l'illustre président » le décora d'une couronne formée d'acacias et de fleurs.

Aussitôt une triple batterie fut tirée et le cri de : Vive le Roi ! fut répété trois fois.

Mais cette ferveur d'amour et de fidélité n'était qu'apparente. Car, en même temps que le Pouvoir occulte faisait ainsi parler ses équipes de maçons flagorneurs, il en faisait manœuvrer d'autres, qui travaillaient silencieusement au renversement du monarque dont les premiers adoraient le buste. Les lecteurs qui désirent s'en rendre compte et entrer dans les détails à ce sujet n'ont qu'à consulter les auteurs dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. Nous rappellerons seulement ici les paroles que prononçait Dupin aîné, haut franc-maçon de la loge des *Tri-*

nosophes, en parlant de la Révolution de 1830. Elles sont assez significatives :

« Ne croyez point que trois jours aient tout fait. Si la Révolution a été si prompte et si subite, c'est qu'elle n'a pris personne au dépourvu..... ; nous l'avons faite en quelques jours, parce que nous avons une clé à mettre à la voûte et que nous avons pu substituer immédiatement un nouvel ordre de choses complet à celui qui venait d'être détruit. Lorsque le carbonarisme s'établit en France, suivant les formes que des hommes, à cette heure pairs de France et fonctionnaires publics, allèrent chercher en Italie et en Allemagne, il eut pour but le renversement de tout pouvoir irresponsable et héréditaire. On ne put y être affilié sans prêter serment de haine aux Bourbons et à la royauté. En quelques lieux même, ce serment était prononcé sur un crucifix et sur un poignard. Il y a des députés et des pairs qui s'en souviennent. »

Tel est le témoignage de Dupin. Il nous montre, toujours employée, la même méthode de préparation silencieuse et invisible, avant l'exécution. Et l'on reconnaîtra que cette exécution était aussi maçonnique que la préparation, si on rapproche de l'aveu de Dupin le rôle singulier du général Maison à Rambouillet. On sait comment ce général, chargé de la défense du Roi, tourna le dos à l'émeute avant même qu'il la vît en face de lui. Mais ce qu'on sait moins, c'est qu'il était Grand-Officier du Grand Orient. Cette particularité contient toute une explication, surtout lorsqu'on se souvient qu'en 1789

la Franc-Maçonnerie avait pour tactique de fomenter l'esprit de trahison parmi les défenseurs de la Monarchie, en même temps qu'elle lançait ses bandes soudoyées contre celle-ci.

DE 1830 A 1852.

Les historiens francs-maçons avouent d'ailleurs la guerre invisible faite par la Maçonnerie au régime devant lequel elle s'inclinait si platement. Ce qu'ils n'avouent pas, ce sont les vraies raisons pour lesquelles elle entreprenait cette guerre tout en ayant recours pour la dissimuler, à des moyens d'une aussi basse hypocrisie.

Après 1830, les francs-maçons flagorneurs continuèrent à donner libre cours à leurs flagorneries; seulement ce fut devant les bustes de Louis-Philippe. A peine installé, ce monarque fut décoré du titre de « Roi citoyen » par la Veuve dans le cœur de laquelle il se vit attribuer instantanément la place de « Louis le Désiré » lequel, ainsi que nous l'avons vu, avait lui-même occupé celle du « Bien-Aimé de l'Eternel ». En son honneur furent données de nombreuses fêtes maçonniques, dont les procès-verbaux, imprimés « A la Gloire du Grand Architecte de l'Univers », étaient portés au Roi par le Grand-Maître adjoint », « comme un hommage de dévouement et de reconnaissance ».

Ces belles déclarations n'empêchaient pas qu'en dessous, la Maçonnerie n'en usât à l'égard du « Roi citoyen » comme elle avait fait vis-à-vis de « Louis

le Désiré » et de son successeur. Dès l'installation du nouveau régime, les équipes de maçons destructeurs furent formées pour travailler dans l'ombre à son renversement.

Louis-Philippe le savait, et il essayait bien de se défendre. C'est à ce sentiment que se rattache la fameuse circulaire du maréchal Soult, dont il a été question au Parlement, il y a quelques années, circulaire par laquelle le ministre de la guerre interdisait à tous les militaires de s'affilier aux loges. C'était le procédé contraire à celui qui fut employé par Napoléon. Mais l'un devait être aussi inutile que l'autre, en raison de l'organisation des sociétés secrètes superposées et du mode d'action de la Maçonnerie que nous étudierons à son heure. Le travail maçonnique n'en minait pas moins le régime qui, en même temps qu'il interdisait aux officiers de demander l'initiation, se laissait pénétrer par les idées maçonniques, au lieu d'en prendre le contrepied, et préparait ainsi sa ruine.

De 1845 à 1848, les Convents politiques se multiplièrent. Bien que la Maçonnerie affirmât, alors comme toujours, qu'elle ne s'occupait pas de politique, c'est elle qui organisa les banquets. Cinq directeurs de loges parisiennes : MM. Vitet, de Morny, Berger, de Malleville et Duvergier de Hauranne préparèrent le mouvement insurrectionnel. Lorsque leur chef, le F. : Odilon Barrot, fut appelé à la présidence du Conseil, il prêta serment à Louis-Philippe ; mais ce serment ne passait qu'après le serment maçonnique ; Odilon Barrot, franc-maçon de la loge des *Trino-*

sophes, était évidemment d'accord avec ceux de ses frères qui dirigeaient l'insurrection. Il commanda aux troupes de cesser le combat, et le gouvernement provisoire fut proclamé.

Ici encore, les francs-maçons avouent la guerre faite par eux au gouvernement. Ce qu'ils n'avouent toujours pas, ce sont les vrais motifs de cette guerre.

Ou plutôt, ils disent volontiers que c'était pour donner au peuple le gouvernement de ses rêves : la République. Mais voici par quoi il est prouvé que ce n'est là de leur part qu'un mensonge.

La Maçonnerie commença (tout en prétendant toujours qu'elle ne s'occupait pas de politique) par faire acte d'adhésion au gouvernement provisoire. Quelques jours après l'installation de ce gouvernement, une députation de la Grande Loge de France, composée de maçons revêtus de leurs insignes, s'en alla déposer, entre les mains du gouvernement, une adresse qui se terminait par les lignes suivantes :

« Quarante mille maçons, distribués dans cinq cents loges, et n'ayant entre eux qu'un même cœur et un même esprit, vous promettent leur concours pour achever l'œuvre de la régénération si glorieusement commencée. »

La Maçonnerie criait donc : « Vive la République ! » C'est qu'aussi, sans qu'on le sût, le gouvernement provisoire était composé de francs-maçons. C'était un gouvernement maçonnique, comme notre gouvernement actuel. Sur onze membres, neuf étaient « Enfants de la Veuve ». C'étaient les FF. : Arago, Louis Blanc, Ledru-Rollin, Crémieux, Garnier-Pagès, Albert, Marie,

Flocon et Armand Marrast. Deux seulement ne l'étaient pas : Lamartine et Dupont de l'Eure. Ces derniers n'avaient pas reçu l'initiation ; mais, entourés comme ils l'étaient, ils recevaient tous les jours la suggestion. C'était tout comme. Aussi, lorsque, le 10 mars 1848, le Suprême Conseil du rite écossais alla féliciter le gouvernement provisoire, Lamartine, parlant au nom de ce gouvernement, répondit aux francs-maçons députés vers lui :

« Je suis convaincu que c'est du fond de vos loges que sont émanés d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1789, et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde et, je l'espère, la dernière représentation, il y a peu de jours. »

Le secrétaire général du gouvernement provisoire, Pagnerre, et le préfet de police, Caussidière, étaient eux aussi francs-maçons. La France avait donc bien, sans qu'elle s'en doutât, un gouvernement maçonnique. Et c'est pourquoi les maçons des loges, s'entendant comme larrons en foire avec les maçons du gouvernement, déclaraient solennellement vouloir aider ceux-ci à poursuivre d'un même esprit et d'un même cœur « l'œuvre de régénération si glorieusement commencée ». Ils se comprenaient entre eux sans que la nation y vit rien, et ils savaient qu'« œuvre de régénération » signifiait ce qu'on ne pouvait pas dire, c'est-à-dire œuvre de maçonnisation.

En réalité, malgré toutes les déclarations républicaines auxquelles elle se livrait, une seule chose inté-

ressait alors la Franc-Maçonnerie : c'était là conquête, l'absorption du pouvoir. Et la preuve en est fournie par les faits qui se déroulèrent ensuite.

On sait comment, malgré la pression exercée par le gouvernement, la France, appelée à élire une Assemblée nationale, envoya des députés qui, réfléchissant l'état d'esprit du pays, refusèrent d'emboîter le pas aux francs-maçons du gouvernement.

Il n'en fallut pas plus pour que ce gouvernement, qui ne représentait que la Maçonnerie, entreprît une lutte acharnée contre l'Assemblée, qui représentait, au contraire, la nation. Dès que les francs-maçons membres du gouvernement eurent la preuve que le pays n'acceptait pas les idées maçonniques, ils n'hésitèrent pas à lui donner la guerre civile et à lui arracher la République. Ils organisèrent les émeutes. Le protestant Eckert, dans son ouvrage : *La Franc-Maçonnerie dans sa vraie signification*, nous montre comment s'exerça en cela l'action gouvernementale maçonnique.

Lorsqu'ils se virent vaincus par l'Assemblée, c'est-à-dire par la France, ils adoptèrent une autre tactique et nouèrent avec Louis Napoléon les intrigues qui devaient aboutir à l'Empire. On sait que ce prince passait pour carbonaro. Il y avait donc des chances pour que l'Empire dont il serait titulaire fût un Empire maçonnique, surtout si cet Empire lui était donné par la Franc-Maçonnerie. Celle-ci n'hésita pas. Elle préférait un tel Empire à une République dont elle n'était pas maîtresse. C'est pourquoi l'on vit certains francs-maçons influents lier partie avec le futur

Empereur ; et, pour la seconde fois, un coup d'Etat bonapartiste fut possible, grâce au concours du Pouvoir occulte. Au lendemain du Deux-Décembre, le Grand Orient prenait pour Grand-Maître le prince Lucien Murat, cousin de Louis Napoléon, — ce qui prouve bien l'entente. Et ce qui la prouve encore bien mieux : quelques semaines avant la proclamation de l'Empire, le 15 octobre 1852, la Maçonnerie envoyait au Président une adresse dans laquelle on pouvait lire les déclarations suivantes :

« La Maçonnerie est une œuvre philanthropique ; elle a pour mission de créer et de propager toute institution qui tend à faire le bien ; elle enseigne les vertus paisibles de la famille, l'amour et la foi en Dieu ; elle interdit à ses adeptes toute discussion politique..... »

Toujours ! Mais, chose curieuse ! Malgré cette interdiction, l'adresse se terminait par ces lignes, — qui avaient pourtant bien une signification politique :

« A peine, par votre énergie et votre héroïque courage, Prince, aviez-vous sauvé la France (il s'agit évidemment du coup d'Etat), que nous nous empressions d'acclamer Grand-Maître de l'Ordre, l'illustre Prince Lucien Murat, si digne de suivre vos destinées.

« La vraie lumière maçonnique vous anime, Grand Prince. Qui pourra jamais oublier les sublimes paroles que vous avez prononcées à Bordeaux ! Pour nous, elles nous inspireront toujours ; et nous serons fiers d'être, sous un pareil chef, les soldats de l'humanité.

« La France vous doit son salut. Ne vous arrêtez

pas au milieu d'une si belle carrière. Assurez le bonheur de tous *en plaçant la couronne impériale sur votre noble front* ; acceptez nos hommages et permettez-nous de vous faire entendre le cri de nos cœurs : « Vive l'Empereur ! »

C'est ainsi que la Franc-Maçonnerie ne fait pas de politique ; et c'est ainsi qu'elle a été républicaine en 1852 !

Vive l'Empereur, six semaines avant l'Empire ! Le prince Murat élu Grand-Maître, sitôt après le coup d'Etat ! Et les francs-maçons ont osé hurler depuis, à la face du ciel et des peuples, leurs malédictions contre celui qu'ils avaient imposé à la France ! C'est que la roue avait tourné ; l'heure d'une nouvelle manœuvre avait sonné pour la Franc-Maçonnerie ; et, pour mieux tromper le public, elle couvrait du plus lâche et du plus cynique mépris celui qu'elle n'appelait plus que « l'homme de Décembre », après qu'elle s'était faite sa complice !

DE 1852 A LA PÉRIODE ACTUELLE.

En manifestant sa haine rétrospective avec l'acharnement qu'on sait contre Napoléon III, la Franc-Maçonnerie ne jouait pas seulement la comédie devant le monde profane, comme on pourrait le croire. Elle la jouait pour ses initiés. Ou plutôt, elle se prêtait inconsciemment à celle que le Pouvoir occulte lui faisait jouer.

Je puis raconter, à ce sujet, un souvenir personnel qui montre l'inconscience avec laquelle les francs-

maçons servent les vues de la Puissance inconnue qui les fait manœuvrer.

La loge l'*Avant-Garde maçonnique* dont je faisais partie eut plusieurs années pour Vénérable le F. : Caristie Martel. Celui-ci y amena plus tard le F. : Leloir, que suivirent quelques autres comédiens plus obscurs, de sorte que nous pouvions presque nous considérer comme une petite succursale de la Comédie Française.

Le F. : Caristie Martel était un quarante-huitard convaincu, l'un de ces braves hypnotisés qui avaient été bernés par ceux de leurs frères mieux initiés auxquels avait été dû le succès du coup d'Etat, ainsi que le couronnement du « noble front » dont il était question dans le document que nous venons de citer. Aussi le F. : Martel nourrissait-il, après la chute de l'Empire, une haine inassouvissable contre « l'homme de décembre ». Il n'était pas besoin d'insister beaucoup près de lui pour qu'il voulût bien figurer à l'ordre du jour de nos tenues comme devant réciter quelque pièce des *Châtiments*. Je le vois, je l'entends encore déclamant, avec quelle conviction ! les vers dans lesquels Victor Hugo, trompé comme tant d'autres par la Maçonnerie, écrasa sous les foudres de son indignation « l'assassin de la liberté ».

Et tandis que notre Vénérable faisait retentir le temple des imprécations du poète; nous étions tous là, les adhérents de l'*Avant-Garde*, revêtus de nos cordons et de nos tabliers symboliques, ivres de fureur, convaincus que « c'était arrivé ». Nous applaudissions frénétiquement les malédictions d'Hugo

contre le « bandit » du 2 décembre, avec lequel la Maçonnerie avait marché ! Et, qu'on le remarque bien, ce n'était pas pour impressionner la galerie, puisque nous étions en loge, c'est-à-dire à l'abri de tout regard profane. Nous maudissions avec la plus entière conviction, suggestionnés en cela par le cynique Pouvoir occulte, à l'instigation duquel avait été fomenté « l'assassinat de la liberté » !

Je me représente l'effarement dont nous eussions tous été frappés, si l'un de nous, plus instruit que les autres, avait eu l'idée de demander à notre Vénérable Caristie Martel, de nous expliquer pourquoi la Maçonnerie avait pris Lucien Murat comme Grand-Maître au lendemain du coup d'Etat, et pourquoi elle avait invité le prince Louis Napoléon « à mettre la couronne impériale sur son noble front », six semaines avant l'empire ! Je crois qu'au lieu de réfléchir sur la signification non douteuse de pareils actes, nous eussions écharpé le questionneur incongru... Je me demande aussi parfois si, dans l'une ou l'autre de ces tenues où nous hurlions avec le brave Caristie Martel notre réprobation du « crime de décembre », il n'arriva pas que nous fûmes en spectacle à quelque muet représentant du Pouvoir occulte, qui savait, lui, à quoi s'en tenir sur la façon dont la République fut étranglée... Devant le troupeau de dindons irrités qu'il avait devant lui, quel sourire devait errer sur ses lèvres !

C'est là, au fond, la vraie force du Pouvoir occulte : il demeure dans une fixité de pensée immuable, parce qu'il a un but fixe. Au contraire, les générations de

francs-maçons passent. Des besognes différentes, contradictoires même en apparence, leur sont attribuées. Mais il n'en est pas une qui ne tende à la réalisation du but qu'elles servent sans le connaître. Et c'est précisément parce que le personnel maçonnique se renouvelle incessamment qu'il ne s'aperçoit pas des contradictions dans lesquelles on le jette.

De ce qui s'est passé en 1851-1852, nous pouvons conclure que, lorsque la Maçonnerie travaille à l'établissement de la République, ainsi que cela lui est arrivé trois fois, ce n'est pas par amour de la France; ce n'est pas non plus par conviction républicaine : c'est tout simplement par l'intérêt qu'y a le Pouvoir occulte. Cette forme de gouvernement apparaît à celui-ci comme celle grâce à laquelle il lui est le plus facile de poursuivre son but. C'en est assez pour qu'il l'impose à la France. Mais une circonstance se présente-t-elle qui s'oppose momentanément à ce que la République soit maçonnique et lui appartienne? Alors, sans hésiter, il emploie la Maçonnerie à l'étranglement de cette République qu'il remplace par une Dictature ou par un Empire, tout en se réservant d'ailleurs de détruire l'un ou l'autre, si le Dictateur, ou si l'Empereur, essaye de se soustraire aux engagements qu'il a dû prendre pour arriver au Pouvoir.

Ainsi en advint-il du second Empire, en attendant que, peut-être, il en advienne de même d'un troisième...

Les francs-maçons soutinrent « l'homme de décembre » tant qu'ils crurent pouvoir compter sur son obéissance. En 1855, la Maçonnerie lui envoyait

encore des adresses enthousiastes à l'occasion de la naissance du prince Impérial. Elle se refroidit peu à peu, à mesure que le neveu du « Bien-Aimé de l'Eternel », se croyant solidement appuyé sur le sentiment national, cherchait à reconquérir son indépendance. En 1861, la scission définitive se produisit. Le souci de l'intérêt dynastique avait naturellement grandi en Napoléon III. Naturellement aussi, puisqu'il régnait, cet intérêt tendait à se confondre avec celui de la France contre la Franc-Maçonnerie; ou, si l'on veut, il était dans la logique des choses que l'Empereur se montrât de moins en moins franc-maçon et de plus en plus français. Un moment vint où il refusa de se faire plus longtemps l'exécuteur du plan maçonnique en ce qui concernait la politique extérieure religieuse de la France. Dès lors, il n'y eut plus de tranquillité pour lui.

Depuis 1848, le Pouvoir occulte n'avait jamais cessé d'attaquer le sentiment religieux dans les hautes classes; et, par là, il continuait le travail de préparation auquel il ne cesse de se livrer, tant qu'il n'est pas entré dans une période d'exécution. Lorsque la rupture devint définitive entre lui et Napoléon III, après le vote du Sénat relatif au maintien du Pouvoir temporel du Pape, l'effort maçonnique fut peu à peu tourné tout entier contre la puissance militaire impériale. C'était pourtant la puissance militaire de la France! Mais qu'importe au Pouvoir occulte?

M. Charles Goyau nous montre dans son beau livre sur *l'Idée de Patrie et l'Humanitarisme*, comment la Franc-Maçonnerie s'opposa à la réorganisation de

l'armée entreprise par le maréchal Niel, comment la Maçonnerie française accueillait avec les marques de l'attendrissement le plus stupide la fondation d'une loge allemande à Paris, comment le F. : Henri Brisson allait, dans cette loge, la *Concordia*, serrer sur son cœur ses FF. : allemands et célébrer avec eux la suppression des frontières et la fraternité universelle. Pendant ce temps-là, l'Allemagne augmentait incessamment la puissance de son organisme de combat. Le Pouvoir occulte faisait prêcher le pacifisme et l'humanitarisme en France par la Franc-Maçonnerie française, tandis qu'il faisait prêcher le patriotisme en Allemagne par la Franc-Maçonnerie allemande. Attaqué dans ses ressources morales et ses ressources matérielles, l'Empire finit par tomber.

Heure psychologique pour le Pouvoir occulte ! Heure désirée par lui ! Mais les petits cailloux qui, logés dans la vessie de Cromwell, suffirent pour l'arrêter dans sa course, se rencontrent aussi sur la route du Pouvoir occulte. Les choses ne vont pas toujours comme il veut.

En 1870, les faits marchèrent trop vite pour plusieurs raisons qu'il ne pouvait prévoir. A l'intérieur, une force d'ironie prodigieuse s'était rencontrée en un homme, force qui, tout en servant les plans du Pouvoir occulte en ce qui concernait la chute de l'Empire, les dérangea par ailleurs. Henri Rochefort avait reçu une éducation voltairienne c'est-à-dire maçonnique. Son action devait être destructive par là même. Mais il était foncièrement français et d'une absolue indépendance. La Maçonnerie ne le tenait pas. Elle ne

le tint jamais. Elle put se servir de lui à une certaine heure, sans qu'il s'en doutât. Mais aussi, elle fut obligée de subir les inconvénients de cette collaboration passagère. Rochefort marchait d'un pas trop rapide pour elle. Il avait aussi trop d'action sur les masses. Lui qui ne pouvait pas savoir les secrètes et infâmes raisons de certains opportunismes, il fit tourner trop vite l'aiguille du cadran sur lequel le Pouvoir occulte avait marqué l'heure des événements.

D'autre part, les désastres de 1870 hâtés, eux aussi, par la sûreté de coup d'œil d'un Bismarck, furent tels que personne n'avait pu en mesurer à l'avance l'immensité. Par ces deux raisons, la Maçonnerie fut entraînée malgré elle dans une période d'exécution qui s'ouvrit plus tôt qu'elle n'eût voulu. Elle parvint bien à se saisir du pouvoir en 1870, comme elle s'en était saisie en 1848; mais elle ne put empêcher son avant-garde de se jeter quelques mois plus tard dans l'aventure de la Commune. Son action manqua dès lors de coordination; et la Révolution fut vaincue par les mêmes raisons pour lesquelles nous l'avons vue échouer en 1848.

Le Pouvoir occulte sut du moins profiter des chances que lui offrirent les divisions existant entre les Français de cette époque, divisions d'ailleurs créées par le travail antérieur de la Maçonnerie. Elles furent cause que, si le parti dit conservateur eut le mérite de refaire une armée et des finances à la France après les effroyables désastres de 1870-1871, en revanche il ne sut rien conserver de la situation prépondérante que les élections de 1871 lui avaient assurée. Grâce

aux disputes des royalistes partisans de la branche aînée, des royalistes partisans de la branche cadette et des bonapartistes, la République devint un fait accompli.

C'était précisément ce à quoi tendait le Pouvoir occulte. Il n'avait renoncé à la République de 1848 qu'en raison des circonstances, et parce qu'en outre il pouvait faire occuper provisoirement la place par un Empire maçonnique. Cette carte ayant été jouée par lui, il voulait de nouveau la République, sachant bien que ce régime est incontestablement celui sous lequel il lui est le plus facile de s'emparer du gouvernement par l'intermédiaire de la Franc-Maçonnerie.

La nouvelle constitution, une fois votée, il n'eut plus qu'une pensée : pousser les francs-maçons à la conquête des mandats législatifs, afin d'acquérir, avec la libre disposition des ressources de la nation, la possibilité de les employer toutes à la destruction de l'âme nationale. Il y réussit d'autant mieux que les pauvres Français, divisés entre eux, songeaient à tout autre chose qu'à s'opposer à des entreprises qu'ils ne soupçonnaient même pas. Ils se jetèrent donc aveuglément dans la gueule du monstre, et c'est là qu'enfin nous sommes aujourd'hui.

Ainsi donc, la Maçonnerie nous mentait lorsqu'elle nous affirmait qu'elle ne faisait pas de politique; et nous nous tromperions étrangement si nous nous figurions que, depuis cent vingt ans, notre histoire s'est déroulée selon la logique du destin que la race française s'était préparé par ses actes antérieurs, et

dans le sens créé par ces actes, de même qu'un fleuve coule dans le lit qu'il s'est creusé.

En réalité, la force étrangère qui a inventé la Franc-Maçonnerie n'a cessé d'intervenir dans notre existence, soit par préparation, soit par action, et elle a en a détourné le cours. C'est cette préparation et cette action toujours niées que l'on aperçoit, lorsqu'on sait regarder, sous les bouleversements moraux et matériels par lesquels la France n'a cessé d'être agitée depuis plus de cent ans.

Voilà le fait, immense dans sa portée, qui a été volontairement ou involontairement écarté par ceux qui ont écrit l'histoire de la France depuis un siècle. Toute cette histoire est donc viciée dans ses sources. Elle a négligé le principal personnage. Elle n'a raconté, en dépit de sa méticuleuse documentation, que les fausses apparences créées par le Pouvoir occulte. Elle n'a pas dit les réalités. Elle est à refaire de fond en comble.

CHAPITRE XII

**Caractère général de l'action exercée
par le Pouvoir occulte dans notre histoire.
L'œuvre accomplie.**

LE PLAN DE DESTRUCTION DE LA FRANCE.

Après ce que nous venons de constater, une dernière question se pose : Quel est le sens de l'action exercée par le Pouvoir occulte dans notre histoire ?

Cette action fut violemment antitraditionnaliste pendant la Révolution. Elle est violemment antitraditionnaliste maintenant. Est-ce dans la même direction qu'elle s'est exercée pendant tout le cours du dix-neuvième siècle ?

Sans aucun doute, car il suffit d'examiner notre histoire à la lueur de cette idée pour s'expliquer tant de commotions, tant de soubresauts qui ne se peuvent comprendre sans cela.

Depuis cent vingt ans, en effet, notre peuple n'a cessé de se livrer à des actes qui sont juste le contraire de ce qu'on devait attendre de lui.

Nous étions, malgré notre caractère frondeur, la race fidèle par excellence à sa foi politique et à sa foi religieuse ; nous l'avons prouvé au cours des siècles

et en particulier au moment de l'invasion protestante qui, victorieuse en Allemagne et en Angleterre, fut contrainte de reculer chez nous. Or, voici que, par un changement de caractère d'autant plus incompréhensible qu'il se manifeste sous prétexte de fraternité, de tolérance et de vertu, en moins d'un siècle nous renversons, les uns sur les autres, au milieu des fureurs des guerres civiles, monarchies, empires, républiques. Et, comme si nous voulions mettre le comble au reniement de ce que nous fûmes, nous ne nous tenons en repos que depuis que nous est imposée la domination, non seulement la plus infâme et la plus abjecte, mais encore la plus contraire à notre tempérament national. Qu'est-ce que cela veut dire? Le caractère d'un homme ne change pas comme cela! Encore moins celui d'une race! Alors?...

Admettez la permanence de l'action antitraditionnaliste du Pouvoir occulte, et tout s'explique de la façon la plus simple, la plus claire, la plus logique.

Nous devons partir de cette idée que le Pouvoir occulte nous est ennemi. Sans cela, il ne se cacherait pas de nous. S'il ne veut pas nous détruire, tout au moins rêve-t-il de nous asservir. Mais comment?

Nous nous imaginons qu'une nation ne peut être vaincue que par la force des armes. C'est une erreur. A côté des blessures qui font couler le sang des veines, il y en a d'autres, plus affaiblissantes, celles qui font couler le sang de l'âme. Où est l'âme d'un peuple? — Dans ses traditions. C'est dans ses traditions que sont les vraies sources de sa vie. Une nation est comme une forêt. De même que les arbres qui composent

celle-ci vont chercher, par leurs racines, l'humus accumulé dans le sol par les générations de feuilles qui sont tombées à chaque saison d'automne, de même un peuple vit de l'humus moral qui a été formé par les vertus, les héroïsmes, les aspirations, les souffrances et les espérances des générations qui, abattues les unes après les autres, ont tour à tour jonché les siècles. De ces vertus, de ces héroïsmes, de ces aspirations, de ces souffrances et de ces espérances a été constitué un idéal, qui est l'idéal national. Chaque peuple a le sien. Il le trouve dans sa tradition. Là est la sève élaborée par les générations disparues, la nourriture préparée par elles pour les générations à venir : de telle sorte que chacune de celles-ci n'existe que par celles-là. C'est donc en fouillant par ses souvenirs, dans les traditions séculaires, sous les générations mortes, que la génération vivante d'un peuple peut trouver la source par laquelle doit être alimentée sa vie. Sans doute cette génération vivante a besoin de respirer aussi les souffles d'idées qui passent dans son ciel, de même que les frondaisons des arbres ont besoin de respirer les principes de l'air dont la caresse les agite. Mais elle ne peut se passer de ses traditions. Celles-ci lui sont indispensables, et indispensables à ce point que, pour tuer l'âme d'un peuple et ce peuple lui-même, il n'y a qu'à empêcher toute communication entre les générations mortes et celle qui vit, c'est-à-dire à effacer de son souvenir ses traditions, à lui en donner le mépris et la haine, de même que, pour tuer un arbre, il n'y a qu'à couper les racines qui lui transmettent la sève.

Or, quiconque examinera les faits de notre histoire contemporaine pourra se convaincre qu'un immense et incessant effort a été poursuivi depuis cent soixante ans pour tuer l'âme française par le procédé que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire en la détachant de ses traditions, en les lui faisant oublier, en lui en inspirant la haine et le mépris.

Cette âme française avait pour éléments constitutifs, pour sources de nourriture et de vie deux grandes convictions, deux conceptions qui lui servaient de support, deux traditions, l'une politique, l'autre religieuse. C'est contre ces sources de vie qu'un effort ininterrompu a été poursuivi depuis que le Pouvoir occulte est parvenu à implanter définitivement chez nous la Franc-Maçonnerie. Depuis cent soixante ans, une hache impitoyable, maniée par un invisible bûcheron, s'est acharnée contre les racines du vieil arbre français. Bien mieux ! Grâce au mensonge caché sous les mots de progrès, vérité, raison, égalité et fraternité révolutionnaires, les générations qui se sont succédées depuis qu'a commencé cette attaque furieuse se sont réjouies des coups ainsi portés, — telles des feuilles qui se féliciteraient follement de voir couper les racines auxquelles elles doivent la vie.

Le bûcheron inconnu qui frappe ainsi sans relâche sur les traditions de notre race, c'est le Pouvoir occulte ; la hache dont il se sert, c'est la Franc-Maçonnerie.

L'EFFORT ININTERROMPU
CONTRE LES TRADITIONS FRANÇAISES.

Cela commence avec Voltaire et l'école encyclopédique, dont la propagande fut organisée maçonniquement, ainsi qu'il résulte de la correspondance du philosophe de Ferney. Propagande antitraditionaliste : c'est là son caractère essentiel. Des ferments destructeurs sont jetés par elle dans la société du dix-huitième siècle. Le Pouvoir occulte s'efforce d'ébranler le culte des traditions dans tous les esprits, afin que, le jour où les institutions traditionnelles seront attaquées, l'opinion demeure indifférente. Lorsqu'il sent que l'heure de l'action est venue, il se livre à un double effort : il excite la plus mauvaise partie du peuple à l'attaque des institutions et il désorganise l'armée pour l'empêcher de les défendre. On sait la propagande qui fut faite à la veille de la Révolution, en particulier dans les Gardes françaises, comme en est faite actuellement une autre dans nos régiments. On accoutumait officiers et soldats à tourner en dérision ce dont ils avaient la garde, en même temps qu'on entraînait à l'assaut les apaches de l'époque. C'est ainsi que fut assuré le succès de l'effort révolutionnaire.

L'action fut, comme l'avait été la préparation, tournée tout entière, ainsi que nous l'avons montré, contre les deux grandes traditions (politique et religieuse) de notre race. Donc, jusque-là, aucun doute : c'est bien la guerre au double traditionalisme français qui est entreprise. Nous allons voir qu'il en a été ainsi, sans discontinuité, jusqu'à nos jours.

Au milieu des convulsions révolutionnaires, la robustesse du tempérament français se manifesta par ce prodigieux élan de nationalisme qui fit de nous les vainqueurs de l'Europe. Un homme surgit alors, dont les facultés militaires s'adaptaient précisément aux nécessités auxquelles avait à faire face ce nationalisme de la race, que la propagande révolutionnaire avait mis à deux doigts de sa perte.

L'homme entraîna la nation. La nation porta l'homme. L'un et l'autre, dans leur formidable élan, échappèrent momentanément au Pouvoir occulte.

A l'heure où Bonaparte apparaissait, les deux traditions nationales étaient à terre. Le Pouvoir occulte, qui sentait gronder sourdement l'instinct de conservation de la race contre les destructions accomplies par lui, prit alors le parti, nous l'avons vu, de se ranger du côté du héros issu de la Révolution. Et c'était encore le côté opposé à celui où étaient nos traditions.

L'homme de guerre était en même temps un homme d'Etat. Il se rendait compte des nécessités par lesquelles est dominée l'existence d'une nation. Il restaura la tradition religieuse, tout en essayant d'en domestiquer les représentants. A cause de la tentative de domestication, le Pouvoir occulte le laissa faire. Mais voici que le général révolutionnaire devenu empereur veut fonder une dynastie. Alors un nouveau traditionalisme politique va se trouver appuyé sur le traditionalisme religieux? Le Pouvoir occulte ne saurait tolérer cela ; et c'est à partir de ce moment qu'il travaille au renversement de Napoléon.

L'entreprise ne pouvait aller toute seule. Pour renverser le Titan militaire, le Pouvoir occulte a besoin de la coalition de toute l'Europe. D'autre part, il est obligé de céder au besoin de repos de la France, besoin qui s'accorde d'ailleurs avec certaines nécessités générales européennes. Il ne peut s'opposer à la restauration du trône, à l'abri duquel vont renaître à la fois l'ancien traditionalisme politique et l'ancien traditionalisme religieux. Il n'a donc rien gagné à la chute de Napoléon, au contraire. Tout le travail accompli est à refaire, puisque les deux traditions de l'âme française revivent. L'arbre national va réenfoncer ses racines dans le sol. Il est sauvé ! Il le serait, si le terrible bûcheron ne se remettait à la besogne et ne recommençait à attaquer silencieusement les traditions françaises, dans le mystère de ses sociétés secrètes. Il divise la besogne. Il s'en prend tout d'abord au traditionalisme politique, sentant bien qu'il ne pourra rien contre l'autre, tant que celui-là subsistera. Il s'acharne contre lui pendant trente ans, avec l'hypocrisie que nous avons vue. Dans l'intervalle, il risque l'effort de 1830. Mais il sent qu'il ne peut renverser si tôt la tradition monarchique à laquelle la France était retournée sincèrement. Il se borne à détruire l'ordre dynastique en substituant la branche cadette de la famille royale à la branche aînée. L'arbre n'est pas encore jeté à terre. Mais il est ébranlé. Le reste se fera plus tard. En attendant, des germes de division se trouvent ainsi répandus parmi ceux qui, dans l'avenir, demeureront fidèles à l'institution monarchique traditionnelle. Grâce à

cela, il sera plus facile de les vaincre. En 1848, le Pouvoir occulte peut enfin abattre de nouveau cette institution qui représente la tradition politique française.

A sa place, il parvient à rétablir une République. Il se trouve alors face à face avec le traditionalisme religieux qui s'inquiète. Comme il est débarrassé de l'autre, il va pouvoir tourner tout son effort contre ce dernier.

Il a d'ailleurs déjà commencé à l'attaquer, non seulement en France, mais partout où la religion catholique est pratiquée, et en particulier là où est le siège pontifical, en Italie. La Haute-Vente a été constituée.

Le Pouvoir occulte commence par s'assurer contre tout retour possible du traditionalisme politique français. Pour cela, il détruit la République de 1848, et il met à sa place un Empire. Bon calcul; car celui auquel était donné le pouvoir aura tout intérêt à le défendre contre ceux qui venaient d'en être chassés.

Donc le Pouvoir occulte peut être sûr qu'il s'y emploiera.

Tranquille sur ce point, il se propose comme plan général l'abaissement progressif des états catholiques au profit des états protestants. C'est pour cela que la domination de l'Allemagne est arrachée à l'Autriche catholique et assurée à la Prusse protestante. En même temps, un effort est tenté directement contre le Pouvoir temporel du chef de l'Eglise. L'idée de l'unité italienne est dressée pour battre en brèche la Papauté; et c'est au profit d'une monarchie maçonnique, de même que le second em-

pire a été créé en France au profit d'un carbonaro contre les représentants du traditionalisme politique.

C'est alors que Napoléon III est sommé d'apporter sa contribution à l'effort exercé en Italie contre le traditionalisme catholique. L'empereur veut bien travailler à la constitution de l'unité italienne, mais il hésite à livrer la Papauté. C'est une révolte en faveur du traditionalisme religieux. Et à quel moment? A celui où, par suite de la naissance du Prince impérial, un nouveau traditionalisme politique peut être créé en France. Dès ce moment, la condamnation du second Empire est prononcée comme le fut, dans les mêmes conditions, celle du premier. Toute une série d'assauts, conduits avec autant de patience que de perfidie, avaient d'ailleurs été donnés, à l'intérieur, au traditionalisme religieux. Une opinion anticatholique avait été de nouveau constituée, sur laquelle le Pouvoir occulte pouvait désormais s'appuyer. L'état d'esprit ainsi créé permettait d'espérer qu'une troisième République ne serait plus imprégnée de catholicisme, comme le fut la seconde. Le Pouvoir occulte entreprit la préparation de cette troisième République et sa substitution à l'Empire.

C'est tandis qu'il y travaillait que survinrent les coups de foudre de 1870-71. Ainsi que nous l'avons dit, le génie politique de Bismarck hâtait l'heure dans le domaine des événements de la politique extérieure, comme faisait l'ironie de Rochefort dans le domaine de la politique intérieure. Il résulta de la marche trop rapide des événements que la France, une fois de plus inquiétée, faillit encore échapper à la Maçonnerie et au

Pouvoir occulte par le retour au traditionalisme politique et religieux que marquèrent si puissamment les élections de 1871. On sait comment son espérance fut trahie, et son effort annihilé par suite des divisions qui éclatèrent entre légitimistes, orléanistes et bonapartistes. C'est grâce à ces divisions que la malheureuse France fut ressaisie par le Pouvoir occulte et la Franc-Maçonnerie. Le traditionalisme politique fut abattu en 1873 et 1877 ; et nous voyons se dérouler depuis ce moment les péripéties de la lutte entreprise et conduite depuis lors en toute sécurité contre le traditionalisme religieux.

Donc, depuis cent cinquante ans, c'est toujours la même marche inflexiblement poursuivie vers le même but; ce sont toujours les mêmes coups de hache de l'inlassable et invisible bûcheron, en vue de la destruction en France de cette double racine de l'arbre français : le traditionalisme politique et le traditionalisme religieux, que le Pouvoir occulte n'attaque pas jusqu'ici dans les états protestants nos rivaux : l'Angleterre et l'Allemagne. Et ce sont toujours aussi la même méthode, la même hypocrisie, toujours les mêmes perfides mensonges pour cacher au pays la vérité sur le plan suivi, pour ne la lui montrer.... qu'après.

Ce plan était nié autrefois. Il ne l'est plus. L'un des deux traditionalismes est mort, et l'autre est mourant, croit-on. Donc il est inutile de se donner la peine de mentir désormais en face de ce dernier. Et c'est pourquoi éclatait en 1902 le chant de triomphe de l'aide-bûcheron, F. : Delpech :

« Le triomphe du Galiléen a duré vingt siècles.
« Il se meurt à son tour. La voix mystérieuse qui,
« jadis, sur les monts de l'Epire, annonçait la mort de
« Pan, annonce aujourd'hui la fin du Dieu trompeur
« qui avait promis une ère de justice et de paix à
« ceux qui croiraient en lui. L'illusion a duré bien
« longtemps. Il disparaît à son tour le Dieu menteur ;
« il s'en va rejoindre dans la poussière des temps les
« autres divinités de l'Inde et de l'Egypte, de la Grèce
« et de Rome, qui virent tant de créatures abusées
« se prosterner au pied de leurs autels. Francs-Ma-
« çons, il nous plaît de constater que nous ne sommes
« pas étrangers à cette ruine des faux prophètes.....
« Au point de vue politique, les francs-maçons ont
« varié... ; mais, en tout temps, la Franc-Maçonnerie
« a été ferme sur ce principe : Guerre à toutes les
« superstitions, guerre à tous les fanatismes. »

Qu'on remarque bien l'expression employée par le F. : Delpech : la religion du Galiléen. On n'avait tout d'abord parlé que de guerre au cléricanisme. Ce fut ensuite l'aveu de la guerre au catholicisme. En 1902, grâce à la chaleur communicative du banquet maçonnique à la fin duquel parlait le F. : Delpech, c'est de « la religion du Galiléen » qu'il s'agit. On nous annonce, imprudemment peut-être, que ce n'est pas seulement au catholicisme qu'on en a, mais au christianisme tout entier. Le Pouvoir occulte ne se serait-il donc appuyé sur le protestantisme, n'aurait-il favorisé jusqu'ici les nations protestantes, que pour les besoins de sa cause ? Se réserve-t-il de procéder à leur destruction après avoir assuré la première

partie de sa besogne : la ruine du catholicisme et des nations catholiques ?

Nous examinerons eette question en son temps. Nous pouvons tout au moins constater dès maintenant que le chant de victoire du F. : Delpech contenait encore un mensonge (sans doute pour n'en pas perdre l'habitude) à côté de l'aveu. « La Franc-Maçonnerie, dit le F. : Delpech, a toujours été ferme sur ce principe : guerre à toutes les superstitions, à tous les fanatismes. » C'est faux. Il existe une « superstition », un « fanatisme » que la Franc-Maçonnerie n'a jamais combattus : c'est la « superstition » et le « fanatisme » juifs. Pour Israël, contre le « Galiléen » ! Telle est la formule qui résume le mieux l'œuvre maçonnique.

Aucun doute n'est donc possible désormais. La guerre que le Pouvoir occulte n'a cessé de faire en France par l'intermédiaire de la Maçonnerie, ce n'est pas la guerre à la « superstition » ni au « fanatisme » — ni au gouvernement personnel, puisqu'il a usé de ce dernier lorsqu'il a cru y avoir intérêt : — c'est la guerre au double traditionalisme, la guerre à la double racine de notre nation. C'est pour arriver à l'extinction de ce double traditionalisme, pour cela seulement, qu'ont été organisées toutes les révolutions qui ont été faites depuis cent ans en France, mais non par la France. C'est par là que s'expliquent ces chutes successives des gouvernements : monarchies sur empires, empires sur républiques, républiques sur monarchies..... Catastrophes à la multiplicité desquelles il est impossible de rien comprendre

si une histoire invisible ne se déroule pas sous notre histoire, mais qui s'expliquent si l'on admet le plan de destruction de la France par l'anéantissement de sa double tradition.

Avec cette idée directrice, ainsi que nous le disions, toutes les incohérences apparentes de notre histoire contemporaine cessent d'être des incohérences. Elles se succèdent au contraire avec une logique qui les relie toutes, de la première à la dernière, si contradictoires que soient les apparences. Après qu'il eut constaté l'impossibilité d'arracher d'un seul coup, en 1793, la double racine du traditionalisme français, le Pouvoir occulte s'est appliqué, pendant tout un siècle à lui imprimer des secousses successives jusqu'à ce que s'en suive la chute définitive. Nous subissons actuellement celle qu'il s'imagine devoir être la secousse suprême, et qui le serait en effet si nous ne nous rendions enfin compte de la réalité qui nous a été si perfidement dissimulée et si nous ne nous mettions à nous en instruire tous, les uns les autres.

L'EFFORT ANTINATIONAL
CONSÉCUTIF A L'EFFORT ANTITRADITIONALISTE.

L'heure est venue de faire certaines remarques que nous avons réservées jusqu'ici, et qui vont encore appuyer cette manière de voir.

Il est à observer que, dans les circonstances où le Pouvoir occulte a été le maître en France par la Franc-Maçonnerie, il n'a pas fait seulement cause commune avec ceux des destructeurs qui, sous prétexte de rai-

son, de progrès et de civilisation, s'en prenaient exclusivement au traditionalisme religieux et au traditionalisme politique. Il a aussi lié partie avec ceux qui, obéissant à d'autres suggestions, attaquaient l'ordre social tout entier.

Nécessité de se faire des alliés, dira-t-on? Mais non. Ce ne saurait être cela, puisqu'on l'a vu continuer alors qu'il était victorieux, alors qu'il était tout-puissant. D'ailleurs, parmi les catholiques contre lesquels la Franc-Maçonnerie n'a cessé de marcher depuis un siècle et demi, même lorsqu'elle n'en avait pas l'air, et sur lesquels elle piétine actuellement, parmi ces catholiques, disons-nous, un grand nombre ont été, sans savoir d'où cela leur venait, tellement déprimés par sa propagande perfidement corruptrice, réduits à un tel état d'amollissement de conscience et d'âme que, pour peu que leur bourreau desserrât le lien qu'il leur a passé autour du cou, ils le déclareraient bienfaisant. Avec le caractère qu'a le bon peuple français, si facile à conduire, il suffirait à la Maçonnerie, maintenant qu'elle est au pouvoir et malgré tous les mensonges, toutes les spoliations, tous les crimes qu'elle a commis, de gérer les affaires publiques comme elles doivent l'être, pour rallier derrière elle l'immense majorité des indolents, des inconscients, des fatigués. Voici donc longtemps qu'elle n'avait plus besoin d'aller chercher des alliés parmi les destructeurs et les anarchistes. Aucun intérêt ne l'y poussait. Bien au contraire. Puisqu'elle est la *beata possidens*, il y a vingt ans que devrait s'en prendre à elle la cohorte des forcenés. C'est contre eux

qu'elle aurait dû marcher. Pourquoi a-t-elle persisté à faire cause commune avec les ennemis de cet ordre social dont elle a maintenant la garde et les profits? Et comment se fait-il que ceux-ci lui soient restés fidèlement attachés?

Ce n'est pas tout. Un fait nouveau s'est produit de nos jours qui demande aussi son explication et qui, à lui seul, suffirait pour nécessiter la révision du procès intenté par le Pouvoir occulte et par la Maçonnerie aux traditions françaises, au nom des soi-disant grands principes.

En effet, en 1793, la France tout entière était nationaliste et patriote. La Franc-Maçonnerie usa et abusa de ce nationalisme et de ce patriotisme. C'est en l'invoquant qu'elle perpétra ses destructions et ses assassinats. Elle a ainsi pu donner l'idée qu'elle était elle-même nationaliste et patriote, et elle s'y est appliquée autant qu'elle l'a pu. Mais un pas en avant a été fait aujourd'hui, et c'est dans une voie étrange, dans un sens inattendu de la part de gens qui, depuis cent ans, se réclament de l'élan nationaliste de 1792.

Un extraordinaire spectacle nous est en effet actuellement donné. Le traditionalisme politique est à terre. Donc plus besoin d'alliances pour le détruire. Il en est de même du traditionalisme religieux qui ne compte plus dans l'esprit des gouvernants. On a trouvé le moyen de tromper l'esprit de résistance catholique, qu'on a craint de voir se réveiller un instant au moment des inventaires. Cet esprit de résistance sommeille de nouveau. Et voici ce qui nous prouve avec évidence que la destruction de ces deux traditio-

nalismes n'était pas le but final, qu'elle n'était qu'un moyen : on procède maintenant à la démolition de toutes les idées d'ordre, de respect, de discipline sociale. On va même plus loin. Car l'idée de Patrie est, à son tour, directement attaquée : non seulement l'idée, mais la chose. Et cette attaque est poussée avec un acharnement imprévu et de tous les côtés, par tous les procédés à la fois.

Des prédicants s'adressent au peuple pour essayer de lui persuader que l'idée de Patrie est une vieillerie, bonne à être remise au grenier national. Simultanément, des gouvernants, des ministres spécialement préposés à la garde de la marine et de l'armée laissent détruire l'une et l'autre. Ils ruinent les arsenaux. Ils semblent prendre plaisir à voir se disloquer du haut en bas toute l'organisation défensive du pays. Certains y aident autant qu'ils le peuvent, les uns en introduisant la délation dans l'armée, les autres en laissant la propagande antipatriotique et anarchique pénétrer dans les casernes, en dissimulant cette pénétration, en la niant au besoin, ou encore en ne prenant contre elle que juste ce qu'il faut de mesures pour tromper le pays. Entre les théoriciens de l'antipatriotisme et les ministres dont nous parlons, existe-t-il un contact ? Oui. Où ce contact est-il établi ? Dans la Franc-Maçonnerie. Thalamas et Hervé sont francs-maçons, comme le sont la plupart des ministres désorganisateur. C'est dans les loges que ces ministres trouvent leur point d'appui, et c'est aussi dans les loges que les propagandistes trouvent leurs moyens de propagande. Et pour qu'il ne nous reste pas d'illusions sur les dangers résultant

pour la France de la domination maçonnique, il est arrivé ceci : qu'à l'heure où, grâce aux ministres exécuteurs des vues maçonniques, l'œuvre de désorganisation militaire et maritime était à peu près accomplie, où, par conséquent, notre écrasement en cas de conflit était probable, à cette heure-là même, un autre ministre, celui des Affaires étrangères, homme de la Franc-Maçonnerie, lui aussi, nous acculait presque à la guerre avec l'Allemagne.

Il ne s'agit plus de catholicisme ici ; il ne s'agit plus de monarchie, ce me semble ; il s'agit d'autre chose.

Il faut insister sur ce fait capital. Nous n'accusons pas les ministres André, Berteaux, Pelletan et Delcassé, pour ne prendre que ceux-là, d'avoir travaillé consciemment, en toute connaissance de cause, à la destruction de la France. Non. Nous raisonnons comme il convient. Nous considérons qu'André et Pelletan, l'un fanatique à cerveau étroit, l'autre bohème ardent, méconnaissant les lois et les nécessités sociales, ont simplement obéi aux penchants de leur nature, tandis que Berteaux et Delcassé sont tout bonnement dominés par leur orgueil ou leur ambition. Pas de pensée de trahison chez eux ; simplement des défauts ou des penchants dont le Pouvoir occulte sait jouer en vue du but qu'il poursuit.

C'est ce dernier qui choisit tous nos ministres depuis vingt-cinq ans. Nous en avons pour preuve que, dans le dernier quart de siècle, nous n'avons eu que des ministères dans lesquels s'est toujours trouvée une majorité maçonnique. Ce n'est évidemment pas par hasard. Le Pouvoir occulte, qui peut imposer des

majorités maçonniques dans les ministères, peut tout aussi bien imposer qui il lui plaît. C'est donc lui qui, à l'heure qu'il lui a convenu de choisir, nous a donné Pelletan, André, Berteaux et Delcassé.

Il a mis Pelletan à la Marine. Quel autre pouvait mieux que celui-ci désorganiser nos flottes et nos arsenaux sans éveiller la pensée d'une œuvre de trahison préméditée? Quoi que fût un tel ministre, ne devait-on pas penser que c'était le bohème vaniteux et inconscient qui agissait comme sa nature voulait qu'il agît? Pelletan était donc une magnifique couverture pour le Pouvoir occulte.

Il en est de même d'André. Là encore, quel choix judicieux en vue de l'œuvre à accomplir! Quelle est cette œuvre? La remise de la direction de l'armée à la Maçonnerie. Le plan est indiqué tout au long dans une brochure maçonnique dont les principaux extraits ont été publiés dans le journal antimaçonnique *La Bastille*, en janvier 1906. Ce plan comportait trois parties : le choix des officiers arraché aux commissions militaires de classement et réservé au ministère de la guerre ; la substitution de ministres civils aux généraux ; et la collaboration, imposée à ces ministres civils, d'hommes désignés par les loges, pour confectionner les tableaux d'avancement.

Tout cela, comme on le voit, est machiné, prémédité, savamment préparé et organisé.

L'exécution n'est pas moins habile.

C'est à Galliffet qu'on demande d'enlever le choix des officiers aux commissions de classement et de l'attribuer au ministre, c'est-à-dire à lui-même! Etant

donné son caractère, on savait qu'il ne pouvait hésiter. D'autre part, on pouvait présumer que, la mesure étant prise par lui, elle ne provoquerait pas trop d'émotion.

Une fois la réforme accomplie, il fallait que la délation maçonnique fût introduite dans l'armée. Sans cela, à quoi pouvait servir cette réforme? Si c'était sur les états de service que le ministre se basait pour donner l'avancement, jamais l'armée n'appartiendrait à la Maçonnerie, par la raison bien simple que ceux qui seraient proposés seraient ceux qui auraient le plus d'esprit militaire, et que l'esprit militaire est incompatible avec l'esprit maçonnique. Le Pouvoir occulte avait une tout autre idée. Il voulait que parvinssent seuls aux sommets de la hiérarchie ceux-là qui étaient le plus dépourvus de cet esprit militaire qu'il fallait tuer, pour le remplacer par l'esprit maçonnique.

Le général de Galliffet n'était évidemment pas l'homme d'une telle besogne. Et c'est pourquoi, une fois qu'il eut donné ce qu'on attendait de lui, on fit en sorte qu'il s'en allât. Pour organiser la délation maçonnique dans l'armée, personne n'était plus indiqué qu'André. C'était, à ce point de vue, un sujet admirable. Il avait l'esprit maçonnique dans toute sa pureté; et, avec cela, il n'était pas franc-maçon ou du moins les adversaires ne possédaient aucune preuve certaine de son affiliation. La Maçonnerie ne pouvait donc être compromise par lui, semblait-il. Si la machination était jamais découverte, c'est sur le ministre seul que retomberaient toutes les responsabi-

lités. Mais on ne prévoit pas tout !... On ne dit pas brutalement à André, croyons-le bien, ce dont il s'agissait. On lui suggéra simplement qu'il y avait urgence à décléricaliser l'armée, et que, pour arriver à ce résultat, il était nécessaire que lui, ministre de la guerre, ayant désormais toute liberté, toute autorité pour le choix des officiers, il fût mis en possession de renseignements puisés à bonne source sur ces derniers. C'était prendre André par son côté faible. Décléricaliser ! Ce devait être pour lui une mission sainte ! Pour l'accomplir, il entra au ministère avec enthousiasme, convaincu qu'on l'y laisserait toujours, déclarant en conséquence qu'il n'en sortirait que « les pieds devant ». Et c'est avec enthousiasme également qu'il dut organiser le système des fiches. Qui veut la fin, en effet, doit vouloir les moyens.

Or, la fin, celle qu'on lui proposait, c'est-à-dire la décléricalisation, il la voulait. Donc, il devait vouloir aussi le système des fiches. C'était sa mission de l'organiser. Cela d'ailleurs n'était nullement pour répugner à sa nature haineuse et rancunière, irritée par ce qu'il considérait comme les déboires immérités de sa carrière, par les injustices dont il prétendait avoir été victime et qu'il attribuait précisément aux renseignements fournis par ceux qui, jaloux de lui, ne pensaient pas comme lui. Il allait leur rendre la pareille, et cela, pour ce qu'on lui disait être le salut de la République. Œuvre pie, en même temps que douce à ses rancunes ! Le choix d'André, c'était donc le choix de l'homme, qui convenait merveilleusement à la situation, qui s'y adaptait excellemment, comme

le choix de Waldeck-Rousseau pour faire voter la loi contre les congrégations, comme celui de Combes pour appliquer cette loi, comme celui de Clémenceau pour ce qui reste à faire.

Ce n'est pas le hasard qui fait de ces coups-là !

Lorsque André eut accompli la besogne qui lui était demandée, lorsqu'il s'y fut usé, fripé, déshonoré, Bertheaux lui fut donné pour successeur. Et cet avènement réalisait enfin le désir du Pouvoir occulte d'avoir à la tête de l'armée, au lieu d'un général, un civil franc-maçon. Grâce à la manœuvre de suppression des commissions de classement, manœuvre qui, vu l'heure où elle fut opérée, prouve l'esprit de prévision de la puissance occulte qui dirige tout, c'est ce civil franc-maçon qui a enfin dans la main, lui inexpérimenté, et par conséquent incapable, le choix des officiers. Ce civil franc-maçon est ambitieux. Il n'est pas arrivé ministre de la guerre par son mérite, car il est très ordinaire ; ni par sa compétence, car il a passé sa vie à opérer des compensations à la Bourse et à dresser des comptes de liquidation. Cela ne prédispose guère à la direction des armées. Pourtant, son arrivée au Ministère de la guerre était prévue, annoncée depuis longtemps par lui-même et par d'autres francs-maçons. Il était donc désigné. C'est la Maçonnerie qui l'a hissé là. Lui-même ne saurait s'en cacher. Ce n'est que par elle qu'il peut monter plus haut... Donc elle le tient. Et si elle le tient, c'est elle et non pas lui qui, en réalité, dispose du choix des officiers ; autrement dit, c'est le Pouvoir occulte qui est enfin, comme il le voulait, maître de notre armée.

Arrivons maintenant à Delcassé. En voici encore un, à propos duquel on peut se demander, en se plaçant au point de vue de l'intérêt national, par quoi il était désigné pour arriver aux affaires étrangères et surtout pour y demeurer si longtemps. Mais en revanche, au point de vue du Pouvoir occulte, il était, lui aussi, l'homme spécialement indiqué.

Le Pouvoir occulte est particulièrement anglophile. Tout au moins, il l'a été jusqu'ici. Nous pouvons le déduire de ce fait : que la Maçonnerie, faite à son image et pour servir ses vues, l'est à un point extrême. Elle l'a souvent prouvé, surtout depuis vingt ans.

Au moment de la guerre sud-africaine, par exemple, alors que la conscience de l'Europe tout entière était pour les Boërs, elle seule tenait pour les Anglais ; elle le disait ; elle l'imprimait. Elle qui se prétend partout et toujours le champion de la liberté des peuples, elle qui se déclare républicaine, elle prenait parti pour la monarchie anglaise contre les républiques sœurs et protestantes de l'Afrique du Sud, pour le peuple envahisseur contre le peuple envahi. De même, dans la guerre qui mit aux prises le peuple russe, notre allié, avec le peuple japonais, allié des Anglais, la Maçonnerie française, malgré les traités qui liaient la France, n'a pas cessé un instant de manifester d'une façon violente, sa sympathie pour la nation alliée de l'Angleterre, et sa haine pour la nation alliée de la France. Enfin une preuve, concluante encore, est celle qui nous est fournie à propos du différend anglo-allemand. Voici trente ans que la Maçonnerie s'est appli-

quée à endormir l'esprit de revanche en France au sujet de la question d'Alsace-Lorraine. Tant qu'il ne s'est agi que de la cause française, elle n'a cessé de crier : pas de guerre avec l'Allemagne ! La paix à tout prix ! Plus tard, elle a fait prêcher par ses adeptes le pacifisme, puis l'humanitarisme, et enfin, par certains d'entre eux, l'antipatriotisme. Survient l'incident du Maroc, qui n'était qu'un trompe-l'œil. Ce n'est plus de la cause française qu'il s'agit ici, c'est de la cause anglaise. Et, dès lors, la Maçonnerie française se montre prête à obliger la France à tirer l'épée !

Or, Delcassé, lui aussi, est anglophile convaincu. On nous l'a précisément donné comme ministre au moment où l'Angleterre marchait contre le Transvaal, au moment où, par conséquent, elle avait besoin qu'il y eût, au ministère des Affaires étrangères de France, un homme des sentiments duquel elle pût être sûre, et qui, sous aucun prétexte, ne consentirait à lui créer d'embarras. On sait Delcassé entêté et, par dessus le marché, rageur. Rien de plus facile par conséquent que de lui faire brusquer les choses, lorsqu'on jugera le moment venu.

Les quatre ministres dont nous venons de parler n'ont jamais eu l'intention de trahir la France ; c'est entendu. Ils auraient eu horreur d'un pareil acte ; c'est évident. Ils n'ont jamais obéi qu'aux impulsions de leur nature ; c'est indiscutable.

Mais alors, chose vraiment curieuse, chose extraordinaire ! Il arrive que, par le jeu des impulsions de ces quatre hommes, se trouve créée la situation que voici : notre marine est désorganisée, notre armée où l'in-

discipline et la délation ont été introduites, est affaiblie comme la marine ; l'une et l'autre sont dans les mains de la Franc-Maçonnerie, et l'une et l'autre ont à leur tête des francs-maçons qui ne sont pas de la carrière, des incapables par conséquent ; eu égard à leur situation, des incompetents. Et, à cette heure-là précisément, la situation politique s'embrouille par le fait du franc-maçon ministre des Affaires étrangères, et la guerre est à deux doigts d'être déclarée, de même que la guerre franco-allemande de 1870 avait éclaté après que l'opposition d'alors, maçonnique elle aussi, s'était opposée à la nouvelle organisation militaire proposée par le maréchal Niel, et que la France avait été mise, de ce chef, en état d'infériorité.

Le hasard peut-il produire, après les avoir préparées pendant de longues années, de si étranges conjonctures ? Non. Si ce n'est le hasard, c'est donc la Franc-Maçonnerie, puisque c'est elle à qui nous sommes redevables des quatre ministres dont nous parlons. Et si c'est la Franc-Maçonnerie, cette institution ne s'occupe donc pas seulement de détruire nos traditions politiques et religieuses ? Il apparaît nettement que le Pouvoir occulte la pousse à autre chose.

Ne perdons pas de vue que, tandis que ces quatre ministres, ces quatre francs-maçons hypnotisés, marchaient du même pas, comme si leurs efforts eussent été coordonnés par une volonté supérieure, pour nous conduire à une situation aussi effroyablement critique, une autre action s'exerçait à ce moment-là

même dans le pays, et correspondait parfaitement au mouvement opéré dans les trois ministères de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères. C'est la propagande antimilitariste dont nous parlions tout à l'heure.

Un beau jour, un homme, inconnu jusque-là, écrit que le drapeau est une loque bonne à être enterrée sous un tas de fumier. Qui donc lui donne une subite notoriété. Qui permet que cette notoriété profite à la doctrine qu'il prêche? — La Franc-Maçonnerie. Qui fait les frais des premières publications que ce nouveau prédicant, Hervé, ne peut pas faire? — Une loge de France, ainsi qu'en fait l'aveu spontané son Vénérable devant un jury. D'autre part encore, qui embrigade pour l'œuvre antipatriotique ceux des instituteurs qui veulent bien s'y prêter? Qui organise les groupements dans lesquels les doctrines antimilitaristes leur sont présentées, non seulement comme vérités nécessaires à répandre, mais aussi et surtout comme les plus propres à assurer leur avancement? — La Franc-Maçonnerie! Toujours la Franc-Maçonnerie! C'est elle qui crée les *Amicales* d'instituteurs, elle qui fait entendre dans ses loges les orateurs de l'humanitarisme et de l'antipatriotisme, ainsi qu'en font foi les ordres du jour des « tenues » publiés par le *Bulletin Hebdomadaire des Travaux de la Maçonnerie*.

Donc, nous y voici. A tous les degrés de l'échelle sociale, un effort gigantesque est tenté partout à la fois contre la France. Il est poursuivi simultanément dans l'armée et la marine par les ministres désorgani-

sateurs, et, sous forme de propagande parmi les masses populaires, par les conférences, par les livres, par les brochures, par les journaux, par les chansons et aussi par l'enseignement donné aux enfants qui seront les hommes de demain.

Il est prouvé par M. Maurice Talmeyr qu'un complot est organisé en vue de la démoralisation de la France. Tout un système de réglementation, comprenant une nouvelle police des mœurs, qu'on pourrait appeler la police destructive des mœurs, a été basé sur un rapport présenté au Conseil municipal de Paris par un conseiller franc-maçon. D'après cette nouvelle réglementation, la police ne doit pas connaître la morale ; elle doit être neutre ; neutre, c'est-à-dire indifférente à ce que l'on avait jusqu'alors considéré comme immoral. En même temps, toutes les facilités, toutes les occasions de corruption sont offertes par la même réglementation aux mères de famille. La famille, on va jusqu'à déclarer qu'on veut la supprimer. Le rapport officiel dont nous parlons vante les sociétés antiques dans lesquelles la prostitution était honorée... A l'école, on s'en prend à l'enfance. « La pudeur doit être arrachée de l'âme des enfants. » Dans la rue, des libelles infâmes sont distribués à Paris et en province, et c'est aux tout jeunes gens et aux toutes jeunes filles que les distributeurs s'adressent. Bref, on veut détruire dans notre société tous les sentiments qu'y avait cultivés le christianisme pour élever l'humanité ; on prend toutes les mesures pour que la nation française devienne un troupeau de bêtes inconscientes du bien et du mal, qui regarderont passer avec indif-

férence les Soleilland que pensionneront les présidents de République de l'avenir...

Et cet effort, c'est toujours la Maçonnerie qui l'organise. Elle fournit les théoriciens, les propagandistes, — et aussi les exécutants, c'est-à-dire les ministres, les administrateurs, les directeurs d'école. Elle crée les groupes grâce auxquels les volontés sont coordonnées. Elle prête ses temples, pour qu'on y fasse des conférences sur « la libre maternité ». Elle publie au besoin ces conférences. Elle y va de son argent, ou plutôt de l'argent que lui fournit on ne sait qui... Que nous faut-il de plus? Une chose est manifeste maintenant : c'est que l'antitraditionalisme politique et religieux n'est pas le seul but auquel tend la Maçonnerie. Un autre enseignement se superpose à l'enseignement antitraditionaliste qu'elle nous a donné depuis cent cinquante ans. Il en est la clef de voûte; et, cet enseignement, c'est celui qui tend directement à la destruction de la France.

C'est pour en arriver là qu'on a passé par les chemins que nous savons et qu'on nous disait être ceux de de la vérité, de la lumière et de la justice. Et la marche suivie était logique ! Des catholiques, des monarchistes auraient-ils jamais consenti à faire la besogne antipatriote des André, des Berteaux, des Delcassé, des Hervé, des Jaurès et des Thalamas? Evidemment non. Par conséquent, un Pouvoir occulte tendant à la destruction de la France et doué d'esprit de prévoyance, devait commencer par détruire le traditionalisme religieux et politique dans l'esprit des Français dont il voulait faire des antifrçais,

inconscients d'abord, conscients ensuite. Pour arriver à ceci, il fallait nécessairement passer par cela. L'antitraditionalisme politique était une étape. L'antitraditionalisme religieux en était une autre. Et toutes les deux étaient indispensables pour marcher vers le but final. C'est ainsi que s'explique l'effort poursuivi depuis un siècle et demi contre le traditionalisme français — effort qui, sans cet aboutissement, serait en dehors de toute raison : On ne tuait nos traditions que pour assassiner la France.

Encore une fois, c'était logique. Car lorsqu'on veut qu'un peuple vive, on ne détruit pas les sources de sa vie. On n'attaque pas haineusement ses souvenirs. Même dans les cas où il devient nécessaire de choisir entre les différents chemins que peut ouvrir l'avenir, on le fait avec le respect qu'on se doit à soi-même et qu'on doit encore plus aux aïeux par lesquels on existe ; on médite pieusement les modifications dont sont susceptibles ces traditions grâce auxquelles ils ont édifié ce qu'ils nous ont transmis. On fait en sorte, non pas de tuer le passé, ni de le déshonorer, mais de le relier aux conditions nouvelles qui peuvent résulter du changement d'âge des nations.

Si, au contraire, on veut qu'un peuple meure, rien de plus logique que de le frapper aux endroits où sont les sources même de sa vie.

Mais alors, quel jour lugubre est jeté sur notre histoire par l'idée directrice que nous venons d'exposer et grâce à laquelle s'expliquent si naturellement tant de secousses qui, sans elle, demeurent inexplicables ! Les choses ne se précisent-elles pas d'une effrayante

façon dans ce rassemblement des éléments de la sombre tragédie dont nous sommes à la fois les acteurs et les victimes ! N'est-elle pas singulièrement impressionnante cette marche de la Maçonnerie, installée au milieu d'un peuple dont elle commence par fermer les yeux et par enivrer la raison ; puis qui supprime l'un après l'autre tous les organes de notre vie nationale, en s'attaquant d'abord à ceux dont le Pouvoir occulte sent la disparition plus urgente pour lui : la Monarchie, tradition nationale politique, force qui maintenait la cohésion dans le corps social, qui coordonnait les efforts en vue de la défense ; puis le catholicisme, force morale qui donnait aux âmes le ressort à défaut duquel la meilleure organisation reste inutile, comme serait une machine, même la plus perfectionnée, dans laquelle il n'y aurait point de vapeur. Ces destructions préalables accomplies, l'âme du pays étant endormie, sinon détruite, et ses membres ou disjoints ou paralysés, réduits à l'impuissance défensive, le Pouvoir occulte s'en prend successivement aux idées, désormais sans support, de propriété, de famille, de moralité, qui, à défaut des institutions traditionnelles et des principes fondamentaux préalablement anéantis, distingueraient encore l'homme de la bête. Il veut que soit effacée cette dernière distinction, et il s'y acharne en proclamant qu'il travaille pour la lumière, la justice, la civilisation, le progrès ! Il attaque enfin l'idée nationale elle-même, de la façon dont il a attaqué toutes les autres, c'est-à-dire en répandant subrepticement, par fraude et mensonge, dans ses loges, et de là dans le monde pro-

fane, les idées qu'il sent nécessaires pour fanatiser les uns, pour engourdir les autres, de telle sorte que ceux qui voudraient conserver la France deviennent, en dépit de leur désir impuissant, les collaborateurs inconscients, ou tout au moins les instruments passifs de ceux qui, sous prétexte de tout perfectionner, s'emploient à tout détruire.

Et, à l'heure qu'il est, un spectacle nous est donné, qui met sous nos yeux la synthèse de la méthode employée par le perfide Pouvoir occulte depuis que la Franc-Maçonnerie existe :

Regardez en effet ceux des francs-maçons que nous connaissons comme tels. Tandis que, parmi eux, les uns s'acharnent à anéantir ou tout au moins à affaiblir, selon les possibilités, le sentiment patriotique dans les âmes, les autres, sous l'action des narcotiques par lesquels on les a endormis, rêvent tout haut de ce qui fut si cher aux aïeux dont le sang coule dans leurs veines, et clament au sein de nos assemblées politiques, dans leur inconscient délire : Patrie ! Patrie ! Patrie !... comme, de 1815 à 1848, tandis que certains francs-maçons démolissaient la royauté, d'autres criaient : Vive le Roi ! Vive le Roi ! Vive le Roi !

Ce n'est donc plus nous qui écrivons notre histoire depuis cent cinquante ans ; c'est une main invisible, la main du Pouvoir occulte ; et cette histoire, c'est celle de notre perte par suite de notre renoncement à toutes nos traditions. C'est par là que le Pouvoir occulte a résolu de nous tuer, en faisant de nous les artisans de notre ruine.

Nous marchons à l'abîme sans savoir qu'il nous y conduit. Nous y allons stupidement, comme un troupeau qui se presse pour sortir de l'étable. Nos âmes, privées de l'ancien idéal, sont abaissées vers la matière, comme les têtes des bestiaux sont abaissées vers le sol. Nous entonnons des chants de triomphe, tandis que notre guide masqué nous mène à l'anéantissement, et, dans le vertige des idées soi-disant progressives dont le poison nous tue. Nous nous proclamons le premier peuple du monde, au moment même où nous levons le pied au-dessus de la fosse dans le vide béant de laquelle va tomber avec nous, hélas ! tout ce qui fut la France.

Quelques-uns se rendent compte ; mais ils se considèrent comme impuissants. Ils se persuadent que notre race est irrémédiablement perdue, parce qu'elle est vieille, pensent-ils, et arrivée au terme naturel de sa vie. Ils ne se rendent pas compte qu'elle est simplement empoisonnée, aux prises avec un assassin, le Pouvoir occulte, à l'étreinte duquel on pourrait l'arracher..., si l'on savait.

Savoir ! Savoir ! Tout est donc là pour notre malheureux pays. Savoir où est le Pouvoir occulte et où le saisir ! Savoir comment il verse le poison, afin de l'en empêcher.

Est-ce possible ?

— Oui.

Mais cela nécessite une autre démonstration.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉLIMINAIRES

I

Les états successifs de la question maçonnique.

	Pages
Ce qu'est cette question	7
Difficultés qu'on éprouve à entraîner les profanes à l'étude de la question maçonnique.....	12
Avertissements inutiles des papes.....	13
Les auteurs qui fondèrent la science antimaçonnique.....	15
Nouvel exposé de la question.....	17
L'œuvre qui reste à accomplir.....	24

II

La question maçonnique vécue.

Comment on entre dans la franc-maçonnerie.....	29
Comment on fit de moi un anticatholique fanatique.....	20
Comment je pus échapper au fanatisme qu'on m'avait inculqué. — Mes découvertes. — Lutte intérieure.....	34
Comment j'entrepris la lutte contre la franc-maçonnerie, alors que j'étais encore franc-maçon.....	39
Comment je l'emportai sur la franc-maçonnerie dans cette première lutte.....	40
Principale raison pour laquelle la lutte contre la franc-maçonnerie est si particulièrement difficile.....	43
Mes premières erreurs.....	44
Points d'interrogation révélateurs.....	46

PREMIÈRE PARTIE

Réalités masquées par les apparences.

CHAPITRE PREMIER

QU'EST-CE QU'UNE SOCIÉTÉ SECRÈTE ? LA FRANC-MAÇONNERIE EN EST-ELLE UNE ?

	Pages
La société secrète.....	53
Deux types de sociétés secrètes. — Premier type.....	61
Second type de société secrète.....	66
Supériorité du second type sur le premier.....	72
Preuve que la franc-maçonnerie est bien une société secrète du second type, c'est-à-dire du plus dangereux.....	75

CHAPITRE II

LA FRANC-MAÇONNERIE EST UN COLOSSAL ORGANISME DE MENSONGE

La Franc-maçonnerie est obligée de mentir.....	82
La franc-maçonnerie des pays protestants et celle des pays catholiques.....	83
Variations de la franc-maçonnerie dans les pays catholiques, selon les époques et les circonstances.....	87
Les déclarations des statuts maçonniques.....	91
A la gloire du grand architecte de l'univers.....	95
La déclaration relative à la politique.....	97
Les mensonges maçonniques. — Bonne foi, fréquente des menteurs.....	100
L'organisation du mensonge. — Conséquences qui en découlent	105
Suspicion légitime dont sont frappés les documents maçonniques dans une étude sur le but et la nature de la franc- maçonnerie. — Nécessité d'une démonstration raisonnée...	108

CHAPITRE III

LA SOCIÉTÉ SECRÈTE MAÇONNIQUE EST LA SOUVERAINE DE LA FRANCE

Toute-puissance de la franc-maçonnerie en France. — Preuve par les chiffres. — Comment cette preuve est établie.....	112
---	-----

	Pages
Objection faite par les francs-maçons. — Sa réfutation. — Les sénateurs, députés et ministres francs-maçons ne sont pas libres. — Ils sont obligés d'obéir à la franc-maçonnerie	121
Moyens de coercition dont dispose la franc-maçonnerie pour maintenir les députés, sénateurs et ministres francs-maçons dans la discipline maçonnique.....	126
Le droit d'immixtion de la maçonnerie dans la politique affirmé par un document du Grand Orient de Belgique....	131
La franc-maçonnerie incite les candidats francs-maçons à tromper les électeurs dont ils sollicitent les suffrages.....	133
France et franc-maçonnerie	136
Les aveux des francs-maçons.....	139
La république maçonnique. — Une république à deux étages. — La France livrée à la franc-maçonnerie.	141
Réponse à une objection. — La France ne s'est pas donnée librement. — La franc-maçonnerie a extorqué le pouvoir.	147

CHAPITRE IV

L'EXISTENCE DE LA FRANC-MAÇONNERIE NE PEUT S'EXPLIQUER QUE PAR L'EXISTENCE D'UN POUVOIR OCCULTE

Où la franc-maçonnerie trouve-t-elle les éléments de sa force ?	151
Infériorité intellectuelle et morale des francs-maçons et de leurs chefs apparents.....	157
L'organisation apparente de la franc-maçonnerie universelle. — Les fédérations et les rites	160
Organisation administrative du Grand Orient de France. — Le convent. — Le conseil de l'ordre. — Son président ou grand maître.....	162
Les ateliers. — Les officiers. — Les « lumières ». — Les grades. — Les rituels. — Les catéchismes. — La chambre du milieu. — Le cadavre d'Hiram.....	165
Les tenues. — Ce qui s'y fait. — L'ouverture et la fermeture des travaux. — La pipe à lycopode.....	175
Les pas. — L'ascension dans la bêtise. — Impossibilité d'expliquer par tout cela la puissance maçonnique.....	180
On nous cache autre chose que le but de la franc-maçonnerie. — Nécessité, pour expliquer l'existence de cette association, d'une cause créatrice et d'une intelligence directrice.....	183
Objections sans valeur. — Il faut conclure à l'existence d'un Pouvoir occulte.....	187

DEUXIÈME PARTIE

L'organisation du Pouvoir occulte.

CHAPITRE V

POSITION DU PROBLÈME.

DIFFICULTÉS QUE PRÉSENTAIT SA SOLUTION.

	Pages
Un Pouvoir occulte ne saurait exister s'il ne possède un organisme de transmission de ses volontés.....	193
Indication fournie par le procédé grâce auquel la maçonnerie impose sa domination dans le monde profane.....	197
La superposition des grades. — La pyramide maçonnique...	202
Les difficultés à vaincre.....	204

CHAPITRE VI

LA FRANC-MAÇONNERIE INFÉRIEURE. — ORGANISATION DES GRADES. — SOCIÉTÉS SECRÈTES SUPERPOSÉES. — SUJÉTION DES APPRENTIS.

Le noviciat maçonnique.....	209
Précautions prises à l'égard des apprentis. — L'état d'esprit de ceux-ci.....	213
Les augmentations de salaire. — Le second degré.....	219
Le grade de maître. — Ceux qui connaissent l'acacia. — Comment on les trompe.....	224
Comment les volontés occultes passent des maçonneries supérieures dans la maçonnerie bleue.....	232

CHAPITRE VII

LA FRANC-MAÇONNERIE DES HAUTS GRADES. — SON RÔLE.

Mon initiation au grade de rose-croix.....	238
Dans le monde des hauts grades.....	246

CHAPITRE VIII

L'INVISIBLE

Nécessité d'une franc-maçonnerie internationale et invisible	265
Trois franc-maçonneries.....	273
Ce qui m'a été révélé de plus mystérieux.....	280
Conclusion.....	294

TROISIÈME PARTIE

Caractère de l'œuvre de destruction accomplie en France par le Pouvoir occulte.

CHAPITRE IX

LA RÉVOLUTION A ÉTÉ FAITE PAR LE POUVOIR OCCULTE

Pourquoi les historiens n'ont pas parlé de l'action politique exercée par la franc-maçonnerie depuis cent vingt ans.....	301
Aveu de Louis Blanc.....	305
Taine et l'anarchie spontanée. — L'affaire Dreyfus. — Similitude des moyens d'action. — Les francs-maçons, les doctrines et les méthodes maçonniques au pouvoir sous la révolution comme maintenant.....	314
La franc-maçonnerie et les cahiers de 1789.....	317

CHAPITRE X

DIRECTION DANS LAQUELLE AGIT LE POUVOIR OCCULTE PENDANT LA RÉVOLUTION

La franc-maçonnerie organisatrice des procédés de terreur dès le début de la révolution. — Deux témoignages.....	324
La grande caractéristique du mouvement révolutionnaire....	335
Comparaison entre la révolution française et la révolution russe. — Leçon qui s'en dégage.....	351

CHAPITRE XI

L'ACTION DU POUVOIR OCCULTE DE 1789 A NOTRE ÉPOQUE

Certitudes acquises.....	363
De 1793 à 1830.....	366
De 1830 à 1852.....	377
De 1852 à la période actuelle.....	383

CHAPITRE XII

CARACTÈRE GÉNÉRAL DE L'ACTION EXERCÉE PAR LE POUVOIR OCCULTE DANS NOTRE HISTOIRE. — L'ŒUVRE ACCOMPLIE.

Le plan de destruction de la France.....	392
L'effort ininterrompu contre les traditions françaises.....	:96
L'effort antinational consécutif à l'effort antitraditionaliste..	404

Pour paraître prochainement

AUX MÊMES LIBRAIRIES

La Conjuración juive contre le Monde chrétien

(Suite au présent ouvrage)

Un volume in-16. — Prix : **3 fr. 50.**